

## INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (AUTOMNE 2015 - AOÛT 2016)

DANS LE SECTEUR 9 (MTL15-04-13 ET MTL16-04-05)  
ET LES SITES BIFJ-104 ET BIFJ-123



VOLUME 1  
RAPPORT

### **Photographies de la page couverture**

#### **En haut, de gauche à droite:**

*BiFj-104 - outils de jardinage en métal (No.Inventaire: BiFj-104-6A99-149, 194 et 222).*

*Photo 4.47- BiFj-123 – Vue en plan des vestiges 1A6, 1A7, 1A200 et 1A350, vue vers le sud-est (PATR15N05\_2358)*

*Photo 4.44 BiFj-104 – Pipe en terre cuite argileuse blanche à décor de grappe de raisins (BiFj-104-6A99-129)*

#### **En bas, de gauche à droite:**

*BiFj-104 – Vue en élévation du tuyau 6A3/6A4, vue vers l'ouest (PATR15N03\_3690)*

*BiFj-123 – Vue générale de la sous-opération 3A, vue vers le nord-est (PATR15N03\_3773)*

*BiFj-104 – Vue générale de l'opération 6, vue vers le nord (PATR15N03\_3674)*

---

**PROJET TURCOT**  
**INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES DANS LE SECTEUR 9 (MTL15-04-13 ET**  
**MTL 16-04-05) ET LES SITES BIFJ-104 ET BIFJ-123**

Rapport présenté au :

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

N° de dossier : 2301-13-AD02

Titulaire du permis de recherche archéologique :  
15-PATR-04 Patrimoine Experts

Rapport préparé par :

Josée Villeneuve

Nicolas Fortier

**Patrimoine Experts S.E.N.C.**

Succursale : 1523, rue Frédéric-Moisan, Québec (Québec) G2G 1X7

Siège social : 1013, rue Laurent-Leroux, L'Assomption (Québec) J5W 6H5

Téléphone : 450-589-4284, Télécopieur : 450-713-0540

Adresse de courriel : [j.villeneuve@patex.quebec](mailto:j.villeneuve@patex.quebec)

**Avril 2019**

---



## Table des matières

---

Liste des figures. ....	x
Liste des photographies. ....	xii
Liste des plans. ....	xiv
Liste des tableaux. ....	xiv
Équipe de réalisation. ....	xv
Résumé.....	xvii
<b>Chapitre 1: Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1.1 Mandats et objectifs</b> .....	<b>4</b>
1.1.1 <i>Présentation du mandat général</i> .....	4
1.1.2 <i>Limites du projet Turcot</i> .....	7
1.1.3 <i>Localisation de l'aire d'étude</i> .....	7
1.1.3.1 <i>Localisation et description des chantiers et travaux spécifiques</i> ....	7
<b>1.2 Contenu du rapport</b> .....	<b>8</b>
<b>Chapitre 2: Méthodologie.</b> .....	<b>9</b>
<b>2.1 Recherche documentaire</b> .....	<b>9</b>
<b>2.2 Travaux de terrain</b> .....	<b>10</b>
<b>2.3 Analyses post-fouille</b> .....	<b>14</b>
<b>Chapitre 3 : Contexte.</b> .....	<b>17</b>
<b>3.1 Cadre paléoenvironnemental</b> .....	<b>17</b>
<b>3.2 Contexte paléohistorique</b> .....	<b>18</b>
3.2.1 <i>La période paléoindienne</i> .....	19
3.2.2 <i>La période archaïque</i> .....	20

3.2.3	<i>La période Sylvicole</i> .....	21
<b>3.3</b>	<b>Contexte historique.</b> .....	<b>23</b>
3.3.1	<i>Le Sud-Ouest et Côte Saint-Paul avant le canal</i> .....	24
3.3.1.1	Le développement agricole au XVIII <sup>e</sup> siècle.....	24
3.3.1.2	L'arrivée du canal de Lachine, 1825-1874. ....	26
3.3.1.3	La Ville de Côte Saint-Paul, 1874-1910.....	28
3.3.2	<i>Le Lot cadastral no. 3600</i> .....	32
3.3.2.1	Le lot 3600 et le canal de Lachine, 1825-1874. ....	33
3.3.2.2	Le lot 3600 et la ville de Côte Saint-Paul, 1874-1910.....	37
3.3.2.3	Le lot 3600 du quartier Côte Saint-Paul de Montréal, 1910-1965.....	43
<b>3.4</b>	<b>Sites archéologiques connus.</b> .....	<b>46</b>
3.4.1	<i>BiFj-36</i> .....	51
3.4.2	<i>BiFj-27, BiFj-28 et BiFj-29</i> .....	51
3.4.3	<i>BiFj-54</i> .....	52
3.4.4	<i>BiFj-76</i> .....	53
3.4.5	<i>BiFj-82, BiFj-83, BiFj-84 et MTL05-05-1</i> .....	53
3.4.6	<i>BiFj-87</i> .....	54
3.4.7	<i>BiFj-106</i> .....	54
3.4.8	<i>BiFj-122</i> .....	55
3.4.9	<i>614G, MTL09-23-1, MTL09-24-1</i> .....	55
3.4.10	<i>BiFj-127</i> .....	56
3.4.11	<i>Lieu historique national du Canal-de-Lachine et sites adjacents au canal</i> .....	56
3.4.11.1	MTL00-08-4, MTL01-08-3 et portion 604G du canal de Lachine (de la côte Saint-Paul jusqu'à la passerelle de la halte Notre-Dame).....	57
3.4.11.2	Ancien code 170G (entre l'autoroute 15 et la rue Angers) .....	57
3.4.11.3	Portion 614G du canal de Lachine (de l'écluse 4 jusqu'au pont de la côte Saint-Paul).....	57
3.4.11.4	MTL95-08-2 .....	58
3.4.11.5	BiFj-66 .....	58
3.4.11.6	BiFj-26 .....	58
3.4.11.7	MTL98-08-5 .....	58
3.4.11.8	Portion 613G du canal de Lachine (du pont CN-Saint-Henri jusqu'à l'écluse 4) .....	59
3.4.11.9	MTL97-08-3 .....	59

3.4.11.10 .....	59
MTL00-08-1 .....	59
<b>3.5 BiFj-104, résumé des interventions antérieures.....</b>	<b>60</b>
<b>3.6 Potentiel archéologique.....</b>	<b>60</b>
<b>Chapitre 4: Résultats. ....</b>	<b>63</b>
<b>4.1 Présentation des chantiers .....</b>	<b>63</b>
<b>4.2 Secteur 9 (MTL15-23-16 et MTL16-23-10) .....</b>	<b>63</b>
4.2.1 Opération 1 .....	64
4.2.1.1 Sous-opération 1A.....	71
4.2.1.2 Sous-opération 1B.....	74
4.2.2 Opération 2 .....	76
4.2.2.1 Sous-opération 2A.....	76
4.2.2.2 Sous-opération 2B.....	76
4.2.2.3 Sous-opération 2C .....	77
4.2.2.4 Sous-opération 2D.....	77
4.2.2.5 Sous-opération 2E .....	78
4.2.2.6 Sous-opération 2F.....	78
4.2.2.7 Sous-opération 2G.....	78
4.2.2.8 Sous-opération 2H.....	78
4.2.2.9 Sous-opération 2J. ....	79
<b>4.3 BiFj-104 .....</b>	<b>80</b>
4.3.1.1 Sous-opération 3A.....	83
4.3.1.2 Sous-opération 3B.....	83
4.3.1.3 Sous-opération 3C .....	86
4.3.1.4 Les vestiges architecturaux .....	88
4.3.1.5 Services d'utilité publique .....	92
4.3.2 Opération 4.....	94
4.3.3 Opération 5.....	94
4.3.3.1 Sous-opération 5A.....	95
4.3.3.2 Sous-opération 5B.....	95
4.3.3.3 Sous-opération 5C .....	97
1.1.1.1 Services d'utilité publique .....	99
1.1.1 Opération 6.....	99
1.1.1.1 Sous-opération 6A.....	99
4.3.4.2 Sous-opération 6B.....	100

4.3.4.3	Sous-opération 6C .....	102
4.3.4.4	Sous-opération 6D.....	104
4.3.4.5	Sous-opération 6E .....	104
4.3.4.6	Sous-opération 6F .....	107
4.3.4.7	Sous-opération 6G.....	107
4.3.4.8	Sous-opération 6H.....	108
4.3.4.9	Sous-opération 6J .....	109
4.3.4.10	Sous-opération 6K.....	112
4.3.4.11	Sous-opération 6L .....	112
4.3.4.12	Les vestiges architecturaux .....	115
4.3.4.13	Services d'utilité publique .....	123
4.3.5	<i>La culture matérielle</i> .....	126
4.3.5.1	BiFj-104, séquence d'occupation II : Complexe horticole .....	126
	<b>1. Acquisition.</b> .....	<b>126</b>
	<b>2. Consommation et domestique</b> .....	<b>128</b>
	<b>3. Construction et aménagement.</b> .....	<b>132</b>
4.3.5.2	BiFj-104, séquence d'occupation III et IV : Vocation industrielle et Échangeur Turcot.....	133
<b>4.4</b>	<b>BiFj-123 .....</b>	<b>134</b>
4.4.1	<i>Opération 1</i> .....	134
4.4.1.1	Sous-opération 1A.....	134
4.4.1.2	Les vestiges architecturaux .....	137
4.4.1.3	Les services d'utilité publique.....	143
4.4.2	<i>Opération 2</i> .....	144
4.4.2.1	Sous-opération 2A.....	144
4.4.2.2	Sous-opération 2B.....	146
4.4.2.3	Sous-opération 2C .....	146
4.4.2.4	Sous-opération 2D.....	146
4.4.2.5	Sous-opération 2E .....	146
4.4.3	<i>Opération 3</i> .....	146
4.4.3.1	Sous-opération 3A.....	146
4.4.3.2	La culture matérielle .....	152
	<b>1. Consommation et domestique</b> .....	<b>152</b>
	<b>2. Autres catégories</b> .....	<b>152</b>
	<b>Chapitre 5: Discussion.</b> .....	<b>155</b>
<b>5.1</b>	<b>Secteur 9.....</b>	<b>156</b>

<b>5.2</b>	<b>Les fermes Connor et Davidson, 1840-1900 (BiFj-104)</b> .....	<b>159</b>
5.2.1	<i>BiFj-104, sol naturel</i> .....	159
5.2.2	<i>BiFj-104, construction d'un bâtiment de ferme (1840-1859)</i> .....	159
5.2.3	<i>BiFj-104, première phase d'occupation (1840-1876)</i> .....	161
5.2.4	<i>BiFj-104, construction d'annexes (1855-1880)</i> .....	162
5.2.5	<i>BiFj-104, deuxième phase d'occupation (1850-1901)</i> .....	163
5.2.6	<i>BiFj-104, la fin d'un complexe horticole, le début de l'industrialisation (1879-1965)</i> .....	167
5.2.7	<i>BiFj-104, Échangeur Turcot (1966-2015)</i> .....	168
<b>5.3</b>	<b>Consumers Gaz Co of Montreal limited, 1890-1900 (BiFj-123)</b> .....	<b>171</b>
5.3.1	<i>BiFj-123, sol naturel et fonction agricole (...-1890)</i> .....	172
5.3.2	<i>BiFj-123, période industrielle (1879-1966)</i> .....	172
5.3.3	<i>BiFj-123, Échangeur Turcot (1966-2015)</i> .....	176
	<b>Conclusion et recommandations</b> .....	<b>177</b>
<b>6.1</b>	<b>Recommandations</b> .....	<b>178</b>
	<b>Lexique</b> .....	<b>181</b>
	<b>Images et Photographies</b> .....	<b>183</b>
	<b>Plans et cartes</b> .....	<b>183</b>
	<b>Bibliographie</b> .....	<b>183</b>
	<b>Documents cartographiques du lot 3600</b> .....	<b>184</b>
	<b>Sources secondaires</b> .....	<b>185</b>
	<i>Webographie</i> .....	195
	<b>Sources primaires</b> .....	<b>197</b>
	<b>Sources manuscrites et actes notariés</b> .....	<b>198</b>
	<b>Annexe 1 BiFj-123 - Inventaire sommaire des artefacts</b> .....	<b>201</b>
	<b>Annexe 2 BiFj-104 - Inventaire sommaire des artefacts</b> .....	<b>205</b>
	<b>Annexe 3 Chaîne de titres pour le secteur 9</b> .....	<b>225</b>
	<b>Annexe 4 Catalogue des photographies pour le Secteur 9</b> .....	<b>241</b>

## Liste des figures

---

<b>Figure 2.1</b>	Positionnement du sondage exploratoire au bout de la tranchée .....	12
<b>Figure 2.2</b>	Démonstration de la technique utilisée pour la réalisation des tranchées mécanisées.....	13
<b>Figure 3.1a</b>	Chronologie des périodes paléohistoriques. ....	18
<b>Figure 3.1b</b>	Chronologie des périodes paléohistoriques (suite). ....	19
<b>Figure 3.2</b>	Localisation du lot 3600 sur le plan officiel de la municipalité de Paroisse de Montréal, 1872 (RFQ: feuillet G, no. inscription: C003003603). ....	23
<b>Figure 3.3</b>	Extrait de <b>Smith</b> (1851) montrant les Upper et Lower Lachine Road (Smith, 1851). ....	25
<b>Figure 3.4</b>	Extrait de <b>Jobin</b> 1834 montrant le tracé du chemin de la Côte Saint Paul (AVM, 1834-9 [462]). ....	25
<b>Figure 3.5</b>	Extrait de <b>Adams</b> 1820 montrant le "old french Canal", le canal projeté en rouge et les divisions terriennes (Adams, 1820. BAnQ numérique et GA - PL9629). ....	26
<b>Figure 3.6</b>	Canada [Montreal] Light, Heat & Power Co's Plant, Côte Saint-Paul (Goad 1907: PI 522. BAnQ numérique: 03Q_P600,S4,SS1,D68) .....	30
<b>Figure 3.7</b>	Extrait de : « Montreal Street Railway Co. : local and suburban lines », 1915 (AVM: VM66-S5P128op).....	31
<b>Figure 3.8</b>	Détails du plan de <b>Adams</b> (1820) montrant les terrains dans le secteur de l'aire d'étude (Adams, 1820. BAnQ numérique et GA - PL9629) .....	32
<b>Figures 3.9a et b</b>	Plans des terrains vendus au nord du Canal de Lachine annexé au contrat de vente entre Henry Hadley et James Connor (Griffin, 1842) .....	33
<b>Figure 3.10</b>	Plan dressé par J. Hughes, arpenteur (McIntosh, 1859). ....	34
<b>Figure 3.11a</b>	Détail d'un plan de 1860 montrant la présence de bâtiment sur le lot no 3600 (Sitwell, 1868). ....	35
<b>Figure 3.11b</b>	Détail d'un plan de 1869 montrant la présence de bâtiment sur le lot no 3601 (Sitwell, 1869. BAC G3454.M7 1869.G7, NMC 44803). ....	36
<b>Figure 3.12</b>	Détail d'un plan de 1879 tirée de l'Atlas de Hopkins montrant les 5 bâtiments du lot 3600 (Hopkins, 1879. BanQ numérique: 0000174244). ....	37
<b>Figure 3.13</b>	Détail du plan de Côte St-Paul fait par Joseph Rielle en 1885 (Fonds d'archives canadiennes, no 0021755 a3). ....	38
<b>Figure 3.14</b>	Détail d'un plan de 1890 montrant les cinq bâtiments du lot 3600. (Goad, 1890. BanQ: 0000174398). ....	39
<b>Figure 3.15</b>	<i>Plan showing subdivision of Part of Lot Number 3600</i> (Parish of Montreal, 1894, 16 3600 2). ....	39
<b>Figure 3.16</b>	« <i>Sketch of part of lot 3600 situate at Cote St. Paul, Parish of Montreal, Montreal, 24th April, 1903</i> » (G.R. Lighthall 23/04/1903). ....	41
<b>Figure 3.17</b>	Détails du plan de <b>Pinsonneault</b> montrant les terrains appartenant à la Montreal Gaz Company (Pinsonneault, 1907, planche 251. BanQ, Cote:174922_3500). ....	42
<b>Figure 3.18</b>	Évolution du lot cadastral no 3600 de 1907 à 1940. ....	43
<b>Figure 3.18</b>	Évolution du lot 3600 de 1907 à 1940. ....	43
<b>Figure 3.19</b>	Détail de « Terrains requis pour la construction de la route trans-canadienne » (plan, AL 65 1 889 840, 1966). ....	45
<b>Figure 3.20</b>	Extrait du plan d'acquisitions des propriétés de la Ville de Montréal (VM004-01-007 vol.4, feuillet 28A, c. 1970). ....	45
<b>Figure 4.1</b>	Secteur 9 – Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A (entre les piliers J-7 et E-7). .	72
<b>Figure 4.2</b>	Secteur 9 - Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A (entre les piliers J-6 et J-7. ....	73

<b>Figure 4.4</b>	BiFj-104 – Coupe stratigraphique des parois nord-ouest et sud-ouest de la sous-opération 3B .....	84
<b>Figure 4.5</b>	BiFj-104 – Coupe stratigraphique de la paroi nord-est de la sous-opération 3C .....	87
<b>Figure 4.6</b>	BiFj-104 – Relevé en plan des opérations 3, 4, 5 et 6, vestiges services et limites d'opérations.....	89
<b>Figure 4.7</b>	BiFj-104 – Coupe stratigraphique des parois est et ouest de la sous-opération 5B.....	96
<b>Figure 4.8</b>	BiFj-104 – Coupe stratigraphique des parois est et ouest de la sous-opération 5C.....	98
<b>Figure 4.9</b>	BiFj-104 – Coupe stratigraphique de la paroi sud-est de la sous-opération 6B .....	101
<b>Figure 4.10</b>	BiFj-104 – Coupe stratigraphique de la paroi sud-est de la sous-opération 6C .....	103
<b>Figure 4.11</b>	BiFj-104 - Coupes stratigraphiques, sous-opérations 6D, parois ouest et nord, 6E, paroi nord et 6F, paroi nord .....	105
<b>Figure 4.12</b>	BiFj-104 – Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 6H.....	110
<b>Figure 4.13</b>	BiFj-104 – Coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 6J.....	113
<b>Figure 4.14</b>	BiFj-123 – Coupe stratigraphique de la paroi sud-est de la sous-opération 1A.....	136
<b>Figure 4.15</b>	Relevé en plan des opérations 1, 2 et 3: vestiges, services et limites d'opérations.....	141
<b>Figure 5.1</b>	Évolution des bâtiments du lot 3600 de 1860 à 1840. ....	156
<b>Figure 5.2</b>	Comparaison des plans de 1879 et 1890 pour le lot 3600. ....	167
<b>Figure 5.3</b>	Comparaison des plans de 1913 et 1949 pour le lot 3600. ....	175

## Liste des photographies

---

<b>Photo 4.1</b>	Secteur 9 – Vue générale de la sous-opération 1A, vue vers le nord-est. ....	64
<b>Photo 4.2</b>	Secteur 9 – Vue générale de la sous-opération 1A, vue vers l'est. ....	71
<b>Photo 4.3</b>	Secteur 9 – Paroi nord-ouest de la sous-opération 1A. ....	72
<b>Photo 4.4</b>	Secteur 9 – Vue générale de la sous-opération 1B, vue vers le nord-ouest.....	74
<b>Photo 4.5</b>	Secteur 9 – Paroi est de la sous-opération 1B. ....	75
<b>Photo 4.6</b>	Secteur 9 – Paroi ouest de la sous-opération 1B. ....	75
<b>Photo 4.7</b>	Secteur 9 – Vue générale de l'opération 2, vue vers le nord. ....	76
<b>Photo 4.8</b>	Secteur 9 - Paroi nord-ouest de la sous-opération 2B. ....	77
<b>Photo 4.9</b>	Secteur 9 – Vue générale de la sous-opération 2D, vue vers le sud. ....	78
<b>Photo 4.10</b>	Secteur 9 - Vue en plan de la structure de bois 1A1, vue vers le sud. ....	79
<b>Photo 4.11</b>	BiFj-104 – Vue générale de la sous-opération 1A, vue vers le nord-est.....	80
<b>Photo 4.12</b>	BiFj-104 – Sous-opération 3A, vestiges 3A100 et 3A150, vue vers le nord-ouest. ....	88
<b>Photo 4.13</b>	BiFj-104 - Sous-opération 3A, vestiges 3A100 et 3A150, vue vers le nord-est. ....	91
<b>Photo 4.14</b>	BiFj-104 – Sous-opération 3A, vue en élévation du vestige 3A100, vue vers le sud-ouest. .	91
<b>Photo 4.15</b>	BiFj-104 – Sous-opération 3B, vue en plan des tuyaux 3B7 et 3B14, vue vers le sud-est. ....	93
<b>Photo 4.16</b>	BiFj-104 – Sous-opération 3B, vue en plan des tuyaux 3B7, 3B9 et 3B10, vue vers le sud-est.....	93
<b>Photo 4.17</b>	BiFj-104 – Vue générale de la sous-opération 4A, vue vers le nord.....	94
<b>Photo 4.18</b>	BiFj-104 – Vue générale des sous-opérations 5A, 5B et 5C, vue vers le nord.....	95
<b>Photo 4.19</b>	BiFj-104 – Vue générale de l'opération 6, vue vers le nord. ....	100
<b>Photo 4.20</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6G1, vue vers le nord-est.....	108
<b>Photo 4.21</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6J1, vue vers le sud-est.....	111
<b>Photo 4.22</b>	BiFj-104 – Sous-opération 6K, paroi nord-est, vue vers le nord-est. ....	111
<b>Photo 4.23</b>	BiFj-104 – Sous-opération 6L, paroi nord-ouest, vue vers le nord-ouest. ....	115
<b>Photo 4.24</b>	BiFj-104 – Vue en plan des vestiges 6A350, 6A1 et 6A2, vue vers le nord-est.....	115
<b>Photo 4.25</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A100, vue vers le nord-ouest. ....	116
<b>Photo 4.26</b>	BiFj-104 – Vue en élévation du parement est du vestige 6A100, vue vers le sud-ouest.....	116
<b>Photo 4.27</b>	BiFj-104 – Vue en élévation du parement nord du vestige 6A150, vue vers le sud-est. ....	117
<b>Photo 4.29</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A300, vue vers le nord-ouest.....	118
<b>Photo 4.28</b>	BiFj-104 – Vue en élévation du parement est du vestige 6A200, vue vers le sud-ouest.....	118
<b>Photo 4.30</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A400, vue vers le nord-ouest.....	119
<b>Photo 4.31</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A450, vue vers le nord-est. ....	120
<b>Photo 4.32</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A500, vue vers le nord-ouest.....	120
<b>Photo 4.33</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A550, vue vers le nord-est. ....	122
<b>Photo 4.34</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A450, vue vers le nord-est.....	122
<b>Photo 4.35</b>	BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A650, vue vers le nord-est. ....	122
<b>Photo 4.36</b>	BiFj-104 – Vue en élévation du parement nord du vestige 6A750, vue vers le sud.....	122
<b>Photo 4.37</b>	BiFj-104 – Vue en élévation du tuyau 6A3/6A4, vue vers l'ouest. ....	123
<b>Photo 4.38</b>	BiFj-104 – Vue d'ensemble d'une chambre de la Montreal Tramway Conduit.....	124
<b>Photo 4.39</b>	BiFj-104 – Vue de l'intérieur d'une chambre de la Montreal Tramway Conduit.....	125
<b>Photo 4.40</b>	BiFj-104 – Vue en plan du couvercle d'une chambre de la Montreal Tramway Conduit. ....	125

<b>Photo 4.41</b>	BiFj-104 – Éventail des formats de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure. ....	129
<b>Photo 4.42</b>	BiFj-104 – Éventail des formats de assiette de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure. ....	129
<b>Photo 4.43</b>	BiFj-104 – Exemple de décors observés sur des pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure. ....	130
<b>Photo 4.44</b>	BiFj-104 – Pipe en terre cuite argileuse blanche à décor de grappe de raisins. ....	131
<b>Photo 4.45</b>	BiFj-123 – Plan des opérations, des sous-opérations et des vestiges architecturaux. ....	133
<b>Photo 4.46</b>	BiFj-123 – Vue en plan des vestiges 1A5, 1A6 et 1A7, vue vers le nord-ouest. ....	137
<b>Photo 4.47</b>	BiFj-123 – Vue en plan des vestiges 1A6, 1A7, 1A200 et 1A350, vue vers le sud-est. ....	138
<b>Photo 4.48</b>	BiFj-123 – Vue en élévation du vestige 1A9, vue vers le nord-ouest. ....	139
<b>Photo 4.49</b>	BiFj-123 – Vue en plan des vestiges 1A100 et 1A150, vue vers le sud-est. ....	140
<b>Photo 4.50</b>	BiFj-123 – Vue en élévation du parement nord du vestige 1A250, vue vers le sud-est. ....	143
<b>Photo 4.51</b>	BiFj-123 – Vue en plan du vestige 1A2, vue vers le nord-ouest. ....	144
<b>Photo 4.52</b>	BiFj-123 – Vue en plan des vestiges 1A3 et 1A4, vue vers l'est. ....	145
<b>Photo 4.53</b>	BiFj-123 – Vue générale de la sous-opération 2A. ....	145
<b>Photo 4.54</b>	BiFj-123 – Vue générale de la sous-opération 2D. ....	147
<b>Photo 4.55</b>	BiFj-123 – Vue générale de la sous-opération 3A, vue vers le nord-est. ....	147
<b>Photo 4.56</b>	BiFj-123 – Vue en plan du vestige 3A1, vue vers le sud-est. ....	148
<b>Photo 4.57</b>	BiFj-123 – Vue en plan de la moitié est du vestige 3A2, vue vers le nord-est. ....	149
<b>Photo 4.58</b>	BiFj-123 – Vue en plan de la moitié ouest du vestige 3A2, vue vers le nord-est. ....	149
<b>Photo 4.59</b>	BiFj-123 – Vue en plan du vestige 3A100, vue vers le nord-est. ....	150
<b>Photo 4.61</b>	BiFj-123 – Vue en élévation du vestige 3A250, vue vers le nord-ouest. ....	151
<b>Photo 4.60</b>	BiFj-123 – Vue en plan du vestige 3A150, vue vers le sud-ouest. ....	151
<b>Photo 5.1</b>	Photographie aérienne de 1964, juste avant la construction de l'échangeur Turcot. (AVM, VM97-3, 05, 073). ....	176

## Liste des plans

---

<b>Plan 1.1</b>	Localisation générale du secteur 9. ....	5
<b>Plan 3.1</b>	Sites archéologiques localisés en périphérie de l'aire d'étude. ....	49
<b>Plan 4.1</b>	Localisation générale du secteur 9, BiFj-104 et BiFj-123. ....	65
<b>Plan 4.3</b>	BiFj-104 – Localisation des interventions antérieures (Ethnoscop, 2013). ....	69
<b>Plan 4.4</b>	BiFj-104 - Localisation de l'opération des sous-opérations et des vestiges architecturaux. ....	81
<b>Plan 4.5</b>	BiFj-123 – Plan des opérations, des sous-opérations et des vestiges architecturaux. ....	135
<b>Plan 5.1</b>	Superposition du plan de Sitwell (1860) sur la trame urbaine actuelle. ....	157
<b>Plan 5.2</b>	Superposition du plan de Goad (1907) sur la trame actuelle. ....	165
<b>Plan 5.3</b>	Superposition du plan de Pinsoneault (1907) sur la trame urbaine actuelle. ....	169
<b>Plan 5.4</b>	Superposition du plan de Goad (1890) sur la trame urbaine actuelle. ....	173
<b>Plan 5.5</b>	Superposition du plan de Goad (1912) sur la trame urbaine actuelle. ....	174

## Liste des tableaux

---

<b>Tableau 1.1</b>	Expertises archéologiques réalisées dans le cadre du projet Turcot. ....	2
<b>Tableau 3.1</b>	Sites archéologiques connus dans un rayon de 2 km autour de la zone d'étude. ....	47
<b>Tableau 3.2</b>	Potentiel archéologique associé au secteur d'étude. ....	61
<b>Tableau 4.1</b>	Synthèse des opérations du secteur 9. ....	67
<b>Tableau 4.2</b>	BiFj-104, distribution fonctionnelle des artefacts. ....	127
<b>Tableau 4.3</b>	BiFj-123, distribution fonctionnelle des artefacts. ....	153
<b>Tableau 5.1</b>	BiFj-104, séquences d'aménagement et événements. ....	160
<b>Tableau 5.2</b>	BiFj-123, séquences d'aménagement et événements. ....	171

## Équipe de réalisation

---

### MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

**ROCHFORT, Frank** : archéologue, chargé d'activités en archéologie

**TANGUAY, Sylvie** : agente de recherche - Environnement

### PATRIMOINE EXPERTS S.E.N.C.

#### ÉQUIPE DE RECHERCHE ET RÉDACTION

**VILLENEUVE, Josée** : archéologue  
Chargé de projet, responsable  
d'intervention  
Terrain, analyse et rédaction

**FORTIER, Nicolas** : archéologue  
Responsable d'intervention et assistant  
Terrain, analyse et rédaction

**MASSICOTTE, Daniel** : historien  
Recherche historique et rédaction

**LOYER ROUSSELLE, Antoine** : archéologue  
Assistant  
Rédaction

**CHARETTE, Philippe** : archéologue  
Technicien  
Infographie et cartographie

**FORGET, Annie** : archéologue  
Technicienne  
Infographie

**MILMORE, Tatum** : archéologue  
Technicienne  
Chaine de titre et montage du rapport

**ROCHON, Anthony**  
Technicien  
Infographie

#### ÉQUIPE DE TERRAIN

**BLOUIN, Yanik** : archéologue  
Relevé d'arpentage

*Archéologues, assistant :*  
**LEFRANÇOIS-LEDUC, Alex**  
**BEAUMIER, David**

*Archéologues, techniciens :*

**BRIEN, Étienne**  
**CHARETTE, Philippe**  
**LECLERC, Jonas**  
**LÉGARÉ, David**  
**LOYER ROUSSELLE, Antoine**  
**MERCIER-GINGRAS, Mathieu**  
**PEPIN, Ariane**  
**POULIOT-BOLDUC, Louis-Carl**  
**STAMATI, Iurie**

## Équipe de rédaction

---

<b>Sections</b>	<b>Recherche et rédaction</b>	<b>Édition critique</b>	<b>Supervision et validation</b>
<b>Introduction</b>	J. Villeneuve		
<b>Chapitre 2 : Méthodologie</b>	J. Villeneuve		
<b>Chapitre 3 : Contexte</b>	N. Fortier	J. Villeneuve	J. Villeneuve
Section 3.1	N. Fortier		J. Villeneuve
Section 3.2	N. Fortier		J. Villeneuve
Section 3.3	D. Massicotte	N. Fortier / J. Villeneuve	J. Villeneuve
Section 3.4	A. Loyer- Rousselle		J. Villeneuve
Section 3.5	A. Loyer- Rousselle		J. Villeneuve
<b>Chapitre 4 : Résultats</b>	N. Fortier	J. Villeneuve	J. Villeneuve
<b>Chapitre 5 : Discussion</b>	N. Fortier	J. Villeneuve	J. Villeneuve
<b>Conclusion et recommandations</b>	N. Fortier	J. Villeneuve	J. Villeneuve
<b>Chaîne de titre</b>	T. Milmore	D. Massicotte	J. Villeneuve

## Résumé

---

Les interventions archéologiques survenues dans le secteur 9 (MTL15-23-16 et MTL16-23-10) du Projet Turcot pour le Ministère des Transports du Québec sont survenues à l'automne 2015 et au printemps 2016. La zone est située au nord-ouest du canal de Lachine à partir du chemin de la Côte-Saint-Paul, sous les voies aériennes de l'autoroute 15. Les expertises archéologiques ont permis d'améliorer nos connaissances sur le site BiFj-104, en plus de mener à la découverte d'un nouveau site, le BiFj-123.

Les travaux de terrains se sont déclinés en deux activités : surveillance et inventaire. Six nouvelles opérations ont été réalisées dans le site BiFj-104 et le site BiFj-123 a été divisé en trois opérations, compris dans une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup>.

La présentation des données historiques s'articule autour de l'ancien lot 3600 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal de 1872. Le développement de ce lot est marqué par trois phases de développement de la ville de Montréal : le développement agricole du territoire au XVIII<sup>e</sup> siècle, la construction du canal de Lachine (1825-1874) et l'avènement de la Ville de Côte-Saint-Paul (1874-1910).

Les vestiges, la culture matérielle, les plans anciens et la chaîne des titres de propriété nous informent d'une occupation horticole et domestique datant de 1840, en partie détruite par la construction des édifices de la *Consumer Gaz Compagny of Montreal limited* en 1890, accompagnés d'ouvrages souterrains d'utilités publiques désuets. En 1965, une partie de ce terrain sera obtenu pour l'installation des piliers de l'autoroute aérienne.



L'échangeur Turcot est un axe majeur de circulation pour la ville de Montréal, mais aussi pour toute l'île de Montréal. Il fut inauguré en 1967, mais ayant atteint sa fin de vie utile, il doit être remplacé par un nouvel échangeur, dont les travaux de construction ont débuté en 2011. Long de 9 km, soit 7 km dans son axe est-ouest et 2 km nord-sud dans sa partie la plus large. C'est presque 300 000 véhicules qui l'empruntent chaque jour.

C'est dans ce contexte que le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a commandé la construction d'un nouvel échangeur Turcot (ce qui comprend les échangeurs Montréal-Ouest, Angrignon, de La Vérendrye et Turcot). Maintenant connu sous le vocable projet Turcot, celui-ci a été soumis à une étude d'impact sur l'environnement en 2008. Le MTQ dans le cadre de cette étude a pris en compte l'impact de son projet sur les ressources archéologiques afin que celles-ci soient identifiées, protégées et que des mesures de mitigations soient mises en place, sous la forme d'interventions archéologiques adaptées au contexte de chaque secteur d'intervention. C'est dans ce cadre que la direction du projet Turcot du ministère des Transports du Québec a mandaté diverses firmes en archéologie pour produire et réaliser les différentes études et expertises nécessaires à la reconnaissance et la protection des ressources archéologiques. C'est également dans ce contexte que la firme Patrimoine Experts a été mandaté en 2014 pour la réalisation d'expertises archéologique dans le cadre de la construction du projet Turcot.

Le projet Turcot est un projet d'envergure qui s'étend sur plusieurs années. De nombreux travaux archéologiques y ont également été réalisés au fil des années (tableau 1.1). Une revue de littérature a d'abord été produite (Ethnoscop, 2009). Ensuite lors de l'étude d'impact sur l'environnement, une étude de potentiel archéologique a permis de déterminer plusieurs secteurs à potentiel archéologique dans lesquels des zones ont pu être identifiées en prévision des nombreux travaux qui allaient nécessiter des excavations (Ethnoscop, 2008a et b). Par la suite, plusieurs mandats de surveillance archéologique ont été attribués dans le cadre des travaux de caractérisations des sols qui se sont déroulés de 2007 à 2014 et d'inventaire archéologique en prévision de réaménagement avant le début du chantier de construction comme le prolongement du chemin de la Côte Saint-Paul (Ethnoscop, 2009 : 2011 : 2013 et Patrimoine Experts, 2012 et 2016). Deux autres mandats d'expertises archéologiques (surveillance, inventaire et fouille) sont toujours en cours (Arkéos, à venir, et Patrimoine Experts, à venir).

Tableau 1.1 Expertises archéologiques réalisées dans le cadre du projet Turcot

Année	Prestataire	Titre	Type	Description	Mandataire
2008a et b	Ethnoscop	Complexe Turcot, étude de potentiel archéologique - Phase 2 et Complexe Turcot, addenda à l'étude de potentiel archéologique	Étude de potentiel archéologique	A permis de déterminer les occupations antérieures de la zone d'étude et d'ainsi permettre l'identification de 4 zones à potentiel archéologique préhistorique et de 7 secteurs à potentiel archéologique historique dans lesquels 17 zones à potentiel ont fait l'objet de recommandation d'inventaire archéologique. Au moment de l'étude de potentiel, 39 sites archéologiques étaient déjà identifiés dans un rayon de 5 km du projet.	Dessau et MTQ
2009a	Ethnoscop	Complexe Turcot, étude en archéologie - Phase 1 : revue de littérature	Revue de littérature	Identification de 39 études et rapports archéologiques pour la zone d'étude du projet Turcot	Consortium Dessau/Les consultants Smi et le MTQ
2009b	Ethnoscop	Complexe Turcot. Étude en archéologie - phase 1. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols, MTL07-23-2	Surveillance archéologique	Surveillances archéologiques (2007) de divers travaux de forages et de tranchées géotechniques réparties en zones jugées sensibles. Un des mandats était également d'établir une chronologie des événements naturels et anthropiques du milieu du projet.	Dessau et MTQ
2011	Ethnoscop	Complexe Turcot, surveillance archéologique, BifJ-28, 614G, MTL09-23-1 et MTL09-24-1	Surveillance archéologique	Surveillance archéologique de travaux de caractérisation par forages et sondages dans les zones à potentiel archéologique préhistorique P3 et historique H3-1, H4-1, H5-1 et H6-1 à 7 et dans les secteurs à potentiel historique H3, H4, H5 et H6. Ce qui comprends des forages dans une section le long du canal de Lachine (614G) dans la zone H5-1 et dans les limites du site BifJ-28 (voir section 3.4). Aucun nouveau site archéologique.	MTQ
2012	Patrimoine Experts	Projet Turcot. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols (de septembre 2009 à mars 2011)	Surveillance archéologique	Surveillance archéologique de divers travaux de forages et de tranchées géotechniques réalisées à l'intérieur des secteurs et zones à potentiel archéologique déjà déterminé (2009-2011). Un terrain a été ajouté en cours de route en prévision de possible travaux dans ce secteur. Aucun nouveau site archéologique	MTQ

Année	Prestataire	Titre	Type	Description	Mandataire
<b>2013a</b>	Ethnoscop	Projet Turcot. Inventaire archéologique. Intervention MTL13-23-01	Inventaire archéologique	Réalisation de deux tranchées mécanisées pour retirer les sols modernes et de 13 sondages répartis à l'intérieur de celles-ci. Aucun nouveau site archéologique	Ministère des Transports du Québec
<b>2013b</b>	Ethnoscop	Projet Turcot, surveillance et inventaire archéologique, BifJ-104, MTL11-04-4, MTL12-04-1 et MTL12-23-2	Surveillance et inventaire archéologiques	Travaux réalisés en 2011 et 2012 dans le cadre de la caractérisation des sols dans certains secteurs du projet Turcot. La surveillance archéologique devait servir à valider les résultats de l'étude de potentiel et à émettre des recommandations quant à la poursuite de la recherche archéologique. Résultats d'expertises réalisées : surveillances archéologiques des travaux d'excavations dans le secteur de la voie d'accès au CUSM à proximité dans et près du talus sur la rue Saint-Jacques; surveillance archéologique d'une série de forage dans les secteurs H3 et H3-1, et de tranchées exploratoires dans le secteur H4-1 et à proximité, du dégagement des rails de tramway et des pavés granitiques dans les limites du canal de Lachine; inventaire archéologique dans le prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul vers le boul. Monk qui a mené à la découverte de vestiges archéologiques et la dénomination d'un nouveau site archéologique BifJ-104 (voir section 3.4).	MTQ
<b>2016</b>	Patrimoine Experts	Surveillance archéologique. Travaux de décontamination de l'ancienne cour de triage Turcot. Secteur de la rotonde	Surveillance archéologique	Surveillance archéologique (2014) des secteurs de décontamination dans le secteur de la rotonde.	MTMDET

C'est dans le cadre de l'un de ces mandats qu'ont été réalisés les travaux présentés dans ce rapport. En effet, Patrimoine Experts a été mandaté en 2014 pour la réalisation d'inventaires et de surveillances archéologiques dans des secteurs ciblés. Ces travaux devaient tenir compte d'une programmation déterminée en plus de répondre de façon ponctuelle aux demandes de l'entrepreneur selon leurs propres échéanciers. Suite à la découverte de vestiges et la dénomination de nouveaux sites archéologiques, un nouveau contrat a été octroyé en 2015 pour y ajouter la réalisation de travaux supplémentaires sous la forme des expertises archéologiques nécessaires selon les besoins : inventaire, surveillance et fouille.

## **1.1 Mandats et objectifs**

L'archéologie à l'échangeur Turcot est un projet majeur qui a fait l'objet de plusieurs interventions avant même le début des travaux en 2011. Une étude de potentiel menée en 2008 a permis d'identifier 21 zones à fort potentiel archéologique qui devaient impérativement faire l'objet de vérification avant les travaux de construction de l'échangeur (Ethnoscop, 2008). Pour les besoins du mandat, ces zones ont été subdivisées par le MTQ en 29 secteurs d'intervention. Les travaux décrits dans ce rapport concernent le mandat attribué à Patrimoine Experts en 2014. Il était prévu à ce moment-là d'intervenir dans 21 des 29 secteurs d'interventions définis par le MTQ. Outre pour les secteurs 10 et 11, situés sur une propriété fédérale (les abords du canal Lachine sous la gestion de Parcs Canada), le Ministère avait déjà défini un ensemble de 48 tranchées sélectionnées conformément aux recommandations de l'étude de potentiel archéologique de 2008. Toutefois, préalablement aux travaux de terrain, le consultant en archéologie devait présenter un programme de travail dans lequel il précisait la localisation de chacune des tranchées en fonction des données archéologiques et historiques déjà cumulées pour le projet Turcot. Le programme de travail devait proposer un calendrier, puis décrire les besoins spécifiques en machinerie, de même que les équipes affectées à chacune des interventions.

### *1.1.1 Présentation du mandat général*

Le mandat consistait en l'évaluation des ressources archéologiques potentielles encore présentes dans les limites des secteurs d'intervention définies par le MTQ. L'identification des ressources archéologiques mises au jour dans le cadre de ce mandat devait faire l'objet de descriptions qualitatives et quantitatives, d'une géolocalisation, d'une délimitation précise, puis d'une évaluation de leur appartenance culturelle.

Le mandat comprenait cinq étapes distinctes de réalisation. Dans un premier temps, il fallait procéder à une recherche documentaire, consistant notamment à consulter la somme documentaire disponible pour l'ensemble des zones ciblées. Les phases de terrain comprenaient pour leur part la réalisation d'un inventaire archéologique, puis l'accompagnement sous la forme d'une surveillance de certains travaux d'excavation. Cette partie des travaux a été modifiée pour y ajouter de la fouille au besoin. Celle-ci pouvait alors être complétée par des analyses spécialisées. Suivait la rédaction d'un rapport archéologique et la présentation de recommandations particulières.



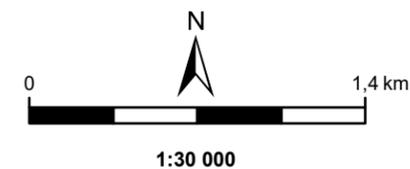
Projet Turcot  
Secteur 9, BiFj-104 et BiFj-123

## Plan 1.1

Localisation général de  
l'Échangeur Turcot

### Légende

 Limite de la zone d'étude



Sources: Gouvernement du Canada, Données ouvertes, 2019  
MTQ, 2015



### *1.1.2 Limites du projet Turcot*

Les expertises archéologiques ont été réalisées à l'intérieur des limites du projet Turcot qui occupe un vaste territoire qui recoupe notamment les arrondissements montréalais du Sud-Ouest, de LaSalle, de Lachine, de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce, de même que les villes de Montréal-Ouest et Westmount. Le terrain s'étend sur près de 7 km de longueur, dans l'axe nord-ouest/sud-est, longeant un segment de l'autoroute 20/720, entre le croisement de la route 138 vers l'ouest et la sortie Saint-Jacques à l'est. S'ajoute à cela un tronçon des autoroutes 15/ 20, en direction nord/sud. Cette portion s'étend sur 2,3 km de longueur et traverse notamment le lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine, propriété de Parcs Canada (plan 1.1).

### *1.1.3 Localisation de l'aire d'étude*

Dans le cadre des travaux couvrant ce rapport, l'aire d'intervention des travaux archéologiques est circonscrite dans les limites de la zone à potentiel H4-1, mais plus spécifiquement dans le secteur 9, localisé au nord-ouest du canal de Lachine à partir du chemin de la Côte-Saint-Paul, sous les voies aériennes de l'autoroute 15 (Plan 4.1). On y trouve également le nouveau site archéologique BiFj-123 et la prolongation du site BiFj-104 préalablement découvert en juin 2012.

#### *1.1.3.1 Localisation et description des chantiers et travaux spécifiques*

En 2015, les travaux de surveillance et d'inventaire ont repris pour le projet Turcot selon les besoins ponctuels et la disponibilité des secteurs déjà déterminés selon le devis. Ils se sont poursuivis en 2016 selon le déroulement et l'avancement des travaux. Certains secteurs ont été inventoriés par tranchée mécanisée et manuelle, alors que d'autres ont fait l'objet de surveillance.

C'est ainsi que qu'un inventaire a d'abord été réalisé à l'automne 2015 dans la partie sud-est du secteur 9 en raison de la présence à proximité des vestiges archéologiques du site BiFj-104, dont la limite nord, s'étendait à l'intérieur du secteur jusque sous les voies aériennes de l'autoroute. Dans le même temps, des excavations avaient lieu ailleurs dans le secteur 9. Une surveillance de ces excavations a mené à la détermination d'un nouveau site archéologique (BiFj-123) au nord-ouest du site BiFj-104. Un inventaire (mécanisé et manuel) a alors été effectué pour colliger l'ensemble des données pour l'analyse et la compréhension de ce nouveau site. L'espace restant du secteur 9 a fait l'objet d'une surveillance selon l'horaire des travaux de l'entrepreneur en 2015 et 2016.

## **1.2 Contenu du rapport**

Le présent rapport présente le résultat d'une partie des interventions réalisées en 2015 et 2016 par Patrimoine Experts dans le cadre du projet Turcot. Il est constitué de six chapitres et d'annexes. Pour les chapitres, nous retrouvons l'introduction et la méthodologie suivit du contexte des interventions. Suivent la section sur les résultats, la discussion et la conclusion.



La méthodologie générale utilisée lors de la réalisation des expertises archéologiques effectuées dans le cadre du projet Turcot est conforme à celle présentée dans le devis du MTQ et à celle de l'offre de service en ce qui a trait aux activités préparatoires, de terrain, des analyses et de la rédaction du rapport qui s'en suit. Cette méthodologie comprenait entre autres des procédures en lien avec les travaux de terrain (inventaire, surveillance et fouille, le géoréférencement par arpentage et la récolte des données archéologiques), les analyses post-fouille (l'analyse des données artéfactuelles et les analyses spécialisées) et la rédaction du rapport de recherche.

Une méthodologie plus spécifique a été élaborée au fil des travaux, selon les conditions de travail (sécurité) et les découvertes. Celle-ci touche principalement les activités de terrain et les analyses post-fouille, alors que des ajustements ont été nécessaires en premier lieu pour que les travaux soient réalisés en toutes sécurités. En deuxième lieu une méthodologie *ad hoc*\* a parfois été employée pour répondre à des problématiques apparues lors des travaux ou à des questionnements spécifiques.

La méthodologie générale correspond à celle présentée dans le devis technique du 3 juin 2014 (ad-denda no: 1) dans le cadre de l'appel d'offres pour le dossier 2301-13-AD02. Selon ce devis, la méthodologie employée au terrain devait tenir compte des exigences techniques du MTQ. Cependant, des éléments plus spécifiques et adaptés ont été développés pour permettre la réalisation des travaux prévus.

La première étape était de procéder à une recherche documentaire en consultant les documents déjà produits pour le projet Turcot et les informations supplémentaires disponibles. La seconde activité correspondait à la réalisation des travaux de terrain. Les activités suivantes comprenaient l'analyse des données et la rédaction du rapport de recherche.

## 2.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire a débuté avant le début du chantier et s'est poursuivie tout au long des travaux. Il s'agissait d'abord de compiler la documentation connue pour l'ensemble des secteurs touchés par les interventions archéologiques. Cette recherche a permis de se familiariser avec les données historiques et archéologiques déjà connues en plus de fournir les éléments nécessaires à l'élaboration du programme de travail.

Le programme de travail présente dans un même document la localisation du périmètre d'intervention, une synthèse des études et l'état des connaissances en archéologie acquise en lien avec le projet. La consultation des documents a permis d'y présenter une méthodologie adaptée au projet et une description des activités prévues. De plus y sont également présentés l'équipe de travail et un échéancier des travaux. La demande de permis archéologique a été préparée et remise au MCC ainsi qu'une copie au MTQ.

Parmi les recherches documentaires réalisées après le début des activités de terrain, on compte la recension des chaînes de titre des lots qui ont été touchés par les interventions, la documentation disponible selon le type d'occupation identifié et tous autres documents qui pouvaient servir à l'analyse et l'interprétation des résultats.

## 2.2 Travaux de terrain

Les travaux de terrain se sont déclinés en deux activités : surveillance et inventaire, pour lesquels une méthodologie spécifique s'applique à chacune d'entre elles. Chacune des activités de terrain prend en compte les particularités du projet et les contraintes des entrepreneurs, en plus du respect de la sécurité pour un projet de cette envergure.

La surveillance archéologique consiste à superviser les travaux d'excavation réalisés par un tiers, tel qu'un entrepreneur en excavation. Par la surveillance il est possible de voir la composition du sol et de vérifier la présence ou non de vestiges dans les espaces excavés. S'il y a découverte de vestiges, il y a une évaluation de faite pour déterminer les mesures à prendre pour la suite des travaux et voir s'il y a un nouveau site archéologique de découvert.

Des travaux de surveillance étaient prévus dans le secteur 9 selon les besoins et les travaux qui devaient y être réalisés. Finalement, c'est l'ensemble du secteur qui a fait l'objet d'excavation et par le fait même d'une surveillance archéologique. Les relevés sur la nature des sols, les observations et les découvertes ont été notés dans un carnet de note ou d'arpentage, accompagné d'une documentation photographique. La découverte de structure en briques et de vestiges en pierre et de drain en bois a mené à l'identification d'un nouveau site archéologique, soit le BiFj-123.

Dans le cas de travaux de surveillance, si des découvertes significatives sont faites, les travaux d'excavation peuvent être interrompus pour déterminer si un autre type d'intervention devrait être priorisé après évaluation de la découverte. Le tout se fait en concertation avec les intervenants du projet et des mesures de mitigations peuvent alors être prises en prévision de travaux supplémentaires ou de l'adaptation de ceux-ci.

L'inventaire archéologique consiste à réaliser dans un espace donné des excavations exploratoires contrôlées par les archéologues. Ces excavations peuvent être excavées par des moyens mécanisés

ou de façon manuelle, ou selon une combinaison des deux techniques selon la nature des dépôts. Par exemple, les sols ou remblais modernes peuvent être retirés mécaniquement permettant d'atteindre rapidement les niveaux archéologiques les plus susceptibles de révéler des sols archéologiques et vestiges en place. Ces sols d'intérêt seront alors dégagés manuellement. L'emplacement des excavations est déterminé en fonction des besoins du mandat (selon les travaux subséquents des autres intervenants) et de l'analyse du potentiel archéologique permettant d'identifier les secteurs les plus susceptibles de révéler des éléments archéologiques.

Dans le cas présent, les limites d'un site archéologique (BiFj-104) passaient dans la partie sud-est du secteur. Il a donc été prévu de réaliser un inventaire dans cette partie du secteur. La méthode d'excavation privilégiée pour cet inventaire est la même que celle proposée pour la réalisation des tranchées dans tous les secteurs du projet Trucot lorsque celles-ci étaient prévues. Cette méthode proposait un mode d'excavation en paliers, afin d'éviter les étançonnements qui auraient eu pour effet de ralentir considérablement l'avancée des travaux et compliquent parfois la lecture des composantes archéologiques du sol. Les espaces à inventorier permettaient l'application de cette méthode. L'objectif demeurait d'obtenir minimalement un espace suffisant de 2 m sur 10 m pour la réalisation d'excavation manuelle. La technique consistait donc en premier lieu à procéder à une tranchée exploratoire mécanisée qui traversait tous les niveaux de sols, de la surface au niveau stérile non remanié, permettant d'évaluer et de comprendre la profondeur des niveaux archéologique et de déterminer l'épaisseur des sols à retirer mécaniquement. Par la suite, une dimension de la surface était évaluée et transposée au sol pour le début de l'excavation mécanique. Les paliers nécessaires aux respects des normes en vigueur à la CNESST ont été appliqués lorsque nécessaires, pour des besoins de sécurité. Une rampe d'accès a été positionnée en fonction des besoins et de l'espace disponible (figure 2.1).

Une fois l'excavation mécanique complétée, des sondages manuels ont été implantés au fond des tranchées mécanisées, permettant de couvrir le maximum d'espace et de respecter les directives du devis. Deux méthodes d'implantation des interventions manuelles étaient prévues pour répondre aux deux approches reconnues en archéologie au Québec pour les périodes historiques et préhistoriques, soit l'utilisation de tranchées ou de sondages en damier (figure 2.2) selon le potentiel et les découvertes présumées.

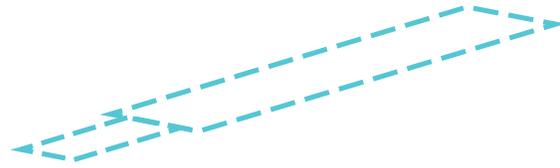
Cette technique devait être utilisée pour les inventaires prévus lors de la phase 1, c'est-à-dire pour les travaux prévus à l'automne 2014 dans les secteurs 1 à 8, et en 2015 pour la phase 2 et le reste des secteurs (9 à 26). Au total, c'est 48 tranchées qui ont été déterminées selon les résultats de l'étude de potentiel archéologiques pour l'ensemble des secteurs. Il était prévu de réaliser les tranchées non encore réalisées au fur et à mesure qu'un secteur était disponible et en fonction des travaux de l'entrepreneur. Lorsqu'un secteur était libéré, une évaluation du potentiel archéologique était faite pour évaluer le positionnement des tranchées mécaniques.

Pour le secteur 9, deux grandes tranchées ont été excavées à l'automne 2015, dont la première a été réalisée dans les limites déclarées du site BiFj-104 pour vérifier la présence ou non de vestiges associés

**Figure 2.1** Positionnement du sondage exploratoire au bout de la tranchée

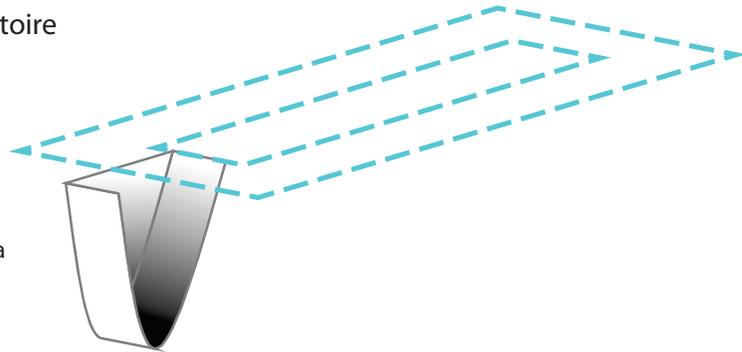
**(a) Localisation**

- zone de fouille de 2,00 x 10,00 m;
- positionnement de la tranchée exploratoire à l'extrémité.



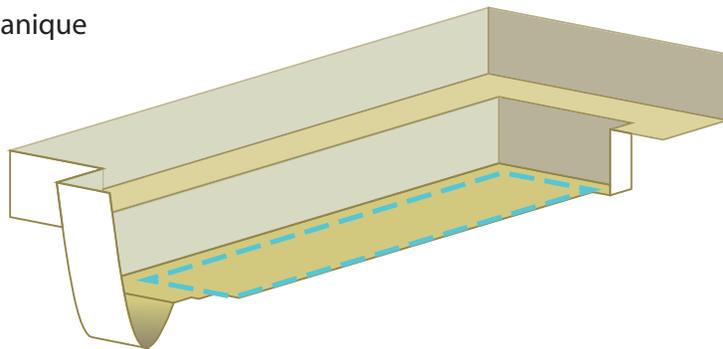
**(b) Tranchée exploratoire**

- excavation mécanique supervisée;
- évaluation de la profondeur des niveaux archéologiques;
- agrandissement de la zone de fouille, au besoin.



**(c) Dégagement mécanique**

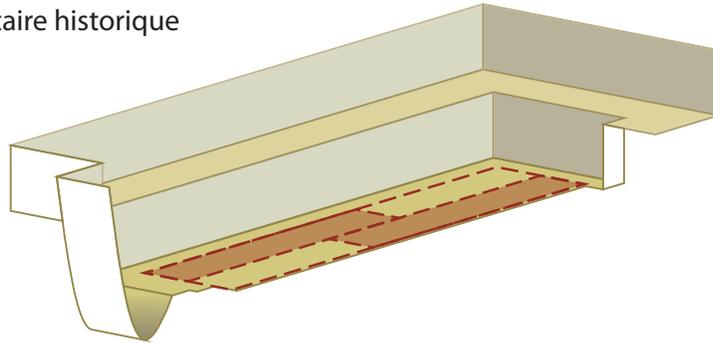
- excavation en palier prévue pour toute tranchée dépassant les 1,20 m de profondeur;
- une marge de 0,50 m est conservée sur le pourtour de la zone de fouille.



**Figure 2.2** Démonstration de la technique utilisée pour la réalisation des tranchées mécanisées

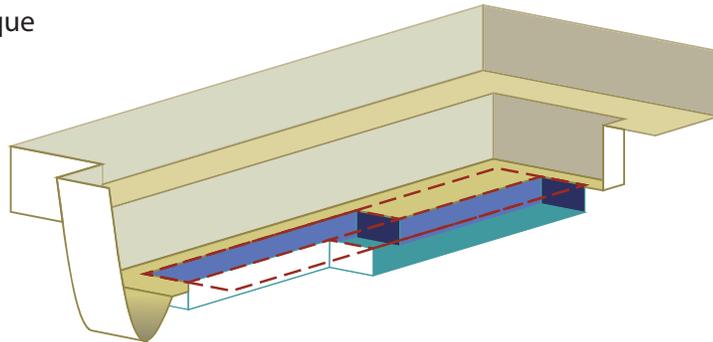
**(a) Carroyage : inventaire historique**

- deux tranchées contiguës de 1,00 x 6,00 m;
- couverture minimale de 60%.



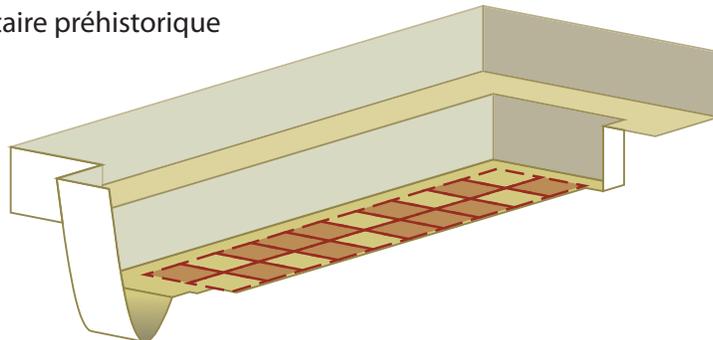
**(b) Inventaire historique**

- fouille manuelle des deux tranchées;
- au besoin, agrandissement à l'ensemble de la zone.



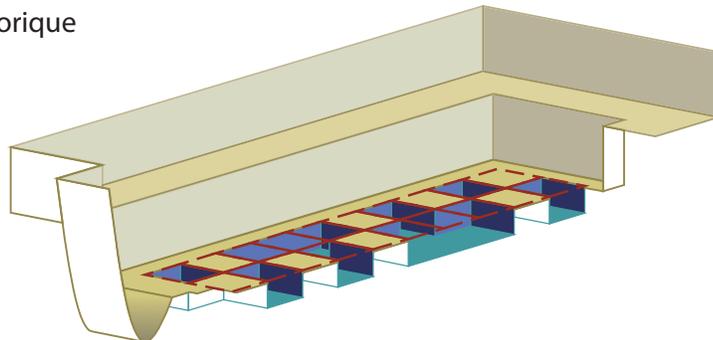
**(c) Carroyage : inventaire préhistorique**

- création d'un damier de 1,00 x 1,00 m;
- sélection de 12 carrés;
- couverture minimale de 60%.



**(d) Inventaire préhistorique**

- fouille manuelle en damier;
- ajout de carrés intercalaires aux endroits les plus pertinents;
- au besoin, agrandissement à l'ensemble de la zone.



à ceux découverts en 2012 (Ethnoscop, 2013) sous le prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul. De nouveaux vestiges y ont été dégagés. Suite à la découverte de vestiges (briques et pierres) dans les excavations de l'entrepreneur, une deuxième tranchée a été ouverte un peu plus au nord ce qui a permis de revoir les limites du site BiFj-104 en l'agrandissant vers le nord-ouest. D'autres vestiges ont été découverts en cours de surveillance encore plus au nord. Une grande tranchée a alors été excavée pour permettre l'inventaire de cet espace. Les vestiges découverts n'ont pas été associés au site BiFj-104, mais à un nouveau site, BiFj-123.

L'enregistrement des données archéologiques a été fait dans un carnet d'arpentage ou de note et sur des fiches créées ou adaptées pour le projet. Le système d'enregistrement est basé sur le système Tikal et l'attribution d'un code Borden par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) suite à une déclaration de découverte d'un nouveau site archéologique. Sinon un code temporaire est utilisé en remplacement du code Borden.

Le système Tikal a été utilisé pour compléter l'enregistrement des données recueillies. Donc suite à l'attribution d'un code Borden, BiFj-123, une suite de chiffre et de lettre identifie la localisation ou la provenance des éléments découverts à l'intérieur d'un même site (Ex. 1A1). C'est ainsi qu'un chiffre séquentiel est d'abord utilisé comme numéro d'opération (1A1). Cette opération correspond à une subdivision ou période d'intervention sur le site qui peut être en lien avec l'espace couvert ou le secteur d'intervention (selon les aires d'occupation) ou le moment de l'intervention (changement d'opération à chaque année). Une lettre est par la suite attribuée comme sous-opération (1A1). La sous-opération représente les espaces ou aires ouvertes (tranchées ou sondages) réalisés à l'intérieur d'une opération d'un site. Chaque niveau de sol, qu'il soit dégagé de manière arbitraire ou selon la stratigraphie porte également un numéro (1A1). Le numéro de lot est donné de manière séquentielle à l'exception des numéros de lot concernant les vestiges en maçonnerie ou en céramique qui doivent débiter à 100 et se poursuivre par cinquantaine (100, 150, 200, 250...) et qui sont attribués selon l'orientation du vestige, les chiffres pairs sont attribués pour l'orientation nord-sud (1A100) et les chiffres impairs pour l'orientation est-ouest (1A150).

Les numéros décrits précédemment sont également utilisés pour identifier la provenance des artefacts. Ainsi chaque ensemble sera identifié par le code Borden, l'opération, la sous-opération et le lot. L'information est présente sur le sac d'emballage ou sur un feuillet libre mis à l'intérieur du sac. Le même numéro sert à son identification lors de l'inventaire des artefacts.

## **2.3 Analyses post-fouille**

Les analyses post-fouille comprennent l'ensemble des travaux qui ont été réalisés après les interventions sur le terrain. Les relevés (stratigraphies et relevés en plan) sont mis au propre, les photos incluant un catalogue sont classées selon les secteurs d'intervention. Les notes sont classées de manière à produire la description des travaux et leur analyse et à les croiser avec les éléments déjà connus ou appréhendés avant le début des travaux. Dans le cas présent, il s'agissait également de classer les

divers éléments en fonction des rapports à venir, étant donné que l'intervention a couvert un plus grand territoire que celui traité dans ce rapport.

Les travaux de laboratoire comprennent la préparation de la collection matérielle (artéfacts). Les artéfacts tels que le verre et la céramique sont lavés et brossés à l'eau. Les os et le métal sont brossés à sec. Un inventaire sommaire a été réalisé pour l'ensemble de la collection en 2015 et 2016. Les artéfacts d'un même lot devaient être regroupés par matériaux, puis être inventoriés selon les critères suivants : provenance (site, opération, sous-opération et lot), nombre d'artéfacts, matériau, type d'objet, fonction, datation relative et état. L'analyse des données artéfactuelles a été effectuée selon les codes de matériaux et de fonctions des tableurs d'inventaires de Parcs Canada. Certains artéfacts ont été élagués, mais ceux-ci ont été identifiés dans l'inventaire et font partie de l'analyse de l'assemblage. La collection a été emballée dans des sacs plastiques selon les pratiques en vigueur au laboratoire-réserve archéologique du Québec (RAQ). Seuls les objets les plus représentatifs ont été sélectionnés pour leur caractère muséal et ont été catalogués. Un numéro séquentiel différent de l'inventaire sommaire leur a alors été attribué (CAT-1).

Les analyses post-fouille comprennent également la rédaction du rapport de recherche archéologique qui couvre l'ensemble des activités réalisées et faisant état des résultats de la surveillance, de l'inventaire et de la fouille archéologique selon les espaces touchés par les activités archéologiques en lien avec le rapport.



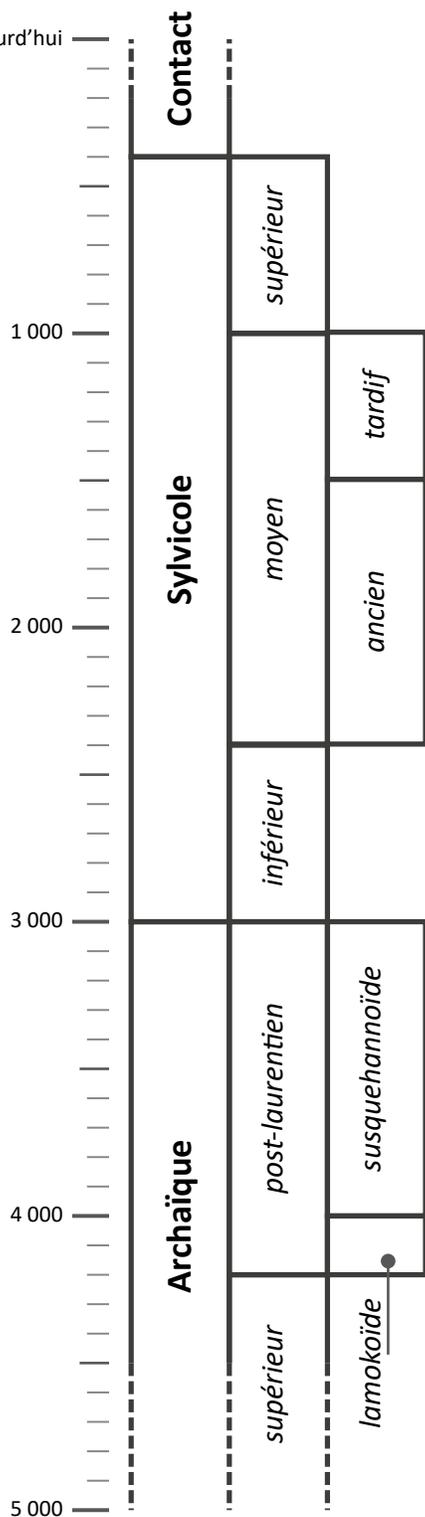
Dans les pages qui suivent, les grandes étapes du développement environnemental et anthropique du secteur à l'étude seront présentées. Leur détermination permettra par la suite de comprendre et de contextualiser les différents éléments découverts lors des interventions archéologiques de 2015 et 2016. Dans un premier temps, le texte propose un rappel des étapes de la déglaciation de la plaine du Saint-Laurent depuis le retrait de l'**Inlandsis laurentidien\***. Il faudra attendre que l'île de Montréal émerge progressivement des eaux pour que les populations anciennes puissent commencer à l'occuper. La seconde partie de ce chapitre présente de ce fait la chronologie et les traits caractéristiques des différents groupements amérindiens dont les traces ont pu être identifiées dans le sud-ouest du Québec. Cette deuxième section du chapitre 3 reprend les grands traits de l'occupation amérindienne dans la région montréalaise en décrivant notamment les principales caractéristiques associées aux périodes et sous-périodes de l'occupation du territoire. Pour chaque type de populations, les traits culturels les plus significatifs ont été soulevés en identifiant les types d'objets caractéristiques susceptibles d'être découverts en contexte archéologique. Par la suite, la présentation des périodes historiques concerne le développement général de Côte Saint-Paul dans l'arrondissement Sud-Ouest à Montréal, puis la description des différentes transactions qui se sont déroulées sur les lots directement concernés par les travaux archéologiques de 2015 et 2016. Il y est décrit le développement du canal de Lachine et l'arrivée de services d'utilités publiques modernes, tels que l'électricité, l'aqueduc et les égouts. L'exposition de l'histoire du secteur viendra appuyer les résultats de l'analyse de culture matérielle dans l'élaboration d'un cadre spécifique des différentes phases d'occupation. Un rappel des sites archéologiques connus dans le secteur, et tout particulièrement du site BIFj-104, qui est situé en périphérie du secteur 9, est fait avant de terminer ce chapitre par l'établissement du potentiel archéologique qui a été identifié par Ethnoscop (2008a).

### 3.1 Cadre paléoenvironnemental

L'évolution des paysages de la vallée du Saint-Laurent s'amorce avec le retrait de l'inlandsis laurentidien, il y a de cela environ 13 000 ans (Richard, 2007 : 26). La pression exercée par le glacier sur l'écorce terrestre est telle que la croute superficielle s'abaisse. Ainsi, avec des terrains plus bas et un très grand apport d'eau provenant de la fonte de l'inlandsis, le front glaciaire cède la place à un premier lac proglaciaire qui occupe la **plaine de Montréal\***, il s'agit du lac Candona. Ainsi, avec des altitudes avoisinant les 400 m, les monts Yamaska, Rougemont et Saint-Hilaire formaient à une époque un chapelet

Chronologie  
(AA)

Aujourd'hui



de petites îles. Vers 12 000 ans AA, à la suite de la fonte du front glaciaire qui formait un barrage à la hauteur de Québec, un apport considérable d'eaux salines provenant de la mer de Goldthwait envahit l'intérieur des basses-terres du Saint-Laurent pour former la mer de Champlain (Bellavance, 2012 : 3). Les trois terrasses qui témoignent des diverses phases de retrait du lac à Lampsilis sont les niveaux de Rigaud (60 m), de Montréal (30-31 m) et de Saint-Barthélémy (18-20 m) (Lamarche, 2011 : 9; Bellavance, 2012 : 5). Le relèvement isostatique et l'alimentation perpétuelle en eaux douces provenant du front glaciaire, purge les eaux saumâtres de la mer de Champlain et, vers 10 600 ans AA, ramènent un environnement lacustre : c'est la formation du lac à Lampsilis. Le niveau de l'eau s'établit alors à environ 52 m d'altitude (Richard et Poirier, in Ethnoscop, 2016 : tableau).

La fin du lac à Lampsilis correspond à un changement de régime hydrique. Entre 8 000 ans AA (Lamarche, 2011 : 11) et 7 500 ans AA (Richard et Poirier, in Ethnoscop, 2016 : tableau).

Progressivement dans la période s'échelonnant de 10 000 à 7 000 AA, le régime hydrique passe à un régime dit estuarien, comportant des vitesses d'écoulement variables, mais plus importantes qu'à l'actuel. Ces dernières phases de stabilisation voient émerger des eaux quelques hauteurs : le coteau de LaSalle vers 9 600 AA, puis la butte du Vieux-Montréal il y a 9 000 AA, de même que les abords de la rue Saint-Jacques, à l'emplacement de l'ancien village des tanneries. La phase du lac à la Loure s'amorce vers 8 900 AA, puis le proto-Saint-Laurent se met en place vers 7 000 AA, avec des rivages à 15 m. Enfin, le niveau actuel des cours d'eau s'est stabilisé en trois cycles, pour atteindre l'altitude de 9 m il y a de cela 1 000 ans **avant aujourd'hui\*** (AA) (Ethnoscop, 2009,).

### 3.2 Contexte paléohistorique

Les sites archéologiques caractérisés par une occupation paléohistorique sont relativement rares dans le Sud-Ouest de l'île de Montréal. Le site le plus près de l'aire à l'étude a été découvert à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que de nombreuses sépultures amérindiennes sont mises au jour à Westmount (BiFj-31). Lighthall (1898) identifie le potentiel archéologique du quadrilatère formé par les avenues Argyle, Montrose, Aberdeen et The Boulevard comme très riche. Ce site est localisé à un peu plus de 2 km de

**Figure 3.1a** Chronologie des périodes paléohistoriques.

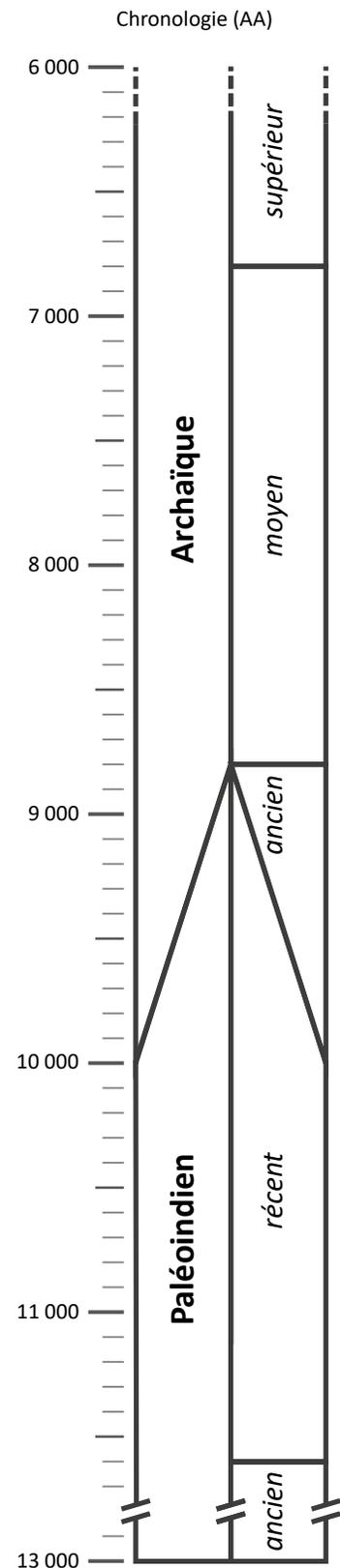
l'aire d'étude. Reprenant les documents d'époque, Larocque (1989) y avait dénombré 21 sépultures, spécifiant toutefois que les descriptions sont imprécises et que certaines peuvent avoir été comptabilisées plus d'une fois. La rareté des sites paléohistoriques dans cette partie de l'île doit être attribuée à l'insuffisance des recherches archéologiques, plutôt qu'à l'absence d'occupation amérindienne.

Dans le nord-est de l'Amérique, il est d'usage de présenter les populations anciennes sous le prisme de trois grandes périodes culturelles, soit le Paléoindien (13 000 à 8 800 ans AA), l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à 400 ans AA) (figure 3.1 a et b). Chacune de ces périodes se subdivise par la suite en phases basées sur l'ensemble des données archéologiques récoltées dans le Québec méridional et dans les états du Nord-Est des États-Unis. D'après les données paléoenvironnementales qui ont permis de reconstituer le paysage naturel ancien, l'aire d'étude ne devient habitable qu'à partir d'environ 5 000 ans AA. Une présentation succincte de l'ensemble des différentes périodes culturelles observées au Québec demeure néanmoins pertinente dans une perspective de compréhension générale de la paléohistoire.

### 3.2.1 La période paléoindienne

La période paléoindienne correspond au peuplement initial amérindien dans le Nord-est américain. Cette période se divise en une phase ancienne comprise entre 13 000 ans AA et 11 600 ans AA et en une phase récente comprise entre 11 600 ans AA et 8 800 ans AA (Chapdelaine, 2004 et 2007). En raison d'une déglaciation tardive du territoire québécois, un seul site est pour l'instant attribué à la phase ancienne du Paléoindien. Il est localisé dans la région du lac Mégantic et daté d'environ 11 500 ans AA (Chapdelaine, 2014). Les premiers occupants du Québec étaient des chasseurs-cueilleurs nomades provenant du sud et de l'est comme en témoignent les artefacts lithiques en rhyolite du New Hampshire et en chert Munsungun découverts sur le site BiEr-14 (Chapdelaine, 2004). La survie alimentaire aurait motivé ces déplacements ; des troupeaux de caribous à aire migratoire très large (Ellis, 2002 : 36) devaient être interceptés à l'automne en revenant de leur séjour estival dans la toundra et la taïga (Chapdelaine 2004 : 17). Le caribou étant une espèce très mobile, rapide et difficile d'approche et de capture, sa chasse aurait nécessité une grande mobilité de la part des Paléoindiens et l'adoption de stratégies de chasse particulières (Dumais et coll. 1996 : 73-74).

**Figure 3.1b** Chronologie des périodes paléohistoriques (suite).



La majorité des sites paléindiens québécois est toutefois rattachée à la seconde moitié de cette période. La culture Plano, qui regroupait à l'origine des sites des Prairies de l'Ouest américain, succède à certains endroits à des groupes du Palé Indien ancien (Chapdelaine 1994 : 267). Cette période est caractérisée par une diversification de l'exploitation des ressources (petits gibiers, plantes et ressources marines) et par une occupation des lieux plus variée. Bien que les découvertes liées à cette période se concentrent essentiellement dans la vallée du Saint-Laurent, que ce soit sur l'île Thompson à la hauteur d'Akwesasne (Gogo, 1961 ; Wright, 1982) et entre Québec (Laliberté, 1993 ; Pintal, 2003, 2007a et 2007b) et la Gaspésie (Benmouyal, 1987), des découvertes récentes démontrent que l'Estrie a également été peuplée durant le Palé Indien récent (Graillon, 2012). Aucun site contemporain n'a pour l'instant été découvert sur l'île de Montréal. Bien que le haut niveau des eaux soit régulièrement évoqué pour expliquer cette absence de sites paléindiens, la terrasse de Montréal (31 m) a été exondée il y a 8 800 ans AA (Lamarche, 2011). Les territoires situés au-dessus de cette altitude pourraient par conséquent livrer des occupations très anciennes.

### 3.2.2 *La période archaïque*

La période archaïque s'échelonne approximativement de 10 000 à 3 000 ans AA. Cette période est marquée par un réchauffement climatique accru et par de nombreuses transformations physiographiques du territoire comme l'afforestation à la suite du retrait des glaciers vers le nord. Au niveau culturel, Burke (2017) établit une liste partielle des changements et innovations qui marque cette période. On y retrouve donc l'utilisation des premiers cimetières et l'élaboration des sépultures, l'établissement et le maintien de réseaux d'échange locaux, régionaux et continentaux, une mobilité moins grande des groupes, une régionalisation culturelle, une diversification et une intensification des ressources exploitées, ainsi que la mise en place de nouvelles technologies. Elle est divisée en quatre phases : Archaïque ancien (10 000 à 8 800 ans AA), Archaïque moyen (8 800 AA à 6 800 ans AA), Archaïque supérieur (6 800 à 4 500 ans AA) et Archaïque terminal ou post-laurentien (4 500 à 3 000 ans AA).

La phase ancienne de l'Archaïque succède généralement au Palé Indien récent. Par contre, à certains endroits, des groupes de l'Archaïque ancien auraient été contemporains d'autres groupes du Palé Indien récent. En effet, des groupes de la culture Plano auraient occupé l'estuaire du Saint-Laurent pendant que des groupes de l'Archaïque ancien occupaient le nord du Maine (Chapdelaine, 1994 : 273). Les populations de cette période sont encore nomades. Ce sont des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs dont les activités sont axées sur la diversité des ressources locales et moins sur le caribou (Spiess, 1992). Un nouveau type de pointe, à base encochée, est fabriqué par les tailleurs de l'Archaïque ancien. D'autres types de pointes seront fabriqués au cours de l'Archaïque moyen, par exemple des pointes à pédoncule du complexe Neville-Stark. À l'Archaïque supérieur, dans le sud-est du Québec, les groupes sont distingués par un assemblage lithique comportant de pointes Otter Creek de la phase Vergennes, de pointes à encoches latérales à base droite de la phase Brewerton et de pointes Vosburg de la phase du même nom (Clermont et coll., 2003). L'Archaïque est également caractérisé par une croissance démographique amenant les groupes à exploiter pleinement une région au lieu de simplement y passer (Chapdelaine, 2017 ; Ouellet et Richard, 2017 ; Langevin et Plourde, 2017).

Le nouveau mode de subsistance, caractérisé par l'exploitation des ressources locales, aura sans doute tracé la voie à des régionalisations. Par exemple, sur la Côte-Nord, on exploite du poisson qu'on pêche probablement dans le golfe Saint-Laurent, des oiseaux, des mammifères marins et de gros mammifères terrestres (Ouellet et Richard, 2017), alors qu'en Outaouais, on pêche l'esturgeon et le malachigan, ainsi que de petits poissons qu'on capturait vraisemblablement avec des filets, et on y chasse une grande quantité de mammifères terrestres, d'oiseaux et de reptiles (Ouellet, 2017). Cette régionalisation se reflète également dans l'exploitation de certaines matières premières lithiques locales et par l'acquisition par échange de matériaux régionaux en Estrie et en Outaouais (Chapdelaine, 2017 ; Ouellet, 2017). Au Saguenay, on note par contre à l'Archaïque supérieur une prépondérance des matériaux exogènes (Langevin et Plourde, 2017). Au Québec, on distingue ces adaptations en se référant à l'Archaïque du Bouclier, à l'Archaïque maritime et à l'Archaïque laurentien (Clermont, 1992). Ces divisions semblent toutefois de plus en plus perdre de leur légitimité donnant une fausse impression d'homogénéité (ex. Burke et Chapdelaine, 2017).

À la fin de cette période, on reconnaît deux phases à l'Archaïque post-laurentien ou terminal. L'épisode Lamoka (de 4 200 à 4 000 ans AA), qui est représenté par une avancée vers le nord de groupes méridionaux taillant des pointes étroites et courtes à encoches peu profondes, et l'épisode Susquehanna qui est caractérisé par des pointes de type Snook Kill qui sont plus larges que les précédentes (Plourde, 2003 ; Chapdelaine, 2017). Le site de la maison Nivard-De Saint-Dizier (BjFj-85 ; SACL, 2010), du Versant-Sud dans le Vieux-Montréal (BjFj-49 et BjFj-18; Ethnoscop, 2000 et 2005) et à l'église du Sault-au-Récollet dans Ahuntsic-Cartierville (BjFj-85 ; Arkéos, 1996) sont des exemples de sites ayant livré des artefacts attribués à l'épisode Lamoka (voir plan 3.1). À l'ouest du site du Versant-Sud, un des foyers du site St-Éloi (BjFj-107) a livré une datation se situant entre 4160 et 3850 ans AA (Ethnoscop, 2004).

### 3.2.3 *La période Sylvicole*

En fonction des changements morpho-stylistiques observés sur les poteries, il est possible de découper le Sylvicole en trois phases culturelles : **soit** le Sylvicole inférieur (de 3 000 **ans** à 2 400 ans AA), le Sylvicole moyen (de 2 400 **ans** à 1 000 ans AA) et le Sylvicole supérieur (de 1 000 **ans** à 400 ans AA). Avec le temps, les populations occupant les basses terres du Saint-Laurent se sédentarisent. Les différents groupes humains s'organisent en village et pratiquent l'agriculture. La pression démographique **s'accélérait**, l'accès au territoire devient de plus en plus limité et une concurrence accrue pour l'exploitation des endroits les plus convoités s'accroît. Des palissades sont construites autour de certains villages en guise de protection (Dumont, 2010). La technologie céramique apparaît en même temps que l'adoption d'un nouveau réseau d'importation de matériaux lithiques, de technique de taille et de modèles d'outils (Clermont, 1995). Ailleurs, comme en Estrie où les pratiques agricoles sont peu viables, les grands changements ne se produisent pas avec autant d'intensité.

Durant le Sylvicole inférieur, la vallée du Saint-Laurent est occupée par des groupes de culture Meadowood. Cette dernière qui se distingue par la fabrication de pièces diagnostiques comme des pointes à encoche à base concave ou carrée, des pièces bifaciales Meadowood, des grattoirs triangulaires

bifaciaux, des couteaux, des perçoirs et des forets, taillés le plus souvent en chert Onondaga, matière lithique provenant de sources de l'État de New York et du sud de l'Ontario. On retrouve aussi de la poterie de type Vinette 1, des pierres aviformes, des gorgerins, des pipes tubulaires en pierre et en argile et des ornements en cuivre (Ritchie et Funk, 1973 ; Clermont, 1990). Les sites du Sylvicole inférieur sont rares sur le territoire de l'île de Montréal. Il n'y a que les sites BjFj-100 et BjFj-49 qui peuvent y être associés avec certitude.

Pour sa part, le Sylvicole moyen est marqué par des transformations surtout visibles dans la poterie, qui devient de plus en plus présente dans la vie quotidienne. Les groupes qui la fabriquent sont encore nomades, mais ils exploitent un territoire qui tend à s'amenuiser. Plusieurs changements morpho-stylistiques sont observables sur les collections céramiques de cette période, permettant de la subdiviser en deux phases. D'une part, le Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA) se reconnaît à la présence d'empreintes ondulantes appliquées sur les vases. Puis d'autre part, ce sont plutôt des contenants décorés d'empreintes dentelées ou à la cordelette qui caractérisent le Sylvicole moyen tardif (de 1 500 ans à 1 000 ans AA) (Clermont et Chapdelaine, 1982 : 75, 80 ; Clermont et coll., 1992 : 88).

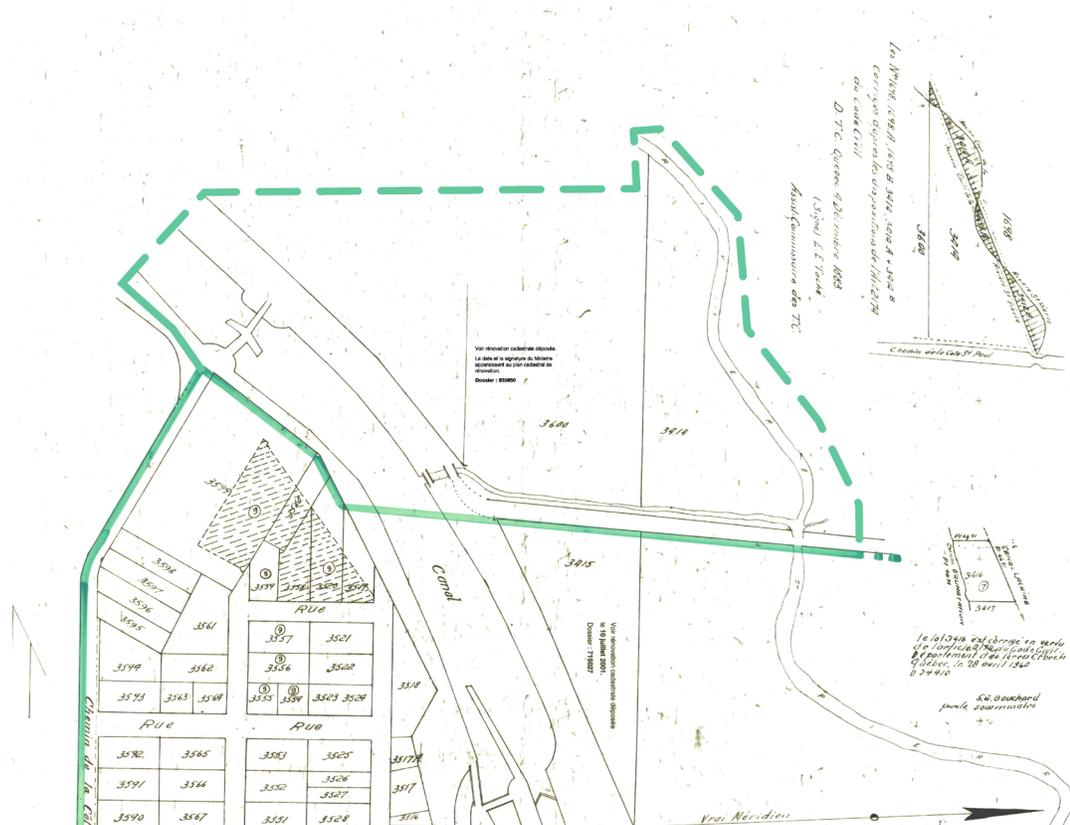
La poterie du Sylvicole moyen est plus élancée et plus mince que celle du Sylvicole inférieur. De plus, le dégraissant utilisé est plus fin et les parois sont adoucies au lissoir puis, plus tardivement, traitées au battoir cordé (Clermont, 1995). Dans la phase ancienne, la décoration des vases est imposante et envahissante. En effet, les empreintes décoratives sont appliquées en partant de la lèvre jusqu'à la base du vase de même que sur la partie supérieure de la paroi interne. La décoration devient toutefois plus discrète à la phase tardive, se limitant à la partie supérieure des vases (Dumont, 2010 : 16). Des sept sites attribués au Sylvicole moyen, cinq ont livré des artefacts caractéristiques des deux sous-périodes (BjFj-3, BjFj-18, BjFj-49, BjFj-96 et BjFj-143). Seuls les sites BjFj-44 et BkFi-52 ne sont associés qu'à la seconde partie de la période. À l'exception des pointes à encoche en coin Jack's Reef et des pointes triangulaires à base concave Levanna qui apparaissent au Sylvicole moyen tardif, un manque d'outils diagnostiques du Sylvicole moyen ancien empêche la création d'une typologie lithique qui permettrait de les dater et de les confronter aux données céramiques (Dumont, 2010 : 17).

Dans les basses terres longeant le fleuve Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur (1 000 à 400 ans AA) correspond à une transformation économique définitive, c'est-à-dire qu'il y a passage à l'horticulture et à la dépendance envers certains cultigènes comme le maïs, les haricots et la courge (Chapdelaine, 1989). La fabrication de la céramique est mieux maîtrisée et la morphologie des vases devient plus contrastée, lui conférant des qualités mécaniques et esthétiques inégalées (Dumont, 2010 : 19). Toutefois, ces modifications économiques et technologiques se font très lentement (Chapdelaine, 1989). Sur le plan social, les populations s'organisent en villages composés de maisons longues où la lignée maternelle domine. Les sites BjFj-3, BjFj-43, BjFj-49, BjFj-133, BjFj-140, BjFj-143 et BjFj-171 sont attribués à cette période.

Le potentiel de ce secteur tient essentiellement dans le fait que le relief y est relativement plat et qu'il devait se situer près de la décharge du ruisseau Glen, près de la rive orientale du lac à la Loutre ou du lac Saint-Pierre. Toute la partie orientale du territoire de l'Échangeur Turcot pourrait en fait se trouver sur une ancienne plage du lac aujourd'hui disparu.

### 3.3 Contexte historique

La présentation des données historiques s'articule autour de l'ancien lot 3600 du cadastre de la municipalité de paroisse de Montréal de 1872 (Figure 3.2) et trois axes, qui concernent le développement agricole du territoire au XVIII<sup>e</sup> siècle; l'arrivée du canal de Lachine et la Ville de Côte Saint-Paul. Ces trois grands axes ont été retenus en fonction de leur pertinence, établie à la lumière des découvertes réalisées lors des campagnes de 2015 et de 2016, mais aussi en fonction des documents d'archives qui ont pu être consultés. Les données historiques sont en partie tirées d'une synthèse de l'étude de potentiel d'Ethnoscop (2008)<sup>1</sup> et du rapport synthèse de Massicotte (2002), auquel de nombreuses autres informations complémentaires ont été ajoutées.



**Figure 3.2**  
Localisation du lot 3600 sur le plan officiel de la municipalité de Paroisse de Montréal, 1872 (RFQ: feuillet G, no. inscription: C003003603).

1 Ethnoscop Inc. 2008, *Complexe Turcot. Étude de potentiel - phase 2*, Ville de Montréal, Vol. 1, 43 p.

### 3.3.1 *Le Sud-Ouest et Côte Saint-Paul avant le canal*

Le secteur 9 qui comprend les sites BiFj-104 et BiFj-123 se trouve dans l'arrondissement du Sud-Ouest, plus précisément dans ce qui fut le village de Côte Saint-Paul. D'ailleurs le secteur est bordé au sud et à l'ouest par le chemin de Côte-Saint-Paul.

#### 3.3.1.1 Le développement agricole au XVIII<sup>e</sup> siècle

Depuis l'époque de la Nouvelle-France, c'est le Régime seigneurial qui sert de cadre de gestion des terres sur l'île de Montréal, et c'est une communauté religieuse, les Sulpiciens, qui en est seigneur.

L'agriculture progresse plutôt lentement dans l'ouest de l'île, car tout au long du régime français et jusqu'au déclin du commerce des fourrures, les habitants de cette partie de l'île sont bien davantage tournés vers le commerce que vers l'activité agricole. Ainsi, selon l'historienne Louise Dechêne, dans *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle* :

*« ... du côté sud-ouest l'occupation se fait par bonds et par sauts et répond davantage à des visées stratégiques et commerciales qu'à des fins agricoles. D'une part, la topographie est moins favorable. Les fonds déprimés de la Pointe Saint-Charles servent surtout de pâturages et ne sont guère habités. Pour les éviter, la ligne des concessions [seigneuriales] vers le sud-ouest s'éloigne à l'intérieur sur deux côtes parallèles coupées par une longue étendue marécageuse appelée « lac » Saint-Pierre. Par là, un chemin rejoint Lachine, le port d'embarquement vers les Outaouais [...] La mise en valeur est lente, car en général les habitants, qui s'établissent de ce côté, cherchent surtout à commercer avec les Indiens [...] Petit à petit, des établissements proprement agricoles comblent les espaces vides [...] mais jusque vers 1720 c'est un peuplement très lâche. »*

*(Dechêne, 1974 : 261-262)*

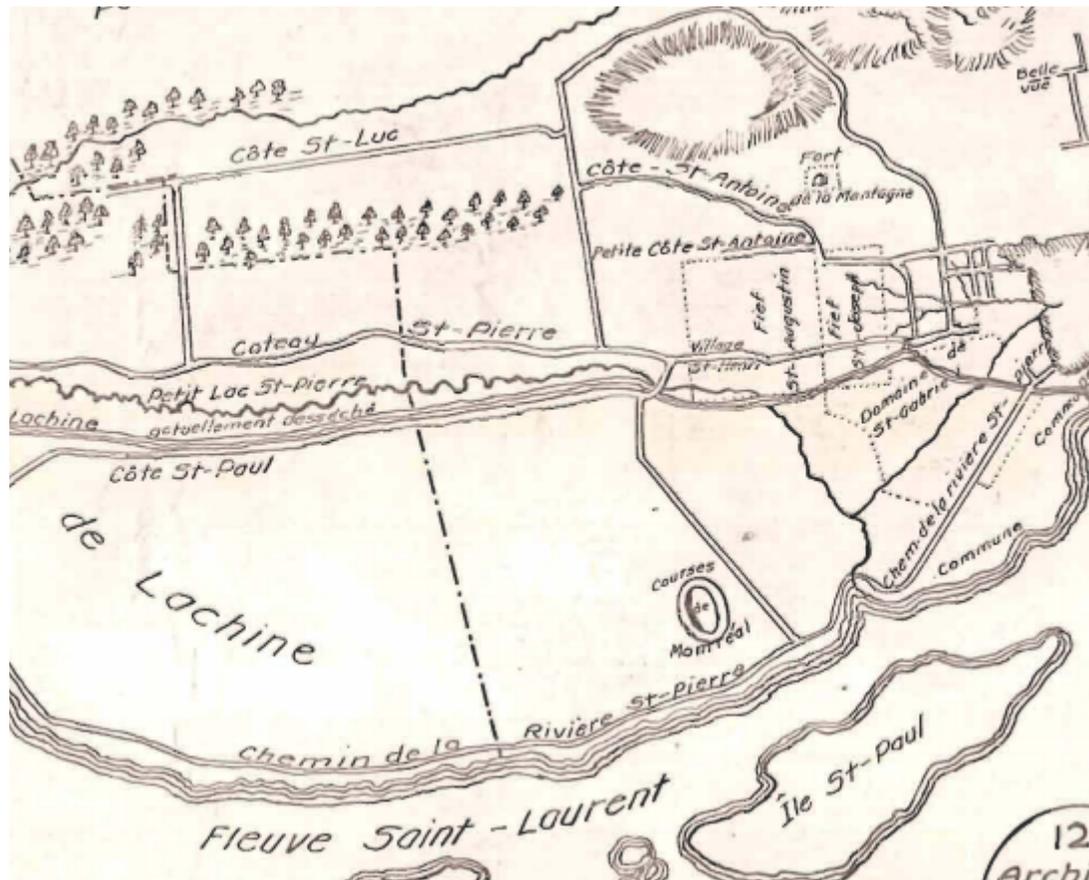
Les coureurs de bois, les voyageurs et autres charretiers empruntent le chemin qui longe la crête du Coteau Saint-Pierre pour se rendre à Lachine, lieu d'embarquement pour les expéditions vers l'Ouest. Ce chemin sera connu après la Conquête britannique comme le « *Upper Lachine Road* ». Au sud, tout ce beau monde peut aussi emprunter l'autre chemin, qui deviendra le « *Lower Lachine Road* », qui conduit à la Côte-des-Argoulets (Verdun). C'est à la suite de la Grande Paix de Montréal en 1701, qui contribue à pacifier les rapports entre les nations iroquoises et les colons français, que les Sulpiciens commencent à créer des concessions à la côte Saint-Paul. Ces deux voies d'accès à l'ouest de l'île de Montréal que sont le *Upper* et le *Lower Lachine Road* subsisteront jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle (figure 3.3).

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour donner suite à la demande des habitants voulant se rendre au moulin seigneurial et à l'église de Lachine, le chemin de la Côte Saint-Paul est tracé. Il conduira vers Saint-Henri-des-Tanneries dans l'autre sens (figure 3.4).

**Figure 3.3**  
**Extrait de Smith (1851)**  
 montrant les Upper et  
 Lower Lachine Road  
 (Smith, 1851).



**Figure 3.4**  
**Extrait de Jobin 1834**  
 montrant le tracé du  
 chemin de la Côte Saint  
 Paul  
 (AVM, 1834-9 [462]).



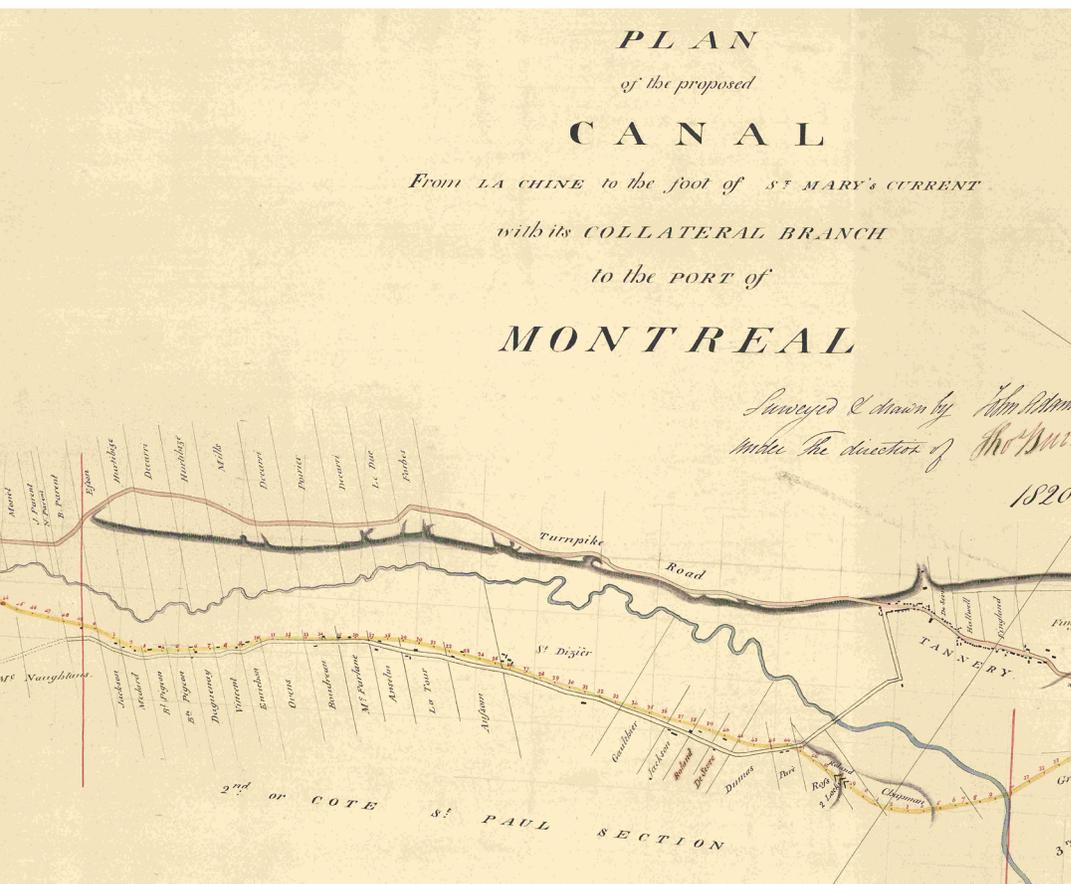
Aux abords du lac Saint-Pierre (aussi appelé lac à la Loutre), la difficulté liée à la qualité des sols pour l'agriculture se maintient jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, en 1815, dans sa *Description topographique de la province du Bas-Canada*, l'arpenteur général du Bas-Canada Joseph Bouchette note ceci :

*Depuis la ville de Montréal vers l'est les rivages s'élèvent de 15 à 20 pieds au-dessus du niveau du Saint-Laurent ; mais dans la direction opposée vers La Chine, ils sont bas : entre le Coteau Saint-Pierre et la rivière, le terrain est si plat, et, particulièrement vers le petit lac Saint-Pierre, si marécageux, que l'on conjecture qu'il était autrefois couvert d'eau. On a le projet d'ouvrir un canal à cet endroit*

(Bouchette, 1815 : 136)

### 3.3.1.2 L'arrivée du canal de Lachine, 1825-1874

Quant à la volonté de creuser un canal reliant Montréal et le village de Lachine, l'idée date de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle quand, en 1689, les Sulpiciens vont entreprendre les travaux. Cependant, le raid iroquois survenu quelques mois après le début des travaux conduit à le suspendre *sine die*. Bien que l'ingénieur royal Chaussegros de Léry tente de le relancer en 1717 et en 1732, le projet n'aboutit finalement pas à l'époque de la Nouvelle-France (Bélisle, 1992 : 9).



**Figure 3.5**  
Extrait de Adams 1820 montrant le "old french Canal", le canal projeté en rouge et les divisions terriennes (Adams, 1820. BANQ numérique et GA - PL9629).

L'idée du canal refait surface au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1815, ce que note Bouchette dans sa *Description topographique*, comme on l'a vu ci-haut (Bouchette, 1815 : 136). Elle est portée par la bourgeoisie anglophone de Montréal, dont John Richardson, futur président de la Banque de Montréal fondée en 1818, est le principal promoteur. Une cartographie du projet est alors réalisée par John Adams en 1820 (figure 3.5). Cependant, les travaux d'aménagement ne débutent qu'en 1821 et dureront jusqu'en 1825.

Si les quatre années nécessaires au creusage et à l'aménagement de la première version du canal ont sans doute bouleversé la vie quotidienne des fermiers et autres habitants de Côte Saint-Paul, car tout cela se déroule à proximité de leurs habitations, toutefois sa mise en service n'influence en rien la démographie du lieu. Même les travaux d'élargissement et de creusage du canal au cours des années 1843 à 1848 n'auront dans l'immédiat qu'un impact mineur sur l'implantation industrielle, cela malgré de nouvelles écluses et l'aménagement d'un canal d'amenée qui permettent de fournir des lots hydrauliques aux futures entreprises. Tout cela en dépit, également, qu'au cours des mêmes années allant de 1843 à 1848, une ligne de chemin de fer est également aménagée le long du canal de Lachine, à la frontière nord de Côte Saint-Paul, c'est la *Montreal & Lachine Railroad*. On a invoqué le retard du développement et la localisation excentrique par rapport à la ville-centre qu'est Montréal, qui hausse les coûts de transport, pour expliquer cette situation.

Tout ce travail ne se fera sans heurt. En effet, en janvier 1843, les ouvriers du canal de Lachine se mettent en grève pour protester contre le fait que l'employeur les paie souvent insuffisamment et, de surcroît, non pas seulement en argent, mais aussi en bons échangeables au magasin d'alimentation de l'entreprise et chez certains marchands.

Malgré la canalisation, la crue des eaux au printemps gonfle le débit de la rivière Saint-Pierre, de sorte que le problème du drainage des terres en vient à l'occasion à devenir problématique. Incidemment, à la fin des années 1820, les terres limitrophes sont inondées à cause d'un drain du canal défectueux et les fermiers déposent des plaintes. Dans les années qui suivent, le ministère des Travaux publics canadien tente d'y apporter des remèdes, mais le drainage des terres demeure un problème récurrent. Mais au printemps 1869, une sévère inondation déborde largement, jusque sur la ligne de chemin de fer du Grand Tronc, tandis que les terres agricoles ont été lourdement affectées. C'est la catastrophe ! Dans les mois qui suivent, les fermiers et le Grand Tronc réclament des dommages et des compensations auprès de Travaux publics (Massicotte, 2002 : 175). Incidemment, le Grand Tronc n'est pas au bout de ses peines, car il aura à subir une nouvelle fois une inondation sévère en 1886.

En 1853, le ministère des Travaux publics loue un lot à l'ingénieur William Parkyn à proximité des écluses de Côte Saint-Paul. C'est lui qui fait creuser un canal d'amenée qui permet de se servir du pouvoir hydraulique qu'offre le surplus d'eau de l'écluse. Disposant de ce lot hydraulique, il y implante un moulin à farine. Malheureusement, à la fin des années 1850, il est acculé à la faillite et cède son bail à John Frothingham, un Américain venu de Portland qui possède déjà la *Frothingham & Workman* en copropriété avec William Workman depuis 1836. Elle est devenue depuis la plus grande entreprise de quincaillerie et ferronnerie de l'Amérique du Nord britannique. Les historiens John Willis et André

Sévigny insistent sur l'importance qu'aura Frothingham à Côte Saint-Paul, car selon eux il aurait littéralement créé une « ville de compagnie » en y contrôlant la vie économique et politique (Sévigny, 1986 : 151). Toutefois, à sa mort en 1870, John Frothingham ne sera pas parvenu à développer suffisamment l'utilisation des lots hydrauliques, car même en 1887 il y aurait eu encore possibilité d'y implanter de 7 à 8 entreprises de plus selon l'historien André Sévigny (Sévigny, 1986 : 141-151).

Depuis 1847, la ville de Montréal étudiait la possibilité de s'approvisionner en eau à partir des rapides de Lachine, car l'eau de l'aqueduc était alors puisée dans la zone portuaire et la qualité de l'eau en souffrait. Le tragique incendie de 1852 qu'a connu Montréal a brusquement offert un argument puissant pour aller de l'avant avec ce projet. Ainsi, dès avant la fin de cette même année les travaux du canal de l'Aqueduc sont entamés ; ils seront complétés en 1856. Le canal de l'Aqueduc formera alors la frontière sud de la future municipalité de Côte Saint-Paul.

### 3.3.1.3 La Ville de Côte Saint-Paul, 1874-1910

La municipalité de la ville de Saint-Paul est créée le 21 décembre 1874. Elle est alors désignée sous le nom de municipalité du village de la Côte Saint-Paul. Vingt ans plus tard, en 1894, l'agglomération atteint le statut de ville (*Statuts du Québec*, 1894, 57 Victoria, chap. 64). En 1878, une partie de l'entité créée en 1874 se détache à l'initiative de bon nombre de citoyens pour prendre le nom de Municipalité du Boulevard Saint-Paul, puis éventuellement celui de Ville-Émard. Il serait fastidieux ici d'entrer dans les détails des circonstances entourant ce démembrement.

Comme ailleurs dans la province à l'époque, c'est le suffrage censitaire qui est en vigueur, soit que ce ne sont que les propriétaires fonciers de sexe masculin (ou leurs veuves), âgés de 21 ans ou plus qui peuvent voter et faire partie du Conseil municipal. Lors des assemblées des électeurs-propriétaires, les votes sont comptabilisés selon la majorité des individus ainsi que selon les valeurs immobilières, ce qui fait que les grands propriétaires ont un poids considérable dans les décisions prises pour la municipalité. Ainsi, en 1891 on compte en tout 94 propriétaires-électeurs. Ceux parmi eux ayant les valeurs immobilières les plus élevées sont 2 épiciers, 3 bouchers, 1 cultivateur, 1 constructeur de moulins et 5 manufacturiers (Massicotte, 2002 : 164-166).

Il faut souligner la lenteur du peuplement de Côte Saint-Paul car on ne dénombre que 475 individus en 1891 et même que cette statistique diminue de moitié 10 ans plus tard, en 1901, à 241 personnes, sans que l'on sache s'il s'agit d'une erreur des recenseurs ou non; la population du corridor du canal de Lachine est alors de 145 430 individus. Côte Saint-Paul prend véritablement son essor au cours des années 1910, suite à son annexion à Montréal, car en 1921 sa population atteint 18 700 habitants. De là, le peuplement poursuit sa progression pour atteindre 27 840 habitants en 1931, puis 31 314 en 1941, alors que la population du corridor lachinois a atteint 253 516 personnes. À cette dernière date, les individus d'origine canadienne-française comptent pour 70 % de la population, les gens d'origine anglo-saxonne, 20 %, et les 10% restants proviennent d'autres origines ethniques (Massicotte, 2002 : 598, 613).

Au cours des années, la population de Côte Saint-Paul doit faire face à une épidémie de variole qui débute à l'été 1885. Par ailleurs, face aux nuisances publiques, la municipalité adopte en 1891 un règlement où on affirme l'interdiction d'abandonner les carcasses mortes et d'éviter le surplus de fumier sur les terres agricoles. De même, certains types d'industries sont dorénavant interdites et doivent mettre fin à leurs opérations :

*That no candle factory, soap factory, tallow rendering factory, glue factory, or bone boiling factory, be allowed within the limits of this municipality and that any such factories that are now established are hereby ordered to be closed (VM, Municipalité de la ville de Saint-Paul, 1874-1916, Procès-verbaux, 1875-1893, By-Law No.39, Concernant les nuisances publiques, 20 juillet 1891.*

*(Cité dans Massicotte, 2002 : 173).*

Un an plus tard, ce sont les abattoirs qui seront dorénavant interdits.

Le canal de Lachine fait l'objet d'un second élargissement et creusage au cours des années 1874 à 1883, alors que sévit une grave crise économique qui affecte tant l'Amérique que le reste du monde. Dès les premières années des travaux, les travailleurs du canal se mettent en grève pour obtenir la journée de travail de 10 heures et annuler une menace de réduction de salaire. L'armée a dû intervenir. À cette occasion, le célèbre Joe Beef est venu porter de la nourriture aux grévistes.

À partir de 1876, la municipalité a projeté l'installation d'un système d'aqueduc. Mais ce dossier a connu bien des vicissitudes avant de se concrétiser réellement. On a d'abord envisagé de se brancher à l'aqueduc de Montréal, puis à celui de Notre-Dame-de-Grâce, puis à celui de Saint-Henri, pour finir par aboutir à une autre solution 15 ans plus tard, en 1891. Au cours de ces années, on a notamment pensé offrir le contrat à la firme Berger & Béique, mais c'est finalement l'ingénieur Joseph-Émile Vanier et les frères Drummond, qui sont à l'origine de la *Montreal Water & Power Co.*, qui auront le contrat d'aqueduc à Côte Saint-Paul (Massicotte, 2002 : 181-185).

Il faudra attendre la toute dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'un système d'égout soit envisagé par la municipalité de Côte Saint-Paul. En 1890, l'ingénieur Joseph-Émile Vanier est alors engagé et il propose des plans d'égouts six ans plus tard. Ce n'est qu'en 1897 qu'un règlement est enfin adopté en ce sens par la municipalité, cela bien tardivement en comparaison des autres municipalités du Sud-Ouest montréalais (Massicotte, 2002, : 176). À cette occasion la municipalité adopte un règlement qui prévoit que dès que l'égout sera installé, les propriétaires auront 30 jours pour faire disparaître les latrines et les remplacer par des cabinets de toilette intérieurs ou *water-closets* (Massicotte, 2002 : 179).

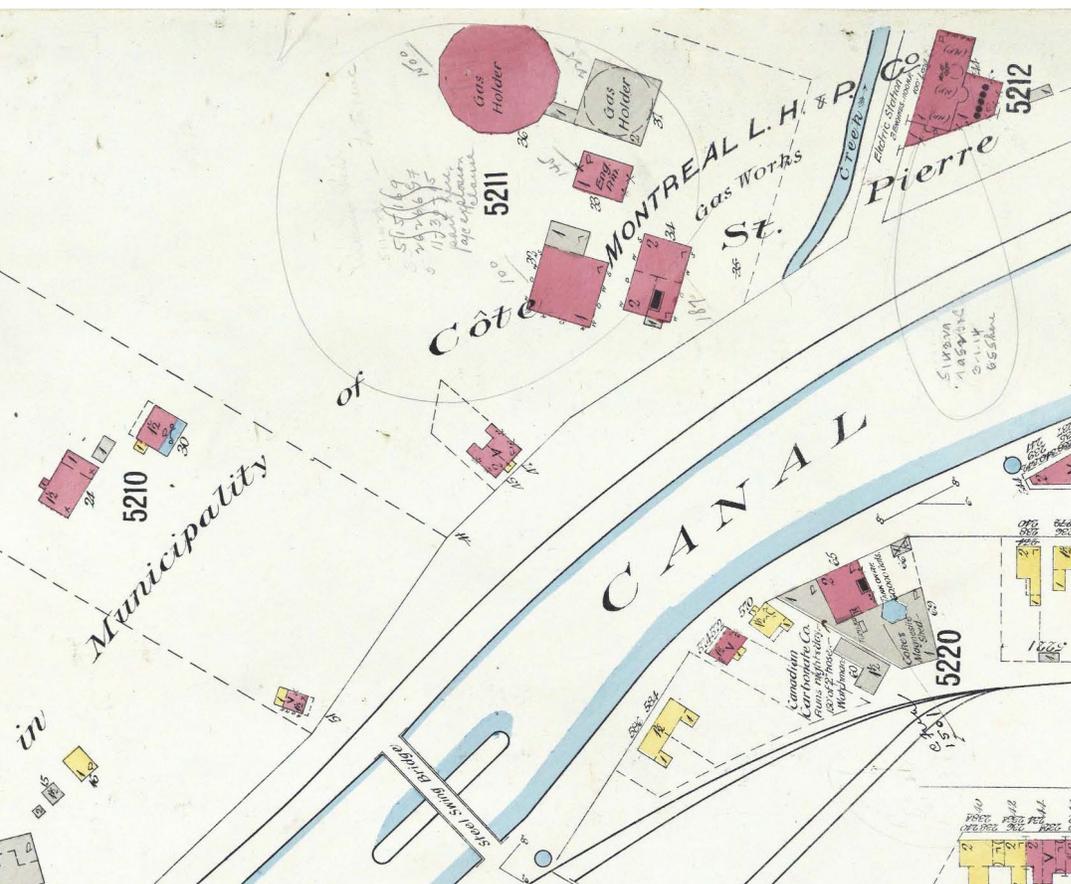
Au fil des années, bon nombre d'entreprises en viennent à s'implanter à Côte Saint-Paul, principalement dans les secteurs du fer et de l'acier (fonderies, clouteries et ferronneries) et du bois, ainsi que des minoteries (Massicotte, 2002 : 208). Au lendemain de la création de la Municipalité du village de Côte Saint-Paul, en 1874, le rythme de l'implantation de fonderies ralentit et l'on assiste dorénavant à

une diversification industrielle (Massicotte, 2002 : 215). Ainsi, de 1854 à 1914, nous dénombrons au-delà d'une quarantaine d'entreprises de toutes sortes.

En 1882, le Conseil municipal affirme son désir d'adopter une politique d'implantation industrielle visant à exempter de taxes municipales les manufacturiers pour une période de 10 ans. Mais cette volonté se heurte aux propriétaires-électeurs contribuables. Le Conseil municipal revient à la charge en 1888 et réussit à faire passer une commutation de taxes et de licences commerciales à plusieurs entreprises, dont principalement celles appartenant à John Frothingham, soit 6 de ses entreprises sur un total de 16 selon une liste produite cette même année 1888 (Massicotte, 2002, 216)

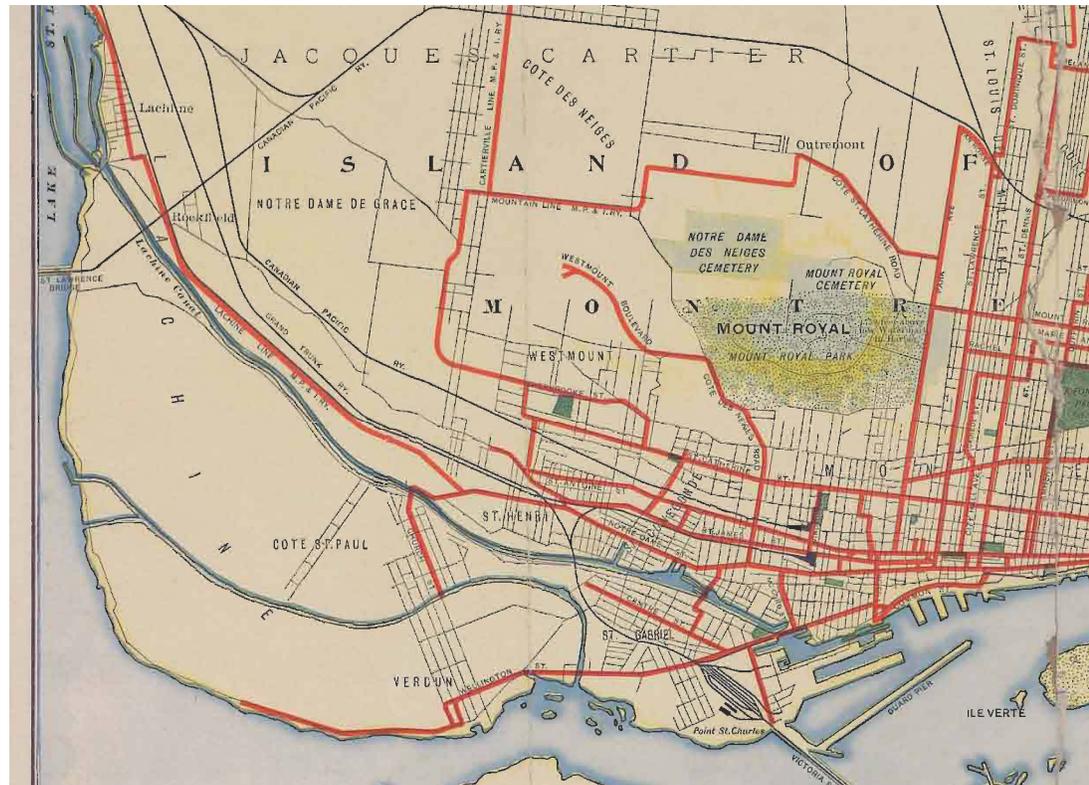
Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, comme à Montréal et dans d'autres grandes villes industrialisées, on remarque une tendance à la concentration industrielle puisqu'un même propriétaire possède les fonderies *Canadian Rolling Mills*, *Canadian Tube and Iron Co.* et *Colonial Wire Company* qui, ensemble, embauchent près de 800 ouvriers en 1914 (Massicotte, 2002 : 220).

Bien que l'éclairage public ait débuté en 1884 à Côte Saint-Paul, ce ne sont que des installations bien modestes dont on dispose jusqu'en 1901, année où la municipalité accorde un contrat d'éclairage électrique à *The Royal Electric Co.* Cette entreprise fusionne peu de temps après avec *la Montreal Light, Heat & Power*, qui obtient en 1909 une reconduction du contrat d'éclairage pour une durée de



**Figure 3.6**  
Canada [Montreal]  
Light, Heat & Power  
Co's Plant, Côte Saint-  
Paul (Goad 1907: PI 522.  
BAnQ numérique: 03Q\_  
P600,S4,SS1,D68)

**Figure 3.7**  
Extrait de : « Montreal Street Railway Co. : local and suburban lines », 1915 (AVM: VM66-S5P128op)



25 ans (Massicotte, 2002 : 194-196). C'est ainsi que l'entreprise s'implante à Côte Saint-Paul pour en venir à occuper la partie Est du lot cadastral no. 3600 (figure 3.6).

Tout comme d'autres dossiers, le service de transport public a également connu des vicissitudes. En 1872, on en confie la charge à la *Montreal City Passenger Railway Co.* Mais le service semble suffisamment inadéquat pour que des insatisfactions aient été émises par des citoyens. Le service semble par la suite avoir été interrompu pendant une douzaine d'années jusqu'à ce qu'une pétition circule au printemps 1884. La municipalité accorde alors un contrat d'omnibus à un certain E. Latour pour finalement confier le contrat à la *Montreal Street Railway Co.* en 1900 (figure 3.7) (Massicotte, 2002 : 198-200).

En 1959, la fermeture du canal sonne le glas de la période industrielle, bien que certaines entreprises subsisteront encore pendant quelque temps, mais avec des infrastructures vieilles. Elles fermeront graduellement leurs portes pour être abandonnées.

Exproprié en 1960, le site du canal d'aménée vers les lots hydrauliques sera remblayé pour devenir la rue Saint-Patrick en 1973-1974, cependant que l'écluse est fermée en 1970. Elle sera restaurée dans les années 1998 à 2001, puis réouverte à la navigation de plaisance en 2002.

### 3.3.2 Le Lot cadastral no. 3600

L'emplacement couvert par le lot cadastral no 3600 était essentiellement rural et agricole avant l'ouverture du canal de Lachine en 1825. Trois zones peuplées le jouxtent : le côteau Saint-Pierre, la côte de Verdun (rivière Saint-Pierre) et la côte Saint-Paul. À l'origine, cette terre est située entre la rivière Saint-Pierre et le lac à la Loutre (ou lac Saint-Pierre).

En 1815, David Ross acquiert une partie de cet emplacement des héritiers de Jean-Raphaël Lelièvre et Marie-Marguerite Crevier (Jobin, 1815) qu'il complète en 1819 par une terre adjacente appartenant à Jean-Baptiste Rivard dit Lanouette, au côté d'une terre voisine appartenant à Louis Paré (figure 3.8) (Daveluy, 1819). Nous n'abondons pas dans l'interprétation du rapport de 2013 de la firme Ethnoscop où on affirme que les familles Lelièvre et Lanouette « sont en effet propriétaires de ces deux terres agricoles dans l'*Aveu et dénombrement* de 1781 » (Perrault, 1969 : 215), car la source utilisée, qui est une transcription de l'*Aveu et dénombrement* seigneurial, ne permet aucunement de situer les diverses tenures du domaine seigneurial des Sulpiciens, décrit des superficies différentes de celles des contrats de 1815 et 1819 et, enfin, ne mentionne que le nom de François Lanouette (dont on ne sait pas s'il a un lien familial avec J.-B. Rivard dit Lanouette) et aucunement le nom de famille Lelièvre. À l'emplacement voisin de François Lanouette, on retrouve un certain Raphael Lefebvre et personne ne figure au nom de Paré.



**Figure 3.8**  
Détails du plan de Adams (1820) montrant les terrains dans le secteur de l'aire d'étude (Adams, 1820. BANQ numérique et GA - PL9629)

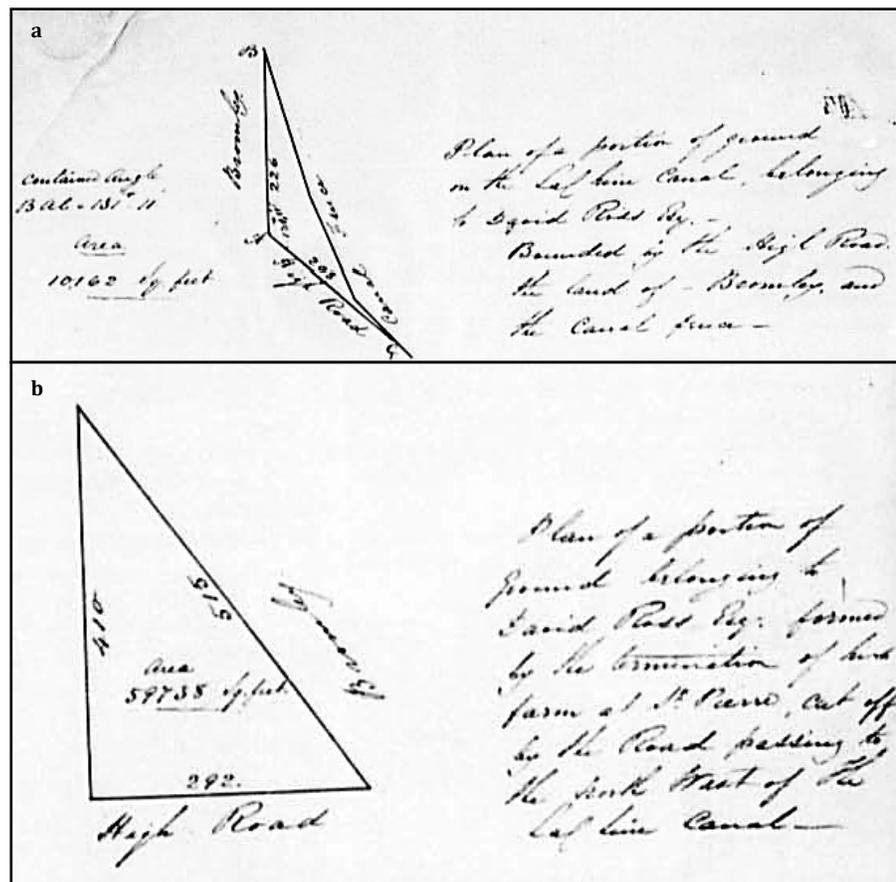
Dans le plan de John Adams de 1820, nous retrouvons côte à côte des emplacements aux noms de Paré et de Ross, cela à proximité des écluses prévues au projet de canal de Lachine. On rappelle que cette année-là les terres agricoles ont été inondées, ce que Paré et Ross ont dû subir.

Toutefois, dans la transcription effectuée par Claude Perrault du recensement de Montréal administré par Jacques Viger cinq ans plus tard, en 1825, à la Division de la Côte Saint-Paul, nous retrouvons deux inscriptions au nom de Louis Parré, mais aucune au nom de David Ross (Perrault, 1977 : 134).

### 3.3.2.1 Le lot 3600 et le canal de Lachine, 1825-1874

Au cours des années 1821 à 1825, le canal de Lachine est aménagé et vient modifier la vie des habitants du sud-ouest montréalais. Cette première version du canal n'est sillonnée que par des barges tirées par des chevaux ou bœufs de trait, cela jusqu'aux améliorations des années 1840 (voir figure 3.4).

En 1840, le régime seigneurial est aboli à Montréal. Les Sulpiciens, jusqu'alors seigneurs de l'île de Montréal, sont dorénavant tenus de se départir et de vendre les terres qui leur restait à concéder, et doivent accepter les commutations en *franc aleu roturier* des propriétaires qui le désirent.



**Figures 3.9 a et b**  
Plans des terrains vendus au nord du Canal de Lachine annexé au contrat de vente entre Henry Hadley et James Connor (Griffin, 1842)

En 1841, Jane D. Ross, veuve de David Ross et les héritiers de celui-ci cèdent la terre au fermier Henry Hadley (déjà locataire du lieu), avec les bâtiments qui y ont été construits, soit « *All that certain farm with a house, barn & other buildings thereon erected* » (Griffin, 1841). La construction du canal de Lachine, ayant divisé la terre, une mention spéciale dans le document concerne le futur lot cadastral no 3600 : « *with a small emplacement on the north side of the Lachine Canal formed by the prolongation of the side lines of the said farm toward the petit Lac* » (Griffin, 1841).

Propriétaire éphémère de la terre<sup>2</sup>, Hadley la revend dès l'année suivante, en 1842, à James Connor, un journalier (« *laborer* ») qui sera éventuellement désigné comme gardien du pont de Côte-Saint-Paul (« *bridge keeper* ») dans un document ultérieur selon Ethnoscop (Figures 3.9 a et b). Située à la rivière Saint-Pierre, selon l'acte de vente, « *all the land [...] situate lying & being on the north west side of the said canal forming two distinct angles being divided by the road leading from de tanneries des Roland to the bridge crossing the said Canal at Cote St. Paul* ». D'après Ethnoscop, les plans dressés par l'arpenteur Hughes accompagnent l'acte de vente (Figure 3.10). L'emplacement avoisine les terres de Brombly et Parré (Griffin, 1842).

- 2 Bien que Hadley n'ait possédé la terre que très peu de temps, c'est son nom qui a été retenu pour nommer la rue Hadley, car « La famille Hadley est propriétaire de la terre à travers laquelle cette voie est ouverte » (ABBOD, 1995 : 217)

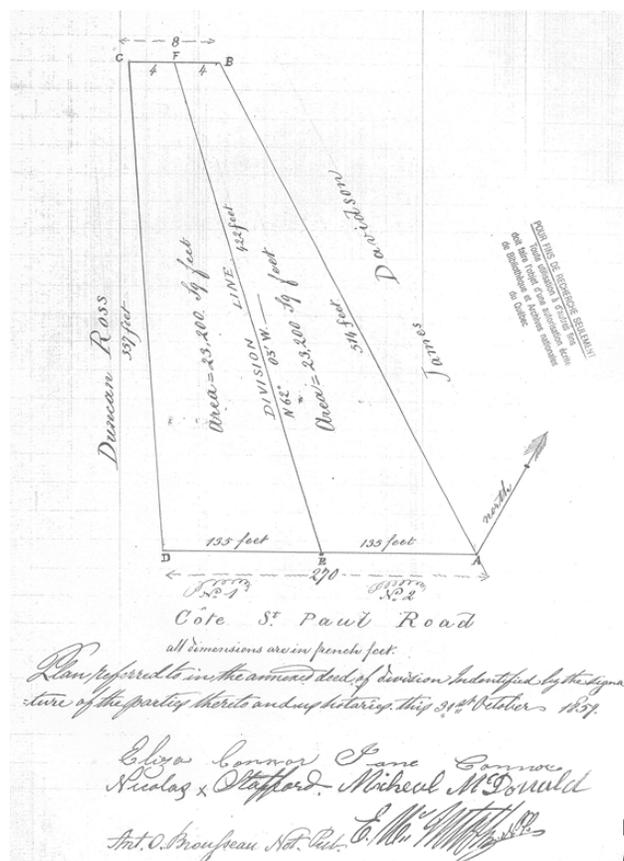


Figure 3.10 Plan dressé par J. Hughes, arpenteur (McIntosh, 1859).

En 1858, un acte de vente nous indique les liens familiaux entre les Brombly et les Davidson. En effet, William Brombly et son épouse Dame Margaret Taylor, Robert Brombly et son épouse Dame Marie Tiviarge, de même que Dame Hannah Brombly, femme de John Davidson passent cet acte avec le signataire, James Davidson, fermier. Cependant c'est William Davidson, fleuriste, « *who is now proprietor* ». Bordée par James Connor et Louis Paré, cette terre comprend « *the dwelling house, stable & dependencies thereon erected* ». On y mentionne également que :

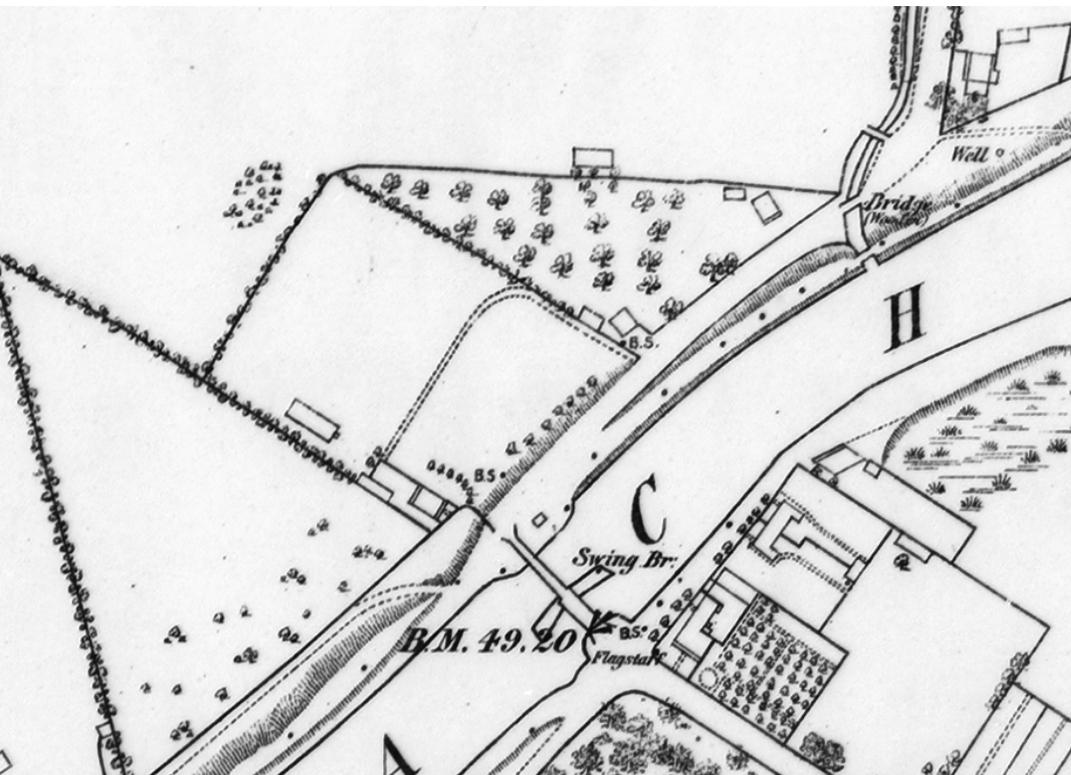
*« The said lot of land being now known & designated upon the official plans in the book of reference for the said parish of Montreal as part & portion of official lot 3600 ».*

*(Brody, 1858)*

L'année suivante, en 1859, les héritières de James Connor, Eliza et Jane, se partagent le terrain de leurs parents décédés « *with a house and other buildings thereon erected* ». Le lot no 1, qui comprend la maison en question, est attribué à Eliza, tandis que le lot no 2, « *without any building thereon erected* » est attribué à Jane (figures 3.11a et b).



**Figure 3.11a**  
Détail d'un plan de 1860 montrant la présence de bâtiment sur le lot no 3600 (Sitwell, 1868).



**Figure 3.11b**  
 Détail d'un plan de 1869 montrant la présence de bâtiment sur le lot no 3601 (Sitwell, 1869. BAC G3454.M7 1869. G7, NMC 44803).

Fort curieusement, à l'acte de partage est inscrit le voisinage suivant : « on one side by the land of one Bromby and the other side by one Parré », tandis qu'au plan annexé à l'acte ce sont des voisins différents que l'arpenteur J. Hughes note, soit Duncan Ross et James Davidson (voir figure 3.10) (McIntosh, 1859) - bien que, dans ce dernier cas, selon l'acte de 1858, ce soit le fleuriste William Davidson qui occupe vraisemblablement le lieu (Brody, 1858).

Un autre acte passé en 1866 indique d'autres liens familiaux entre les familles Brombly et Davidson. En effet, Eliza Connor, cède alors ses droits sur le lot 3600, « *all & every [...] right of succession, moveable & immoveable [...] in the estate & succession of her deceased mother the late Elizabeth Brombly in her lifetime wife of the said James Davidson* ». C'est William B. Davidson, inscrit comme fleuriste et jardinier, qui a requis la rédaction de cet acte de vente (Smith & Guy, 1866). La firme Ethnoscop a établi les liens familiaux entre les membres de la famille Davidson qui sont impliqués dans une série de cessions de droits successifs par les héritiers Brombly en faveur de James Davidson.

*« Elizabeth Brombly est décédée en 1843, laissant à son mari (James Davidson) quatre enfants en bas âge qui céderont leurs droits à leur père. William Davidson devient ensuite propriétaire par héritage de son père James »*

(Ethnoscop, 2013 : 66)

### 3.3.2.2 Le lot 3600 et la ville de Côte Saint-Paul, 1874-1910

Dix ans plus tard, en 1876, la parcelle de terre désignée comme étant, « *portion of a lot number 3600 and more particularly designated as a lot number 2* » possédée par Jane Connor, comprenant une petite maison de bois, est vendue à William B. Davidson. Le fleuriste accroit ainsi la superficie de son emplacement, car il possède déjà les lots adjacents de chaque côté selon l'acte (McIntosh, 1876).

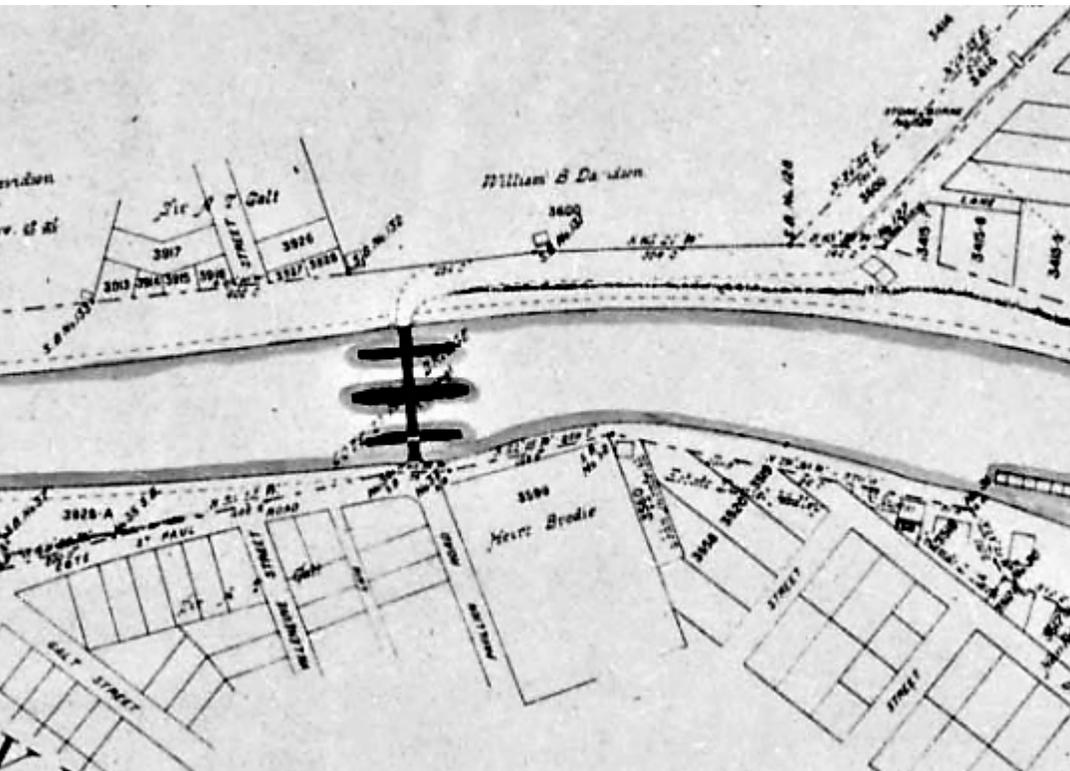
Entretemps, on rappelle que tant les terres agricoles et horticoles, de même que l'ensemble des bâtiments ont subi la lourde inondation du printemps 1869.

Cette vente intervient entre le moment où la municipalité du village de Côte Saint-Paul est créée le 21 décembre 1874 et le détachement d'une partie de son territoire, en 1878, qui devient la Municipalité de la Paroisse de la Côte Saint-Paul (future Ville-Émard) (Massicotte, 2002), ce qu'illustre la carte de Hopkins de 1879.

En 1879, la ferme de William Davidson au lot 3600 compte alors plusieurs bâtiments selon cette carte de Hopkins (figure 3.12). La triangulation avec d'autres sources amène Ethnoscop à interpréter comme suit la présence de ces bâtiments :



**Figure 3.12**  
Détail d'un plan de 1879 tirée de l'Atlas de Hopkins montrant les 5 bâtiments du lot 3600 (Hopkins, 1879. BanQ numérique: 0000174244).



**Figure 3.13**  
 Détail du plan de Côte St-Paul fait par Joseph Rielle en 1885 (Fonds d'archives canadiennes, no 0021755 a3).

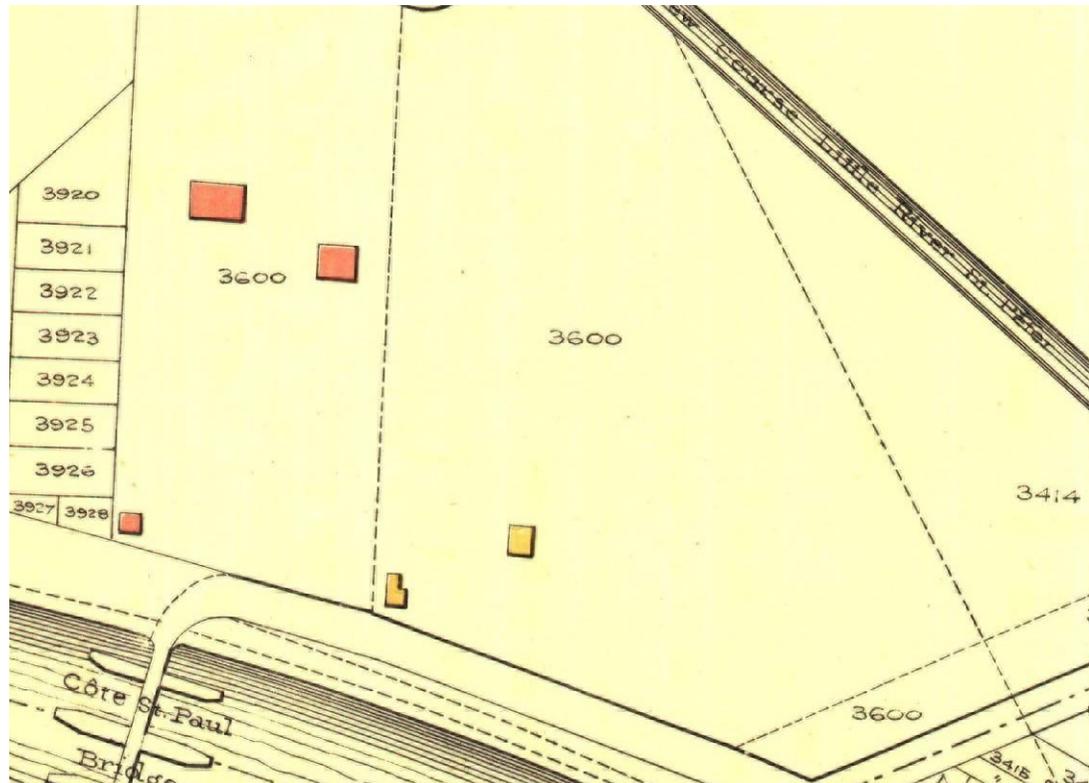
*Les cartes de Sitwell de 1885-1869 et de Goad de 1890 donnent un bon aperçu de l'aspect encore campagnard de la zone d'étude durant l'occupation par la famille Davidson. Trois bâtiments érigés sur la partie déboisée du lot no 3600 et ayant front sur le chemin de la Côte-Saint-Paul sont représentés sur les plans militaires de 1865-1869 et semblent être associés à des fonctions agricoles. En 1890, l'un de ces bâtiments, construits en pierre ou en brique, est toujours présent dans le coin sud du lot no 3600. Deux autres bâtiments de plus grandes dimensions, également en pierre ou en brique, mais dont la fonction ne peut être précisée, sont représentés dans la partie arrière du même lot. La rivière Saint-Pierre est alors canalisée.*

*(Ethnoscop, 2013 : 66)*

En 1881, à l'initiative et à la faveur du fleuriste et jardinier William Davidson, on retrouve à nouveau une cession de droits immobiliers des héritiers William, John, Hannah et James Davidson (Smith et Guy, 1881). La ferme de William Davidson atteint dès lors une superficie respectable qui occupe tout l'espace du lot 3600 comme l'illustre le plan de 1881 tracé par l'arpenteur Joseph Rielle (figure 3.13).

En 1890, comme on peut l'observer sur la carte de Goad (figure 3.14), le lot 3600 compte cinq bâtiments. La partie ouest comprend les deux plus importants bâtiments, placés perpendiculairement l'un par rapport à l'autre, alignés près des lots 3920 et 3921 ; une bâtisse beaucoup plus modeste se trouve à la limite du terrain, à proximité du lot 3910, le long du canal de Lachine. La partie est du lot 3600, elle, comprend deux autres bâtiments, aussi placés perpendiculairement et de modeste dimension, près du canal de Lachine.

**Figure 3.14**  
 Détail d'un plan de  
 1890 montrant les cinq  
 bâtiments du lot 3600.  
 (Goad, 1890. BanQ:  
 0000174398).



**Figure 3.15**  
 Plan showing subdivi-  
 sion of Part of Lot  
 Number 3600 (Parish  
 of Montreal, 1894, 16  
 3600-2).



En 1894, William Brombly Davidson cède une partie du lot 3600 - qui devient alors le lot 3600-2 en vertu de l'article 2176 du Code civil de la Province de Québec alors en vigueur - à *The Montreal Gas Company*, représentée par son propriétaire et président Herbert Holt (figure 3.15). Dans un « *Book of Reference* » de cette même année, les deux propriétaires s'entendent sur les chemins d'accès en commun (1894 16 3600-2, Livre de renvoi).

William Davidson décède peu de temps après, car en 1900 Ann Ryan, sa veuve, voit sa ferme, le lot 3600, faire l'objet de saisie et de vente à l'encan par le shérif Joseph Rosaire Thibodeau, au profit des créanciers Marshall Brody Atkinson et William M. Kerr, marchand, tous deux résidents de Westmount, ainsi qu'Ann Brodie représentée par Colin McArthur, manufacturier. L'un des créanciers, Marshall Brodie Atkinson, étudiant, rachète le lot le 15 juin 1900 pour « *the highest & last bidder 3500 dollars* » (Thibodeau, 1900).

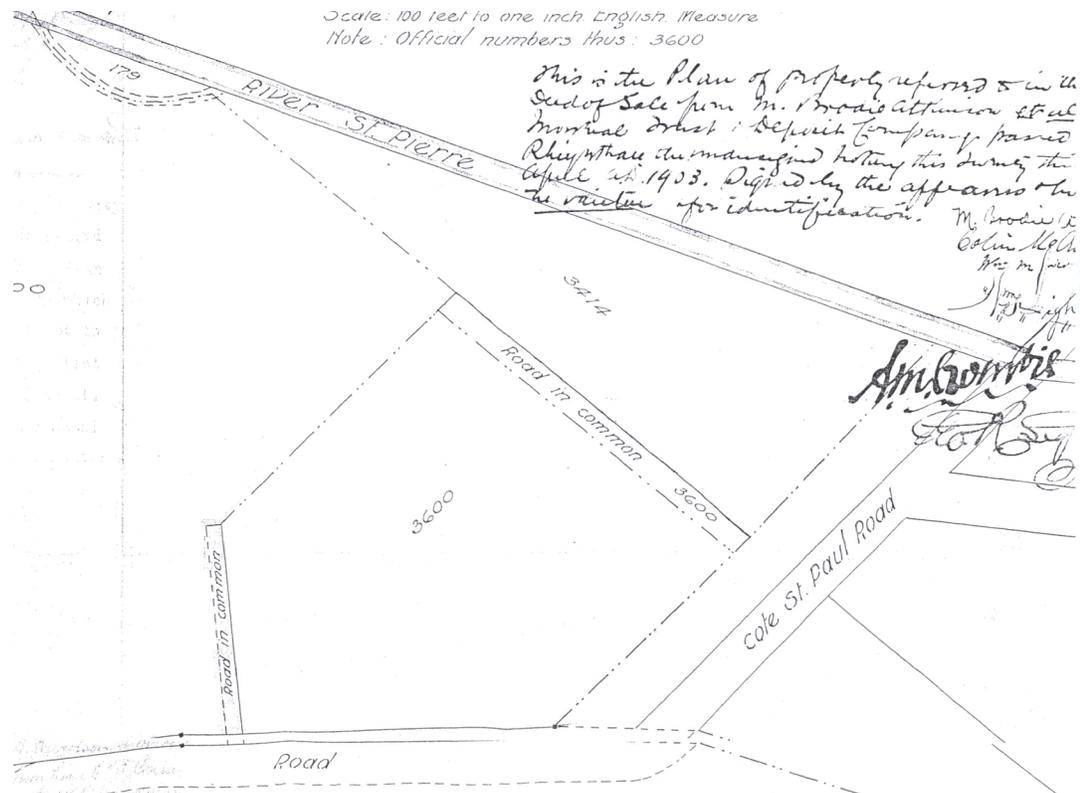
En 1901, Marshall Brodie Atkinson éprouvant des difficultés à rembourser la valeur de son acquisition se retrouve comme débiteur et signe une obligation de paiement envers McArthur et Kerr, tous deux agissant comme exécuteurs testamentaires de Ann Brodie, épouse de Marshall Beale Atkinson, marchand, habitant dorénavant en Californie.<sup>3</sup> Ce document comporte une description des bâtiments compris avec le lot 3600, soit « *a two story stone house, a brick house, barns, stables, sheds, hot houses including heating apparatus and several other buildings thereon erected* ». Il appert que la maison a une bonne valeur, car les débiteurs insistent pour qu'une assurance-incendie soit contractée : « *The said Debtor will be bound to insure said stone house to the extent of Two thousand Dollars and keep the same constantly insured against loss by fire* » (G.R. Lighthall, 7/03/1901). La désignation de ces bâtiments nous apparaît cruciale en rapport avec les artefacts immobiliers retrouvés lors des séances de fouilles archéologiques.

Le même jour, ce 7 mars 1901, Atkinson vend à Kerr, McArthur et au notaire William F. Lighthall, « *accepting as Purchasers for themselves [...] The equal undivided three quarters (being one quarter to each of said Purchasers)* ». Atkinson garde pour lui « *the greater part of lot* » 3600 qui comprend les bâtiments décrits au paragraphe précédent. On précise ceci dans l'acte de vente : « *neither of them shall sell, alienate or otherwise dispose of his one undivided one fourth of the said property without the consent of the others being previously obtained in writing* » (G.R. Lighthall, 7/03/1901).

---

3 Hugh Brodie fils, né en 1811, était un agriculteur prospère. « Amelia Ogilvie (fille d'Archibald Ogilvie) a épousé Hugh Brodie (fils) avec qui elle a eu quatre enfants : Hugh, Agnes (mme Wm. Kerr), Ann (Mme Marshall Beale Atkinson) et William ». Fonds de la famille Brodie (P021), Musée McCord, [http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tableid=18&tablename=fond&elementid=82\\_\\_true](http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tableid=18&tablename=fond&elementid=82__true). Incidemment, la famille Brodie (R. et I., puis William Brodie) avait déjà possédé une importante minoterie à Côte Saint-Paul. La minoterie *R.I. Brodie* s'installe à Côte Saint-Paul au début des années 1850. Il semble qu'un incendie l'ait détruit vers 1870. Mais les installations paraissent être réparées ou reconstruites assez rapidement, car au moment du recensement de 1871, dorénavant appelée Royal Flour Mill, elle emploie 15 travailleurs, produit 500 000 quarts de farine de blé et à un chiffre de 300 000 \$. Elle est également mentionnée dans l'annuaire Lovell de 1876-1877. (Massicotte, 2002 : 208, 213-214).

**Figure 3.16**  
 « Sketch of part of lot 3600 situate at Cote St. Paul, Parish of Montreal, Montreal, 24th April, 1903 » (G.R. Lighthall 23/04/1903).



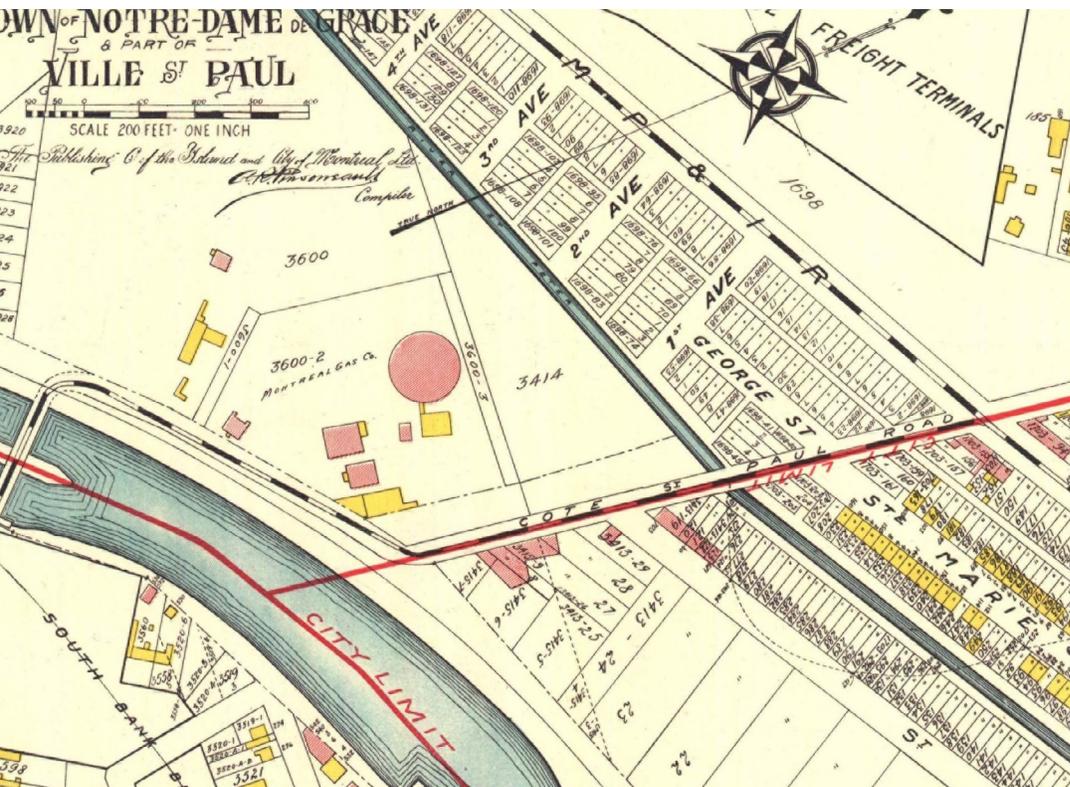
Par la suite, en 1903, après qu'Atkinson ait remboursé la quittance au trust (G.R. Lighthall, 22/04/1903 ; voir le plan annexé au document (figure 3.16), ces quatre propriétaires agissants « jointly and severable solidairement » (en français et souligné dans le document) vendent leurs propriétés à *The Montreal Trust Company* (George R. Lighthall, 23 avril 1903).

En 1909, cette partie du lot 3600 fait l'objet d'une loi de la Province de Québec intitulée « Loi ratifiant le titre de la compagnie *The Montreal Trust & Deposit* à une certaine partie du lot 3600 du cadastre de la paroisse de Montréal », sanctionnée le 7 mai 1909 (9 Ed. VII, chap. 162, p. 478). C'est que le lot 3600 fait alors l'objet d'une contestation concernant la vente du 15 juin 1900 par le shérif :

*Attendu que des doutes ont été émis par certaines personnes à qui la dite propriété a été offerte en vente par la requérante quant à la validité du titre de cette dernière, parce que la description de la dite propriété dans la vente par le shérif serait irrégulière, et parce que la requérante aurait détenu la propriété en son nom, mais comme fiduciaire pour d'autres personnes et qu'elle n'aurait pas eu le pouvoir d'acquérir, détenir et aliéner ainsi en son nom des propriétés comme fiduciaire pour d'autres ; Qu'il est en conséquence devenu difficile pour la requérante d'aliéner ladite propriété.*

(9 Ed. VII, chap. 162, p. 478-479)

Cette loi règle la question de la propriété en faveur de *The Montreal Trust Company* « nonobstant la prétendue irrégularité dans la description de ladite propriété ».



**Figure 3.17**  
 Détails du plan de Pinsonneault montrant les terrains appartenant à la Montreal Gaz Company (Pinsonneault, 1907, planche 251. BanQ, Cote:174922\_3500).

Par ailleurs, cette loi de 1909 nous apprend qu'à l'est, une autre partie du lot 3600 appartient à *The Montreal Gas Company* (9 Ed. VII, chap. 162, p. 478), ce que confirme une carte de A. R. Pinsonneault de 1907 (figure 3.17).

Aussitôt ses titres de propriété assurés, *The Montreal Trust Company* s'empresse de mettre en vente sa partie ouest du lot 3600. Elle y parvient dès le début de l'automne, le 21 septembre 1909 en la cédant à Joseph Ovide Gravel (Marler, 1909), de la *Dominion Oil Cloth Company* dont il est président<sup>4</sup>, tandis que John McGill y agit comme trésorier, ce que nous apprend un acte de vente survenu moins d'un an plus tard, le 24 juin 1910. Cette partie du lot passe alors aux mains de la *Canadian Light & Power Company*, représentée par Edmund A. Robert, vice-président, et David K. Goodfellow, assistant secrétaire (Marler, 1910). Il apparaît ainsi clairement qu'au cours des années 1909-1910, la partie ouest du lot 3600 a fait l'objet de spéculation immobilière.

4 Joseph Ovide Gravel a dirigé le Crédit foncier franco-canadien et la Guardian Assurance Co. C'est lui qui a fait construire l'édifice Duluth à Montréal en 1912 (*Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, Culture et Communication Québec). Il a participé au financement de la Montreal Park and Island Railway qui sera éventuellement vendue à la compagnie de Tramways de Montréal. En 1915, il habite dans le *Golden Square Mile* (Vieux-Montréal, Fiche d'un personnage)

### 3.3.2.3 Le lot 3600 du quartier Côte Saint-Paul de Montréal, 1910-1965

Par une loi provinciale du 4 juin 1910, la ville de Côte Saint-Paul est annexée à Montréal.

La carte de 1913 montre que quelques entreprises sont venues s'implanter aux alentours de Côte Saint-Paul et du lot 3600 en particulier, dans cette section du canal de Lachine (figure 3.18). Sur les lots 3601 et 3602 adjacents, on y aperçoit différentes industries – *Glue Factory*, *The Fenlin Leather Co.*, *Tallow Factory* – sans que l'on sache à quel moment ces entreprises sont venues s'y installer. Il est étonnant que ces types d'industries considérées comme des nuisances publiques y soient encore installés en 1913 malgré le règlement de la ville de Côte Saint-Paul de 1891 les interdisant.

Le tournant des années 1910 a vu des changements s'opérer quant au bâti sur le lot 3600. La carte de 1907 indique que les trois bâtiments de la partie ouest, ceux situés près des lots 3920 et 3921 ont tous disparu, de même qu'un autre des bâtiments qui était situé le long du canal de Lachine. Deux bâtiments s'y sont substitués, dont l'un qui apparaît d'assez bonne dimension qui, pourtant, disparaissent tous deux sur la carte de 1913.

Par contre, le lot 3600-2, dorénavant occupé par *The Montreal Gas Company* qui deviendra la *Montreal Light, Heat & Power* en 1901 par sa fusion avec la *Royal Electric Company* comprend rapidement un ensemble de bâtiments, dont une rotonde et six autres bâtiments en 1907. De ceux-ci, les deux bâtiments longeant le canal de Lachine ont disparu en 1913.

En 1918, la partie ouest du lot 3600 est à nouveau vendue par la *Canadian Light & Power Company*, représentée par Howard Wilson, président, et Jared K. Goodfellow, secrétaire-trésorier, à la *Montreal Public Service Corporation* représentée par Edmund Arthur Robert, président, et Jared K. Goodfellow, secrétaire-trésorier qui, incidemment, œuvre dans les deux entreprises et/ou organismes (R.H. Clerk, 1918). En clair, c'est dorénavant la ville de Montréal qui devient propriétaire. Cette portion du lot 3600 fait dès lors partie d'un vaste territoire duquel bon nombre de lots s'y ajoutent, « *Together with building, plant, machinery and other appertenances located thereon, with the exception of the transmission line [...] wires and the placed in said station by the Montreal Tramways Company* » (R.H. Clerk, 1918). Des rails de tramway ont d'ailleurs été découverts sous le chemin de

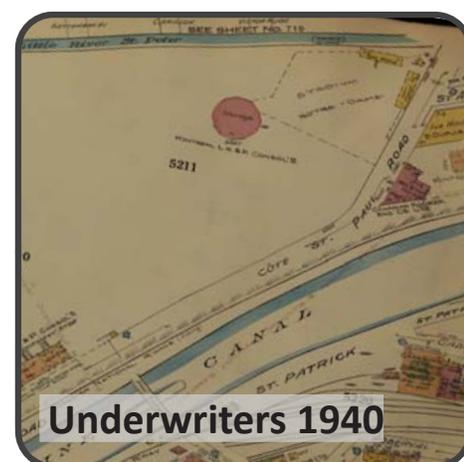
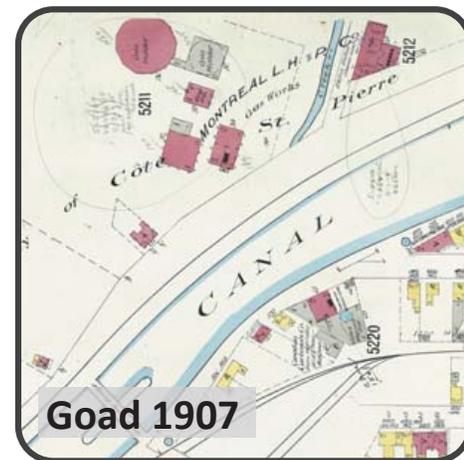
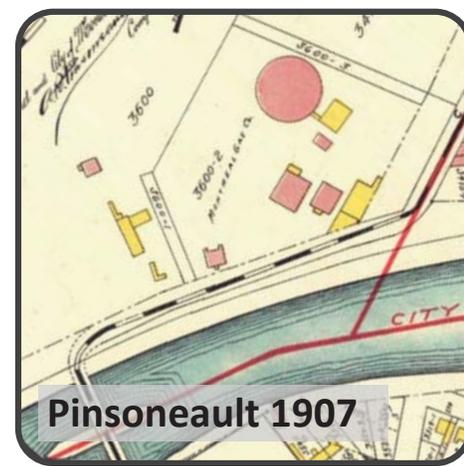


Figure 3.18 Évolution du lot 3600 de 1907 à 1940.

la Côte Saint-Paul en 2012 selon Ethnoscop (Ethnoscop, 2013 : 69). Sur la portion du lot 3600, la ville de Montréal aménage le parc Gadbois.

En 1948, suite à la nationalisation de la *Montreal, Light, Heat and Power* en 1944 par le gouvernement du Québec dirigé par le parti libéral d'Adélard Godbout, la Commission hydroélectrique du Québec, représenté par L.E. Potvin, président, et Bernard Lacasse, co-secrétaire, devient propriétaire « de tous les biens meubles et immeubles de *Montreal Light, Heat & Power Consolidated*, et de ses compagnies composantes » (Dubuc, « Acte de transport », article 70 : 125, 1948 (AL 65 727 956). La portion du lot 3600 occupée par cette dernière fait alors l'objet d'un transfert de propriété.

En avril 1963, la ville de Montréal ampute le parc Gadbois d'une partie de sa superficie en adoptant le règlement no 2824 intitulé « Règlement à l'effet d'autoriser l'aliénation par la Cité d'une partie du lot 3600 du cadastre de la paroisse de Montréal ».

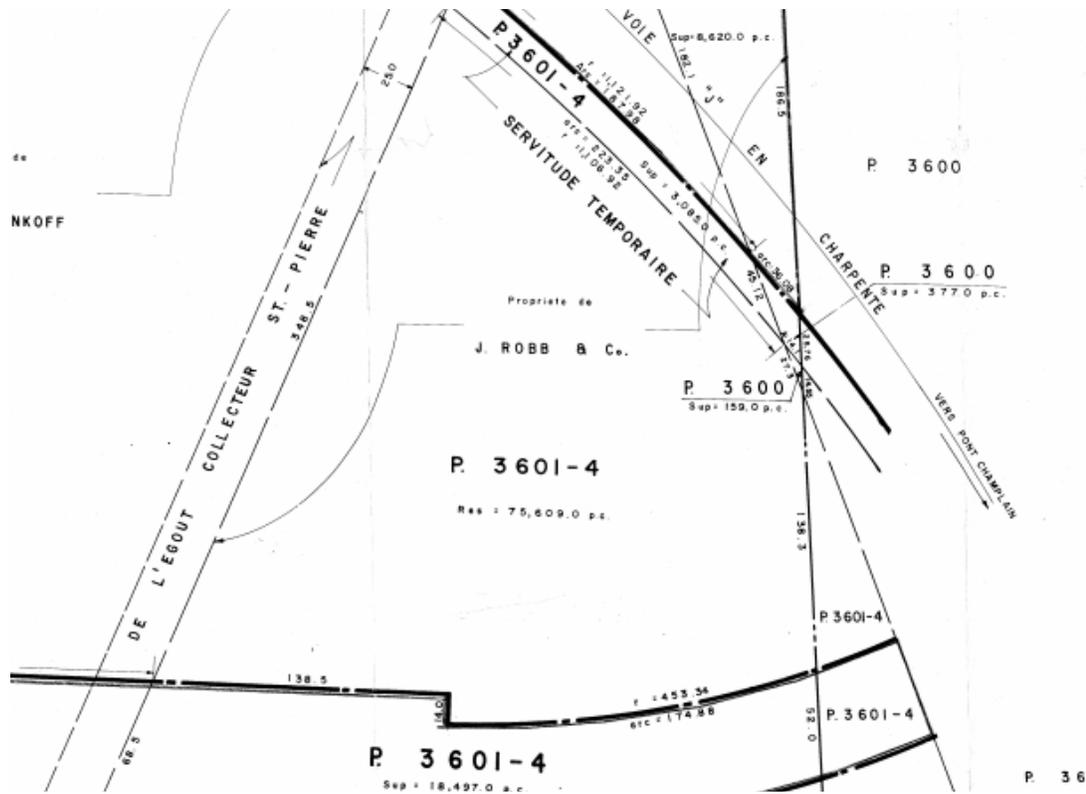
*« Une partie du lot no 3600 [...] de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une autre partie dudit lot no 3600 (parc Gadbois), vers le sud-ouest par une partie du lot no 3601-4, vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot no 3600; mesurant deux cent vingt-six pieds et neuf dixième de pied (226.9') dans sa ligne nord-est, deux cent cinquante-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (255.4') dans sa ligne sud-ouest et quarante pieds (40.0') dans chacune de ses lignes nord-ouest ; contenant en superficie neuf mille cinquante-six pieds carrés (9.056). [...] Lequel terrain a été fermé et discontinué comme parc public par le règlement no 2823 ».*

En 1966, en vue de la construction de la route Transcanadienne, un dépôt d'expropriation en date du 8 février est envoyé à la ville de Montréal, qui affecte le lot 3600. C'est le ministre de la voirie de la province de Québec, Bernard Pinard, qui fait transmettre le tout « selon les dispositions de l'article 1066v du Code de Procédure Civile » (figures 3.19 et 3.20).

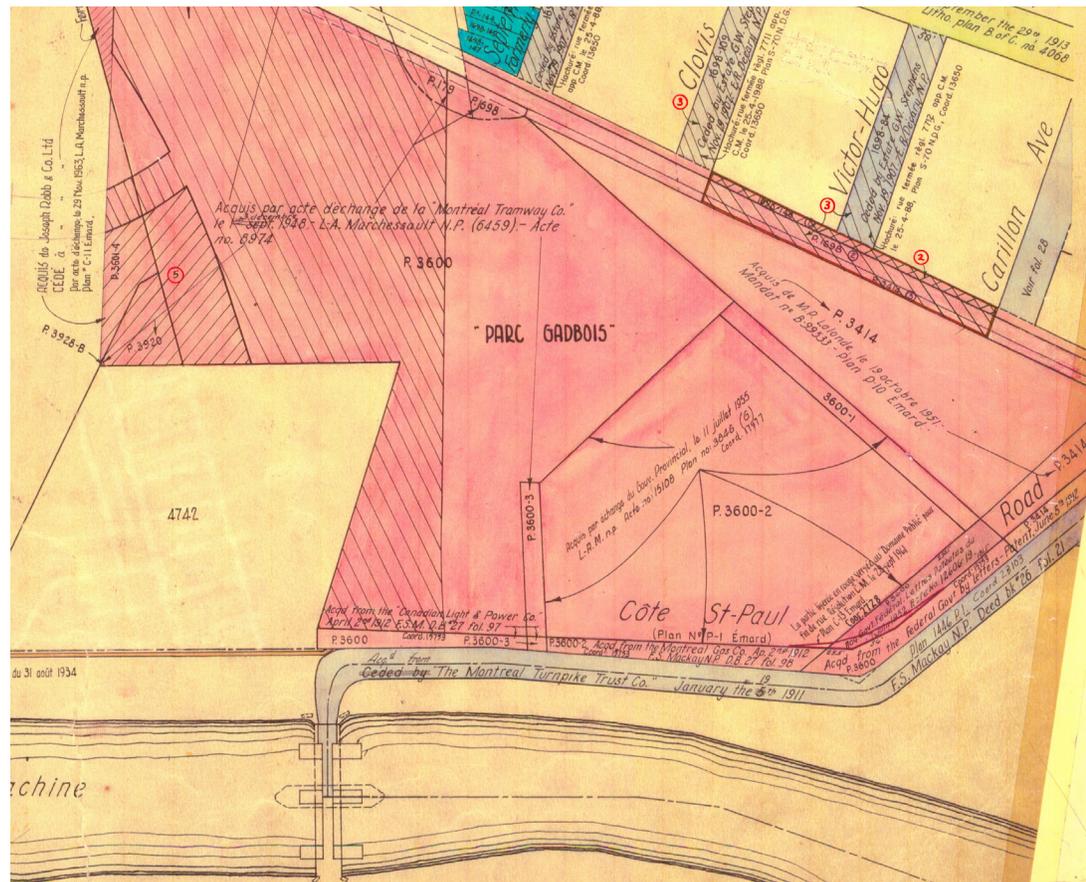
En 1984-1985 Les Céramiques Champlain, représentées par Francesco Santomassimo, président, et Michel Amaranti, secrétaire, signent un contrat de réfection de piscines, dont celle du centre Gadbois situé sur le restant du lot 3600 (« Enregistrement de privilèges », AL 65 3 640 736, 1985).

Il subsiste une partie du lot 3600 que nous n'avons pas réussi à localiser malgré la présence à long terme d'une entreprise qui semble avoir une certaine importance et qui, au fil du temps, a connu une succession de transactions immobilières. Ainsi, en 1933, la compagnie *Roby's Products Ltd.*, une entreprise en faillite, vend sa part du lot 3600 à la *Joseph Robb & Company Limited* (W.M. Bourque, 14/02/1933). Puis, en 1952, cette même entreprise *Joseph Robb & Company Limited*, acquiert une autre partie du lot 3600 de la *Transparent Paper Products Limited* (Wm Johnston, 18/02/1952). Cette portion de terrain est à nouveau vendue en 1969 à la *Albion Asbestos Packings Limited* (E.C. Common, 16/04/1969). Une autre part du lot 3600 a été acquise en 1958 par la *Joseph Robb & Company Limited*, reçue des héritiers de Ferdinand Tremblay (E.C. Common, 20/03/1958). Enfin, une dernière portion du lot 3600 a été l'objet d'un acte de transfert de la ville de Montréal en faveur de la *Joseph Robb Company Limited* (L.A. Marchessault, 29/11/1963). (Earl Kruger, 21/12/87, AL 65 3 969 118. Toutes les mentions du dernier paragraphe apparaissent dans cet acte de vente).

**Figure 3.19**  
 Détail de « Terrains requis pour la construction de la route transcanadienne » (plan, AL 65 1 889 840, 1966).



**Figure 3.20**  
 Extrait du plan d'acquisitions des propriétés de la Ville de Montréal (VM004-01-007 vol.4, feuillet 28A, c. 1970).



Puis, en 1970, *Joseph Robb & Company Limited*, représentée par William D. Robb, président, vend au gouvernement du Québec, représenté par Maurice Ostiguy, sous-ministre adjoint de la Voirie et par Marcel Parent, ingénieur, quatre parcelles de terrains, dont la première fait partie du lot 3600 (les trois autres sont du lot 3601). Cette partie du lot 3600 est « bornée au nord-ouest par partie du lot no. 3600 (Ville de Montréal) au nord par partie du lot no. 3600 (C.N.R.) au nord-est par partie du lot no. 3600 (Parc Gadbois) [...] et par partie du lot no. 3601-4. (P.R. Lavoie, « Acte de vente », 1970, AL 65 2 204 064).

L'entreprise n'a pourtant pas vendu tout ce qu'elle possédait du lot 3600, car en 1979, la *Joseph Robb & Company Limited* fusionne avec *The Anchor Packing Company Limited* pour former la *Robco Inc.*, représentée par J. Barry MacDonald, son président. En 1987, la *Robco Inc.* vend plusieurs lots dans Côte Saint-Paul, dont cette partie du lot 3600 donnant accès au pont Champlain, à une compagnie à numéro, la *159126 CANADA INC.*, représentée par son président, Peter Cohen, soit le 5600 rue Philippe-Turcot, avec tous les bâtiments qui sont érigés (Earl Kruger, « Deed of sale », 1987, AL 65 3 969 118).

### 3.4 Sites archéologiques connus

Cette synthèse des sites archéologiques connus se limite dans un premier temps aux sites localisés dans un rayon de 2 km autour de la zone d'étude (tableau 3.1). Elle inclut toutefois également d'autres sites distants de plus de 2 km qui se rapprochent, par des fonctions ou des périodes chronologiques similaires au secteur à l'étude. Ces occupations font l'objet d'une synthèse, par sites et par zones d'interventions, sur les principaux vestiges structuraux, témoins matériels et périodes chronologiques documentées par le biais de travaux de surveillance, d'inventaire et de fouille archéologique. Les données recueillies sont en partie tirées de l'étude de potentiel et de la synthèse des sites effectuées par Ethnoscop (2009)<sup>5</sup>. Toutefois, les rapports d'interventions ont pour la plupart été consultés directement, afin d'y ajouter des informations détaillées en lien avec les périodes couvertes et la zone d'étude couverte dans ce rapport. De plus, les nouvelles interventions postérieures à 2008-2009, effectuées dans la zone d'étude ont été ajoutées à cette synthèse exhaustive réalisée par Ethnoscop en 2009.

Les sites archéologiques recensés autour de la zone d'étude attestent à la fois d'établissements résidentiels, d'aménagements associés à des industries ou à des établissements agricoles majoritairement compris entre la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Quelques occupations plus anciennes sont également notées, dont des sites résidentiels du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui étaient auparavant situés en contexte rural. Les établissements du XVIII<sup>e</sup> siècle demeurent toutefois plutôt marginaux et sont relativement éloignés de la zone d'étude. Le site préhistorique le plus près se trouve à Westmount et est situé à un peu plus de 2 km de la zone d'étude couverte dans ce rapport (voir section 3.2).

---

5 Ethnoscop Inc. 2009. *Complexe Turcot. Étude en archéologie – phase 1. Revue de littérature*. 32 p.

**Tableau 3.1 Sites archéologiques connus dans un rayon de 2 km autour de la zone d'étude**

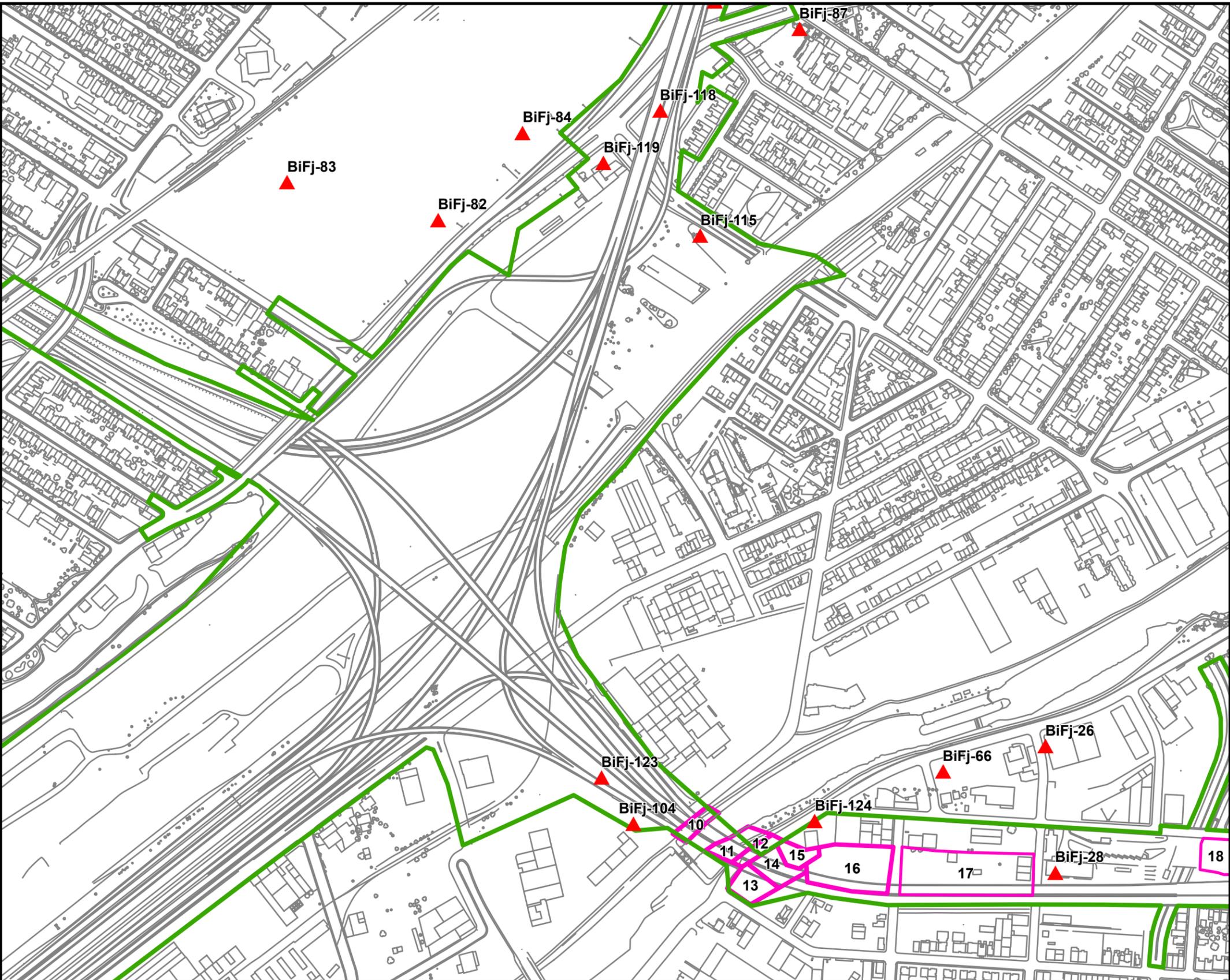
Site	Code	Distance du projet	Id.culturelle	Localisation informelle	Arrondissement/quartier	Référence
Rue Saint-Patrick	Bifj-26	0,60 km	Eurocanadien, 19e s.	Rue Saint-Patrick dans le prolongement de la rue Eadie entre les rues Gilmore et Hadley	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	1568 Brochu, 1988; 3193 Ethnoscop 2002x
Rue Angers	Bifj-27	1,02 km	Eurocanadien, 19e s.	À l'intersection des rues Angers et Gladstone, au sud du site Bifj-29	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	1568 Brochu 1988
Rue Eadie	Bifj-28	0,63 km	Eurocanadien, 19e s.	Au coin de la rue Eadie et de l'autoroute Bonaventure.	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	1568 Brochu ,1988; 4974 Ethnoscop 2002x
Rue Angers	Bifj-29	1,04 km	Eurocanadien, 20e s.	Rue Angers, à l'intersection de la rue Gladstone. Au nord du site Bifj-27.	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	1568 Brochu, 1988
Maison Hurtubise	Bifj-36	1,80 km	Eurocanadien, 17e-20e s.	561 et 563, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Westmount	Westmount	5109 Archéotec, 2012; 2253 Ethnoscop, 1995
Tannerie Moseley (1858-1911)	Bifj-54	1,91 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Au nord du canal Lachine. À l'angle des rues Turgeon, Saint-Ambroise et Bourget.	Sud-ouest / Saint-Henri	2733 Arkéos et Archéocène, 1999; 4080 Arkéos et Archéocène, 2005; 2577 Prévost, 1996
Écluses Saint-Paul	Bifj-66	0,47 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Aux coins des rues St-Patrick et Hadley, le long du canal Lachine.	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	3663 Patrimoine Experts, 2003
Square Sir-Georges-Étienne-Cartier	Bifj-76	1,17 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Situé dans l'arrondissement du sud-ouest, entre les rues Notre-Dame, Saint-Ambroise et les rue Square Sir-Georges-Étienne-Cartier est et ouest.	Sud-ouest / Saint-Henri	4112 SACL, 2004
Villa Décarie	Bifj-82	0,71 km	Eurocanadien, 19e s.	Dans la cour Glen, sur le site du CUSM	Westmount	3967 Ethnoscop, 2006

Site	Code	Distance du projet	Id.culturelle	Localisation informelle	Arrondissement/quartier	Référence
Maison Décarie	Bifj-83	0,85 km	Eurocanadien, 17e-20e s.	Dans la cour Glen, sur le site du CUSM	Westmount	3967 Ethnoscop, 2006
Dépôt du Canadien Pacifique	Bifj-84	0,81 km	Eurocanadien, 20e s.	Dans la cour Glen, sur le site du CUSM	Westmount	3967 Ethnoscop, 2006
Chapelle-école de Saint-Henri	Bifj-87	0,97 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	À l'intersection des rues Saint-Jacques et De Courcelle.	Sud-ouest / Saint-Henri	4704 Archéotec, 2008
Moulin à scie de la Côte Saint-Paul	Bifj-106	1,08 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Cour intérieure adjacente au bâtiment du 4000, rue Saint-Patrick dans l'arrondissement du Sud-Ouest	Sud-ouest / Saint-Henri	5460 SACL, 2003; 5959 Ethnoscop, 2016
Hôtel Béliveau/Sicotte/Mackenzie	Bifj-115	0,73 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	En bordure sud-ouest de la rue Saint-Rémi,		Patrimoine Experts, (en cours)
Gazomètre de la Montreal Gas Co.	Bifj-122	0,18 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Situé dans le Parc Gadbois, à l'est du centre Gadbois et en partie ouest du terrain de Baseball.	Sud-ouest / Saint-Henri	Ethnoscop, (En cours)
Canadian Carbonate Company	Bifj-123	0,22 km	Eurocanadien, 20e s.	En bordure sud-est de Saint-Patrick, au sud de la rue Cabot	Sud-ouest / Côte-Saint-Paul	Patrimoine Experts, (en cours)
Rotonde	Bifj-127	0,63	Eurocanadien, 20e s.	Dans le complexe de l'échangeur Turcot	Sud-ouest	Patrimoine Experts, 2016
Canal de Lachine	604G		Eurocanadien, 19e-20e s.	De la côte Saint-Paul jusqu'à la passerelle de la halte Notre-Dame	Sud-ouest	1440 (code PC) SACL 2006; 1380 (code PC) SACL 2003; 11602 (code Ville de Mtril) SACL 2002; 1363 (code PC) GRHQ 1998; 1385 (code PC) GRHQ 2001; Ethnoscop 2004; 1391 (code PC) Arkéos 2004; FC 2914 L26 A721 (code PC) Arkéos 1999
Canal de Lachine	613G	0,08 km	Eurocanadien, 19e-20e s.	Du pont CN-Saint-Henri jusqu'à l'écluse 4	Sud-ouest	
Canal de Lachine	614G		Eurocanadien, 19e-20e s.	De l'écluse 4 jusqu'au pont de la côte Saint-Paul	Sud-ouest	

Projet Turcot  
Secteur 9, BiFj-104 et BiFj-123

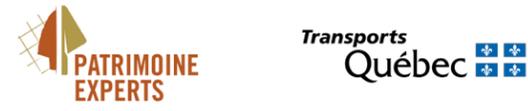
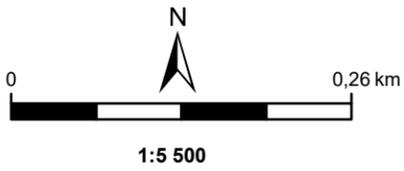
Plan 3.1

Sites archéologiques localisés  
en périphérie de l'aire d'étude



Légende

- Limite des secteurs
- Sites archéologique connus
- Limite du projet Turcot
- Trame actuelle



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2007  
MTQ, 2015



À cet ensemble de sites, s'ajoute les éléments spécifiquement rattachés au canal de Lachine, qui témoignent des phases successives d'aménagements, d'entretien et d'occupation des abords du canal, notamment par des industries, à partir du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Le lieu historique d'importance nationale que constitue le canal de Lachine est découpé en différentes sections archéologiques selon le système de Parcs Canada. Les sections qui concernent notre aire d'étude portent le code 604G, 613G, 614G, le code 170G n'est plus utilisé, mais référait autrefois à une portion du canal de Lachine. Ces différents secteurs archéologiques du canal de Lachine répertoriés ont fait l'objet d'un nombre élevé de recherches archéologiques, réalisées principalement sous forme de surveillances et d'inventaires. Il serait peu aisé d'en réaliser une synthèse exhaustive pour les fins du présent rapport. Toutefois, compte tenu de l'importance que prend cette voie maritime dans le développement de l'arrondissement, nous proposons tout de même un bref survol des principaux vestiges, éléments archéologiques et phases d'aménagements qui témoignent de l'occupation du canal de Lachine, en nous centrant plus particulièrement sur la zone en périphérie du secteur à l'étude (Plan 3.1).

### *3.4.1 BiFj-36*

Le site de la maison Hurtubise (BiFj-36) est situé à Westmount sur le versant sud-ouest du Mont-Royal. Cette maison de ferme a été construite au XVIII<sup>e</sup> siècle et est demeurée propriété de la famille Hurtubise jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, il s'agit de l'une des maisons les plus anciennes de Montréal. En plus du corps de bâtiment principal qui est du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'ajoutent une annexe de brique du XIX<sup>e</sup> siècle et une **caléchière\*** construite dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle (Archéotec, 2012 : 15).

La maison a été classée en 2004 en tant que site historique par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Le site (BiFj-36) a fait l'objet de deux interventions archéologiques (inventaires et supervisions) en lien avec des travaux de restauration, soit en 1992 par Ethnoscop (1995) et en 2011 par Archéotec (2012). Les interventions de 1992 ont mis au jour les vestiges d'un mur en pierres sèches, d'un dallage, d'un pavage, en plus de niveaux d'occupation et d'artéfacts datant du XVIII<sup>e</sup> siècle (Ethnoscop, 1995). Les interventions de 2011 ont quant à elles mis au jour une portion de la base d'escalier originale de la maison et l'ancienne base d'escalier de l'annexe en brique, ainsi que des séquences de remblais de rehaussement, surmontant des sols d'occupation compris entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Les travaux ont également porté dans la cave, permettant de révéler des niveaux de circulation de sols en terre battue et de plancher, en plus de présumer des fonctions à des espaces de la cave. Le tamisage de cendres du foyer ouest ont permis de récupérer quelques menus objets en plus de reste végétaux (graines). Enfin, l'emplacement présumé d'un puits a été confirmé, mais celui-ci a été déposé sans être fouillé (Archéotec, 2012 : 95-97).

### *3.4.2 BiFj-27, BiFj-28 et BiFj-29*

La surveillance archéologique réalisée en 1987 par la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (Sanam) dans le cadre des travaux d'enfouissements de câbles électriques par la Commission des services électriques de Montréal, a conduit à la découverte de plusieurs sites dans le quartier de la Côte-Saint-Paul. Trois de ces sites témoignent d'occupations résidentielles comprises entre la

seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle (BiFj-27, BiFj-28 et BiFj-29) (Brochu, 1988). Un quatrième site (BiFj-26) est plutôt rattaché au canal de Lachine et sera traité plus loin. Les vestiges matériels et structurels associés à ces occupations demeurent relativement ténus, n'ayant fait l'objet que d'une surveillance archéologique.

Le site BiFj-27, est situé au centre de la rue Angers, à l'intersection avec la rue Gladstone. Il présente le mur de fondation d'une possible maison d'ouvrier. Ce vestige de maçonnerie était constitué de gros blocs de pierre grossièrement taillés (Brochu, 1988 : 23). Le site BiFj-28 désigne deux murs de maçonnerie en blocs de pierre taillés, formant l'angle nord-est d'un bâtiment situé au coin de la rue Angers et de l'ancienne rue Roberval. Ces vestiges correspondraient à une maison qui se trouvait à cet emplacement vers 1868 et qui était toujours présente en 1879 (Brochu, 1988 : 23-27). Trois forages ont été supervisés en 2009 sur l'emprise du site BiFj-28, dans le cadre de la préparation du projet du complexe Turcot. Les forages n'ont toutefois pas permis d'acquérir de nouvelles données (Ethnoscop, 2011 : 69). Du côté ouest de la rue Angers à l'intersection avec la rue Gladstone, le site BiFj-29 est représenté par une structure de béton appartenant à un bâtiment construit au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, un peu plus loin sur le même lot, figure à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un bâtiment dont les vestiges semblent encore en place (Brochu, 1988 : 20-27).

### 3.4.3 *BiFj-54*

Situé au nord du canal de Lachine, à l'angle des rues Turgeon, Saint-Ambroise et Bourget dans l'arrondissement du Sud-Ouest, le site de la Tannerie Moseley (1858-1911) a fait l'objet de trois interventions archéologiques, dont deux inventaires (Prévost, 1996 ; Arkéos et Archéocène, 1999) et une fouille (Arkéos et Archéocène, 2005). Après avoir acquis le lot en 1858, l'industriel Edward V. Moseley fait aménager sa tannerie et son atelier de fabrication de chaussures de luxe. La tannerie entrera en activité en 1859. Contrairement aux tanneries artisanales qui composent le noyau villageois de Saint-Henri-des-Tanneries, la tannerie Moseley repose sur des moyens de productions industrielles requérant la présence de chaudière et de machine à vapeur. En 1881, le complexe industriel comporte une douzaine de bâtiments à usages spécialisés, dont la tannerie qui constitue un bâtiment en bois de trois étages, des entrepôts, des séchoirs, une voute souterraine pour des produits volatils, des petits hangars et des aires d'entreposage extérieures, en plus du moulin à tan et des entrepôts d'écorces à tanins. Le bâtiment principal subira un premier incendie mineur en 1885 et un second plus dévastateur en 1887 qui causera l'arrêt de la production. Une partie du terrain sera morcelée en 1893 en raison du prolongement de la rue Turgeon. Entre 1897 et 1898, la tannerie sera reconstruite, le nouveau bâtiment fait de brique est encore érigé aujourd'hui au même endroit, mais elle cessera ses activités en 1910.

Les interventions archéologiques concernent uniquement les terrains municipaux englobant la partie est du site. Les premières interventions réalisées au moyen de tranchées d'inventaires ont permis de documenter des couches de copeaux de bois (Archéocène et Arkéos, 1999) et des vestiges de plancher d'un entrepôt (Prévost, 1996). Les fouilles archéologiques réalisées en 2011 par Archéocène et Arkéos (2005) ont quant à elles ciblé des secteurs à potentiel basés sur la cartographie ancienne, permettant de documenter de nombreux vestiges appartenant à différentes périodes du site de la tannerie

Moseley. Les principaux bâtiments ou éléments structuraux documentés sont les vestiges associés au moulin à tan, des canaux servant au transport de liquides, un entrepôt situé au coin sud-ouest, un entrepôt/séchoir, une cour et des aires de circulations, des aménagements reliés à la rue Turgeon ainsi que des vestiges reliés à l'ère post-Moseley dont la ferblanterie Page Hershey et un atelier de taille de la pierre (Archéocène et Arkéos, 2005).

#### 3.4.4 *BiFj-76*

En 2003, dans le cadre du réaménagement du Square Sir Georges-Étienne Cartier situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest, la firme SACL a été mandatée pour réaliser une étude de potentiel suivi d'un inventaire archéologique. Les interventions archéologiques ont mis au jour les vestiges d'un enclos à bête et de murs de bâtiments associés au Dominion West End Abattoir (1881-1901). Les vestiges d'un système de drainage et d'un trottoir pavé devant se situer devant les bâtiments de l'abattoir ont également documenté. Aucune trace de la propriété de Mount Pleasant, qui constituait la plus ancienne occupation des lieux n'a toutefois été notée (SACL, 2004).

#### 3.4.5 *BiFj-82, BiFj-83, BiFj-84 et MTL05-05-1*

Les interventions archéologiques effectuées dans le cadre des travaux d'aménagement du centre de santé universitaire McGill (CUSM) dans la cour Glen ont mené à la découverte de trois sites archéologiques : BiFj-82, BiFj-83 et BiFj-84 (Ethnoscop, 2006). Le code de la ville de Montréal MTL05-05-1 correspond essentiellement à la zone couverte par plusieurs tranchées réalisées lors de la phase d'inventaire en archéologie historique et préhistorique. Des vestiges de la rotonde du Canadien Pacifique ont notamment été partiellement dégagés lors de ces travaux d'inventaire. Des éléments reliés à une ancienne briqueterie figurent également parmi les découvertes (Ethnoscop, 2006). Les sites BiFj-82 et BiFj-83 témoignent d'occupations de la période historique, de nature domestique dont la datation est comprise entre le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du 20<sup>e</sup> siècle. Le site BiFj-84 constitue un dépôt associé au Canadien Pacifique.

Dans le cas du site BiFj-82, la fouille du lot de cadastre 188A a mis au jour de nombreux vestiges architecturaux. L'analyse des plans et du bâti ont permis d'y retracer l'évolution d'une maison à étage en brique et en bois construite en 1870 se développant en une maison mitoyenne en brique aménagée en 1911. Un hangar en bois était également appuyé contre cette maison. L'analyse des chaînes de titres a permis d'identifier les différents occupants de cette habitation, tandis que l'étude **spatiofonctionnelle\*** des témoins matériels associés aux couches d'occupation a contribué à mieux comprendre les fonctions des différents espaces identifiés dans la maison (Ethnoscop, 2006 : 124-127).

La maison « Joseph-Décarie » (BiFj-83), a également fait l'objet de fouilles. Elle désigne une maison construite sous le régime français. Lors de l'inventaire et de la fouille, seules quelques couches du Régime français ont été identifiées puisque le site a été dérasé assez profondément lors de ses différentes phases de réfection. Parmi ces dépôts : « figurent des niveaux de circulation des années 1720,

une couche de construction de l'agrandissement ouest de la maison et le remplissage de tranchée de construction du mur ouest de cet agrandissement (années 1730). » (Ethnoscop, 2006 : 178). Autrement, l'essentiel des fouilles a porté sur les vestiges architecturaux de la partie sud de la maison ainsi que des segments des murs de fondation de la grange (Ethnoscop, 2006 : 178).

Enfin, un troisième site (BiFj-84) représente un important dépôt d'objets datant du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, associés au Canadien Pacifique (CP). Cette fosse de rejet a fait l'objet d'une récolte sélective de matériel dans un sondage mécanique. L'assemblage est représenté par de la vaisselle de table, de service et divers contenants en verre qui témoignent de la consommation des aliments à l'intérieur des voitures-restaurants du Canadien Pacifique. Ces objets préfigurent un certain luxe, dans la présentation et la consommation des repas où chaque type de commande se rapporte à un type de vaisselle approprié (Ethnoscop, 2006 : 192).

### 3.4.6 BiFj-87

En 2008, une intervention archéologique a été conduite sous forme d'inventaire, de fouille et de supervision par Archéotec dans un périmètre compris entre les rues Saint-Jacques et de Courcelles. Les interventions sur le site BiFj-87 ont été conduites sur l'emplacement de l'ancienne chapelle-école des Tanneries des Rolland. Elles ont mis au jour des vestiges de la chapelle-école permettant de bien localiser le bâtiment qui était décalé par rapport aux plans polyphasés. Les vestiges témoignent de trois étapes de construction : la chapelle-école de 1810, son agrandissement vers 1860 et son réaménagement à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle en une manufacture d'attelage de chevaux : la Montreal Carriage Leather Company. Parmi les aménagements reliés à la chapelle-école, figure le sol d'occupation de la cour constituée de cailloux auquel s'ajoute des objets mobiliers, notamment des jouets (billes de pierre, dés, etc.) pouvant être associés à l'occupation de la cour écolière. Autour de la chapelle, des sols témoignant d'activités agricoles ont été observés et se présentent sous forme de traces de labour (Archéotec, 2008 : 139-142).

### 3.4.7 BiFj-106

Entre 2012 et 2015 des travaux de supervision et d'inventaire ont été réalisés sur une vaste cour intérieure adjacente au bâtiment du 4000, rue Saint-Patrick dans l'arrondissement du Sud-Ouest (Ethnoscop, 2016 ; SACL, 2013). L'emprise des travaux couvrait un vaste espace qui a été occupé par un bassin d'évacuation des eaux aménagé en 1853 aux abords du canal de Lachine. À l'ouest du bassin se trouvaient deux moulins à scie, dont un premier construit entre 1853 et 1855 et un second qui a été construit entre 1855 et 1868. Le bassin est devenu canal de fuite puis réservoir vers 1913. L'ouvrage a par la suite été utilisé par le constructeur de cargos *Fraser Brace Shipyards* jusqu'en 1922. Le bassin subira encore quelques modifications de 1939 à 1941 par la Canadian Power Boat, un constructeur de navettes pour la Marine royale canadienne.

Les travaux de supervision et d'inventaire réalisés en 2013 par SACL ont couvert la portion ouest du

bassin, recouvrant l'espace anciennement occupé par les deux moulins à scie. Les travaux ont mis au jour des vestiges de bois et de maçonnerie appartenant au premier moulin à scie. Des éléments structuraux probablement reliés aux au bassin de 1853 ont également été documentés, ceux-ci sont surmontés d'aménagements plus récents associés aux chantiers navals du XX<sup>e</sup> siècle. Figure également des vestiges de béton et de bois, en plus de couches d'occupations reliées aux activités du chantier naval de la *Fraser Brace Shipyard* (SACL, 2013).

Directement à l'ouest de l'emprise couverte par SACL, dans les limites du bassin, Ethnoscop a procédé à des travaux d'inventaire en 2012 et de supervision en 2013, 2014 et 2015. Les principaux éléments archéologiques documentés sont reliés à des aménagements structuraux de bois, de béton appartenant aux différentes séquences d'aménagement du bassin. D'autres vestiges sont plutôt reliés à l'aménagement du réseau routier et ferroviaire, notamment à la voie ferroviaire de la Montreal and Lachine Road (1847), en plus d'un segment du chemin de fer du Canadien Pacifique (Ethnoscop, 2016).

### 3.4.8 BiFj-122

Le site BiFj-122, situé à l'est du centre Gadbois, se rapporte à un gazomètre de la Montreal Gas Co. qui aurait été en fonction de 1894 à 1921 et détruit vers 1950. Les travaux de surveillance ont permis de mettre au jour les vestiges plutôt bien préservés d'un réservoir maçonné d'une hauteur résiduelle de 3 mètres et d'un diamètre d'environ 35 à 40 mètres. Ce vestige, peu documenté sur le plan scientifique, témoigne du développement industriel de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et présente un certain potentiel de mise en valeur (Santerre (fiches de sites ISAQ)).

### 3.4.9 614G, MTL09-23-1, MTL09-24-1

Dans le cadre des travaux reliés à la reconstruction de l'échangeur Turcot. Des forages géotechniques et des sondages exploratoires ont été réalisés en 2009, sur des secteurs préalablement déterminés lors de l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008). Les secteurs concernés sont les secteurs à potentiel archéologique historique H3, H4, H5 et H6 dans lesquels on retrouve les zones à potentiel archéologique historique H3-1, H4-1, H5-1, H6-1, H6-2, H6-3, H6-4, H6-5, H6-6 et H6-7 ainsi que le secteur à potentiel préhistorique P3.

Ces travaux de surveillances de forages et de sondages n'ont pas conduit à la mise au jour formelle de vestiges archéologiques, mais ont plutôt servi à caractériser les couches archéologiques, permettant d'identifier de nombreux remblais et la surface du sol naturel en de nombreux endroits. Grâce à la superposition des plans anciens, la présence vestiges reliés à des bâtiments compris entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle ont été présumés dans l'emprise du projet Turcot.

En outre, des dépôts reliés au lac à la loutre ont été identifiés dans les secteurs à potentiel historique H3 et H4. D'autres dépôts reliés à l'extension maximale du canal de Lachine (614G) incitent également les archéologues à recommander la poursuite des travaux par le biais d'un inventaire archéologique

dans la zone potentiellement impactée par les travaux. Le canal de l'Aqueduc a également été considéré comme secteur sensible. Des vestiges de bâtiments visibles sur les plans anciens ont été présumés dans le secteur à potentiel historique H6 (MTL09-23-1 et MTL09-24-1), où le sol naturel a été atteint un peu plus rarement, laissant présumer la présence de bâtiments. Un potentiel archéologique préhistorique aussi été confirmé dans la zone à potentiel P3, notamment en périphérie du lac à la Loutre (Ethnoscop, 2011).

#### *3.4.10 BiFj-127*

Dans le cadre des travaux archéologiques menés en prévision de la reconstruction de l'échangeur Turcot, la firme Patrimoine Experts a réalisé la surveillance archéologique de l'ancienne rotonde de la gare de triage des trains de la cour Turcot. La rotonde constituant l'élément central de toutes les gares de triage en Amérique du Nord se compose d'un bâtiment circulaire destiné à l'entretien et au remisage des locomotives. Celle de la cour Turcot a été aménagée entre 1905 et 1907 et constituait la plus grande construction du genre à cette époque au Canada. D'autres bâtiments annexes faisaient également partie de ce vaste complexe ferroviaire. L'essentiel des interventions archéologiques a porté sur l'enregistrement et la localisation de vestiges structuraux reliés à la rotonde, en plus de quelques interventions ciblées nécessitant des dégagements manuels, l'essentiel a toutefois été excavé mécaniquement. Les travaux archéologiques ont permis d'identifier de nombreux vestiges, principalement en béton armé, quelques-uns en pierre et en bois, en plus de nombreux mécanismes constitués en différents alliages métalliques. Ces éléments structuraux composent les éléments spécifiques rattachés au fonctionnement de la rotonde et ont permis de mieux comprendre le fonctionnement interne de cet ouvrage relié à l'industrie ferroviaire. Les données archéologiques couplées à l'analyse cartographique ont également permis d'établir quatre phases de construction comprises entre 1905 et 1960 (Patrimoine Experts, 2016).

#### *3.4.11 Lieu historique national du Canal-de-Lachine et sites adjacents au canal*

Dans le cas du lieu historique national du Canal-de-Lachine, les infrastructures aériennes de l'autoroute 15 de l'échangeur Turcot traversent le canal à proximité de l'écluse de la côte Saint-Paul dans une zone correspondant au code 614G de Parcs Canada. Deux autres secteurs archéologiques du Canal-de-Lachine se trouvent également à l'ouest (604G) et à l'est (613G) du secteur 614G. Les interventions archéologiques conduites au pourtour ou à proximité du lieu historique national du Canal-de-Lachine sont également considérées par rapport au découpage du canal par Parcs Canada. Les interventions archéologiques (sondages et inventaires) sont considérées d'ouest en est, entre le pont Monk et le pont Charlevoix.

#### 3.4.11.1 MTL00-08-4, MTL01-08-3 et portion 604G du canal de Lachine (de la côte Saint-Paul jusqu'à la passerelle de la halte Notre-Dame)

Dans l'aire de construction du pont Monk au nord et au sud du canal, des travaux de supervision archéologique couplés à une étude de potentiel ont été conduits. Du côté sud du canal, la zone présentait un certain potentiel préhistorique et un potentiel historique relié à des occupations agricoles comprises entre la fin du XVIII<sup>e</sup> et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au nord du canal, le potentiel archéologique remonte à l'industrialisation du secteur faisant suite à la construction du canal vers 1825. Les interventions ont mis au jour plusieurs vestiges, dont un entrepôt de tannerie, une dépendance, une manufacture de colle et une maison de ferme. Les vestiges de la tannerie ont été identifiés au nord du canal. Ils consistent en des pilots de bois reliés à une dépendance annexe à l'entrepôt à tannerie ayant appartenu à la John R. Evans Leather. Des portions de murs reliés au canal ont également été relevées ainsi que des vestiges de drains de pierre. Enfin, les bâtiments reliés au complexe industriel Jos Robb ont fait l'objet d'une documentation avant leur démolition (Ethnoscop, 2004).

#### 3.4.11.2 Ancien code 170G (entre l'autoroute 15 et la rue Angers)

Le secteur 170G est un ancien numéro archéologique désigné par Parcs Canada, couvrant une partie des secteurs actuels 613G et 614G. 170G était compris entre l'autoroute 15 et le côté ouest de la rue Angers. Dans le cadre d'activités de caractérisation des sols, des activités de surveillance archéologique ont été conduites autour de l'écluse no. 4. Elles ont permis de documenter plusieurs éléments structuraux reliés à l'écluse ainsi que des niveaux de remblaiement associés à sa construction (GRHQ, 1998a ou b). D'autres interventions ont également été conduites dans le cadre de travaux de restauration du complexe éclusier de la Côte-Saint-Paul. Ces travaux d'inventaire et de surveillance ont permis de recueillir un grand nombre de données archéologiques révélant le potentiel archéologique en regard au patrimoine industriel du secteur (GRHQ, 2001).

#### 3.4.11.3 Portion 614G du canal de Lachine (de l'écluse 4 jusqu'au pont de la côte Saint-Paul)

En 2002, des travaux de surveillance archéologiques ont été effectués sur les deux rives du canal, dans le secteur du pont de la Côte-Saint-Paul. Les interventions ont permis de documenter différentes couches archéologiques reliées aux occupations successives ou aménagements successifs aux abords du canal. Au nord du canal, les vestiges sont associés au pont no 6 (pont de la Côte-Saint-Paul) et aux infrastructures de rues, tels que des murets d'approche en béton, des poutrelles d'acier, des poutres de bois, des caissons de béton, etc. L'ancien pavé du chemin de la Côte Saint-Paul a également été partiellement dégagé ainsi que des éléments reliés à l'ancien tramway, qui a été électrifié à partir de 1892. Pour le pont, plus spécifique, des éléments sont plutôt reliés à la mécanique du pont, comme la couronne de rotation, la crémaillère, le pivot central, le système d'engrenage résiduel, etc. Du côté sud-ouest du canal, des vestiges de la maison du pontier (1867-?) ont été dégagés (SACL, 2003).

#### 3.4.11.4 MTL95-08-2

Dans un secteur situé au nord des écluses no 4 (Côte-Saint-Paul), au sud de la rue Saint-Ambroise et à l'est du chemin de la Côte-Saint-Paul, des travaux de supervision archéologiques ont accompagné l'excavation de trois sondages effectués pour des fins de caractérisation des sols (Ethnoscop, 2004).

#### 3.4.11.5 BiFj-66

Des interventions ont également été conduites au sud des écluses de la Côte-Saint-Paul sur un terrain vacant localisé à l'intersection des rues Saint-Patrick et Hadley. Ces interventions ont été effectuées dans le cadre de travaux de revitalisation du canal de Lachine. La firme Patrimoine Experts a effectué un inventaire archéologique qui ont permis de préciser la localisation des vestiges du site du complexe hydraulique des écluses de la côte Saint-Paul (îlot hydraulique Frothingham et Workman), dont l'emplacement et les dimensions étaient mal connus. Parmi les éléments découverts figure le mur sud du canal de 1825, en maçonnerie de pierre, qui présente plusieurs états de constructions, montrant de multiples réfections. La maison de l'éclusier, construite entre 1825 et 1840 et détruite avant 1870. Ce bâtiment comportait un plancher de bois à la cave, une base de cheminée ainsi qu'une sortie de cave vers l'extérieur au sud. D'autres aménagements plutôt reliés au canal sont représentés par le coursier d'alimentation principale construit dans les années 1850 et constitué de maçonnerie et d'un talus de terre. Ce coursier d'alimentation principal est connecté avec des coursiers secondaires, dont l'un serait possiblement représenté par les vestiges d'un aménagement en bois. L'ancien tracé de la rue Saint-Patrick constitué de pavement en granite a aussi été documenté, celui-ci est décalé par rapport au tracé actuel de la rue. Des piliers en bois ont été associés à un pont en bois. Enfin, dans la portion nord-est du site se trouvent les vestiges de trois bâtiments de la fin du 19<sup>e</sup> siècle de la Montreal Blanket Co. (Patrimoine Experts, 2003).

#### 3.4.11.6 BiFj-26

Au sud du canal, et à l'est des écluses de la Côte-Saint-Paul, le site BiFj-26, situé à l'intersection des rues St-Patrick et Eadie, a fait l'objet de travaux qui ont mis au jour un pavé en blocs de pierre de granite et une poutre de bois orientée parallèlement au canal de Lachine. Ces éléments structuraux seraient probablement reliés à des bâtiments industriels en bordure d'un canal d'amenée d'eau vers 1880 (Brochu, 1988 : 20-23). En 2001, d'autres travaux de supervision archéologique réalisés par la firme Ethnoscop inc. ont été effectués à proximité du site BiFj-26, mais sans acquisition de nouvelles données (Ethnoscop, 2002).

#### 3.4.11.7 MTL98-08-5

Une autre zone a fait l'objet de travaux de surveillance archéologique par le biais de sondages mécaniques effectués au nord du tunnel Saint-Rémi, entre la rue Saint-Ambroise et le canal de Lachine. Des

dépôts de marne ont été observés à environ 2 mètres de profondeur correspondant au fond du Lac Saint-Pierre, tandis que des dépôts organiques seraient plutôt associés au lit de la rivière Saint-Pierre (GRHQ, 1998a ou b).

#### 3.4.11.8 Portion 613G du canal de Lachine (du pont CN-Saint-Henri jusqu'à l'écluse 4)

Ce secteur 613G du canal de Lachine commence à partir de la rue Angers où il jouxte 604G et s'étend plus vers l'est. En 2005, des relevés stratigraphiques ont été effectués de part et d'autre du canal de Lachine vis-à-vis la rue Angers. Différents dépôts de remblais surmontant le sol naturel ont été documentés, certains sont notamment issus de rejets industriels. Un possible niveau d'occupation a été possiblement identifié dans le sondage réalisé au sud du canal (SACL, 2006).

Un peu plus à l'est, une surveillance archéologique a été réalisée dans le cadre de travaux d'arasement de l'îlot central du pont du CN, traversant le canal de Lachine à Saint-Henri. Cette zone d'intervention atteste du développement de deux pôles de transports majeurs pour le secteur, que constituent le canal de Lachine ouvert en 1825 et le chemin de fer du Grand Tronc. Le premier pont du chemin de fer du Grand Tronc faisait la liaison avec le pont Victoria inauguré en 1859, mais a été modifié à la suite de l'élargissement du canal de Lachine en 1879. En 1900, un nouveau pont pivotant à deux voies est construit. Des vestiges (pile pivot, piliers de maçonnerie et caissons) reliés à l'îlot central du pont de 1879 ont été relevés ainsi que des vestiges (pile pivot, caissons, pieux, poulies d'acier, etc.) reliés à l'îlot central du pont de 1900 (SACL, 2002).

#### 3.4.11.9 MTL97-08-3

Dans le prolongement sud du parc Sir Georges-Étienne Cartier, au nord du canal de Lachine et au sud de la rue Saint-Ambroise, un inventaire archéologique a été conduit au moyen de plusieurs tranchées mécaniques. Trois séquences d'aménagement des lieux ont été identifiées. Elles sont reliées aux sols naturels, à des remblais témoignant de l'aménagement du canal de Lachine ainsi que des remblais postérieurs. Des dépôts marneux de l'ancien lac Saint-Pierre ont été identifiés, permettant de revoir les limites basées sur la cartographie de cet ancien plan d'eau (Ethnoscop, 1998).

#### 3.4.11.10 MTL00-08-1

Au sud du canal, un vaste terrain situé au nord de la rue Saint-Patrick et à l'est de la rue Pitt a fait l'objet d'un inventaire archéologique. Les nombreux sondages ont permis de localiser les berges et le lit de la rivière Saint-Pierre et de reconstituer le paysage ancien, mais n'ont pas révélé de potentiel archéologique supplémentaire (Ethnoscop, 2002).

### **3.5 BiFj-104, résumé des interventions antérieures**

En 2011 et 2012, des travaux de surveillance et d'inventaire archéologique ont été réalisés par Ethnoscop dans le cadre du projet Turcot. Plusieurs secteurs à potentiel ont notamment fait l'objet d'une surveillance, soit les zones à potentiel historique H2-1 (MTL 12-04-1), H3 et H3-1 (MTL 11-04-4), H4 (MTL 12-23-2) ainsi que la zone H5-1 qui concerne la portion 614G du canal de Lachine (Ethnoscop 2013).

Une phase d'inventaire a été réalisée dans la zone à potentiel H4. Lors de cette phase, des tranchées ont été ciblées sous le chemin de la Côte-Saint-Paul. L'une d'entre elles (MTL 12-23-2), qui a été réalisée au nord de l'aire d'intervention a permis d'identifier des couches anthropiques, des niveaux de démolition ainsi que des témoins matériels reliés à des activités agricoles (Ethnoscop, 2013 : 75-81). Les tranchées plus au sud ont conduit à l'identification et à la fouille partielle du site de la ferme Davidson (BiFj-104). La portion documentée de ce site se trouve sous le tracé du chemin de la Côte-Saint-Paul, directement au nord du canal de Lachine et à l'ouest des voies aériennes de l'autoroute 15. Les interventions archéologiques ont permis de documenter quatre vestiges structuraux représentant deux murs de maçonnerie de pierre, une base de pilier ainsi qu'un vestige composé de plusieurs éléments de brique maçonnerie.

Les limites présumées du bâtiment étudié apparaissent d'abord sur un plan de Sitwell (1865-1869), mais n'apparaissent plus sur le plan de Goad (1890). Il n'est pas certain si les vestiges documentés appartiennent tous à un seul bâtiment, à plusieurs séquences de constructions, voire même à des dépendances reliées à un corps de bâtiment principal. Ces différentes hypothèses découlent de l'espacement (ou de décrochement) visible entre certains murs et de l'absence de raccordement entre des vestiges situés près l'un de l'autre. Malgré tout, l'analyse de la culture matérielle couplée à l'étude des plans anciens permet d'affirmer que ces vestiges appartiennent à un bâtiment agricole probablement une serre ayant été occupée durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette interprétation est notamment appuyée par la découverte d'une quantité importante de verre à vitre, de petits pots en terre cuite commune locale et de fragments d'outils en fer reliés à des fonctions agricoles et horticoles. Enfin, cette serre pourrait être celle de James Davidson, agriculteur, ou de William Davidson, jardinier et fleuriste, dont le premier a acquis le lot peu après 1859 (Ethnoscop, 2013 : 116-123).

### **3.6 Potentiel archéologique**

Reprenant le tableau présenté dans l'étude de potentiel d'Ethnoscop (2008), une analyse détaillée des données historiques permet de réviser les éléments les plus déterminants du potentiel archéologique (tableau 3.2).

**Tableau 3.2 Potentiel archéologique associé au secteur d'étude**

<b>Secteur 9</b>	
Zone à potentiel	H4-1
Localisation informelle	Au nord du canal de Lachine, entre le chemin de la Côte-Saint-Paul au sud et la rue Notre-Dame Ouest au nord ainsi qu'entre le boulevard Monk à l'ouest et le Parc Gadbois à l'est
Potentiel initial	Une seule zone à potentiel archéologique, H4-1 a été délimitée dans le secteur H4. Elle comprend la totalité des bâtiments représentés sur le lot 3600, entre la fin du XIX <sup>e</sup> et le début du XX <sup>e</sup> siècle. Deux phases distinctes d'occupation, associées à des activités agricoles, semblent s'être succédé à cet endroit (Ethnoscop 2008).
Potentiel révisé	<p>Sur le plan de Sitwell (1865-71), quelques bâtiments sont visibles à la sortie du pont enjambant le canal Lachine, le reste pourrait avoir un caractère agricole. Les constructions sont situées sur la limite ouest du secteur d'étude.</p> <p>Sur le plan de Hopkins (1879), quatre bâtiments apparaissent entre le chemin de Côte Saint-Paul et la rivière Saint-Pierre.</p> <p>Sur le plan de Goad (1890), les bâtiments précédents ont disparu, mais deux nouvelles constructions prennent place vers la limite nord du secteur.</p> <p>Sur le plan de Pinsonneault (1907), le secteur est complètement inoccupé dans la partie ouest alors que des bâtiments sont visibles dans la partie est.</p> <p>À la même époque, sur un plan de Goad (1907), deux bâtiments sont présents dans la partie nord.</p> <p>En 1912, il ne reste plus qu'un bâtiment</p>



Le chapitre 4 traite des résultats issus des travaux de surveillances et d’inventaire archéologiques effectués au sein du secteur 9 (MTL15-04-13 et MTL16-04-05), ainsi que des sites BiFj-104 et BiFj-123 en 2015 et 2016. Chaque section du chapitre traite d’un secteur ou d’un site, tandis que les sous-sections se rapportent respectivement aux descriptions des lots par opérations et sous-opérations, à la description et à l’analyse des vestiges architecturaux et des services d’utilité publique ainsi qu’à l’analyse de l’assemblage archéologique mobilier.

## **4.1 Présentation des chantiers**

Le secteur 9, ainsi que les sites BiFj-104 et BiFj-123 sont entièrement compris dans les limites du secteur à potentiel archéologique historique H4 (Ethnoscop 2008a et b). Le secteur 9 (MTL15-23-16 et MTL16-23-10) est localisé au nord du canal de Lachine, entre le chemin de la Côte-Saint-Paul au sud et la rue Notre-Dame Ouest au nord, entre le boulevard Monk à l’ouest et le Parc Gadbois à l’est. Il y a été réalisé des activités de surveillance dans la partie nord, ainsi qu’une tranchée d’inventaire dans sa partie sud-est. Ces interventions n’ont toutefois conduit à aucune découverte archéologique (plan 4.1, tableau 4.1).

Le site BiFj-104 est pour sa part situé dans la portion sud-ouest du secteur 9. Il a tout d’abord été localisé sous le chemin de la Côte-Saint-Paul lors d’un inventaire réalisé en 2012 (Ethnoscop, 2013), puis la réalisation d’un inventaire et d’une surveillance a permis d’augmenter la superficie du site en 2015. Les quatre opérations effectuées ont mené à la découverte de vestiges architecturaux, de sols d’occupation et de services d’utilité publique. Situé au nord de ce dernier, le site BiFj-123 a été découvert lors d’une surveillance. Un inventaire y a également été réalisé.

## **4.2 Secteur 9 (MTL15-23-16 et MTL16-23-10)**

Ce secteur est compris dans la zone à potentiel archéologique historique H4 (Ethnoscop, 2008a et b) (plan 4.1) . Il est localisé dans la cour Gadbois, un terrain situé sous l’autoroute 15, au nord du canal Lachine. Il est délimité par la rue Notre-Dame Ouest, le chemin de la Côte-Saint-Paul et le complexe récréatif Gadbois. Jusqu’au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il était occupé par le lac à la Loutre (lac Saint-Pierre).

Ce dernier est drainé par la construction du canal Lachine dans les années 1820. Durant la seconde moitié du XIXe siècle, le secteur est majoritairement dédié à des fonctions agricoles. On note entre autres la présence de bâtiments. Au début du XXe siècle, la cour s'industrialise et la majorité des bâtiments disparaît.

#### 4.2.1 Opération 1

Tout le secteur a fait l'objet d'une profonde excavation visant à enlever des sols compressibles et/ou contaminés. Celle-ci devait dans un premier temps atteindre 1 m de profondeur sous la surface de la semelle des piliers qui soutiennent l'autoroute – une profondeur par rapport à la surface qui fluctue grandement – puis, une fois ce niveau atteint, l'excavation devait se poursuivre sur 0,50 à 0,80 m ou jusqu'à ce que le till soit atteint. Ces travaux ont été réalisés par phases afin de ne pas déstabiliser les piliers de l'autoroute 15. Des pentes à plus ou moins 45° sont réalisées autour de chaque excavation afin de prévenir les éboulis ; il a par conséquent été complexe d'examiner la séquence stratigraphique. Les activités de surveillance réalisées lors de ces excavations ont été regroupées dans l'opération 1A alors qu'un inventaire archéologique a été réalisé dans la partie sud-est s'est vu attribuer le numéro de sous-opération 1B (plan 4.2).



**Photo 4.1**  
Secteur 9 – Vue générale  
de la sous-opération 1A,  
vue vers le nord-est  
(PATR15N05-2099).

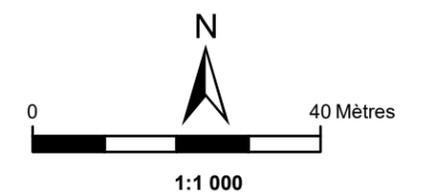
Projet Turcot  
Secteur 9; BiFj-104 et BiFj-124

Plan 4.1

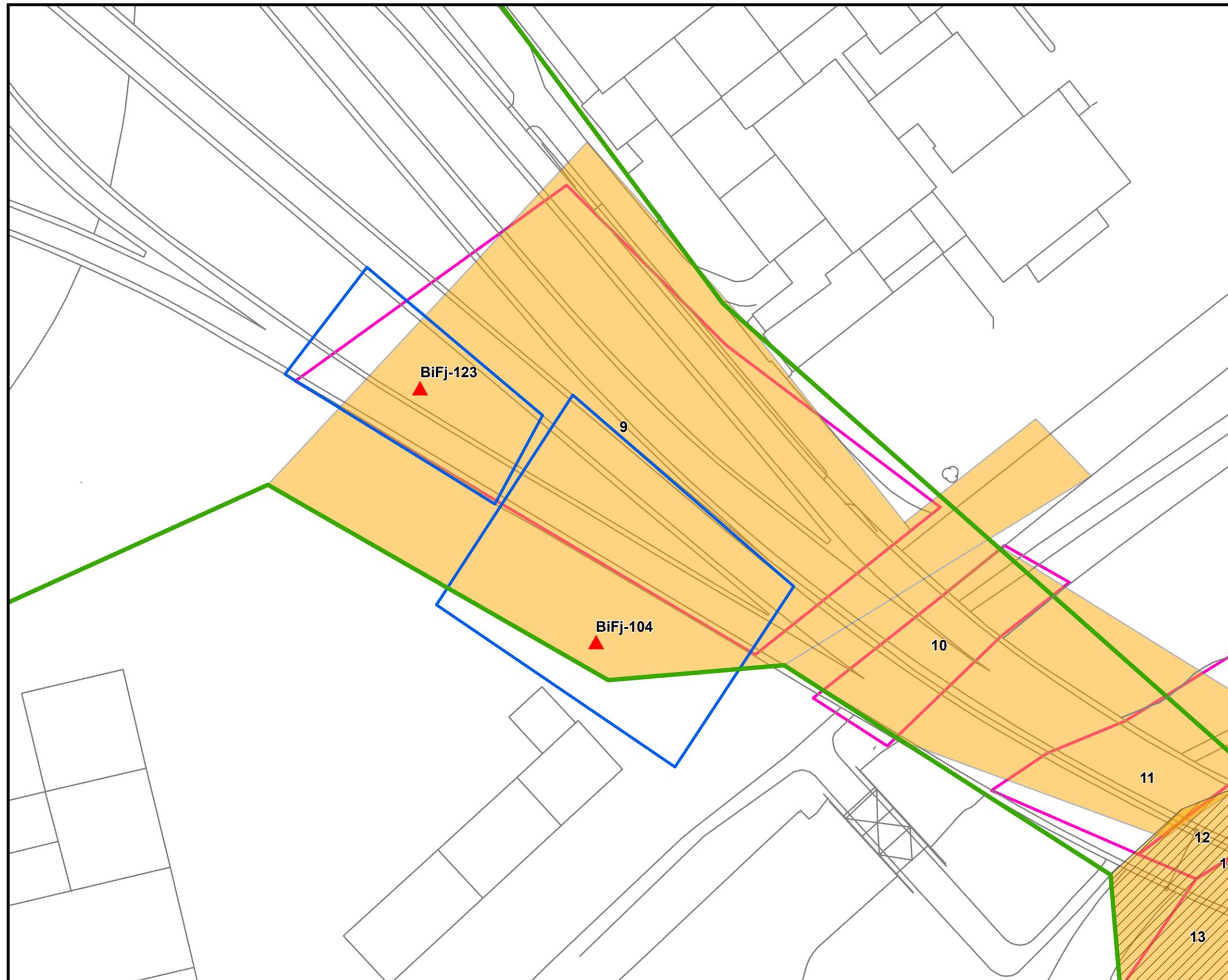
Localisation général du secteur 9,  
BiFj-104 et BiFj-123

Légende

-  Limites des sites archéologiques
-  Sites archéologique connus
-  Zone à potentiel archéologique historique
-  Zone à potentiel préhistorique
-  Limite des secteurs
-  Limite du projet Turcot
-  Trame actuelle



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2007  
MTQ, 2015





**Tableau 4.1 Synthèse des opérations Secteur 9.**

Secteur	Op.	S.-op.	Type d'intervention	Dimensions				Date		Commentaires	
				Longueur (m)		Largeur (m)		Profondeur (m)	Début		Fin
				Min.	Max.	Min.	Max.				
Secteur 9, MTL15-04-13 et MTL16-04-05											
	1	A	Mécanique	---	70,00	---	40,00	3,50	2015-11-3	2015-11-18	Surveillance
	1	B	Mécanique	---	12,00	8,20	10,00	1,61	2015-11-17	2015-11-17	Surveillance
	2	A	Mécanique	---	4,60	---	1,50	0,80	2016-03-4	2016-03-7	Surveillance
	2	B	Mécanique	---	5,10	---	2,30	---	2016-03-4	2016-03-7	Surveillance
	2	C	Mécanique	---	6,00	---	2,00	1,10	2016-03-4	2016-03-7	Surveillance
	2	D	Mécanique	---	4,60	---	1,50	0,60	2016-03-4	2016-03-7	Surveillance
	2	E	Mécanique	---	5,00	---	2,20	0,80	2016-03-4	2016-03-7	Surveillance
	2	F	Mécanique	---	5,00	---	2,10	1,00	2016-03-4	2016-03-7	Surveillance
	2	G	Mécanique	---	5,00	---	2,10	0,80	2016-03-4	2016-03-7	Surveillance
	2	H	Mécanique	---	4,60	---	1,40	1,00	2016-03-4	2016-03-7	Surveillance
	2	J	Mécanique	---	5,00	---	2,10	0,80	2016-03-4	2016-03-7	Surveillance
BIFJ-104											
	3	A	Mécanique	---	12,93	---	12,70	1,68	2015-9-23	2015-9-23	Inventaire
	3	B	Manuelle	---	3,00	---	2,50	0,80	2015-9-24	2015-9-24	Inventaire
	3	C	Manuelle	---	3,00	---	1,00	0,50	2015-9-24	2015-9-24	Inventaire
	4	A	Mécanique	7,60	12,60	3,80	11,50	±2,30	2015-11-16	2015-11-16	Inventaire
	5	A	Mécanique	8,00	---	6,50	---	2,36	2015-12-1	2015-12-1	Inventaire
	5	B	Manuelle	---	3,00	---	1,00	0,40	2015-12-1	2015-12-2	Inventaire
	5	C	Manuelle	---	1,60	---	1,00	0,50	2015-12-1	2015-12-2	Inventaire
	6	A	Mécanique	---	35,00	---	15,00	±2,30	2015-12-8	2015-12-10	Inventaire
	6	B	Manuelle	---	1,00	---	1,00	0,65	2015-12-9	2015-12-10	Inventaire

Secteur	Op.	S.-op.	Type d'intervention	Dimensions						Date			Commentaires
				Longueur (m)		Largeur (m)		Profondeur (m)		Début	Fin		
				Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.				
	6	C	Manuelle	---	1,00	---	---	1,00	0,77	2015-12-14	2015-12-14	Inventaire	
	6	D	Manuelle	---	1,00	---	---	1,00	0,40	2015-12-14	2015-12-14	Inventaire	
	6	E	Manuelle	---	1,00	---	---	1,00	0,33	2015-12-14	2015-12-14	Inventaire	
	6	F	Manuelle	---	1,00	---	---	1,00	0,35	2015-12-14	2015-12-14	Inventaire	
	6	G	Manuelle	---	4,20	---	---	2,00	0,45	2015-12-14	2015-12-14	Inventaire	
	6	H	Manuelle	---	1,00	---	---	1,00	0,58	2015-12-14	2015-12-14	Inventaire	
	6	J	Manuelle	---	2,50	---	---	1,00	0,60	2015-12-14	2015-12-14	Inventaire	
	6	K	Manuelle	---	0,75	---	---	0,60	0,40	2015-12-14	2015-12-14	Inventaire	
	6	L	Manuelle	---	0,45	---	---	0,45	0,60	2015-12-14	2015-12-14	Inventaire	
<b>BIFJ-123</b>													
	1	A	Mécanique	---	---	---	---	---	---	2015-11-26	2015-11-26	Surveillance	
	2	A	Manuelle	---	0,70	---	---	0,50	0,40	2015-11-26	2015-11-26	Inventaire	
	2	B	Manuelle	---	0,90	---	---	0,60	---	2015-11-26	2015-11-26	Inventaire	
	2	C	Manuelle	---	0,90	---	---	0,70	---	2015-11-26	2015-11-26	Inventaire	
	2	D	Manuelle	---	1,00	---	---	1,00	---	2015-11-26	2015-11-26	Inventaire	
	2	E	Manuelle	---	0,75	---	---	0,75	---	2015-11-26	2015-11-26	Inventaire	
	3	A	Mécanique	---	11,75	---	---	3,25	---	2015-12-17	2015-12-17	Surveillance	
	3	B	Manuelle	---	0,50	---	---	0,50	0,40	2015-12-17	2015-12-17	Inventaire	
	3	C	Manuelle	---	0,45	---	---	0,40	0,50	2015-12-17	2015-12-17	Inventaire	

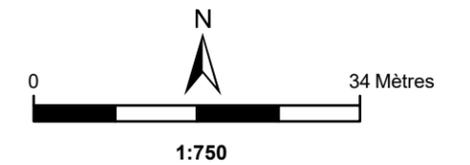
Projet Turcot  
BiFj-104

Plan 4.3

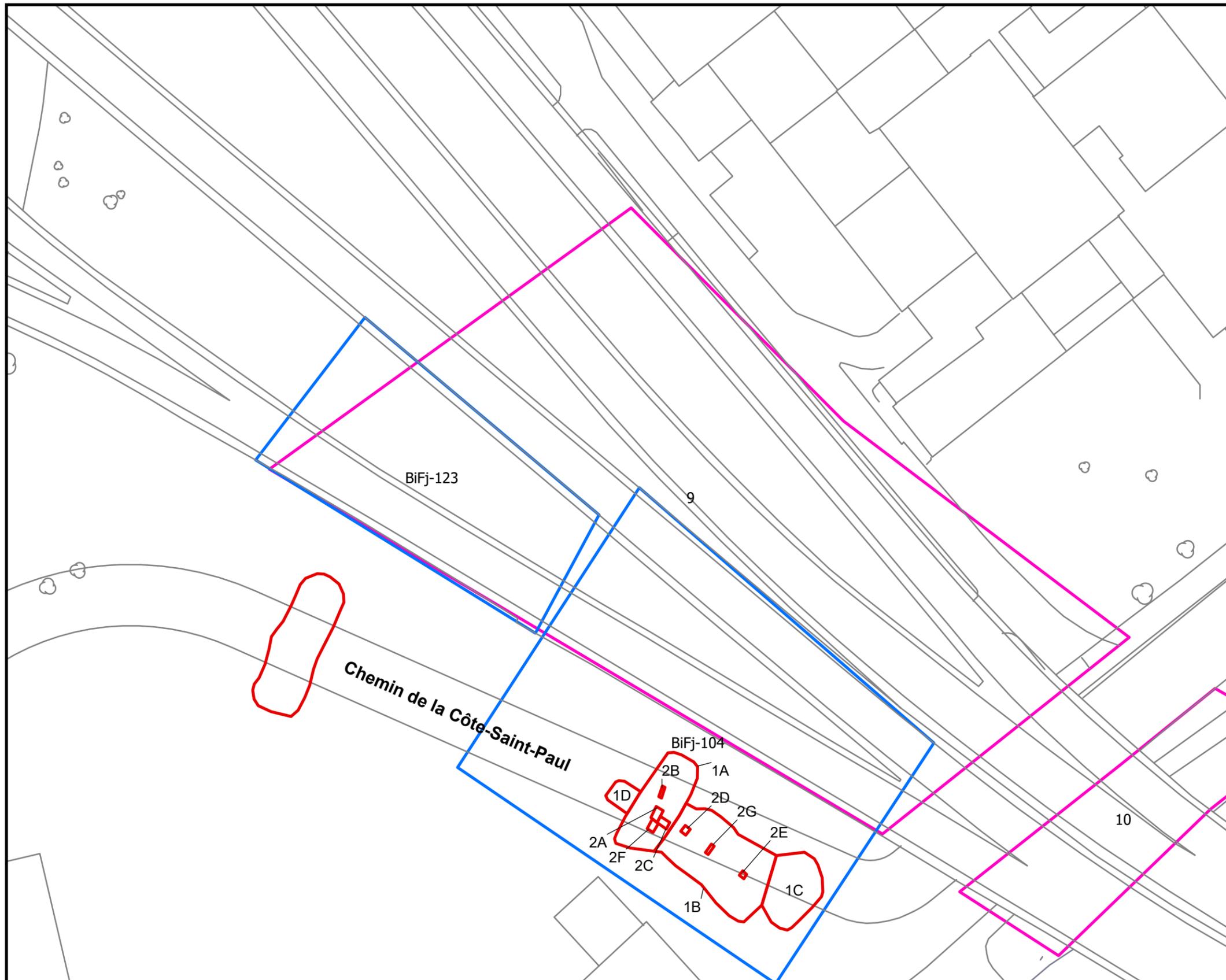
Localisation des interventions  
archéologiques antérieures  
(Ethnoscop,2013)

Légende

-  Limites des sites archéologiques
-  Opérations de 2013
-  Limite des secteurs
-  Trame actuelle



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2007  
MTQ, 2015





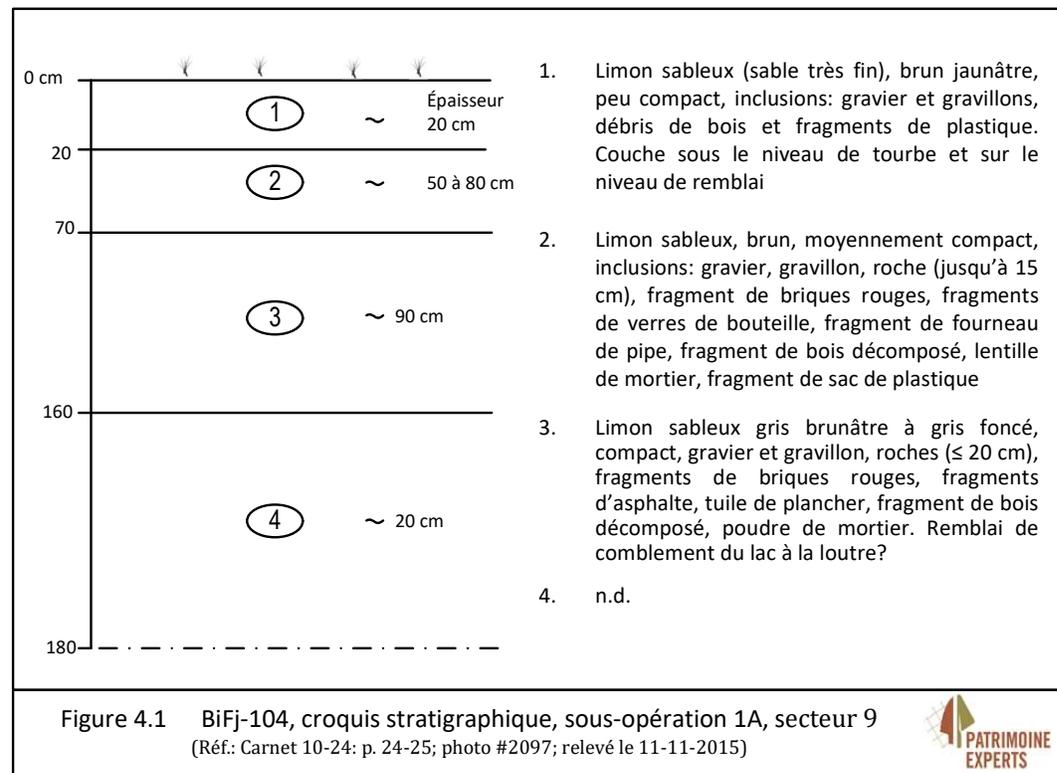
#### 4.2.1.1 Sous-opération 1A

La sous-opération 1A représente une profonde et large excavation mécanique couvrant la portion nord-ouest du secteur 9. La surveillance de cette excavation a été réalisée en novembre 2015. Ses dimensions étaient d'environ 40 m du nord au sud et d'environ 70 m d'est en ouest.

Entre les piliers J-7 et E-7 (photo 4.1 et 4.2), le sommet de la séquence stratigraphique est occupé par un limon sableux brun jaunâtre, peu compact, graveleux (figure 4.1 : couche 1, photo 4.3) mesurant 0,20 m d'épaisseur. Celui-ci sert de lit de pose à l'aménagement paysager consistant en une pelouse bornant la limite ouest de la cour Gadbois. Il repose sur un remblai de rehaussement lié à la construction de l'échangeur Turcot qui a été déposé sur une grande partie du secteur. Il s'agit d'un limon sableux brun moyennement compact comportant du gravier et des cailloux, des fragments de briques rouges, des morceaux de bois, des lentilles de mortier et des sacs de plastique (couche 2). Cette couche qui mesure environ 0,80 m d'épaisseur a été déposée sur 0,90 m de limon sableux gris brunâtre à gris foncé compact dans lequel des graviers et des cailloux, des fragments de briques rouges, des morceaux d'asphalte, des tuiles en linoléum, des morceaux de bois en décomposition et du mortier ont été observés (couche 3). Il s'agit d'un remblai de nivellement visant à combler une dépression qui pourrait être associée avec le lac à la Loutre.



**Photo 4.2**  
Secteur 9 – Vue générale de la sous-opération 1A, vue vers l'est (PATR15N05-2100).



**Figure 4.1**  
Secteur 9 – Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A (entre les piliers J-7 et E-7).

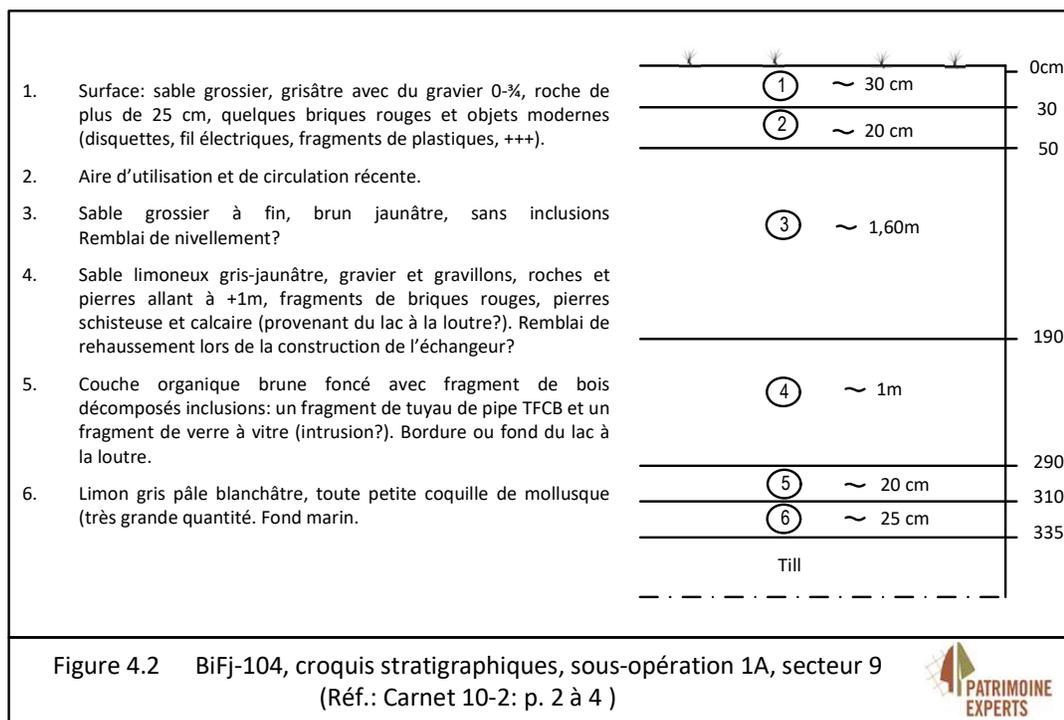


**Photo 4.3**  
Secteur 9 – Paroi nord-ouest de la sous-opération 1A (PATR15N05-2097).

Le sol naturel est représenté par un limon organique brun foncé peu compact comportant des fragments de bois décomposé, du gravier et des fragments de briques rouges (couche 4). Il pourrait s'agir de dépôts lacustres d'environ 0,20 m d'épaisseur attribuable au lac à la Loutre. Les éléments anthropiques sont évidemment intrusifs dans cette couche.

Entre les piliers J-6 et J-7, la surface est occupée par un sable grossier grisâtre contenant du gravier 0-3/4, des blocs et des fragments de briques rouges (figure 4.2 ; couche 1). Ce lot de 0,30 m d'épaisseur a livré plusieurs artéfacts modernes : disquette, fils électriques et divers objets en plastique. Il s'agit d'une aire de circulation en utilisation depuis la fin des années 1960, soit depuis la construction de l'échangeur Turcot. Il repose sur un sable fin à grossier brun jaunâtre homogène (couche 2) qui surmonte lui-même un sable limoneux gris à gris jaunâtre comportant des graviers, cailloux et blocs calcaires, ainsi que des fragments de briques rouges (couches 3 et 4). Mesurant au total 2,60 m d'épaisseur, ces lots pourraient avoir servi de remblais de nivellement ou de rehaussement, lors de la construction de l'échangeur Turcot à la fin des années 1960.

Le sommet de la séquence stratigraphique des sols naturels démontre une couche organique composée de 0,20 m de limon brun foncé comportant des fragments de bois décomposé (couche 5). Il y a été observé un fragment de tuyau de pipe, de la terre cuite fine blanche et un fragment de verre à vitre. Il pourrait s'agir de sols associés à la rive ou au fond du lac à la Loutre, ou à un horizon organique de surface. Les inclusions artéfactuelles sont attribuées au XIX<sup>e</sup> siècle. Dessous se trouve un limon gris pâle à blanchâtre comportant une grande quantité de coquilles de mollusques (couche 6). Cette couche marine ou lacustre mesure environ 0,25 m d'épaisseur. Le fond de l'excavation est occupé par un till, un limon sableux brun-jaune comportant une forte proportion de graviers, de cailloux et de blocs calcaires anguleux à arrondis (couche 7).



**Figure 4.2**  
Secteur 9 - Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A (entre les piliers J-6 et J-7).

Au nord-ouest des piliers J-5 et J-6, les sols retirés sont associés à un remblai de rehaussement lié à la construction de l'échangeur. Il s'agit d'une couche de sable limoneux brun-gris contenant de nombreuses inclusions (des graviers, des cailloux et des blocs, des fragments de briques rouges, des déchets de combustion, des restes de sacs en plastique, du verre à vitre, des morceaux d'asphalte et des blocs de béton). Sous ce remblai, une ancienne aire de circulation asphaltée ainsi que plusieurs anciens poteaux de clôture ont été mis au jour. Ils n'ont pu être localisés en raison de la profondeur des excavations. Ces vestiges sont également attribués à l'aménagement de l'échangeur Turcot.

#### 4.2.1.2 Sous-opération 1B

La sous-opération 1B a été localisée dans la portion sud-est du secteur 9 (plan 4.2, photo 4.4). Elle consiste en un inventaire archéologique qui a pris la forme d'une excavation mécanique mesurant 12 m de longueur sur 8,20 à 10 m de largeur. La surface du terrain présente une légère pente descendante vers le nord-ouest. Sa surface se situe à environ 19,49 m d'altitude. Elle a été excavée sur une profondeur d'environ 1,61 m. Elle était située entre de nombreux piliers de béton, à proximité de la bouche d'un puisard. La partie sud de cette sous-opération était par conséquent profondément bouleversée.

La paroi est de la sous-opération démontre que sous 0,20 à 0,80 m de graviers concassés gris meuble servant de surface de circulation et datant vraisemblablement d'après 1967, se trouve 0,10 m de limon sableux brun jaunâtre faisant office de remblai de nivellement (figure 4.3, photo 4.5). Un second remblai de nivellement composé de limon sableux brun noirâtre, de 0,12 m d'épaisseur, surmonte un till limono-sableux brun-jaune comportant du gravier, des cailloux et des blocs calcaires anguleux à arrondis. Ce till est considéré comme le sol naturel en place. Il a été atteint à une altitude d'environ 17,88 m. Il a vraisemblablement été dérasé. En effet, en certains endroits, le till est recouvert de lambeaux de sédiments lacustres et marins.



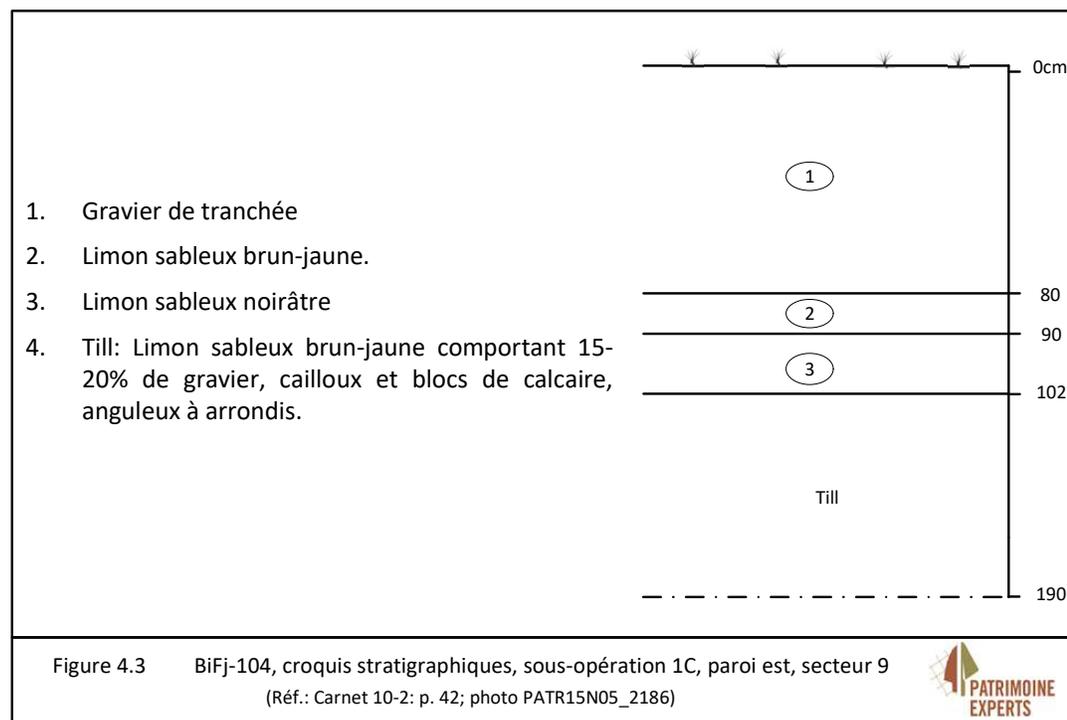
**Photo 4.4**  
**Secteur 9** – Vue générale de la sous-opération 1B, vue vers le nord-ouest (PATR15N05\_2203).

La paroi ouest est plutôt caractérisée par 0,20 m de graviers concassés gris meuble surmontant un remblai de nivellement composé de 0,41 m de sable moyen à grossier brun foncé comportant des scories, des fragments de briques et du mortier (photo 4.6). Un clou tréfilé y a été récupéré. Cette couche repose sur un remblai hétérogène sablo-limoneux brun-gris à beige jaunâtre moyennement compact. Cette couche a été déposée sur le till, un limon sableux d'un brun jaunâtre plutôt compact caractérisé par la présence de graviers, de cailloux et de blocs calcaires anguleux à arrondis.



**Photo 4.5** Secteur 9 – Paroi est de la sous-opération 1B (PATR15N05-2186).

**Photo 4.6** Secteur 9 – Paroi ouest de la sous-opération 1B (PATR15N05-2202).



**Figure 4.3**  
**BIFj-104**, croquis stratigraphique de la sous-opération 1C, paroi est.



**Photo 4.7**

Secteur 9 – Vue générale de l'opération 2, vue vers le nord (PATR16N01-3839).

#### 4.2.2 Opération 2

L'opération 2 a été réalisée les 4 et 7 mars 2016. Elle correspond à la surveillance de tranchées excavées mécaniquement autour du pilier E6 (plan 4.2, photo 4.7). Ces tranchées devaient par la suite être comblées de béton afin de stabiliser la base du pilier. Signalons que le sol était gelé sur 0,30 m de profondeur. La majeure partie de la séquence stratigraphique avait déjà été enlevée à l'automne. Ce qui donnait une altitude de surface se situant entre 16,14 m et 16,34 m.

##### 4.2.2.1 Sous-opération 2A

La sous-opération 2A mesure 4,60 m de longueur sur 1,50 m de largeur et a été excavée dans une orientation NE-SO. Sous 0,20 m de sable limoneux brun pâle compact (gelé) contenant des fragments de briques rouges reposait 0,40 m de limon légèrement sableux brun très foncé à noir, friable, dans lequel des tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite grossière non glaçurée ainsi qu'un clou forgé ont été trouvés. Il pourrait s'agir d'un sol naturel remanié au XIX<sup>e</sup> siècle. Le sol naturel stérile est représenté par une argile gris verdâtre compact et homogène surmontant le till en place.

##### 4.2.2.2 Sous-opération 2B

La sous-opération 2B mesure 5,10 m de longueur sur 2,30 m de largeur et a été excavée dans une orientation NO-SE. Il y a été observé que le till reposait sous un remblai de nivellement hétérogène

**Photo 4.8**  
Secteur 9 - Paroi nord-ouest de la sous-opération 2B (PATR16N01-3818).



composé de sable légèrement limoneux brun-gris pâle caillouteux (photo 4.8).

#### 4.2.2.3 Sous-opération 2C

La sous-opération 2C mesure 6 m de longueur sur 2 m de largeur et a été excavée dans une orientation NO-SE. L'excavation a révélé la présence de 1,10 m de remblai de nivellement composé de sable légèrement limoneux brun-gris pâle dans lequel des cailloux ont été observés.

#### 4.2.2.4 Sous-opération 2D

La sous-opération 2D mesure 4,60 m de longueur sur 1,50 m de largeur et a été excavée dans une orientation NE-SO (photo 4.9). Sous 0,20 m de sable limoneux brun pâle compact (gelé) contenant des fragments de briques rouges reposait 0,40 m de limon légèrement sableux brun très foncé à noir, friable, dans lequel des tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite grossière non glaçurée ainsi qu'un clou forgé ont été trouvés. Le sol naturel est représenté par une argile gris verdâtre compacte et homogène surmontant le till en place.



**Photo 4.9**

Secteur 9 – Vue générale de la sous-opération 2D, vue vers le sud (PATR16N01-3835).

#### 4.2.2.5 Sous-opération 2E

La sous-opération 2E mesure 5 m de longueur sur 2,20 m de largeur et a été excavée dans une orientation NO-SE. Sa profondeur était de 0,80 m. Il y a été observé que le till reposait sous un remblai de nivellement hétérogène composé de sable légèrement limoneux brun-gris pâle caillouteux.

#### 4.2.2.6 Sous-opération 2F

La sous-opération 2F mesure 5 m de longueur sur 2,10 m de largeur et a été excavée dans une orientation NO-SE. L'excavation n'a révélé l'existence que d'un mètre de remblai et la présence d'une tranchée indéterminée.

#### 4.2.2.7 Sous-opération 2G

La sous-opération 2G mesure 5 m de longueur sur 2,10 m de largeur et a été excavée dans une orientation NO-SE. D'une profondeur de 0,80 m, l'excavation n'a révélé qu'un remblai de nivellement hétérogène composé de sable légèrement limoneux brun-gris pâle caillouteux.

#### 4.2.2.8 Sous-opération 2H

La sous-opération 2H mesure 4,60 m de longueur sur 1,40 m de largeur et a été excavée dans une

orientation NE-SO. Il y a été observé 0,80 m de limon légèrement sableux noirâtre qui pourrait être associé à un épisode lacustre ou marécageux du lac à la Loutre, ainsi que 0,20 m d'argile limoneuse gris-vert faisant office de till.

#### 4.2.2.9 Sous-opération 2J

La sous-opération 2J mesure 5 m de longueur sur 2,20 m de largeur et a été excavée dans une orientation NO-SE. Sa profondeur était de 0,80 m. Elle était composée d'un remblai de nivellement hétérogène composé de sable légèrement limoneux brun-gris pâle caillouteux.

#### 4.2.3 Vestige 1A9

Un drain en bois composé de deux planches parallèles, posées sur leur épaisseur et orientées N-S a été observé au NE du pilier J7 (plan 4.2 photo 4.10). Il mesure 0,26 m de largeur à l'extérieur et 0,15 m de largeur à l'intérieur. Son couvercle, présent par endroit, est constitué d'une planche posée à plat au sommet des deux planches parallèles. Son fond est présent, mais n'a pu être examiné en détail. Bien qu'il ait été dégagé sur 13 m, il a toutefois été tronqué sur 4,60 m en raison d'un égout pluvial en béton orienté NO-SE. Son altitude de surface au sud était de 15,46 m et de 15,26 au nord, démontrant que celui-ci s'écoulait vers le nord. En raison de la complexité en lien avec la sécurité de l'excavation, il n'a pu être dégagé convenablement. Il a été mis en place dans le till. Un seul tesson de terre cuite fine blanche a été récolté dans le drain. Il pourrait par conséquent avoir été en fonction au XIX<sup>e</sup> siècle. La portion dégagée du drain a été arrachée par un bulldozer. Découverte au courant de la surveillance au coin nord-ouest du secteur 9, il a reçu le numéro de lot 1A9.



**Photo 4.10** Secteur 9 - Vue en plan de la structure de bois 1A9, vue vers le sud (PATR15N05-2192).



**Photo 4.11**  
BiFj-104 – Vue générale  
de la sous-opération 1A,  
vue vers le nord-est  
(PATR15N03-3552).

### 4.3 BiFj-104

Le site BiFj-104 a tout d'abord été découvert lors d'activités de surveillance et d'inventaire réalisées en 2012 (Ethnoscop, 2013). Il avait alors été localisé dans l'emprise du chemin de la Côte-Saint-Paul. Les numéros d'opérations 1 et 2 avaient à ce moment été attribués aux différentes interventions. À l'automne 2015, des activités de surveillance et d'inventaire ont été effectuées dans la partie sud-ouest du secteur 9 (plan 4.4 ; photo 4.11). Ces interventions se voulaient une tentative pour découvrir la poursuite du site BiFj-104 dans la cour Gadbois. Les différentes opérations ont eu lieu dans la zone H4-1 telle que définie dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a et b) (plan 4.1).

#### 4.3.1 Opération 3

L'opération 3 est un inventaire archéologique qui a été réalisé dans le coin sud-ouest du secteur 9, au sud du pilier J-3 de l'autoroute 15 (plan 4.4). L'opération 3 visait principalement à documenter la stratigraphie type du secteur et de déterminer la présence de vestiges architecturaux pouvant être associés à l'occupation identifiée en 2012 (Ethnoscop, 2013). La sous-opération 3A représente l'excavation mécanique effectuée afin d'atteindre les sols archéologiquement intéressants. Ses dimensions maximales étaient de 12,93 sur 12,70 m. Les sous-opérations 3B (3 x 2,50 m) et 3C (3 x 1 m) ont été fouillées manuellement.





#### 4.3.1.1 Sous-opération 3A

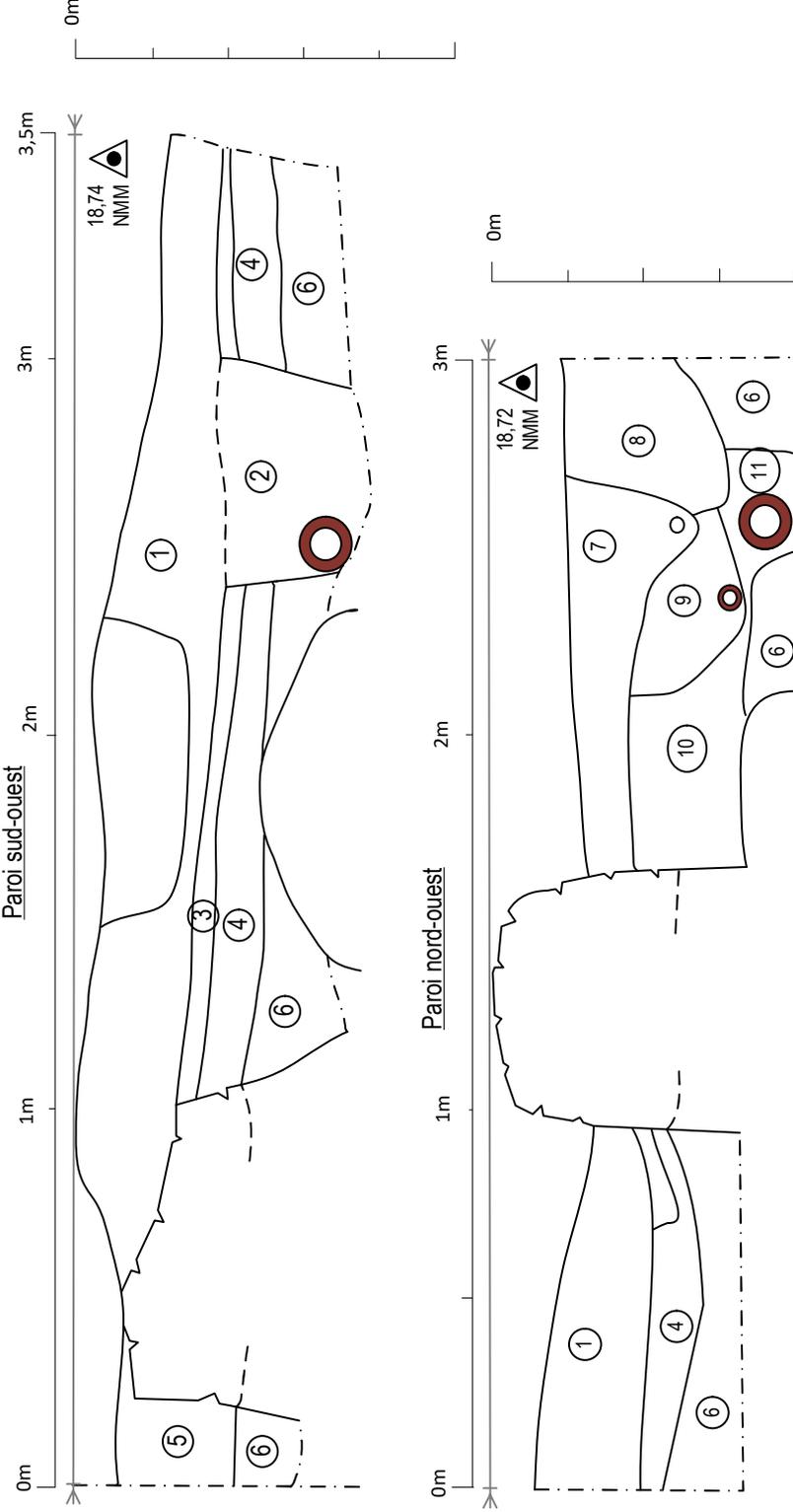
La sous-opération mécanique 3A mesure 12,93 m de longueur et entre 12,70 m et 10,93 m de largeur (plan 4.4). Des pentes à 45° et une rampe d'accès ont toutefois considérablement diminué l'aire de travail. En effet, la base de la sous-opération mesure entre 9 m et 10,90 m du nord au sud et entre 6,30 m et 9 m d'est en ouest. La surface du terrain se situe à une altitude moyenne de 21,07 m alors que l'excavation mécanique a été interrompue à une altitude de 19,39 m.

Le lot 3A99 a été excavé mécaniquement et s'est interrompu lors de l'atteinte des sols archéologiques. Celle-ci correspondait à l'enlèvement à 0,30 m de limon sableux comportant des proportions plus ou moins grandes de mortier et de graviers gris 03/4 (3A1), à environ 0,39 m de graviers gris 0-3/4 meuble (3A2) et à environ un mètre de sable limoneux brun rougeâtre meuble pouvant comprendre jusqu'à 100 % de scories par endroit (3A3). Ces couches sont respectivement attribuées à un remblai de nivellement formant la surface du sol actuelle (post-1967), à un remblai de comblement de la tranchée de la semelle du pilier J 3 de l'autoroute 15 (1965-1967) et à un remblai de nivellement (post-1904). Il y a été observé la présence de tessons de terre cuite grossière sans glaçure et de terre cuite fine blanche vitrifiée, de fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, de verre à bouteille coloré vert, de verre incolore de cheminée de lampe et d'une tige de graphite.

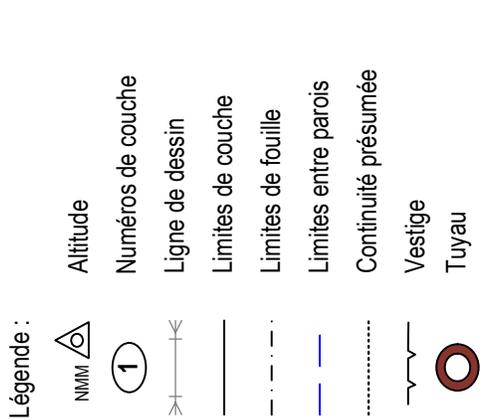
#### 4.3.1.2 Sous-opération 3B

La sous-opération 3B a été fouillée manuellement (3,00 x 2,50 m) à l'extrémité sud du vestige 3A100, dans la partie sud du site BIFj-104 (plan 4.4). Sous le lot 3A3 apparaît le lot 3B1, un sable limoneux brun-gris foncé, meuble, comportant une forte proportion de scories, du gravier et des cailloux calcaires, ainsi que des traces de briques rouges et de mortier (figure 4.4). Son épaisseur est de 0,04 m. Il y a été récolté quelques rares tessons de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure, des tessons de terre cuite fine vitrifiée, un fragment de cruche en grès grossier à glaçure au feldspath et enduit Albany, un tesson de tasse et un fragment de poupée en porcelaine fine dure européenne, du verre à bouteilles incolore, teinté bleu vert et coloré vert, et un clou découpé. Il s'agit d'un remblai de nivellement ou de rehaussement datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le lot 3B2 est un limon sableux brun orangé plutôt meuble qui comportait des cailloux et des blocs calcaires ébauchés, ainsi que du mortier, des fragments de briques et des copeaux de bois en faibles quantités. Son épaisseur est d'environ 0,15 m d'épaisseur. Des tessons de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure (N=118), des tuyaux de pipes en terre cuite fine argileuse blanche de marque « McDougall/Glasgow » (1846-1967), des tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée, du verre à vitre et des cerceaux de tonneaux en métal riveté ont été observés dans ce lot. Cette couche de démolition qui recouvre les vestiges 3A100 et 3A150 pourrait avoir été mise en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle.



Interventions archéologiques  
**Figure 4.4**  
 Coupe stratigraphique  
 BiFj-104, sous-opération 3B,  
 Pariois sud-ouest et nord-ouest.



Levé le : 23-11-2015  
 Réalisé par : P. Charrette et D. Baumier  
 Infographie par : N. Fortier, A. Forget et T. Millmore

**Description des couches**

1. Sable graveleux gris rosé comportant 100% de scories, présence d'une lentille de mortier blanchâtre et de cailloux calcaire anguleux.
2. Limon argilo-sableux brun-gris foncé, meuble, inclusions: cailloux calcaire anguleux et mortier blanchâtre
3. Sable limoneux gris foncé, compact, comportant 50% de déchets de combustion.
4. Limon sableu brun moyen, plutôt meuble, inclusion: 50 % de mortier et fragments de briques rouges.
5. Limon argileux brun foncé, compact, inclusion: pierres calcaires subanguleuses à arrondies, fragments de briques, traces de mortier et marbrure rouille.
6. Limon sableux brun-beige, moyennement compact, plus brun dans la partie supérieure et plus sableux dans la partie inférieure, inclusions: petits cailloux arrondis, présence de pierres de plus de 20 cm, pierres anguleuse ≈ 5 cm.
7. Limon sableux brun rougeâtre, compact, inclusions: tacheté de mortier et présence de verre à vitre.
8. Limon légèrement sableux brun foncé, plutôt meuble, inclusions: gravier arrondis et tâches de mortier.
9. Limon sableux brun foncé, compact, inclusions: gravier et cailloux calcaires anguleux et tâches de mortier.
10. Limon sableux gris foncé verdâtre, compact, inclusions: gravier calcaire anguleux à arrondis.
11. Argile limoneuse brun jaunâtre verdâtre, inclusions gravier calcaire subarrondis

La tranchée d'implantation du tuyau 3B7 a été comblée avec une argile limono-sableuse hétérogène brun grisâtre à jaunâtre moyennement compacte dans laquelle des nodules de mortier, des fragments de briques rouges, du verre à vitre et quelques cailloux ont été observés (3B3). La tranchée a été observée sur 0,35 m de profondeur en moyenne. La découverte de tessons de terre cuite grossière sans glaçure et de terre cuite fine blanche à décor *flow blue*, de verre à vitre, d'un fragment de bouteille présentant une marque de pontil de type Owens et de verre à bouteille teinté et coloré permet d'estimer une date de déposition post-1904.

Les lots 3B4 et 3B5 semblent être des couches de démolition. Le premier est un limon argileux gris-brun peu à moyennement compact (0,13 m d'épaisseur). Des nodules de chaux et de mortier, ainsi que des morceaux et des fibres de bois y ont été observés. En plus d'y trouver une grande quantité de verre à vitre, quelques tessons de terre cuite grossière sans glaçure et de terre cuite fine blanche vitrifiée ont été mis au jour.

Le lot 3B5 est un limon sableux gris foncé peu à moyennement compact qui est tacheté de nodules de mortier beige. Son épaisseur varie de 0,01 m à 0,10 m. Il y a été mis au jour des os de mammifères, un tesson de gobelet en verre incolore au plomb, des tessons de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure, un bouton en verre opaque blanc, de la porcelaine fine dure européenne et de la terre cuite fine blanche vitrifiée ainsi qu'un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche. La présence dans cette couche de démolition de ces artefacts est conséquente avec une date de mise en place après 1879.

Le lot 3B6 est une couche de construction datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui a pris la forme d'un limon brun à brun-gris plutôt compact dans lequel se trouvaient des nodules plus ou moins gros de mortier, des cailloux et des blocs anguleux et subanguleux, ainsi que des fragments de briques rouges. Son épaisseur moyenne se situait à 0,12 m. Ce lot a été observé au coin sud-est de la sous-opération 3B.

Mesurant 0,30 m de largeur, la tranchée d'enfouissement de deux tuyaux a été comblée avec un limon sableux (3B8) gris-brun foncé peu à moyennement compact et comportant des nodules de chaux et de mortier. Elle a été coupée par la tranchée du tuyau 3B7. D'une épaisseur de 0,08 m, il y a été découvert de la terre cuite grossière sans glaçure, un fragment de pipe en terre cuite fine blanche, des tessons de pot et d'assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée, du verre coloré vert et un fragment de coquille d'huitre.

La tranchée de construction des vestiges 3A100 et 3A150 a été comblée avec un sable limoneux brun-gris à brun jaunâtre peu compact (3B11). Ce remblai de comblement contenait du mortier désagrégé et en galettes, quelques nodules de chaux blanchâtre, des éclats de pierre calcaire subanguleux et anguleux. La tranchée mesure entre 0,10 et 0,30 m de largeur. Les artefacts qui y ont été mis au jour (un tesson de terre cuite grossière avec glaçure brunâtre et une coquille d'huitre) ne permettent pas de fournir une datation précise.

La tranchée d'implantation du tuyau 3B14 a été comblée avec une argile limoneuse gris foncé, moyennement compacte, comportant des nodules de mortier (3B12). Non seulement ce remblai comble-t-il la tranchée, il nivelle également le sol de part et d'autre de celle-ci sur 1 m de largeur. Les artefacts qui y ont été récoltés (terre cuite fine blanche, verre incolore au plomb, verre teinté bleu vert, verre coloré vert, des coquilles d'huitres et un manche en os) ne peuvent fournir la date précise de son implantation. On peut à tout le moins supposer qu'elle pourrait dater de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il est surmonté par un limon sableux brun-gris foncé tacheté brun, moyennement compact, comportant des cailloux subarrondis à subanguleux et de rares nodules de mortier (3B13). Il y a été récolté des coquilles d'huitres, des tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée, de terre cuite grossière sans glaçure et de grès grossier à glaçure saline, des fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche de marque Henderson et de verre à bouteille coloré vert. Il pourrait s'agir d'une couche d'occupation de 0,07 m d'épaisseur située de part et d'autre du vestige 3A100. Les artefacts qui y ont été découverts démontrent que cette couche pourrait dater de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le lot 3B15 est un limon sableux gris-brun foncé plutôt compact comportant du gravier calcaire anguleux. Cette couche d'occupation a été déposée dans la partie centrale de la sous-opération durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Seuls des tessons de terre cuite fine blanche y ont été découverts.

Le sol naturel en place est un limon légèrement jaune-orange peu compact caractérisé par la présence de cailloux et de blocs calcaires anguleux à subarrondis (3B16). Il s'agit d'un till dont la surface a été atteinte entre 18,11 m et 18,26 m d'altitude. Un tesson de verre coloré vert et des fragments de verre à vitre ont été récoltés à sa surface. Il pourrait toutefois s'agir d'une intrusion d'une couche supérieure. L'horizon de surface du sol naturel a vraisemblablement été dérasé avant l'occupation du terrain.

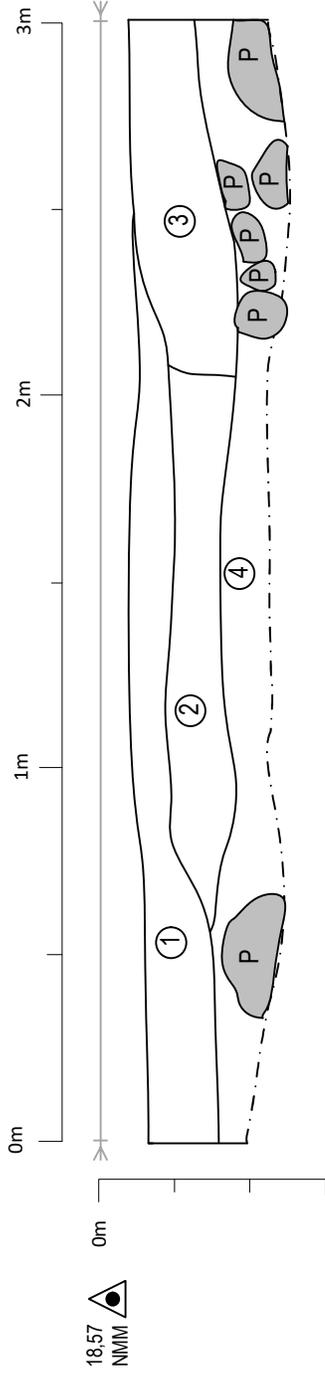
#### 4.3.1.3 Sous-opération 3C

La sous-opération 3C a été fouillée manuellement dans la portion sud du site BiFj-104 (plan 4.4). Ses dimensions sont de 3 m sur 1 m. La surface de la sous-opération 3C est occupée par un limon sableux brun-gris foncé, plutôt compact, comportant des cailloux, ainsi que des nodules de mortier (3C1 ; figure 4.5). Ce remblai a permis de niveler le sol au-dessus des vestiges 3A100 et 3A150. Des tessons de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure et de verre à bouteille teinté bleu-vert y ont été récoltés. Ces artefacts ne permettent pas de fournir une date précise de mise en place des remblais.

Il repose sur un sol hétérogène et plutôt compact constitué de limon sableux brun-gris foncé contenant des cailloux calcaires anguleux et subarrondis, du mortier et de la chaux et des fragments de briques rouges (3C2 et 3C3). Des tessons de terre cuite grossière sans glaçure, de terre cuite fine argileuse blanche, de terre cuite fine blanche vitrifiée, du verre transparent et teinté bleu-vert, ainsi qu'un crayon en ardoise y ont été récoltés. Il pourrait également s'agir de remblai de nivellement. Le lot 3C4 est un limon sableux à argileux brun grisâtre plutôt compact qui semble avoir servi à combler de petites dépressions en divers endroits. Il y a été mis au jour des os de mammifères.

Figure 4.5

Coupe stratigraphique  
BIFj-104, sous-opération 3C,  
Paroi nord-est.



18,57  
NMM

Légende :



Altitude



Numéros de couche



Ligne de dessin



Limites de couche



Limites de fouille



Limites entre parois



Continuité présumée



Pierre



1 : 20

### Description des lots

1. Limon sableux brun foncé , plutôt compact, inclusions: fragments de briques rouges (moins de 1%), petits cailloux arrondis et subanguleux (5%) hétérogène.
2. Limon sableux brun-gris, plutôt compact, inclusions: charbon de bois (1%), charbon minéral (1%), petits cailloux arrondis et subanguleux (10%), présence de petites concrétions ferreuses (1%), hétérogène.
3. Limon gris-brun, plutôt compact, inclusions: petits cailloux arrondis et subanguleux (15%).
4. Limon sableux brun-beige (jaunâtre), moyennement compact, inclusions: petits cailloux arrondis et subanguleux (20%), pierres arrondies et subanguleuses de mois de 20 cm (20%), présence d'un bloc de pierre d'environ 90 cm de diamètre.

Le lot 3C5 est un limon sableux gris-brun légèrement verdâtre peu à moyennement compact comportant des cailloux arrondis à subarrondis. Il s'agit d'une couche d'occupation mise en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans lequel seul un os de mammifère a été mis au jour.

La tranchée d'implantation du tuyau 3C7 a été comblée avec une argile limono-sableuse gris jaunâtre, compacte, comportant des graviers anguleux calcaires (3C6). Les artefacts qui y ont été récoltés (terre cuite fine blanche, verre teinté vert et verre coloré vert) ne peuvent fournir la date précise de son implantation. On peut à tout le moins supposer qu'elle pourrait dater de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le sol naturel est un limon argileux jaunâtre et moyennement compact caractérisé par la présence de cailloux et de blocs calcaires subanguleux à subarrondis (3C8). Il s'agit d'un till dont la surface a été atteinte entre 18,11 m et 18,26 m d'altitude. L'horizon de surface du sol naturel a vraisemblablement été dérasé avant l'occupation du terrain.



#### 4.3.1.4 Les vestiges architecturaux

Le vestige 3A100 a été dégagé sur une longueur totale de 12,31 m dans une orientation NO-SE (figure 4.6, photos 4.12 et 4.13). Sa largeur variait de 0,60 à 0,75 m. Alors qu'à son extrémité sud, 3A100 était imbriqué au vestige 3A150, à son extrémité nord, il a été tronqué par la tranchée de la semelle du pilier J-3 de l'autoroute 15. Près de son extrémité sud, le vestige 3A100 a été tronqué sur environ 0,95 m lors de la pose d'une canalisation en fonte survenue au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il est plus ou moins dressé et constitué d'un parement double avec blocage. Le blocage est toutefois absent en bien des endroits. Il a été construit avec des pierres calcaires ébauchées (10 x 10 x 10 cm à 73 x 67 x 40 cm) disposées à plat en boutisse et en panneresse sur deux assises plus ou moins régulières (photo 4.14). En certains endroits, des blocs calcaires ébauchés ont été placés en parpaing. En

**Photo 4.12** BiFj-104 – Sous-opération 3A, vestiges 3A100 et 3A150, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-3552).



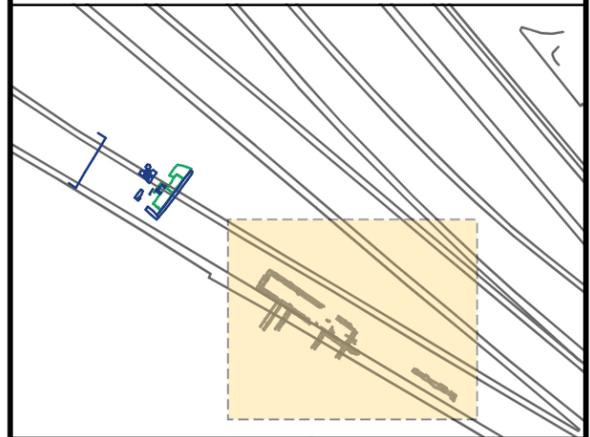
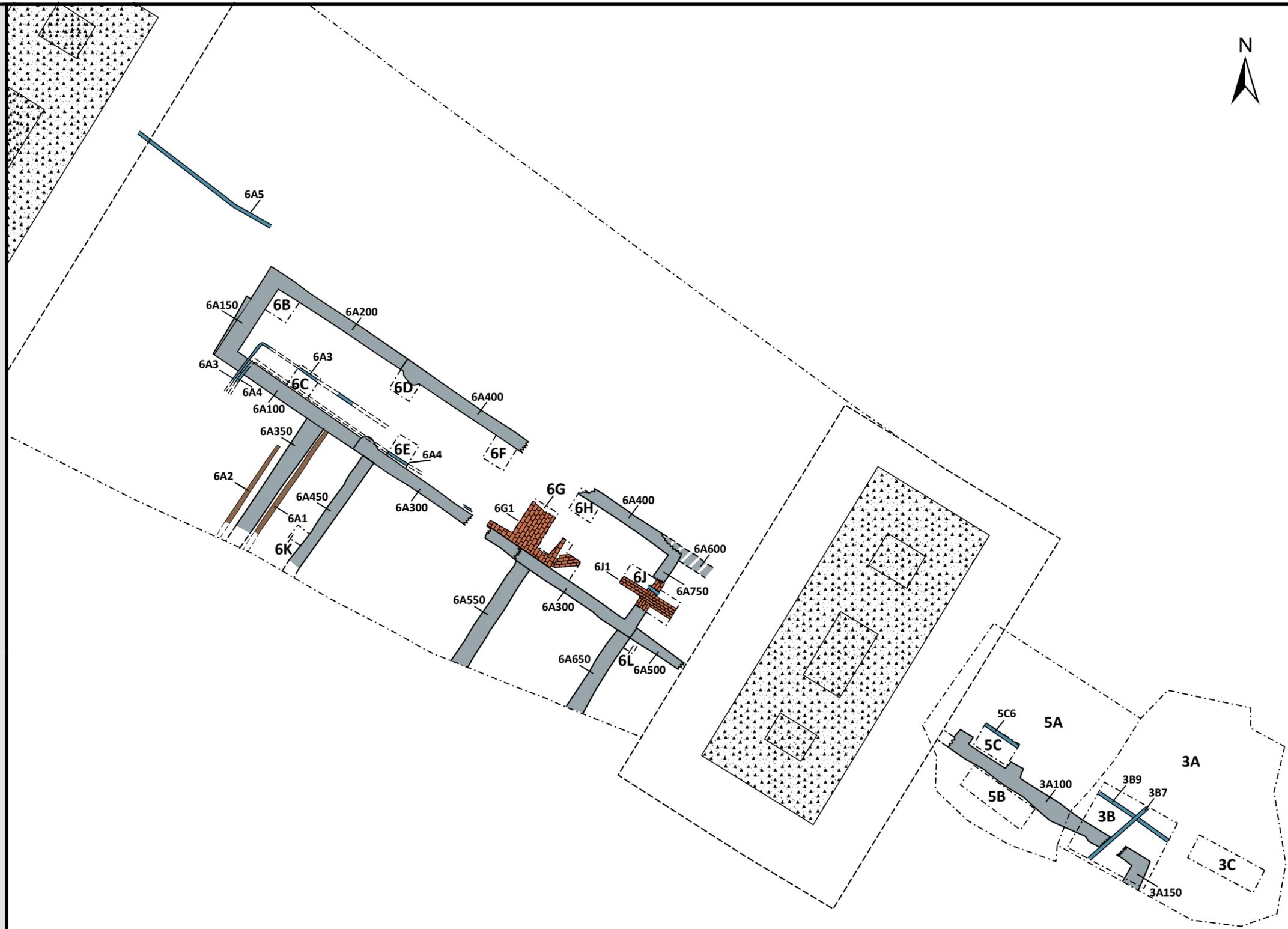
Projet Turcot  
Interventions archéologiques

**Figure 4.6**

BiFj-104  
Relevé en plan des opérations 3, 4, 5 et 6  
Vestiges, services et limites d'opérations

Légende:

-  Limite de fouille
-  Projection
-  Maçonnerie
-  Maçonnerie détruite
-  Bois
-  Métal
-  Brique
-  Béton



1:175



**Photo 4.13**

BiFj-104 - Sous-opération 3A, vestiges 3A100 et 3A150, vue vers le nord-est (PATR15N03-3553).



**Photo 4.14**

BiFj-104 - Sous-opération 3A, vue en élévation du vestige 3A100, vue vers le sud-ouest (PATR15N03-3569).



deux endroits, se trouvent des décrochements éloignés de 1,60 m sur le parement est de 3A100. Ces décrochements élargissent le mur de 0,23 m. Ils pourraient avoir eu pour fonction de renforcer le mur arrière du bâtiment. Le mur a été dérasé à une altitude de 18,74 m, c'est-à-dire qu'il demeure une hauteur maximale résiduelle de 0,63 m. Les joints affleurants à débordant de mortier jaunâtre mesurent de 1 à 3 cm de largeur.

Le vestige 3A150 a pour sa part été dégagé sur 1,17 m de longueur dans une orientation NE-SO (figure 4.6). Sa largeur variait de 0,60 à 0,75 m. Il s'agit d'un mur plus ou moins dressé constitué d'un parement double avec blocage. Le blocage est toutefois absent en bien des endroits. Il est constitué de pierres calcaires ébauchées (10 x 10 x 10 cm à 73 x 67 x 40 cm) disposées à plat en boutisse et en panneresse sur deux assises plus ou moins régulières (photo 4.12). En certains endroits, des blocs calcaires ébauchés ont été placés en parpaing. En deux endroits, éloignés de 1,60 m se trouvent des décrochements sur le parement est de 3A100. Ces décrochements élargissent le mur de 0,23 m. Ils pourraient avoir eu pour fonction de renforcer le mur arrière du bâtiment. Les murs ont respectivement été rasés à une altitude de 18,74 m et 18,47 m, c'est-à-dire qu'il demeure une hauteur maximale résiduelle de 0,63 m. Les joints affleurants à débordant de mortier jaunâtre mesurent de 1 à 3 cm de largeur.

#### 4.3.1.5 Services d'utilité publique

Le lot 3B7 est un tuyau en fonte d'environ 13 cm de diamètre qui a été enfoui à l'horizontale dans un axe est-ouest. Il a été dégagé sur 3,20 m de longueur à une altitude moyenne de 18,15 m (figure 4.6, photo 4.15). Il démontrait une faible pente descendante vers l'ouest. Sa mise en place a nécessité la démolition partielle du vestige 3A100 sur environ 0,80 m de longueur. De par ses dimensions, il pourrait s'agir d'une canalisation sanitaire en utilisation durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les canalisations 3B9 et 3B10 sont presque parallèles et ont été placées à l'horizontale dans une orientation NO-SE au-dessus du tuyau 3B14 (figure 4.6, photo 4.16). Elles sont respectivement à 18,14 m et 18,24 m d'altitude. Ces canalisations en fer de 3 cm de diamètre se situent au-dessus du tuyau 3B7 qui coupe diagonalement le mur 3A100. Le tuyau 3B10 est toutefois très détérioré à la hauteur de la tranchée de 3B7 ; il pourrait avoir été tronqué lors de la pose de ce dernier. Les canalisations 3B9 et 3B10 ont été dégagées sur 3,40 m de longueur. Il est à noter qu'elles n'ont pas été observées dans les autres sous-opérations situées à l'extérieur du bâtiment. Il pourrait s'agir de deux tuyaux d'aqueduc datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le lot 3B14 est un tuyau en fonte fortement oxydé qui traverse la sous-opération 3B du nord au sud (photos 4.15 et 4.16). Son diamètre était de 11,5 cm. Il pourrait s'agir d'un drain sanitaire datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'altitude prise à ses deux extrémités (18,06 m au sud et 17,94 m au nord) démontre qu'il devait s'écouler vers le nord-ouest.

Le lot 3C7 est un tuyau en fonte fortement oxydé qui a été observé sur un mètre de longueur au coin ouest de la sous-opération 3C (figure 4.6). Son diamètre était de 11,5 cm. Un joint a d'ailleurs été observé dans la sous-opération 5C. Il pourrait s'agir d'un drain sanitaire datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.



**Photo 4.15**  
BiFj-104 – Sous-opération 3B, vue en plan des tuyaux 3B7 et 3B14, vue vers le sud-est (PATR15N05-2280).



**Photo 4.16**  
BiFj-104 – Sous-opération 3B, vue en plan des tuyaux 3B7, 3B9 et 3B10, vue vers le sud-est (PATR15N05-2254).



**Photo 4.17**  
BiFj-104 – Vue générale  
de la sous-opération 4A,  
vue vers le nord  
(PATR15N05-2179).

#### 4.3.2 Opération 4

Cette opération se trouve dans le secteur historique H4 déterminée lors de l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a). L'opération 4 a été réalisée entre les piliers J-3 et J-4 de l'autoroute 15 (plan 4.4). L'opération 1 visait principalement à documenter la stratigraphie type du secteur et de déterminer la présence de vestiges architecturaux pouvant être associés à l'occupation identifiée en 2012 (Ethnoscop 2013).

La sous-opération 4A est une excavation mécanique effectuée au nord-ouest du pilier J-3 de l'autoroute 15 (photo 4.17). Au sommet, elle mesurait 12,60 m sur 11,50 m alors qu'à la base, une fenêtre de 7,60 m sur 3,80 m a été réalisée. Étant trop profonde pour y travailler en toute sécurité et trop près du pilier pour aménager des pentes adéquates, elle a dû être remblayée avant d'être examinée et fouillée selon la méthode habituelle. Elle s'était néanmoins interrompue sur un dallage de briques rouges. Celui-ci sera plus amplement décrit dans la section traitant de l'opération 6.

#### 4.3.3 Opération 5

L'opération 5 est un inventaire archéologique qui a été réalisé dans le coin sud-ouest du secteur 9, au sud du pilier J-3 de l'autoroute 15. Elle se voulait une tentative pour découvrir la poursuite du site BiFj-104, mis au jour en 2012 dans le chemin de la Côte-Saint-Paul (Ethnoscop, 2013). La sous-opération 5A représente l'excavation mécanique afin d'atteindre les sols archéologiquement intéressants (plan 4.4).

**Photo 4.18**

BiFj-104 – Vue générale des sous-opérations 5A, 5B et 5C, vue vers le nord (PATR15N03-3508).



Deux sous-opérations, fouillées manuellement, y ont été implantées : 5B (3 m sur 1 m) et 5C (1,60 m sur 1 m).

#### 4.3.3.1 Sous-opération 5A

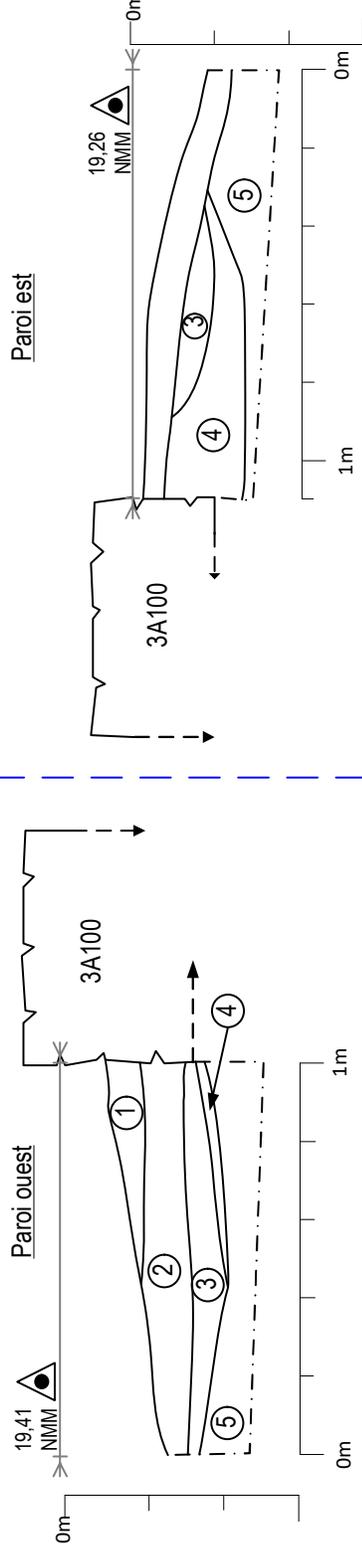
La sous-opération 5A est une excavation mécanique effectuée au sud-est du pilier J-3 de l'autoroute 15 et au nord-ouest de l'opération 3A (plan 4.4, photo 4.18). Elle mesure, à la base, 8 m du nord au sud sur 6,50 m d'est en ouest. Des pentes à approximativement 45° ont rendu l'excavation sécuritaire. Sa surface était à une altitude moyenne de 20,70 m et l'excavation s'est interrompue à 18,34 m.

#### 4.3.3.2 Sous-opération 5B

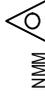
Cette sous-opération a été fouillée manuellement sur une superficie de 3 mètres carrés (3 m sur 1 m ; plan 4.4). Le lot 5B1 est un sable limoneux brun foncé, plutôt compact, comportant du gravier calcaire anguleux, des scories, des fragments de briques rouges, des nodules de mortier et du bois (figure 4.7). Quant au lot 5B2, il s'agit d'un sable jaunâtre plutôt meuble contenant du gravier calcaire anguleux, de la scorie et du mortier. Ces remblais ont permis de niveler le sol au-dessus des vestiges 3A100 et 3A150. Des tessons de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure, de grès grossier glaçuré au feldspath de type Albany et de terre cuite fine blanche, des fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche, du verre à bouteille teinté bleu vert et coloré vert y ont été récoltés. Ces artefacts ne permettent pas de fournir une date précise de mise en place des remblais.

Figure 4.7

Coupe stratigraphique  
BIFJ-104, sous-opération 5B,  
Parois ouest et est.



Légende :



Altitude



Numéros de couche



Ligne de dessin



Limites de couche



Limites de fouille



Limites entre parois



Continuité présumée



Vestige



1 : 20

### Description des couches

1. Limon brun-gris foncé, moyennement meuble, inclusion: mortier (40%) et éclats de pierres ( $\pm 5$  cm). Associé à la démolition du mur 3A100. 20e siècle.
2. Limon légèrement sableux brun noirâtre, plutôt meuble, inclusions: nodules de mortier beige et fragments de bois. Remblai indéterminé 20e siècle.
3. Limon brun-beige, plutôt compact, inclusions: nodules de mortier blanc et beige (25%), gravier et gravillon. Associé à la construction du mur. Fin 19e siècle.
4. Limon argileux brun foncé, plutôt compact, inclusions: fragments de bois, gravier, gravillons et traces et nodules de mortier. Sol naturel remanié.
5. Argile limoneuse brun jaunâtre, moyennement meuble, inclusions: pierres, gravier et gravillons. Sol naturel (till).

Le lot 5B3 est un sable limoneux brun foncé peu compact qui comble de petites dépressions en divers endroits. Ce remblai de nivellement contenait des nodules de mortier beige, des fragments de briques rouges et des scories. Il y a été mis au jour des tessons de pot à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure, un bouton en verre opaque blanc, de la terre cuite fine blanche.

Le lot 5B4 est une couche de construction constituée d'un sable limoneux gris-brun peu compact comportant des nodules de mortier blanchâtre, des fragments de briques rouges, des cailloux subanguleux et du charbon de bois. Des tessons de terre cuite grossière sans glaçure, du verre à vitre et du verre à bouteille coloré vert y ont été récoltés. Ces artefacts ne permettent pas de fournir une datation précise.

Dessous se trouve un niveau de limon argileux brun foncé moyennement compact comportant des cailloux subarrondis à subanguleux, des nodules de mortier et des fragments de briques rouges (5B5). Il y a été récolté des tessons de grès grossier à glaçure saline. Il pourrait s'agir d'une couche d'occupation de 0,07 m d'épaisseur situé de part et d'autre du vestige 3A100. Les artefacts qui y ont été découverts démontrent que cette couche pourrait dater de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le sol naturel est un sable limoneux brun jaunâtre compact caractérisé par la présence de cailloux et de blocs calcaires arrondis à subarrondis (5B6). Il s'agit d'un till dont la surface a été atteinte entre 18,11 m et 18,26 m d'altitude. L'horizon de surface du sol naturel a vraisemblablement été dérasé avant l'occupation du terrain.

#### 4.3.3.3 Sous-opération 5C

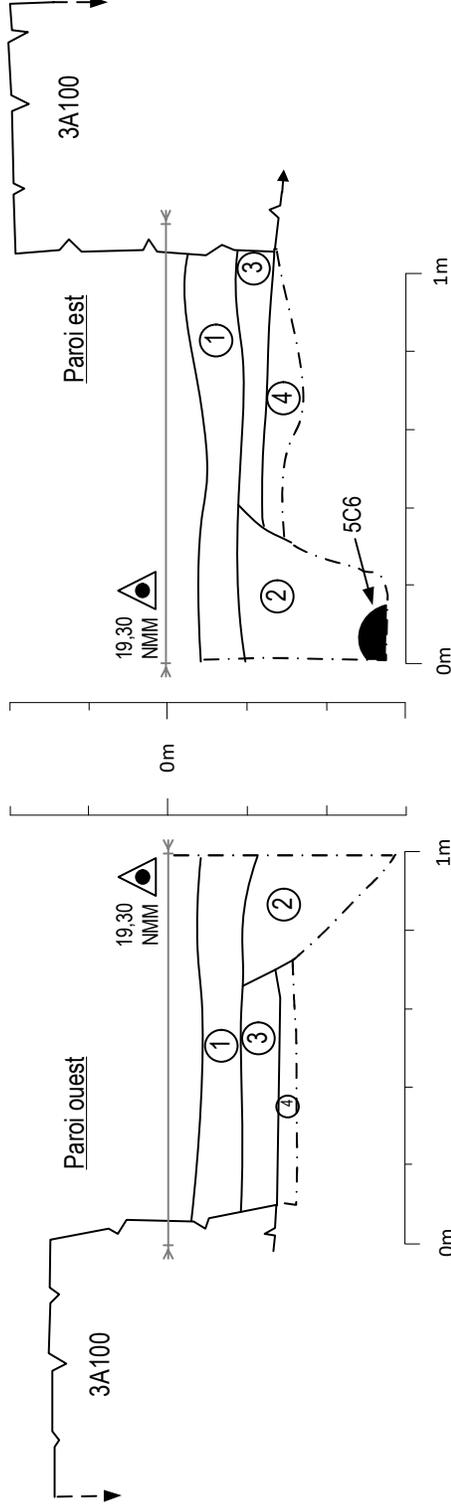
La sous-opération 5C est une petite excavation manuelle de 1,60 m sur 1 m (plan 4.4). La surface de la sous-opération 5C est occupée par un limon légèrement sableux brun foncé légèrement rougeâtre et meuble (5C1) qui surmonte un limon légèrement sableux brun pâle plutôt meuble contenant un peu de mortier (5C2 ; figure 4.8). Ces remblais ont permis de niveler le sol au-dessus des vestiges 3A100 et 3A150. Des tessons de pot à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure, de terre cuite fine blanche, du verre de lampe incolore, du verre teinté bleu vert, des os de mammifères et de poissons, une dent et des coquilles d'huitres y ont été récoltés. Le lot 5C3 est également un remblai de nivellement composé de limon sableux brun grisâtre moyennement compact. Des nodules de mortier et des cailloux subanguleux y ont été observés.

Les déblais de creusement pour la construction du mur 3A100 sont représentés par le lot 5C4. Ce dernier est un limon argileux brun moyennement compact comportant des fragments épars de mortier, ainsi que des cailloux subarrondis et subanguleux.

La tranchée d'implantation du tuyau 5C6 mesure au moins un mètre de largeur et a été comblée avec un sable limoneux brun jaunâtre, compact, comportant des cailloux arrondis à subanguleux calcaires des nodules de mortier blanchâtre (5C5). Les artefacts qui y ont été récoltés (terre cuite fine blanche,

Figure 4.8

Coupe stratigraphique  
BIFj-104, sous-opération 5C,  
Paroi ouest et est.



Légende :



Altitude



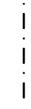
Numéros de couche



Ligne de dessin



Limites de couche



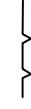
Limites de fouille



Limites entre parois



Continuité présumée



Vestige



Tranchée du tuyau 5C6

0 m 1 m



1 : 20

### Description des couches

1. Limon organique brun foncé, plutôt meuble, inclusions: coquilles d'escargot.
2. Limon organique légèrement argileux brun grisâtre (sol hétérogène), moyennement compact, inclusions: gravier, coquilles d'escargots, verre et traces de briques. Comblement de la tranchée de tuyau.
3. Limon argileux brun-beige, moyennement compact, inclusions: cailloutis, gravier anguleux, traces de briques. Sol remanié associé à la construction du mur et déblais de la tranchée du tuyau (5C6).
4. Limon légèrement argileux brun-beige, plutôt compact, inclusions: cailloux arrondis à subanguleux. Sol naturel.

verre incolore au plomb, verre teinté bleu vert et turquoise) sont associés à une date de déposition durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### 1.1.1.1 Services d'utilité publique

La canalisation 5C6 est un tuyau en fonte fortement oxydé qui traverse la sous-opération 5C dans sa partie nord-ouest (figure 4.6). D'une longueur observée de deux mètres, son diamètre était d'environ 12 cm. Un joint a été observé près de la paroi sud-est de la sous-opération. Il pourrait s'agir d'un drain sanitaire datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'altitude prise à ses deux extrémités démontre qu'il devait s'écouler vers le nord-ouest. En effet, elle était de 18,06 m au sud et de 17,94 m au nord.

#### 1.1.1 Opération 6

À la suite d'une excavation mécanique générale du terrain au coin sud du secteur 9, entre les piliers J 3 et J 4, soit approximativement à l'endroit où avait été creusée la sous-opération 4A, de nombreux vestiges ont été mis au jour (plan 4.4). La surveillance de cette partie du secteur 9 avait pour but de découvrir la poursuite du site BiFj-104, mis au jour en 2012 dans le chemin de la Côte-Saint-Paul (Ethnoscop, 2013), puis agrandi par des découvertes au sud du pilier J-3 (pour ce rapport : opérations 3 et 5). Ces vestiges architecturaux découverts en surveillance ont été rassemblés dans la sous-opération 6A. Les sous-opérations 6B (1 m sur 1 m), 6C (1 m sur 1 m), 6D (1 m sur 1 m), 6E (1 m sur 1 m), 6F (1 m sur 1 m), 6G (4,20 m sur 2 m), 6H (1 m sur 1 m), 6J (2,50 m sur 1 m) et 6K (0,75 m sur 0,60 m) et 6L (0,45 m sur 0,45 m) ont été fouillées manuellement. Elles ont principalement été localisées à l'intérieur du bâtiment découvert puisqu'il ne restait généralement que le till en place à l'extérieur de celui-ci. La séquence stratigraphique est associée avec la construction du bâtiment et son utilisation à des fins horticoles.

##### 1.1.1.1 Sous-opération 6A

La sous-opération 6A correspond à une excavation mécanique réalisée entre les piliers J3 et J4 (plan 4.4). Sa superficie s'étend sur environ 35 m de longueur sur environ 15 m de largeur. La majeure partie des vestiges architecturaux ayant été mis au jour lors de cette excavation a été enregistrée dans la sous-opération 6A (photo 4.19). Alors que la surface du sol actuelle se trouve à environ 19,45 m d'altitude, la base de l'excavation mécanique s'est interrompue à une altitude s'échelonnant entre 16,80 m à l'extrémité nord-ouest de la zone et 17,91 m dans la partie sud.

Sous les graviers servant de surface de circulation se trouve un épais remblai de nivellement composé de débris de démolition comprenant de nombreuses briques de différentes formes et dimensions ainsi que des pierres taillées et bouchardées possiblement liées à un bâtiment dont la fonction est liée à l'électricité comme en fait foi la présence d'une abondance d'isolateurs électriques. Il y avait notamment une brique de marque « M.H. Detrick Co. » qui pourrait avoir été produite entre 1914 et aujourd'hui.



**Photo 4.19** BiFj-104 –  
Vue générale de l'opération 6, vue vers le nord  
(PATR15N03-3634)

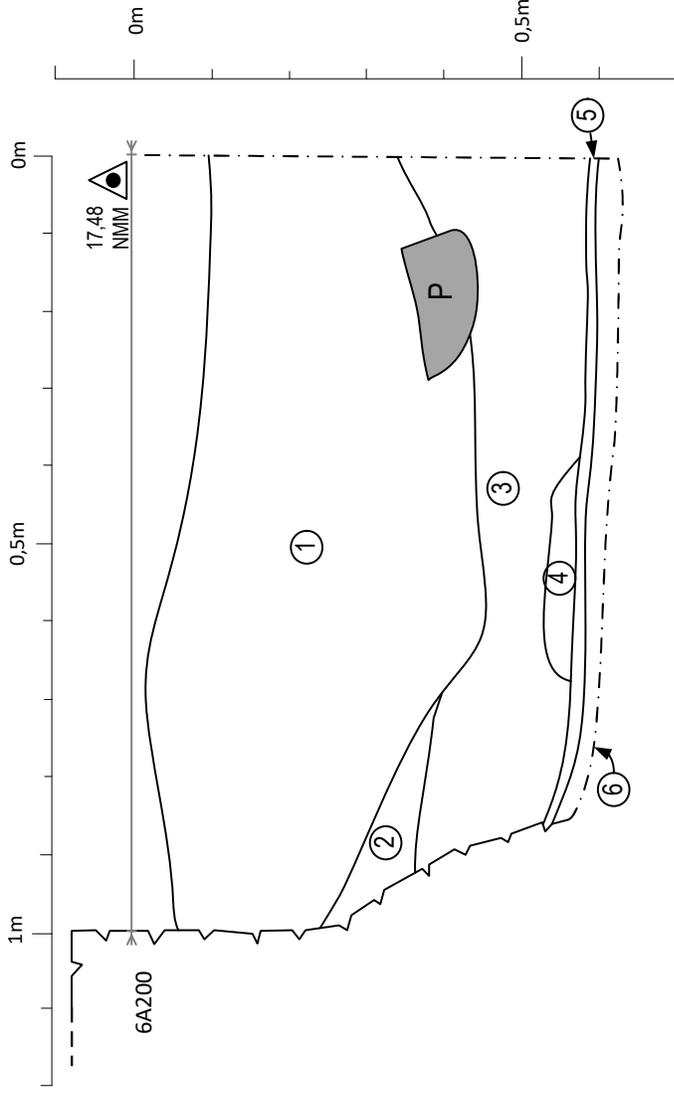
Cette couche reposait directement sur un limon sableux ayant servi de surface d'occupation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le nettoyage de la surface de cette couche a mené à la découverte de quelques artefacts comme de nombreux fragments de pots à fleurs et d'assiette de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure dénotant l'importance des activités horticoles. De plus, quelques tessons de terre cuite fine blanche, de terre cuite fine blanche vitrifiée, ainsi que des carreaux en porcelaine commune dont deux présentent des motifs de feuilles de vigne ont été recueillis. Il y a également été mis au jour des fragments de pipes de marque « W.H. Dixon & Co » (1876 et 1894), « Bannerman » (1858-1907), « L. Fiolet » (XVII<sup>e</sup> siècle-1921), « T.D. » (1840+) et un fourneau de pipe en forme de grappe de raisins. Les artefacts en verre se limitent essentiellement à du verre à bouteille teinté bleu-vert ou turquoise, ou coloré vert ou brun. Un fer de binette et un fer de pelle, des clous forgés et découpés, ainsi que de possible support à tuyaux sont les objets en métal retrouvés. Les écofacts sont représentés par quelques os de boucherie et une coquille de mollusque.

#### 4.3.4.2 Sous-opération 6B

La sous-opération 6B a été fouillée manuellement sur un mètre carré. Elle a été réalisée au coin intérieur des vestiges 6A150 et 6A200 (plan 4.4). Le sommet de la séquence chronologique est occupé par une couche d'occupation datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un limon sableux brun moyen plutôt meuble comportant du gravier anguleux calcaire, ainsi que des traces de mortier, de briques rouges et de charbon minéral (6B1 ; figure 4.9). Quelques lentilles de sable moyen brun-beige y ont également été observées. Les artefacts qui y ont été récoltés confirment la fonction horticole

Figure 4.9

Coupe stratigraphique  
BIFj-104, sous-opération 6B,  
Paroi sud-est.



Légende :



Altitude



Numéros de couche



Ligne de dessin



Limites de couche



Limites de fouille



Limites entre parois



Continuité présumée



Vestige



Pierre

0 m 0,5 m



1 : 10

### Description des couches

1. Limon sableux brun moyen, plutôt compact, inclusions: lentille de sable grossier blond, gravier, traces de mortier en poudre, terracotta.
2. Sable grossier, brun-blond, meuble, pas d'inclusion.
3. Limon sableux brun moyen, plutôt compact, inclusions: pierres et nodules de mortier.
4. Charbon minéral (80%), limon sableux brun-noir, compact.
5. Sable limoneux brun jaunâtre, meuble, inclusions: nodules de mortier et fragments de brique rouge.
6. Sable argileux brun-jaune, compact, inclusions: gravier, cailloux, pierres. Till glaciaire.

de ce lot : fragments de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure (N=843), terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée, verre à vitre, verre à bouteille teinté bleu-vert et turquoise, clous forgés et découpés, des os de boucherie, un fragment de mâchoire appartenant à un petit rongeur et une coquille d'huitre.

Le lot 6B2 est une couche de construction qui a été déposée au-dessus d'un niveau de construction. Il est composé d'un limon très sableux brun moyen à brun foncé, plutôt compact, comportant du gravier calcaire anguleux, beaucoup de nodules de mortier et quelques fragments de briques rouges. Les artéfacts qui y ont été récoltés lui attribuent une date de déposition après 1840 : terre cuite grossière sans glaçure (N=42), tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche portant les inscriptions « BUR... » et « ...CUTTY », verre à bouteille incolore, verre à vitre, fragment de clé, clous forgés et découpés.

Dessous, le lot 6B3 longe le vestige 6A200. Cette couche de construction comporte essentiellement du mortier blanchâtre et un peu de charbon minéral, ainsi que quelques fragments de briques rouges fragmentaires. Elle s'est révélée plutôt compacte. Les rares artéfacts qui y ont été récoltés ne permettent pas de dater ce lot : un tesson de terre cuite grossière sans glaçure et quatre fragments de verre à vitre.

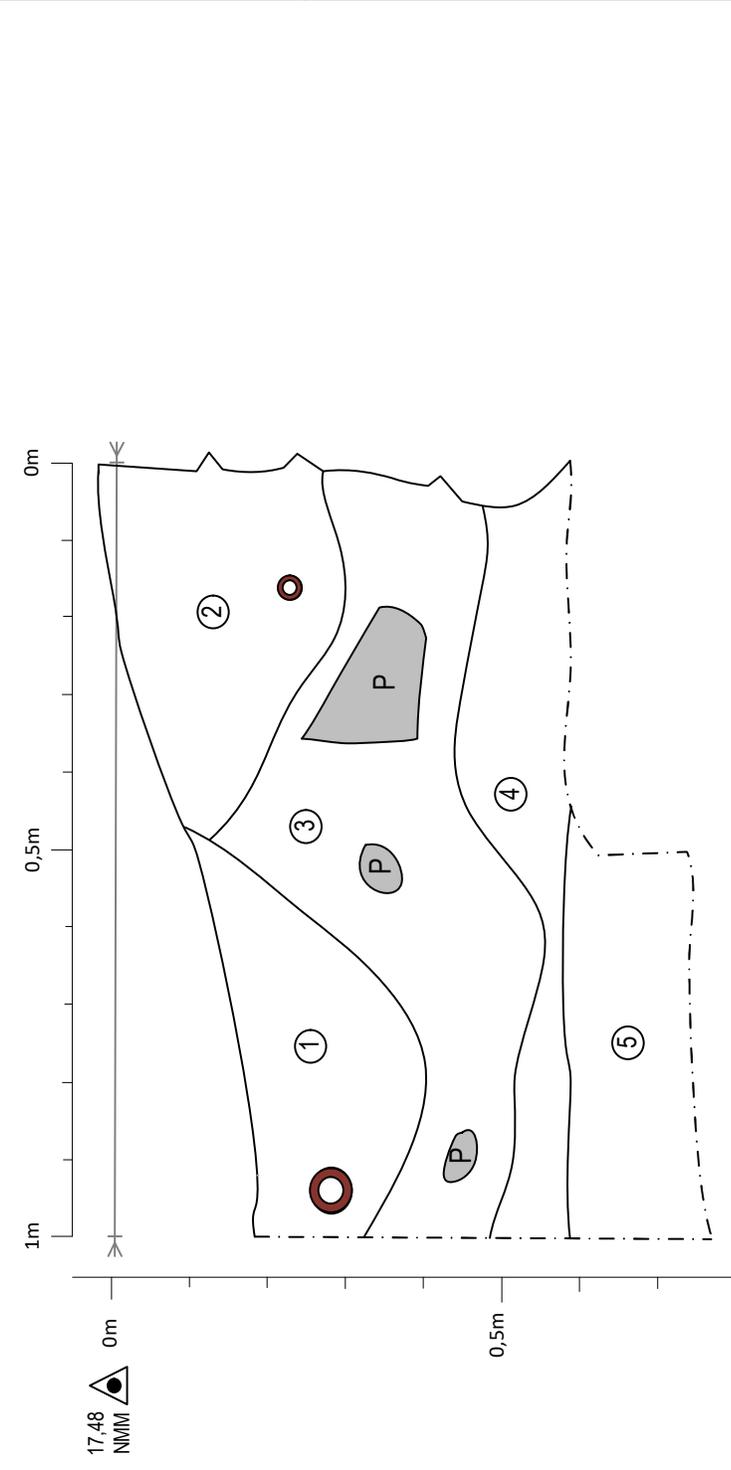
Les lots 6B4 et 6B5 sont des lots liés à la construction d'un bâtiment. Le premier est un limon sablo-argileux brun-gris foncé plutôt meuble comportant des graviers et des blocs calcaires anguleux, ainsi que du charbon minéral, des fragments de briques rouges et du mortier. Des tessons de terre cuite grossière sans glaçure et de terre cuite fine blanche vitrifiée, du verre à vitre et un clou découpé y ont été recueillis. Le second lot (6B5) est un sable beige jaunâtre meuble contenant quelques fragments de briques rouges, mais aucun artéfact.

Le sol naturel est une argile sableuse à un sable argileux brun jaunâtre compact (6B6) qui a uniquement été sondé dans le quadrant nord-ouest. Il s'agit d'un till stérile caractérisé par la présence de graviers et de cailloux calcaires anguleux à arrondis.

#### 4.3.4.3 Sous-opération 6C

La sous-opération 6C a été réalisée manuellement le long du parement est du mur 6A100. Ses dimensions sont d'un mètre sur un mètre (plan 4.4). La couche d'occupation 6C1 est composée d'un limon sableux brun moyen à brun foncé plutôt meuble (figure 4.10). En plus de contenir des cailloux et des blocs calcaires anguleux, il y a également été observé de la scorie, des fragments de briques rouges, du mortier et du bois. Les artéfacts qui y ont été récoltés soulignent tout particulièrement la fonction horticole du site : fragments de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure (N=209), terre cuite fine blanche vitrifiée, verre incolore (cloches de verre ?), verre à vitre, verre à bouteille teinté bleu-vert, possible manche de pelle en fer, anneau de suspension en fer (porte-tuyau), clous forgés et découpés, os de boucherie et perle bleu turquoise. Il est à noter qu'un élagage des tessons de pots à fleurs a été réalisé directement sur le terrain vu la grande quantité de ceux-ci.

**Figure 4.10**  
Coupe stratigraphique  
BiFJ-104, sous-opération 6C,  
Paroi sud-est.



- Légende :
- NMM
  - Altitude
  - Numéros de couche
  - Ligne de dessin
  - Limites de couche
  - Limites de fouille
  - Limites entre parois
  - Continuité présumée
  - Pierre
  - Tuyau



**Description des couches**

1. Limon sableux brun moyen homogène, plutôt meuble, inclusions: petits fragments de charbon de bois, très petits fragments de briques.
2. Limon légèrement sableux brun moyen, hétérogène, plutôt meuble, inclusions: lentilles de sable grossier blond, petits fragments de mortier, présence de verre à vitre, terracotta (40%) et fibres de bois.
3. Limon légèrement sableux brun moyen, homogène, très compact, inclusions: pierres (6-10 cm)(80 %) plutôt arrondies et terracotta (15-20%).
4. Cendre grise blanchâtre, homogène, compact.
5. Sable grossier brun jaune homogène, compact, inclusions: gravier et pierres arrondies et subarrondies (80%).

Dessous, le lot 6C2 a servi à combler la tranchée d'enfouissement du tuyau 6A2. Il a été fouillé sur une largeur maximale de 0,35 m. Il était composé de sable limoneux brun plutôt meuble contenant des traces de mortier. Il y a été découvert 31 tessons de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure, un tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée et une pièce de fixation en fonte.

Le lot 6C3 est une couche de construction de limon argilo-sableux brun foncé et plutôt meuble. Il y a été observé des cailloux subarrondis à arrondis granitiques, des cailloux et des blocs calcaires anguleux dont certains étaient recouverts de mortier, des fragments de briques rouges, du mortier et une épaisse lentille de cendres. Seuls quatre tessons de pots à plante en terre cuite grossière sans glaçure et un tesson de terre cuite fine blanche vitrifiée.

Le sol naturel est un till composé d'argile sableuse ou de sable argileux brun jaunâtre compact comportant une forte proportion de graviers et de cailloux calcaires anguleux à arrondis (6C4).

#### 4.3.4.4 Sous-opération 6D

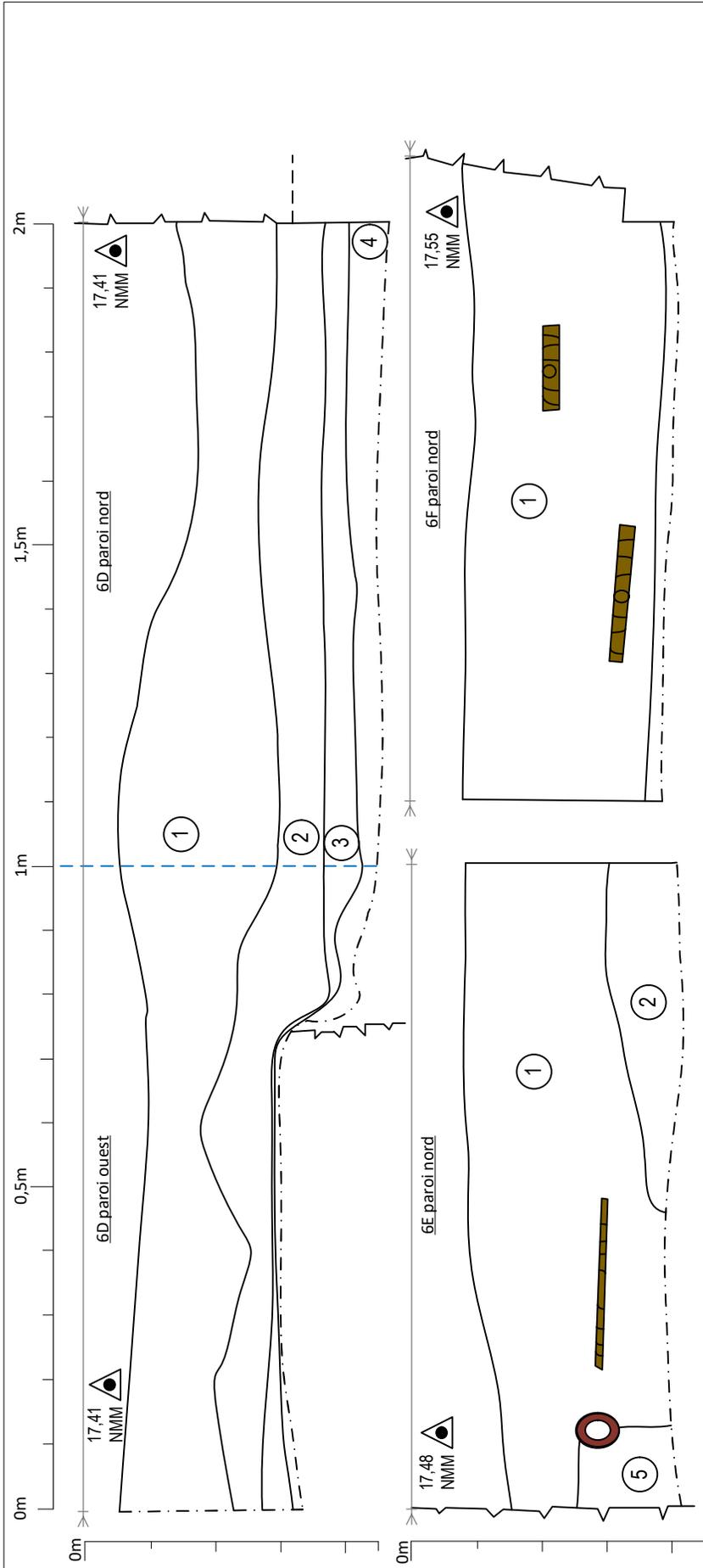
La sous-opération 6D a été fouillée sans tenir compte de la stratigraphie. Ses dimensions sont d'un mètre sur un mètre. Elle a été localisée à l'intérieur du bâtiment, près de son extrémité nord (plan 4.4).

La première couche rencontrée est un limon sableux brun plutôt compact comportant du charbon de bois, des morceaux de bois, des nodules de mortier et des fragments de briques. Son épaisseur était de 0,25 m d'épaisseur (figure 4.11). Cette couche témoigne de l'occupation du bâtiment. La couche 2 est un sable limoneux gris pâle plutôt compact contenant une abondance de mortier et du charbon minéral (0,11 m). Cette couche pourrait être liée au nivellement du terrain. Dessous, la couche 3 est composée à 99 % de charbon minéral et d'un peu de sable limoneux gris brunâtre plutôt compact (0,04 m). Il pourrait s'agir d'une couche d'assainissement surmontant une couche de construction. La base de l'excavation est effectivement occupée par une couche de mortier en poussière, beige blanchâtre, plutôt compact, qui comporte du gravier. Cette dernière reposait sur le sol naturel, un till qui n'a pas été sondé.

Les rares artefacts observés comprenaient des tessons de terre cuite grossière sans glaçure, de terre cuite fine blanche de type Pearlware et de terre cuite fine blanche vitrifiée, un clou découpé et un os de boucherie.

#### 4.3.4.5 Sous-opération 6E

La sous-opération 6E a été fouillée sans tenir compte de la stratigraphie. Ses dimensions sont d'un mètre sur un mètre. Elle a été localisée à l'intérieur du bâtiment, au sud de la rallonge nord (plan 4.4). Sa surface se situait à 17,32 m d'altitude. Le sommet de la séquence chronologique est occupé par un limon sableux brun plutôt compact comportant du charbon de bois, des morceaux de bois, des



1. Limon sableux brun, plutôt compact, inclusions: charbon de bois, morceaux de bois, nodules de mortier, de briques et de quelques tessons de terracotta.
2. Sable limoneux gris pâle, plutôt compact, inclusions: abondance de mortier, quelques charbons minéral et riche en terracotta.
3. Charbon minéral (99%), sable limoneux gris verdâtre, plutôt compact.
4. Couche de mortier en poudre, beige blanchâtre, plutôt compact, inclusions: gravier.
5. Limon sableux brun, meuble, inclusions: fragments de brique, mortier en nodule, roche et terracotta.
6. Cendre, gris pâle blanchâtre à gris foncé, compact, inclusions: fragments de charbon de bois

Légende :

- NMM
- 1
- Altitude
- Numéros de couche
- Ligne de dessin
- Limites de couche
- Limites de fouille
- Limites entre parois
- Continuité présumée
- Vestige
- Bois
- Tuyau

**Projet Turcot**

**Interventions archéologiques**

**Figure 4.11**

**Coupe stratigraphique Bifj-104, sous-opérations 6D, 6E et 6F, parois nord et ouest.**



0 m 1 m

1 : 20

Levé le : 14-12-2015

Réalisé par : M. Mercier-Gingras et I. Stamatii

Infographie par : P. Charette et T. Milmore



nodules de mortier et des fragments de briques (figure 4.11). Son épaisseur était de 0,30 m. Cette couche témoigne de l'occupation du bâtiment. La couche 2 est un sable limoneux gris pâle plutôt compact contenant une abondance de mortier et du charbon minéral (0,11 m). Cette couche pourrait être liée à la construction d'un bâtiment. Dans la partie ouest de la sous-opération se trouve un limon sableux brun meuble comportant des fragments de briques rouges, du mortier en nodules et des cailloux (couche 3). Cette couche longeant le mur 6A200 mesure 0,15 m d'épaisseur. Elle pourrait avoir servi de lit de pose pour un tuyau en fer de 6 cm de diamètre qui longe également le mur 6A200.

Les artefacts récoltés comprennent quelques tessons de terre cuite grossière sans glaçure et de terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche et un os de boucherie.

#### 4.3.4.6 Sous-opération 6F

La sous-opération 6F a été fouillée sans tenir compte de la stratigraphie. Ses dimensions sont d'un mètre sur un mètre. Elle a été localisée à l'intérieur du bâtiment, environ au centre de celui-ci, le long du mur est (plan 4.4).

La première couche rencontrée est un limon sableux brun plutôt compact comportant du charbon de bois, des morceaux de bois, des nodules de mortier et des fragments de briques (figure 4.11). Son épaisseur était de 0,28 m d'épaisseur. Cette couche témoigne de l'occupation du bâtiment. Elle surmonte une couche de cendre indurée qui pourrait avoir servi de lit de pose à une surface de circulation (un dallage de brique ou un plancher) ou encore une couche d'assainissement (couche 2). Alors que des pièces de bois fortement décomposées ont été retrouvées à sa surface, un dallage en brique a été observé dans la sous-opération 6G.

Des tessons de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure et en terre cuite fine blanche vitrifiée, deux fragments de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche dont l'un comporte l'inscription « MONTREAL », du verre à vitre, huit possibles cordeaux, un support de jardinière, une pédale de machinerie agricole, une pièce de poêle en fonte, un clou découpé et un os de poisson ont été récoltés dans cette sous-opération.

#### 4.3.4.7 Sous-opération 6G

La sous-opération 6G a été fouillée sans tenir compte de la stratigraphie, l'objectif étant de délimiter la présence d'un dallage en brique. Les sols excavés étaient majoritairement en lien avec le remblaiement de la sous-opération 4A. Ses dimensions maximales étaient de 2,95 m du nord au sud et de 1,90 m d'est en ouest. Son excavation s'est interrompue à l'atteinte du dallage 6G1. Sa forme inusitée est le résultat de la recherche des limites du dallage 6G1. Elle a été positionnée au centre du bâtiment, le long du mur ouest (plan 4.4).



**Photo 4.20**  
BiFj-104 – Vue en plan  
du vestige 6G1, vue vers  
le nord-est  
(PATR15N03-3758).

Il y a été récolté deux pots à fleurs et une assiette en terre cuite grossière sans glaçure, quatre fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, des tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine blanche vitrifiée, et deux encriers en grès grossier de type Derbyshire. Les autres artefacts recueillis comprennent des fragments de bouteille en verre teinté turquoise et bleu vert, du verre à bouteille coloré vert, une boucle de ceinture ou de chaussure en fer, une lame de couteau en acier, une patte de scellement et une penture en fer forgé, un clou découpé, une retaille de cuivre laminé et des os.

Le lot 6G1 correspond à un dallage d'une épaisseur de briques rouges (0,20 m sur 0,09 m sur 0,065 m) posées en panneresse à plat et en quinconce qui est appuyé au mur 6A300 (6G1 ; photo 4.20). Ces briques, possédant une dépression oblongue en son centre, sont partiellement recouvertes de mortier beige jaunâtre. Les 31 rangs de briques sont orientés NE-SO. Ce dallage a été dégagé sur 2,95 m de longueur (N-S) et 1,90 m de largeur (E-O). Il a probablement été tronqué dans sa partie orientale. Il pourrait s'agir d'une surface de circulation qui était possiblement face à l'entrée du bâtiment.

#### 4.3.4.8 Sous-opération 6H

La sous-opération 6H a été fouillée manuellement sur un mètre carré sans tenir compte de la stratigraphie. Elle était localisée dans la moitié sud du bâtiment, le long du vestige 6A700 (plan 4.4). Il y a été récolté quelques tessons de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure, un tuyau de pipe comportant les inscriptions « DIXON'S » et « MONTREAL » (1876-1894) et un fourneau de pipe trilo-

bés, des tessons de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine blanche vitrifiée, un fragment de carreau en porcelaine commune, du verre à bouteille incolore, des clous forgés et découpés, un culot de cartouche et des os de boucherie. Selon les datations obtenues par ces artefacts, le lot 6H99 a une date de mise en place se situant environ entre 1883 et 1894.

Sous une couche d'occupation constituée de limon sableux brun plutôt compact comportant du charbon de bois, des morceaux de bois, des nodules de mortier et des fragments de briques (couche 1 ; 0,33 m) se trouve un limon sableux brun foncé légèrement rougeâtre, compact, comportant des nodules de mortier, des morceaux de bois, du gravier et du charbon minéral (couche 2 ; 0,19 m ; figure 4.12). Cette couche pourrait être liée au nivellement du terrain ou à une couche de construction.

Cette dernière surmonte une couche de cendre beige blanchâtre à gris foncé, compact, contenant du charbon minéral qui pourrait avoir servi de lit de pose à une surface de circulation (couche 3). L'épaisseur maximale de cette couche est de 0,32 m. La base de la séquence stratigraphique est occupée par une argile légèrement sableuse brun jaunâtre, compacte, contenant du gravier (couche 4). Il s'agit du sol naturel.

#### 4.3.4.9 Sous-opération 6J

La sous-opération 6J a été fouillée manuellement sans tenir compte de la stratigraphie. Localisé à l'extrémité sud du bâtiment nord, il occupait un espace totalisant 2,50 m de longueur sur 1 m de largeur, dont 1,20 m se trouvait au nord de 6A750 et 1 m au sud de celui-ci (plan 4.4). Dans les couches surmontant le dallage 6J1, des tessons de terre cuite grossière sans glaçure, de la terre cuite fine blanche vitrifiée, du verre à bouteille coloré vert, des clous découpés et des os de boucherie ont été récoltés.

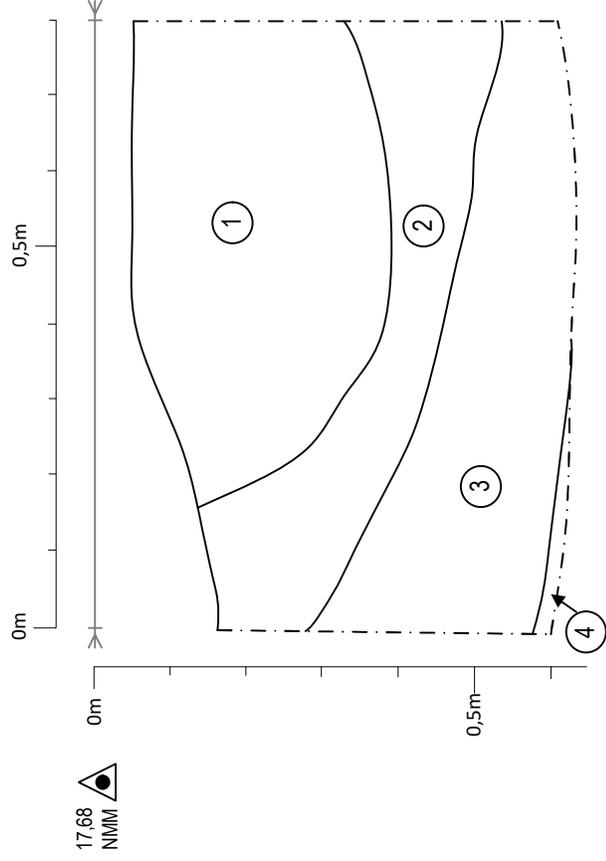
Dans la partie sud de la sous-opération 6G se trouve un second dallage de briques rouges (6J1 ; photo 4.21). Sa longueur minimale est de 2,50 m sur 0,49 m de largeur. Il s'agit de deux épaisseurs de briques rouges disposées en panneresse, à plat et en quinconce, sur cinq rangs de largeur et liées ensemble avec un mortier beige jaunâtre. L'orientation de ce dallage est désaxée par rapport à celle du bâtiment général qui est NO-SE. Il décrit en effet une forme légèrement courbe (ONO-SSE). Celui-ci s'appuie sur 6G1, traverse la partie tronquée du mur 6A750 et s'étire vers le sud où il se perd dans la tranchée du pilier J-3 de l'autoroute 15. Il a vraisemblablement été construit à partir du sud puisque son extrémité nord est caractérisée par des briques en panneresse sur leur épaisseur, l'espace étant manquant pour coucher les briques. Cette allée de briques se trouve à une altitude d'environ 17,28 m.

La couche de surface est un limon gris noirâtre très meuble comportant des nodules de mortier, des petits fragments de briques rouges et des morceaux de charbons de bois (couche 2 ; 0,20 m ; figure 4.13). Cette couche se trouvant au nord et au sud du vestige 6A750 pourrait être un remblai de nivellement.

Au nord du mur 6A750, elle surmonte un sable limoneux gris foncé et peu compact contenant des

Figure 4.12

Coupe stratigraphique  
BIFj-104, sous-opération 6H,  
Paroi sud.



Légende :



Altitude



Numéros de couche



Ligne de dessin



Limites de couche



Limites de fouille



Limites entre parois



Continuité présumée

0 m 0,5m



1 : 10

Transports



Levé le : 15-12-2015

Réalisé par : D. Beaumier et I. Stamatii

Infographie par : P. Charette et T. Millmore

### Description des lots

1. Limon sableux brun foncé, plutôt compact, inclusions: charbon de bois, charbon de bois, fragments de verre, de brique rouge et de terracotta et de nodules de mortier
2. Limon sableux brun foncé légèrement rougeâtre, compact, inclusions: nodules de mortier, charbon de bois, fragments de bois et terracotta et gravier.
3. Cendre beige blanchâtre à gris foncé, compact, inclusions: charbon minéral.
4. Argile légèrement sableuse brun jaunâtre, compact, inclusions: gravier et gravillon.

**Photo 4.21**

BiFj-104 – Vue en plan  
du vestige 6J1, vue vers  
le sud-est  
(PATR15N03-3723).



**Photo 4.22**

BiFj-104 – Sous-opéra-  
tion 6K, paroi nord-est,  
vue vers le nord-est  
(PATR15N03-3766).



nodules de mortier, des fragments de briques rouges, des fragments de charbon minéral et du gravier (couche 3 ; 0,30 m). Celle-ci repose sur 6J1. Il pourrait s'agir d'une couche de démolition. Du côté sud, cette démolition prend plutôt la forme d'une couche de mortier beige blanchâtre compact dans laquelle se trouvent des fragments de briques rouges (0,30 m).

Cette dernière repose sur une argile sableuse brun jaunâtre plutôt compact contenant des graviers et des cailloux, ainsi que des nodules de mortier (couche 4 ; 0,23 m). Celle-ci surmonte une couche de mortier très compact liée à la construction d'un mur.

#### 4.3.4.10 Sous-opération 6K

La sous-opération 6K a été fouillée manuellement sans tenir compte de la stratigraphie. Ses dimensions étaient de 0,75 m sur 0,60 m et elle était localisée le long du mur 6A450 (plan 4.4). La surface de cette sous-opération se trouvait à 17,88 m (NMM) alors que sa base se situait à 17,46 m (NMM). Il y a néanmoins été observé la présence d'une couche essentiellement composée de scories, une couche de sable limoneux noirâtre avec inclusion de mortier et de briques rouges ainsi qu'un limon sableux brun très foncé comportant peu d'inclusions (couches 1, 2 et 3 ; photo 4.22). Ceux-ci peuvent respectivement être attribués à un remblai de nivellement et deux couches en lien avec l'occupation des lieux.

#### 4.3.4.11 Sous-opération 6L

La sous-opération 6L est un sondage carré qui a été fouillé manuellement sur 0,45 m de côté à l'intersection des murs 6A500 et 6A650 (plan 4.4). Elle a été excavée sans tenir compte de la stratigraphie. Sa surface se situait à 17,73 m d'altitude alors que sa base était à 17,18 m.

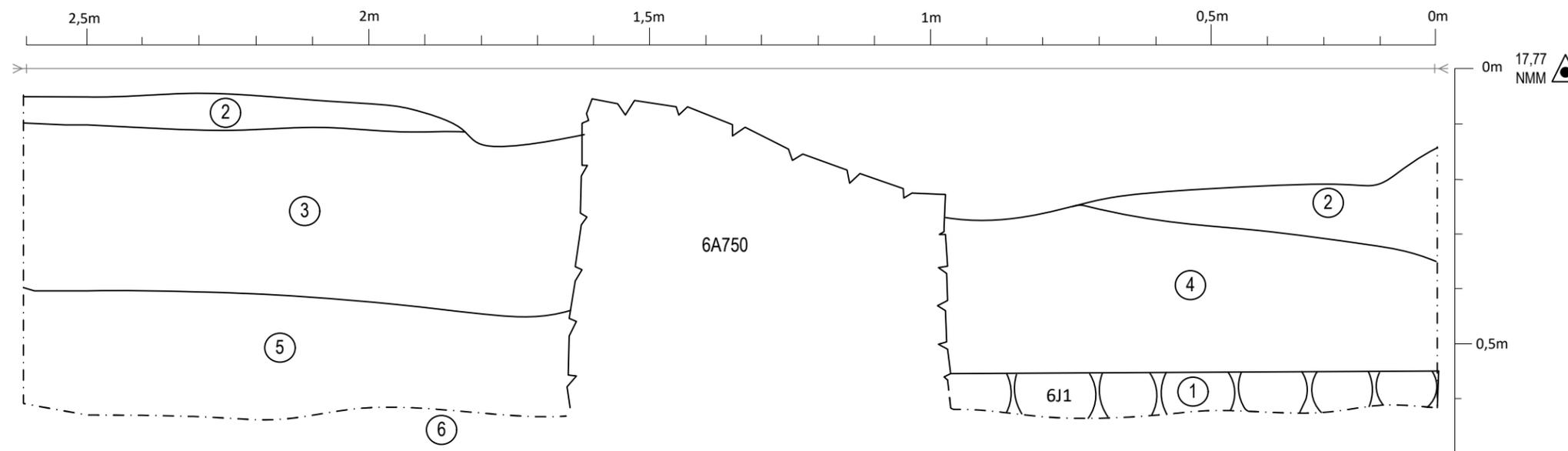


La couche supérieure est un limon sableux brun jaunâtre meuble comportant des fragments de briques rouges (couche 1 ; photo 4.23). Il pourrait s'agir d'un déblai possiblement associé avec la construction d'un bâtiment. Ce serait un till qui a pu être utilisé pour niveler le terrain. Il surmonte un limon sableux brun foncé et meuble comportant des cailloux calcaires et des fragments de briques (couche 2). Il s'agit du remblai de comblement de la tranchée du mur 6A500. Cette couche repose sur un till en place (couche 4).

**Photo 4.23** BiFj-104 – Sous-opération 6L, paroi nord-ouest, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-3771)

Figure 4.13

Coupe stratigraphique  
BiFj-104, sous-opération 6J,  
Paroi est.



#### Description des couches

1. Structure en briques rouges 6J1.
2. Limon gris noirâtre, très meuble, inclusions: nodules de mortier, petits fragments de briques rouges, fragments de charbon de bois et fragments de verre à vitre.
3. Mortier beige blanchâtre, compact, inclusions: briques rouges, fragments de briques rouges.
4. Sable limoneux gris foncé, peu compact, inclusions: nodules de mortier, terracotta, fragments de charbon minéral, gravier, verres à vitre, fragments de brique et objet métallique indéterminé.
5. Argile sableuse, brun jaunâtre, plutôt compact, inclusions: roches jusqu'à 10 cm, gravillon et nodules de mortier.
6. Couche de mortier très compact.





#### 4.3.4.12 Les vestiges architecturaux

Le lot 6A1 est une pièce de bois à section circulaire orientée NE-SO posée à plat le long du parement sud du vestige 6A350 (figure 4.6 ; photo 4.24). Bien qu'elle ait été écorcée, la base des branches était toujours visible. Elle a été dégagée sur 4,80 m de longueur et son diamètre était de 0,11 m. Sa surface se situe à une altitude moyenne de 17,62 m. Il pourrait s'agir d'une sorte de support au mur 6A350 ou d'une bordure à un terrain surélevé antérieur à la construction du mur 6A350.



**Photo 4.24**  
**BiFj-104** – Vue en plan  
des vestiges 6A350, 6A1  
et 6A2, vue vers le nord-  
est (PATR15N03-3646).



Le mur 6A100 est une maçonnerie de pierres granitiques brutes gris rosé et calcaires gris ébauchés à équarries (0,22 x 0,11 x 0,16 m à 0,45 x 0,28 x 0,53 m) qui pourrait représenter deux murs jointifs puisqu'au-delà d'un coup de sabre, il y a soudainement plus de pierres brutes (figure 4.6 ; photo 4.25 et 4.26). Il s'agit d'un parement dressé double fait de 4 à 5 assises irrégulières avec blocage médian. Le blocage comprend essentiellement des cailloux calcaires ébauchés. Les pierres sont jointes avec du mortier jaunâtre à beige affleurant. Dans sa moitié sud, l'assise supérieure ne comporte qu'un parement simple aligné sur la paroi ouest. Cette assise ayant été dérasée dans la partie nord, cette caractéristique n'a pu y être observée dans la partie nord. Le vestige 6A100 est appuyé sur l'extrémité nord du mur 6A300 au sud et il est imbriqué au mur 6A150 à son extrémité nord. Il mesure 6,10 m de longueur et 0,65 m de largeur. Il a été arasé à une altitude variant de 17,62 m à 17,91 m alors que sa base se trouve à une altitude moyenne de 16,95 m.

**Photo 4.25** BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A100, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-3656).



**Photo 4.26** BiFj-104 – Vue en élévation du parement est du vestige 6A100, vue vers le sud-ouest (PATR15N03-3658).

Le mur 6A150 est orienté NE-SO et est imbriqué à 6A100 et 6A200 (figure 4.6 ; photo 4.27). Il s'agit d'un parement simple à double plus ou moins dressé mesurant 4,30 m de longueur et 0,58 à 0,70 m de largeur. Il ne demeure qu'une assise irrégulière de pierres calcaires ébauchées et de pierres gréseuses brutes de dimensions variables (0,45 m sur 0,27 m sur 0,26 m à 1,17 m sur 0,50 m sur 0,27 m). Elle repose sur une semelle constituée d'une à deux assises irrégulières de pierres calcaires ébauchées (95 %) et granitiques brutes (5 %) (0,25 m sur 0,12 m sur 0,07 m à 0,95 m sur 0,90 m sur 0,27 m). La semelle atteint 0,90 m de largeur. Sa surface a été dérasée à une altitude de 17,63 m ; sa base se trouve à 17,20 m.



**Photo 4.27** BiFj-104 - Vue en élévation du parement nord du vestige 6A150, vue vers le sud-est (PATR15N03-3660).



**Photo 4.28**

BiFj-104 – Vue en élévation du parement est du vestige 6A200, vue vers le sud-ouest (PATR15N03-3665).



Le vestige 6A200, un mur de 7,84 m de longueur et de 0,65 m de largeur 6A200 (figure 4.6 ; photo 4.28). Il s'agit d'une maçonnerie à parement double avec remplissage médian constitué de 4 à 5 assises irrégulières de pierres calcaires ébauchées et granitiques ou gréseuses brutes (0,15 m sur 0,37 m sur 0,45 m à 0,20 m sur 0,37 m sur 0,45 m). Le blocage comprend des cailloux calcaires anguleux. Les joints affleurants sont remplis d'un mortier beige jaunâtre. Sa surface a été dérasée à une altitude moyenne de 17,57 m. La base se trouve à 16,88 m d'altitude. Il pourrait, comme le vestige 6A100, avoir été construit en deux étapes.

Le vestige 6A300 est orienté NO-SE (figure 4.6 ; photo 4.29). Il est appuyé au mur 6A100 au nord et est imbriqué au mur 6A750. Il mesure 13,75 m de longueur et 0,62 de largeur. Il s'agit d'une maçonnerie dressée à parement double avec blocage. Il est dérasé, mais il reste 2 à 3 assises plus ou moins régulières à irrégulières constituées de pierres calcaires grises brutes à ébauchées, granitiques rosés à gris-beige brutes et gréseuses brunes brutes à ébauchées dont les dimensions varient considérablement : 0,30 m sur 0,20 m sur 0,13 m à 0,60 m sur 0,30 m sur ? m). Les pierres sont liées avec

**Photo 4.29** BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A300, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-3689).

un mortier beige jaunâtre affleurant. Le mur est tronqué en son centre. Ce pourrait être le résultat de l'excavation de la sous-opération 4A. Il a également été tronqué près de son extrémité nord par la pose du tuyau 6A3/6A4. Son extrémité nord est caractérisée par un décrochement. Sa surface se situe à une altitude moyenne de 17,72 m et la base, à 17,32 m.

Le mur 6A350 est une maçonnerie sèche plus ou moins dressée, orienté NE-SO, qui a été dégagée sur 4,80 m de longueur sur 0,87 m de largeur (figure 4.6 ; photo 4.24). Il est constitué d'un parement simple du côté nord avec un blocage du côté sud. Il subsiste 1 à 3 assises irrégulières constituées de pierres calcaires brutes ou ébauchées (0,22 m sur 0,20 m sur 0,08 m à 0,30 m sur 0,26 m sur 0,25 m) et de pierres gréseuses ébauchées (0,40 m sur 0,13 m sur 0,12 m). Le blocage est pour sa part comblé avec des cailloux calcaires et granitiques brutes. Il y a présence d'arase dans la partie sud-ouest. Sa surface se trouve à 17,72 m alors que sa base a été atteinte 17,49 m. Cette maçonnerie a vraisemblablement servi à soutenir un terrain surélevé.

Le vestige architectural 6A400 est parallèle au mur 6A300 et sa longueur est semblable à ce dernier, soit 13,70 m (figure 4.6 ; photo 4.30). Sa largeur varie de 0,60 m à 0,64 m. Il s'agit d'une maçonnerie dressée à parement double avec blocage qui a possiblement été tronqué au centre par l'excavation de la sous-opération 4A. Il subsiste 1 à 3 assises irrégulières de pierres calcaires brutes et ébauchées, ainsi que de grès ébauché (0,25 m sur 0,10 m sur 0,08 m à 0,65 m sur 0,40 m). Le blocage est composé de pierres calcaires brutes à ébauchés noyées dans un mortier beige jaunâtre. Comme pour le mur 6A300, il y a présence d'un décrochement à l'extrémité nord du mur 6A400. Il pourrait s'agir des restes d'un retour, d'un mur qui devait fermer cette partie du bâtiment. Sa base a été atteinte à une altitude variant de 17,13 m à 17,46 m alors qu'il a été dérasé à une altitude moyenne de 17,74 m.



**Photo 4.30** BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A400, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-3736).



Le vestige 6A450 est appuyé sur le mur 6A300 (figure 4.6 ; photo 4.31). Orienté NE-SO, cette maçonnerie plus ou moins dressée est constituée d'un parement double avec blocage. Il a été dégagé sur 4,50 m de longueur et 0,60 m à 0,66 m de largeur. Il est constitué de deux assises de pierres calcaires ébauchées et granitiques brutes (0,23 m sur 0,13 m sur 0,10 m à 0,70 m à 0,40 m sur 0,10 m) liées avec un mortier beige jaunâtre très friable formant des joints affleurants à débordant. Sa base a été observée à 17,34 m et sa surface a été dérasée à une altitude de 17,72 m. À l'instar de 6A350, le mur 6A450 a possiblement servi à retenir un terrain surélevé délimité par ces deux murs.

**Photo 4.31** BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A450, vue vers le nord-est (PATR15N03-3651).



Le mur 6A500 est orienté NO-SE et s'appuie sur le coin formé par les murs 6A300 et 6A750 (figure 4.6 ; photo 4.32). Il demeure une longueur résiduelle de 2,50 m puisqu'il a été tronqué par la tranchée du pilier J-3 de l'autoroute 15. Sa largeur moyenne est de 0,60 m. Il s'agit d'une maçonnerie plus ou moins dressée constituée d'un parement double avec remplissage médian composé de pierres calcaires brutes et ébauchées noyées dans un mortier blanc jaunâtre. Bien qu'il ait été dérasé, il demeure au moins 4 assises de pierres calcaires ébauchées (0,25 m sur 0,23 m sur 0,14 m à 0,80 m sur 0,60 m sur 0,15 m). Son sommet se situe à 17,89 m et il a été observé sur une hauteur de 0,33 m. Sa base n'a pas été atteinte.

**Photo 4.32** BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A500, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-3713).

Le vestige 6A550 est une maçonnerie constituée d'un parement double plus ou moins dressé comprenant plusieurs pierres en parpaing (figure 4.6 ; photo 4.33). Orienté NE-SO, il est appuyé sur le mur 6A300. Il a été dégagé sur 3,60 m de longueur et sur une largeur variable de 0,60 m à 0,80 m. Il subsiste 1 à 2 assises irrégulières de gros moellons calcaires et granitiques brutes (0,47 m sur 0,27 m sur 0,20 m à 0,90 à 0,60 m sur 0,26 m) et de cailloux calcaires et granitiques brutes (0,10 m sur 0,07 m sur 0,03 m à 0,20 m sur 0,17 m sur 0,10 m). Ils sont liés par un mortier beige jaunâtre à gris semblable à du ciment par endroit. Sa surface a été dérasée à une altitude de 17,96 m alors que sa base a été atteinte à 17,52 m.

**Photo 4.33** BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A550, vue vers le nord-est (PATR15N03-3705).



Parallèle à 6A500, un assemblage de pierres semble être un mur déstructuré puisqu'il ne reste qu'une assise de pierres disposées à tout venant (6A600 ; figure 4.6 ; photo 4.34). Ces pierres sont dispersées sur 1,45 m de longueur sur 0,35 m de largeur dans une orientation NO-SE. Ce sont des pierres calcaires brutes à ébauchées d'une dimension moyenne de 0,35 m sur 0,18 m sur 0,10 m. Aucun mortier n'a été observé.

**Photo 4.34** BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A450, vue vers le nord-est (PATR15N03-3716)





**Photo 4.35** BiFj-104 – Vue en plan du vestige 6A650, vue vers le nord-est (PATR15N03-3709).

Le vestige 6A650 est appuyé sur le mur 6A300 (figure 4.6 ; photo 4.35). Il s'agit du seul vestige architectural de cette partie du site qui repose sur un limon sableux brun foncé contenant beaucoup de brique plutôt que sur le till. D'une longueur de 2,23 m et d'une largeur de 0,65 m, il a été découvert à une altitude d'environ 18,00 m et ses 2 assises irrégulières lui confèrent une hauteur moyenne de 0,34 m. C'est une maçonnerie plus ou moins dressée constituée d'un parement double avec blocage dont les pierres calcaires ébauchées et granitiques brutes (0,18 m sur 0,10 m sur 0,10 m à 0,40 m sur 0,36 m sur 0,30 m) sont liées par un mortier beige jaunâtre formant des joints affleurants.

Le mur 6A750 est imbriqué aux vestiges 6A300 et 6A400 (figure 4.6 ; photo 4.36). Il est constitué d'un parement double avec blocage. Les pierres calcaires brutes ou ébauchées (0,10 m sur 0,10 m sur 0,02 m à 0,40 m sur 0,25 m sur 0,15 m) qui forment ses 4 assises plus ou moins régulières sont liées avec un mortier beige jaunâtre. Il a été tronqué en son centre, puis réparé avec 7 rangs de briques rouges en panneresse du côté est (trois d'épaisseur) et 6 rangs de briques rouges en panneresse et en boutisse (à plat et de chant) du côté ouest. Du côté est se trouve à la base de la brique un tuyau en fonte de 0,10 m de diamètre et de 0,50 m de longueur qui devait être relié à un système de canalisation d'eau.



**Photo 4.36**  
BiFj-104 – Vue en élévation du parement nord du vestige 6A750, vue vers le sud (PATR15N03-3719).

#### 4.3.4.13 Services d'utilité publique

Le lot 6A2 représente une série de 13 sections de tuyau en terre cuite grossière rouge sans glaçure totalisant 4 m de longueur (figure 4.6 ; photo 4.24). Il a été posé à plat le long du parement nord du vestige 6A350 dans une orientation NE-SO. Il a été posé sur le till, sous une couche de cendres ou de déchets de combustion, dans une tranchée comblée avec un limon sableux brun. Chacune des sections mesure 0,33 m de longueur et 0,09 m de diamètre. Il s'agit vraisemblablement d'un drain visant à évacuer les eaux des fondations du bâtiment vers l'ouest. En effet, la surface du drain se trouve à une altitude de 17,51 m à son extrémité est alors qu'elle est de 8 cm plus basse à l'extrémité ouest.

Le tuyau 6A3/6A4 est une canalisation en fer de 4 cm de diamètre posé principalement à l'horizontale dans cette couche et longeant les murs 6A100 et 6A300. Il se trouve à 17,22 m d'altitude, mais remonte à 17,48 m dans sa partie nord. Près de son extrémité nord, il y a présence d'une jonction (photo 4.37). Il semble que des murs aient dû être arasés pour son installation. Il pourrait s'agir d'une canalisation d'eau potable pour les besoins d'un bâtiment à vocation horticole ou des tuyaux de chauffage à l'eau. Sa tranchée d'implantation, représentée par le lot 6C2, mesure au moins 0,35 m de largeur.



**Photo 4.37**  
BiFj-104 – Vue en élévation du tuyau 6A3/6A4, vue vers l'ouest (PATR15N03-3699).



**Photo 4.38** BiFj-104 –  
Vue d'ensemble d'une  
chambre de la Montreal  
Tramway Conduit (PA-  
TR16N01-3876)

Le lot 6A5 est un tuyau en fonte de 11,5 cm de diamètre orienté NO-SE. Il est posé à plat parallèlement au vestige 6A200 (figure 4.6). Il s'agit possiblement d'un drain d'évacuation des eaux usées lié aux tuyaux 3B14/3C7/5C6 observés plus au sud. L'extrémité sud du lot 6A5 se situe à 16,80 m alors que l'extrémité nord est à 16,65 m.

Un trou d'homme de la « Montreal Tramway Conduit » a également été observé au nord-ouest des vestiges du bâtiment de ferme (photo 4.38). Le sommet de cette chambre de conduits se trouve à 17,36 m d'altitude. Cette structure octogonale est constituée d'au moins huit rangs de briques rouges disposées en panneresse (photo 4.39). Étant rempli d'eau gelée, il a été impossible de mesurer la profondeur de la chambre. À l'intérieur, au moins neuf conduits ont été observés. Elle était recouverte d'une dalle de béton ainsi que d'un accès en acier identifié au nom de la compagnie de transport (photo 4.40).

**Photo 4.39** BiFj-104 –  
Vue de l'intérieur d'une  
chambre de la Montreal  
Tramway Conduit (PA-  
TR16N01-3878)



**Photo 4.40** BiFj-104  
– Vue en plan du cou-  
vercle d'une chambre  
de la Montreal Tram-  
way Conduit (PA-  
TR15N03-3613)



### 4.3.5 *La culture matérielle*

L'étude de l'assemblage de culture matérielle permet par le biais de l'analyse fonctionnelle d'associer des fonctions ou des activités spécifiques aux contextes archéologiques. De plus, l'identification de certains matériaux, de méthodes de fabrication, de marques de fabricant ou de systèmes brevetés permet d'attribuer des datations relatives aux différents assemblages. Cependant, le contexte de déposition (événement ponctuel, sol remanié, zone de rejet) constitue souvent un facteur déterminant dans l'attribution d'une datation relative et l'identification de fonctions ou activités pouvant être rattachées aux différents assemblages archéologiques.

La collection d'artéfacts récoltés sur le site BiFj-104 durant les interventions de l'automne 2015 comporte un total de 2590 fragments d'artéfacts (tableau 4.2). Les matériaux dominants sont la terre cuite grossière sans glaçure (N=1723), le verre teinté bleu vert (N=491) et les os de boucherie (N=107). Les dénominations d'objets et les formes les plus récurrentes sont les pots à fleurs (N=1716), le verre à vitre (N=487), les bouteilles (N=44) et les clous découpés (N=44). La majeure partie de cet assemblage de culture matérielle est attribuée à l'occupation d'un bâtiment (deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle) ou à son abandon (seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle).

À la suite de l'analyse des vestiges et de la séquence de déposition, les lots archéologiques du site BiFj-104 ont été regroupés en trois grandes séquences d'occupation. La période initiale (I) correspond au sol naturel stérile, une époque de déposition antérieure à l'occupation humaine du territoire. La deuxième période (II) est marquée par la construction, l'occupation et la démolition de bâtiments à vocation horticole. Une troisième séquence (III) regroupe les niveaux relatifs à la vocation industrielle du terrain. La dernière séquence (IV) est associée à l'échangeur Turcot.

#### 4.3.5.1 BiFj-104, séquence d'occupation II : Complexe horticole

Cette phase est associée à la majeure partie des lots et des artéfacts. Les artéfacts récoltés hors contexte durant l'opération 6 sont également considérés dans cette période puisqu'ils proviennent néanmoins de contextes antérieurs à la démolition des bâtiments.

##### **1. Acquisition**

La fonction « acquisition » comprend 1437 fragments d'objets qui sont fortement liés aux activités agricole et/ou horticole du secteur. La majeure partie est représentée par des fragments de pots à fleurs en terre cuite rose-orangée à brunâtre possédant un trou central à la base (photo 4.41). Ces petits pots se déclinent en plusieurs dimensions dont la hauteur varie entre 5 et 14,5 cm, et le diamètre à l'ouverture se situe entre 7 et 32 cm. Le diamètre à la base varie entre 3,5 et 16 cm. Bien qu'ils soient généralement sans décor, une dizaine de tessons de pot démontrait un décor végétal (photo 4.42). Plus rarement, on retrouve des assiettes en terre cuite grossière rose sans glaçure (photo 4.43).

**Tableau 4.2 BiFj-104, distribution fonctionnelle des artéfacts**

<i>Fonction générale</i>	<i>Groupe fonctionnel</i>	<i>Fonction</i>	<i>Artéfacts</i>
<b>Acquisition</b>	Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	1720
	Chasse/guerre, munitions	Chasse/guerre, munitions	1
<b>Total Acquisition</b>			<b>1721</b>
<b>Consommation et domestique</b>	Alimentation	Conservation	10
		Ustensile de table	1
		Vaisselle de service	5
		Vaisselle de table	26
	Consommation ind.	Consommation ind.	9
	Entreposage ind.	Entreposage ind.	15
	Excitants et alcool	Boissons, absorption	5
		Boissons, entreposage	29
		Tabac	27
	Habillement	Chaussures	10
		Parures et bijoux	1
		Vêtements	2
	Médication	Médication	2
	<b>Total Consommation et domestique</b>		
<b>Construction et aménagement</b>	Aménagement	Chauffage	1
		Éclairage	1
		Plomberie et canalisation	4
	Construction	Matériaux de base – vitre	487
		Matériaux de construction	7
		Matériaux de revêtement	3
	Quincaillerie d'architecture	Ferrures de rotation	1
		Fixations – clous	49
		Fixations – divers	10
		Quincaillerie d'architecture	1
		Supports	5
<b>Total Construction et aménagement</b>			<b>569</b>
<b>Écofacts</b>	Animaux	Animaux	108
	Minéraux	Minéraux	2

<b>Fonction générale</b>	<b>Groupe fonctionnel</b>	<b>Fonction</b>	<b>Artéfacts</b>
	Mollusques	Mollusques	9
	Végétaux	Végétaux	2
<b>Total Écofacts</b>			<b>121</b>
<b>Socio et idéo-technique</b>	Écrits	Écrits	4
	Jeux et divertissement	Jeux et divertissement	1
<b>Total Socio et idéo-technique</b>			<b>5</b>
<b>Transports/communication</b>	Moyens de transport	Mécanisme	1
<b>Total Transports et communication</b>			<b>1</b>
<b>Travail sur la matière</b>	Feu	Feu	1
	Solide semi-plastique	Indéterminé, résidus	3
		Métal cuivreux, résidus	1
		Plomb, résidus	1
<b>Total Travail sur la matière</b>			<b>6</b>
<b>Indéterminé</b>	Indéterminé	Indéterminé	25
<b>Total général</b>			<b>2590</b>

Parmi les outils, deux fragments de fer de pelle non jointifs qui devait mesurer 24 cm de largeur sur 30 cm de longueur ont également été récoltés. De plus, une poignée de pelle de 11,5 cm de largeur avec une ouverture en forme de demi-lune a été récoltée. Un fer de binette d'une largeur de 18,5 cm et d'une longueur de 12 cm a également été récupéré durant les fouilles.

## 2. Consommation et domestique

La fonction « consommation et domestique », inclut 24 artéfacts reliés à l'alimentation. Cette sous-classe comprend essentiellement des fragments de vaisselle de table (assiette, bol, pot, couvercle, soupière, soucoupe, plat et autres contenants indéterminés). Ceux-ci sont en Pearlware, en terre cuite fine blanche, en terre cuite fine blanche vitrifiée, en porcelaine fine européenne et en verre incolore au plomb. Les décors qui ont pu être observés comprennent des bandes bleues peintes, imprimés ou décalqués, des décors imprimés brun foncé ou noir, des décors de types *Flow Blue* et *Willow blue*, un décor peint en bleu et un décor moulé végétal. On remarque tout particulièrement la présence d'un fragment d'assiette avec un décor floral imprimé en brun porte, dans un losange imprimé, les inscriptions « 3 », « K » et « B » se rapportant au numéro du modèle, à l'année (1883) et au mois (octobre) de fabrication. Les inscriptions Rd (Registered) et ANGLAIS apparaissent également. De plus, le couvercle d'une possible bonbonnière en verre incolore au plomb caractérisée par un décor de type « Comet » est attribué à l'intervalle milieu/fin des années 1850 aux années 1870 (Jones, 2001 : 196).

**Photo 4.41**

BiFj-104 – Éventail des formats de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure (No. Inventaire: BiFj-104-6B1-156).



**Photo 4.42**

BiFj-104 – Exemple de décors observés sur des pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure (No. Inventaire: BiFj-104-6H99-248).





**Photo 4.43**

BiFj-104 – Éventail des formats d'assiette et de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure (No. Inventaire: BiFj-104-6A99-125).

Les ustensiles de table sont représentés par un fragment de côte d'un manche d'ustensile en os blanchi et caractérisé par la présence d'un trou de fixation, ainsi qu'une lame de couteau en acier portant une inscription difficilement déchiffrable : « ...ALD... ». Aucune date précise ne peut être attribuée à ces deux objets.

Bien que certains artefacts auraient pu être manufacturés au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'intervalle de fabrication de ces artefacts se situe généralement entre 1820 et le XX<sup>e</sup> siècle et entre 1840-50 et le XX<sup>e</sup> siècle.

La sous-classe « entreposage indéterminé » comprend huit artefacts représentant des cruches et des bouteilles. Les cruches sont en grès grossier à glaçure au feldspath de type Albany ou en grès grossier à glaçure saline et au feldspath. La datation de celles-ci se situe entre 1840 et 1920 (Janowitz, 2016 : 343). Les bouteilles sont en verre incolore sans plomb, en verre teinté vert, bleu vert, brun ou turquoise. Les différentes caractéristiques observées sur ces bouteilles leur confèrent un intervalle général de fabrication entre 1800 et 1925.

Certaines découvertes peuvent toutefois préciser cet intervalle. Une bouteille, de boisson ou d'eau gazeuse, portant les inscriptions « ...OWLER » et « ...ELFAST », ainsi que les inscriptions « N & Co » sous un « 6 » incisé et les nombres « 2656 ». Celle-ci est associée à la compagnie NUTTALL & Co qui a été en opération entre 1871 et 1913 (Lockhart et coll., s.d. : s.p.). Les inscriptions « ...EAL » et « ...LL » sur une bouteille en verre teinté turquoise démontrent qu'elle pourrait provenir de Montréal et dater de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle (1875-1925). Pour finir, une capsule en fer de bouteille de type *crown* a été récupérée. Il s'agit d'un système de fermeture qui a été breveté en 1892.

La sous-classe « excitants et alcool » comprend 46 artefacts comprenant trois tasses (en porcelaine fine dure européenne et en terre cuite fine blanche vitrifiée), des bouteilles en verre coloré vert, un

gobelet en verre incolore au plomb et des fragments de pipes en terre cuite fine argileuse blanche. Les bouteilles dont la base est faite selon Owens sont datées entre 1904 et 1940.

Les pipes portent les inscriptions « HENDERSON » et « MONTREAL » (1847-1876), « McDOUGALL » et « GLASGOW » (1846-1967), « W.H. DIXON & Co » et « MONTREAL » (1876-1894), « BANNERMAN » et « MONTREAL » (1858-1907), « ...BUR... » (BURNS?) (1840+) et « L. FIOLET St-OMER » (1600-1921) (Bradley, 2001 : 136). Quant aux inscriptions « T D », elle dénote une date de production après 1840. Un fourneau de pipe en forme de grappe de raisin conservant toujours une partie de son tuyau, imitant le bois et caractérisé par la présence de feuilles de vigne moulée pourrait dater de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (photo 4.44).

La sous-classe « habillement » comprend une grosse boucle en fer et une perle turquoise en verre ou en plastique. Ces artefacts sont difficilement datables. La sous-classe « médication » est représentée par deux bouteilles pharmaceutiques non datables.



**Photo 4.44**

**BiFj-104** – Pipe en terre cuite argileuse blanche à décor de grappe de raisins  
(no. d'inventaire: BiFj-104-6A99-129).

### 3. Construction et aménagement

La fonction « construction et aménagement » totalise 201 artefacts. Elle regroupe divers matériaux de construction (verre à vitre, mortier et brique), de la quincaillerie d'architecture et des objets reliés à l'aménagement intérieur ou extérieur de l'environnement, incluant les sous-catégories fonctionnelles : décoration, éclairage (cheminée de lampe), électricité, mobilier et plomberie et canalisation., dont au moins un exemplaire complet.

Des carreaux de porcelaine commune avec glaçure ont été récupérés. L'un présente un décor moulé d'une feuille recouvert d'une glaçure brun-rougeâtre, un autre est décoré de lierre et d'un damier blanchâtre recouvert d'une glaçure brune ambrée (photo 4.45).

La quincaillerie d'architecture regroupe principalement des clous forgés et découpés, mais comprend également divers éléments : clé, de possibles supports à tuyau en acier, un support de jardinière à trois tiges, une peinture en fer forgé et une patte de scellement.

Les « écofacts » sont représentés par 101 artefacts prenant la forme d'os de boucherie et de coquilles d'huitres. Une pédale de machinerie agricole a également été récoltée. Le socio et idéo-technique est représenté par trois encriers en grès grossier Derbyshire (1800-1875).



**Photo 4.45**

BiFj-104 – Carreaux de porcelaine commune à décor floraux (No. Inventaire: BiFj-104-6A99-134 et 135).

#### 4.3.5.2 BiFj-104, séquence d'occupation III et IV : Vocation industrielle et Échangeur Turcot

Les contextes les plus récents de l'assemblage correspondent aux lots 3B1 à 3B5, 3B7, 3C1 à 3C4, 5B1 à 5B3 et 5C1 à 5C3. Il s'agit essentiellement de remblai de nivellement ou de rehaussement postérieur à la démolition des bâtiments à vocation industrielle.

La fonction « construction » est la plus fortement représentée dans cette séquence culturelle. En effet, les 368 artefacts qui y sont attribués comprennent des matériaux de construction (fragments de verre à vitre, de briques ou de mortier) et un fragment de cheminée de lampe.

La catégorie « acquisition » est pour sa part représentée par 283 tessons de terre cuite grossière sans glaçure. Ces fragments de pots à fleurs se concentrent essentiellement dans deux lots : 3B2 (118) et 5B3 (119).

La « consommation » et le « domestique » comptent une quarantaine d'artefacts. Il s'agit principalement de vaisselle (assiette, bol, gobelet, pot, tasse, etc.), de contenant autres (cruche en grès grossier à glaçure au feldspath de type Albany ou grès grossier à glaçure saline et feldspath [1840-1920]) de bouteilles (en verre incolore sans plomb, teinté bleu-vert ou turquoise, et coloré vert), de fragments de pipe (McDougall/Glasgow [1846-1967]) et de bouton en verre opaque blanc (1854-). La vaisselle est en terre cuite fine blanche (1800-), en terre cuite fine blanche vitrifiée (1850-), en porcelaine fine dure européenne (1708-1912) et en verre incolore au plomb (1700-1850). Certains des décors observés sur la vaisselle permettent de raffiner les dates de fabrication. Par exemple, un décor floral imprimé en noir et rehaussé par une glaçure de type *Flow Blue* aurait été produit entre 1840 et 1900. Le décor à l'éponge observé sur un bol en terre cuite fine blanche pourrait avoir été produit à partir des années 1840.

De plus, une bouteille en verre avec les inscriptions « P. B. & Co » pourrait être associée à la Beck, Phillips & Co de Pittsburgh. Cette compagnie basée en Pennsylvanie semble avoir fonctionné de 1866 à 1871 (Lockhart et coll : 117). Considérant que le verre teinté vert a été produit à partir de 1870, l'intervalle de production de cette bouteille est considérablement réduit. La compagnie Bakewell, Pears & Co utilisait également les mêmes initiales (Jones, 1966 : 15). Cette dernière a été en fonction de 1832 à 1882. Une autre bouteille, au cul portant la marque du procédé Owens, pourrait avoir été fabriquée entre 1904 et 1940.

Les autres artefacts comprennent du mâchefer et un crayon en ardoise. Moins d'une vingtaine d'artefacts est attribuée à cette période d'occupation. Il s'agit essentiellement d'os de boucherie et de mollusques.

## 4.4 BiFj-123

Le site BiFj-123 est situé dans la cour Gadbois, au nord-ouest du site BiFj-104 (plan 4.2). Ce secteur est compris dans la zone à potentiel archéologique historique H4 (Ethnoscop, 2008a et b). Il est localisé dans la partie centrale ouest de la cour Gadbois, un terrain situé sous l'autoroute 15, au nord du canal Lachine. Longeant le chemin de la Côte-Saint-Paul, il est pris entre le secteur 9 et le site BiFj-104. Alors qu'on note la présence de quelques bâtiments à vocation horticole durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au début du XX<sup>e</sup> siècle, la cour s'industrialise et la majorité des bâtiments disparaît (plan 4.3).

### 4.4.1 Opération 1

En raison des contraintes auxquelles étaient soumises les excavations dans l'ensemble du secteur 9, ce site a été dégagé en deux étapes. La première opération est liée à une surveillance archéologique d'une phase d'excavation mécanique qui a été effectuée dans la moitié nord-ouest de l'espace situé entre les piliers J 4 et J-5 (plans 4.1 et 4.5). L'opération 1 visait principalement à documenter la stratigraphie type du secteur et à déterminer la présence d'autres vestiges architecturaux pouvant être associés à l'occupation du site BiFj-104.

#### 4.4.1.1 Sous-opération 1A

Au sud et à l'est du pilier J-5, sous une couche de gravier servant de surface de circulation se trouve un épais remblai de rehaussement comprenant essentiellement des débris de démolition comprenant entre autres des briques réfractaires de marques Woodland (1921-1942), Alamo (1935-1942), Burn-Axe (1860-1999), Star 1 et Star 2 (1921-1935), Temple (1930-1942) et Crescent (1901-1942), des briques communes rouges, des pièces de cheminée, des bardeaux d'asphalte, des planches de bois et des blocs de béton. Une semelle de soulier, un couvercle de tupperware (1947+), une plaque de prise électrique en plastique brun, une bouteille « Hollywood Laboratorium » et des moulures en bois ont également été observés.

Sous ce remblai, une dalle de béton gris pâle comportant du gravier calcaire gris et quelques tiges de métal (1A8) a été observée (figure 4.14). Sa surface régulière se trouve à 17,52 m et son épaisseur était de 0,44 m. Sa base est plutôt irrégulière, voire arrondie. La dalle n'a été observée qu'en paroi ; elle semblait néanmoins démontrer une inclinaison descendante vers le nord-ouest. Ses dimensions sont au moins de 2,60 m d'est en ouest toutefois elle a été tronquée au nord, à l'est et à l'ouest par les travaux qui ont mené à sa découverte. Il pourrait s'agir d'une structure en place, mais elle semble plutôt être associée à un gros débris de démolition.

La dalle de béton 1A8 repose sur une couche de mortier beige jaunâtre friable à compact comportant des fragments de béton gris. Elle mesure au maximum 0,35 m d'épaisseur. Il s'agit d'un remblai de nivellement ou d'une couche de démolition en lien avec la dalle de béton 1A8. Dessous cette couche se trouve un limon sableux gris moyen à gris foncé, friable comportant des fragments de briques

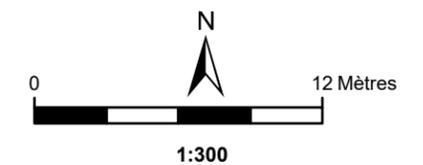
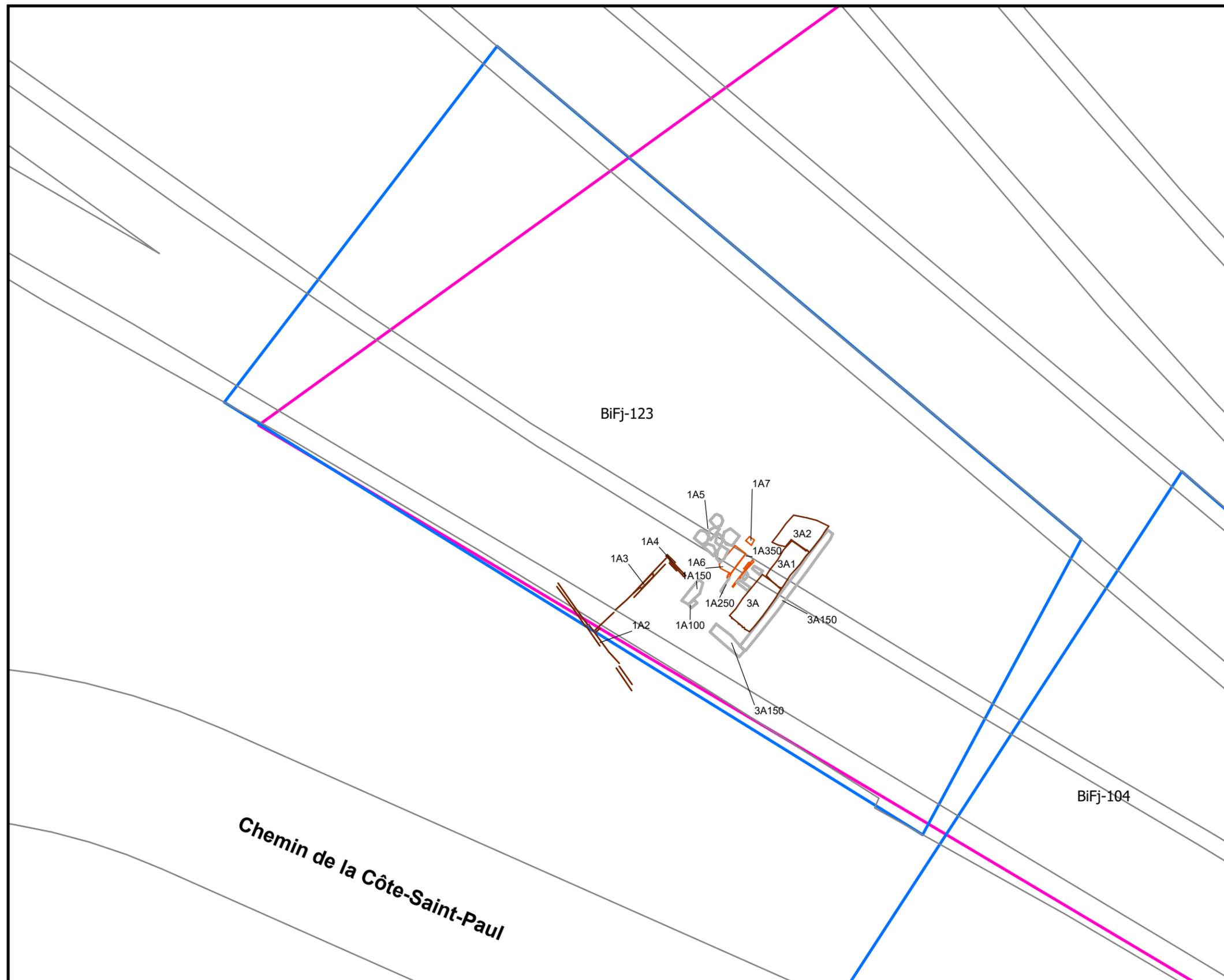
Projet Turcot  
BiFj-123

Plan 4.5

Plan des opérations,  
des sous-opérations et  
des vestiges architecturaux

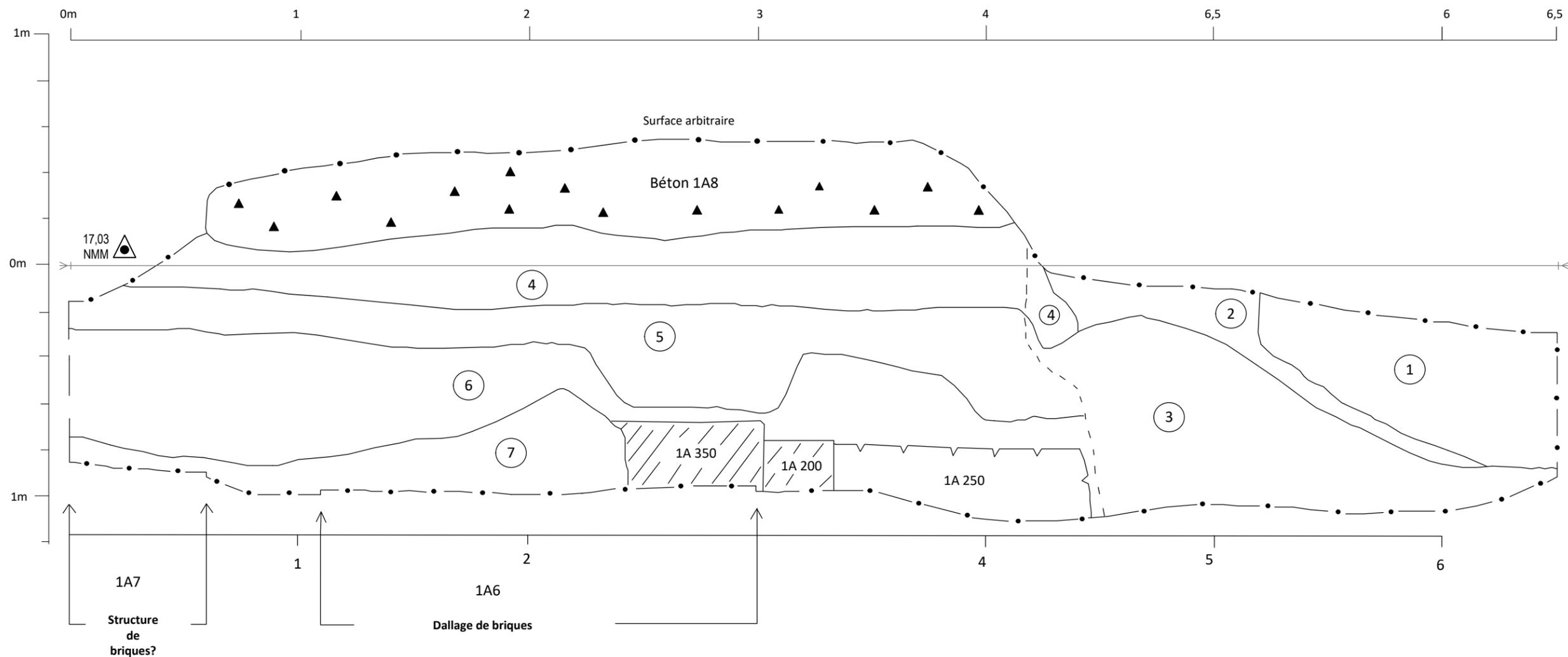
Légende

- ▭ Limites des sites archéologiques
- Vestiges archéologiques en pierre
- Vestiges archéologiques en bois
- Vestiges archéologiques en brique
- ▭ Limite des secteurs
- Trame actuelle



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2007  
MTQ, 2015

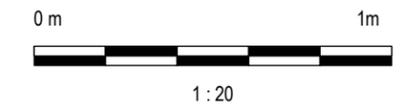
**Figure 4.14**  
Coupe stratigraphique  
Secteur 9  
BiFj-123, sous-opération 1A,  
Paroi sud-ouest.



- Légende :
- NMM Altitude
  - Numéros de couche
  - Ligne de dessin
  - Limites de couche
  - Limites de fouille
  - Limites entre parois
  - Continuité présumée
  - Vestige
  - Béton
  - Dallage de briques

**Description des lots**

1. Sable limoneux gris moyen à gris-beige, meuble à friable, comportant de la poussière de mortier beige ainsi que des graviers/cailloux calcaires anguleux à arrondis. Inter. : Remblai de nivellement
2. Limon sableux brun rougeâtre, friable, comportant de la poussière de briques rouges. Inter. : Remblai de nivellement
3. Limon sableux brun-gris foncé, friable, comportant 25% de mortier, de rares fragments de briques communes rouges et des graviers anguleux calcaires. Inter. : Remblai de nivellement.
4. Couche de mortier beige jaunâtre friable à compact comportant des fragments de béton gris. Inter. : Remblai de nivellement ou couche de démolition.
5. Limon sableux gris moyen à gris foncé, friable, comportant des fragments de briques communes rouges et des graviers/cailloux calcaires anguleux. Inter. : Remblai de nivellement.
6. Sable limoneux brun foncé à rouge, meuble, comportant 50% de briques communes rouges et 5% de nodules de mortier. Inter. : Couche de démolition.
7. Mélange hétérogène de sable limoneux brun foncé à gris foncé, friable à compact comportant de la scorie et des graviers/cailloux calcaires anguleux. Inter. : Remblai de nivellement ou de rehaussement.



Levé le : 26-11-2015  
Réalisé par : L.-C. Pouliot-Bolduc et É. Brien  
Infographie par : A. Rochon et T. Milmore

communes rouges, des graviers et des cailloux calcaires anguleux. Cette couche mesurant entre 15 et 45 cm d'épaisseur a servi de remblai de nivellement. En effet, alors que sa base est particulièrement irrégulière, sa surface est relativement plate. La démolition d'un bâtiment a pris la forme d'une couche d'environ 0,60 m d'épaisseur de sable limoneux brun foncé à rouge, meuble, comportant 50% de briques communes rouges et 5% de nodules de mortier. À la base de la séquence stratigraphique se trouve un mélange hétérogène de sable limoneux brun foncé à gris foncé, friable à compact comportant de la scorie, ainsi que des graviers et des cailloux calcaires anguleux. L'épaisseur de ce remblai de nivellement ou de rehaussement qui recouvre le dallage de briques 1A6 est d'au plus 0,45 m.

À l'ouest de cette séquence se trouve un sable limoneux gris moyen à gris-beige, meuble à friable, qui comporte de la poussière de mortier beige, un limon sableux brun rougeâtre, friable, comportant de la poussière de briques rouges et limon sableux brun-gris foncé, friable, comportant du mortier, de rares fragments de briques communes rouges et des graviers anguleux calcaires. Il s'agit de trois remblais de nivellement mis en place à la suite de la démolition d'un bâtiment.

#### 4.4.1.2 Les vestiges architecturaux

Le lot 1A5 est un assemblage de pierres de taille granitiques grises (0,96 x 0,83 m) et de moellons calcaires gris-beige subarrondis posés à plat ainsi que de cales calcaires angulaires grises (plan 4.5 ; pho-



**Photo 4.46**  
**BiFj-123** – Vue en plan  
des vestiges 1A5, 1A6  
et 1A7, vue vers le nord-  
ouest  
(PATR15N05-2357).

to 4.46). La surface de cet assemblage qui ne forme pas une surface plane est apparue à une altitude moyenne de 16,10 m. Aux quatre coins se trouvent des pierres de taille bouchardées sur quatre ou cinq côtés et ébauchées sur deux côtés. L'une d'entre elles a huit facettes trapézoïdales bouchardées à sa surface ainsi qu'une facette circulaire à son sommet. Le centre de l'assemblage est occupé par des pierres semi-circulaires bouchardées sur quatre côtés. De plus, certaines pierres sont partiellement recouvertes de mortier ou de ciment. Il semble s'agir d'un dallage extérieur à un bâtiment à vocation industrielle. L'aspect irrégulier de ce dallage démontre possiblement qu'il a en partie été désarticulé. Les pierres de cet assemblage ont probablement été récupérées lors de la démolition d'un bâtiment.

Le vestige 1A6 est constitué de 13 rangs de briques rouges (0,18 m sur 0,09 cm) posées à plat, en pan-neresse d'est en ouest et en quinconce (plan 4.5 ; photo 4.47). Il a été mis au jour sous une couche de scories et le vestige 1A250, et reposait sur un lit de pose en sable contenant des briques et des pierres. Il est bordé par 1A5 au nord. Sa surface a été observée à une altitude moyenne de 16,05 m. Ce dallage d'une dimension de 1,88 m de longueur (EO) et de 1,07 m de largeur (N-S) présente une légère pente descendante vers le NE. À l'extrémité est du dallage, les briques sont si usées que leur arête supérieure est arrondie. Au coin N-O, l'agencement régulier des briques est brisé afin de mieux s'appuyer au côté irrégulier de 1A5. Pour ce faire, des fragments de briques ont été posés entre deux rangs de briques. Au N-E, 9 briques ont été placées de façon alignée plutôt qu'en quinconce.



**Photo 4.47**

BiFj-123 – Vue en plan des vestiges 1A6, 1A7, 1A200 et 1A350, vue vers le sud-est (PATR15N05-2362).

À l'est de ce dallage se trouve un autre dallage de briques rouges (0,18 m sur 0,09 m) constitué de 9 rangs de briques posées à plat, en panneresse, en quinconce, dans une orientation nord-sud (1A7 ; plan 4.5 ; photo 4.47). Sa surface est à 16,17 m d'altitude. Il a été tronqué au nord, mais n'a toutefois pu être dégagé en entier vers l'est en raison de restriction de sécurité. Son bord ouest-est aligné sur le bord est de 1A5. Sur son bord ouest, une pièce de bois (80 cm sur 6 cm) à section plutôt circulaire et à l'extrémité pointue est orientée N-S. Elle est posée à plat à la jonction de la brique et d'une dalle de ciment (0,30 m sur 0,30 m sur 0,045 m). La présence d'un fragment de dalle lui étant collé donne l'impression que l'espace situé entre 1A6 et 1A7, qui est de 0,60 m, devait être comblé par plusieurs dalles semblables. La pièce de bois n'est probablement pas en place. Ces assemblages de briques formaient des dallages extérieurs au même bâtiment.

Le lot 1A9 représente la base d'un poteau en bois d'environ 0,25 m de diamètre et a été dégagé sur 0,49 m de hauteur (plan 4.5 ; photo 4.48). Son sommet, tronqué, a été observé à 16,11 m. Il a été posé à la verticale dans un trou comblé avec un limon sableux gris-brun foncé peu à moyennement compact.



**Photo 4.48** BiFj-123 – Vue en élévation du vestige 1A9, vue vers le nord-ouest (PATR15N05-2370).

L'extrémité sud de 1A4, une canalisation en bois, semble avoir été tronquée par un possible bâtiment qui n'a laissé que des traces fugaces. En effet, deux vestiges de pierres gréseuses brutes et ébauchées hétérométriques posées en panneresse ont été dégagés (plan 4.5 ; photo 4.49). Le vestige 1A100 a été dégagé sur 1,15 m de longueur dans une orientation NS alors que le vestige 1A150, imbriqué perpendiculairement au précédent, a été observé sur 2,02 m de longueur. Leur largeur moyenne est de 0,60 m. Ils sont constitués d'une assise plus ou moins régulière présentant un parement double avec blocage de pierres anguleuses mesurant 0,05 à 0,20 m de diamètre. Les pierres sont liées à l'aide d'un mortier beige jaunâtre. Ils ont été découverts à 16,10 m d'altitude. Le mur 1A100 est tronqué au sud, alors que le mur 1A150 est tronqué près de l'assemblage de pierres 1A5. Les deux vestiges architecturaux ont l'air déstructurés.

Les vestiges 1A200 et 1A350 forment un ensemble avec le pavé 1A6. Le mur 1A200 est très dégradé (plan 4.5 ; photo 4.50). Il est composé de trois rangs de briques rouges (20 cm sur 9 cm sur 6 cm) disposés en panneresse, à plat, sur deux assises superposées dans une orientation N-S. Sa surface a été atteinte à 16,26 m et sa hauteur était de 0,21 m. Le mur 1A350 est pour sa part composé de cinq assises de briques rouges posées à plat en panneresse. Seul le parement nord était visible. Découvert à 16,33 m d'altitude et d'une hauteur de 0,27 m, il est orienté perpendiculairement à 1A200. Ces briques sont liées avec un mortier gris grossier selon des joints creux mesurant plus ou moins 1 cm d'épaisseur.



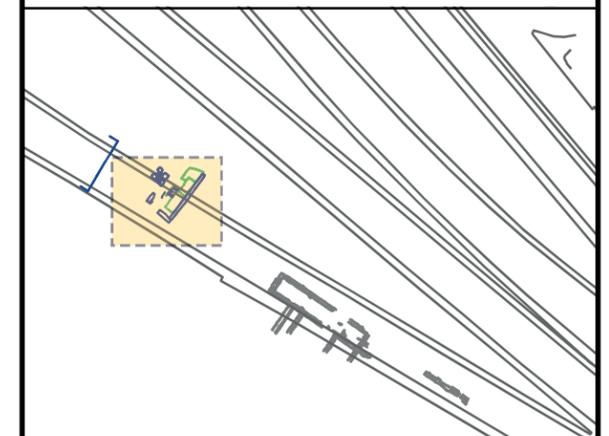
**Photo 4.49**  
**BiFj-123** – Vue en plan des vestiges 1A100 et 1A150, vue vers le sud-est (PATR15N05-2347).

**Figure 4.15**

BiFj-123 - Relevé en plan des opérations  
1, 2 et 3, vestiges, services  
et limites d'opérations

Légende:

-  Limite de fouille
-  Projection
-  Maçonnerie
-  Planche
-  Métal
-  Brique
-  Pierre
-  Mortier
-  Béton





**Photo 4.50**

BiFj-123 – Vue en élévation du parement nord du vestige 1A250, vue vers le sud-est (PATR15N05-2366).



Bien qu'il soit isolé et à moitié enfoui dans la paroi sud de l'excavation, le mur 1A250 est possiblement lié aux précédents vestiges (plan 4.5 ; photo 4.50). Il est constitué d'une seule assise E-O de pierres gréseuses brutes et ébauchées (0,20 m à 0,50 m) présentant un double parement avec blocage. Les pierres du blocage, majoritairement anguleuses (0,10 m à 0,20 m), sont liées avec un mortier grossier gris. Bien qu'il ait été tronqué à son extrémité ouest, 1,42 m de longueur a été dégagé. Il semble adossé au mur de briques 1A350 à l'est. En raison de sa position, sa largeur totale n'a pu être mesurée.

#### 4.4.1.3 Les services d'utilité publique

La canalisation en bois 1A2 est longue de 9,39 m et large de 0,29 m à 0,36 m. Sa profondeur variait de 0,24 m à 0,45 m (plan 4.5 ; photo 4.51). Elle a été mise au jour dans une orientation NNO-SSE entre 15,69 et 15,94 m d'altitude. Elle était constituée de trois sections, dont deux de 3,67 m de longueur. Son extrémité sud se perd dans la paroi de la tranchée alors que son extrémité nord a été coupée par la tranchée de construction de la semelle du pilier J-5 de l'autoroute 15. Elle est constituée de deux planches de côté surmontées d'un couvercle. Elle a été posée sur le till dans une tranchée creusée dans l'horizon supérieur du sol en place, un limon sableux brun foncé. En absence de planche de fond, le till remplissait cette fonction. Elle était comblée avec un sol relativement organique brun foncé. Il a été impossible de déterminer par où s'écoulait son contenu toutefois, la pente naturelle du terrain tend à démontrer qu'il se dévidait vers le N-O. Selon son orientation, on pourrait se demander s'il n'allait pas rejoindre le drain relevé au nord-est du pilier J-7.



**Photo 4.51** BiFj-123 – Vue en plan du vestige 1A2, vue vers le nord-ouest (PATR15N05-2329).

La canalisation en bois 1A3 est adossée perpendiculairement à la canalisation 1A2 (plan 4.5, photo 4.52). Elle est par conséquent orientée E-O. Aucune ouverture n'a toutefois été observée dans la planche de côté de 1A2, à l'extrémité ouest de la canalisation 1A3. Le contenu de 1A3 ne devait par conséquent pas se vider convenablement dans 1A2, à moins que cette dernière ait été mise en place postérieurement à 1A3. À son extrémité orientale, elle est liée la canalisation 1A4. Sa surface a été atteinte à 15,79 m d'altitude et sa base a été observée à 15,53 m. Elle ne semble pas démontrer de dénivelé. Sa tranchée de mise en place était comblée avec un limon sableux très organique brun foncé et peu compact.

La canalisation en bois 1A4 est semblable à cette dernière. Elle est d'ailleurs liée à cette-ci (plan 4.5, photo 4.52) alors qu'elle a possiblement été tronquée à son extrémité sud par la structure 1A150. Elle a par conséquent été observée sur environ 2 m. Elle est orientée N-S à une altitude se situant entre 15,53 m et 15,79 m. Elle était en très mauvais état de conservation lors de sa découverte.

#### 4.4.2 Opération 2

À la base de l'excavation mécanique (opération 1), cinq sondages manuels ont été réalisés le 23 novembre 2015 sans tenir compte de la stratigraphie : 2A (0,70 m sur 0,50 m), 2B (0,90 m sur 0,60 m), 2C (0,90 m sur 0,70 m), 2D (1 m sur 1 m) et 2E (0,75 m sur 0,75 m) (plan 4.5). Ils ont tous été faits dans l'horizon supérieur du sol naturel et dans le till afin de vérifier la stérilité de ceux-ci ou d'observer la base des divers vestiges architecturaux.

##### 4.4.2.1 Sous-opération 2A

La sous-opération 2A a été réalisée entre les dallages 1A6 et 1A7 (photo 4.53). Ses dimensions sont de 0,70 m sur 0,50 m. Il y a été observé des artefacts datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci n'ont pas été récoltés. La base des excavations se trouve 15,73 m d'altitude.

**Photo 4.52**

BiFj-123 – Vue en plan  
des vestiges 1A3 et 1A4,  
vue vers l'est  
(PATR15N05-2351).



**Photo 4.53**

BiFj-123 – Vue générale  
de la sous-opération 2A  
(PATR15N05-2373).



#### 4.4.2.2 Sous-opération 2B

La sous-opération 2B a été réalisée sur la bordure ouest de la structure 1A5. Ses dimensions sont de 0,90 m sur 0,50 à 0,60 m. Les remblais divers qui y ont été observés ont été attribués à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La base de cette sous-opération a été observée à 15,75 m d'altitude.

#### 4.4.2.3 Sous-opération 2C

La sous-opération 2C a été réalisée au coin intérieur des vestiges 1A100 et 1A150. Ses dimensions sont de 0,90 m sur 0,70 m. Les remblais divers qui y ont été observés ont été attribués à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci n'ont pas été récoltés. La fouille de cette sous-opération s'est terminée à une altitude de 15,75 m.

#### 4.4.2.4 Sous-opération 2D

La sous-opération 2D a été réalisée sur le parement sud de la canalisation 1A3, à 1,40 m de 1A4. Elle a été fouillée sur une superficie d'un mètre carré (photo 4.54). Il y a été observé la tranchée de construction de la canalisation 1A3. Celle-ci a été comblée avec un limon sableux organique brun foncé et peu compact.

#### 4.4.2.5 Sous-opération 2E

Au sud de cette dernière, la sous-opération 2E a été effectuée autour de la pièce de bois 1A9 (photo 4.48). Sa tranchée a été comblée avec un limon sableux gris-brun foncé peu à moyennement compact.

### 4.4.3 Opération 3

Puis, une seconde phase d'excavation mécanique a permis de découvrir la moitié sud-est de l'espace situé entre les piliers J-4 et J-5 (plan 4.5 ; photo 4.55). Cet événement est survenu le 17 décembre 2015. Les vestiges mis au jour lors de cette phase d'intervention sur le site BiFj-123 ont été classés dans la sous-opération 3A (11,75 x 3,25 m). Les sous-opérations 3B (0,50 m sur 0,50 m) et 3C (0,45 m sur 0,40 m) sont des sondages manuels, faits à la pelle, dans lequel l'eau s'infiltrait trop rapidement pour y observer les couches. Ils ont été réalisés entre les vestiges 3A100, 3A150 et 3A250.

#### 4.4.3.1 Sous-opération 3A

Au nord du mur 3A150, une structure de 3,30 m sur 1,30 m a été dégagée sous une couche de scories.

**Photo 4.54**  
BiFj-123 – Vue générale  
de la sous-opération 2D  
(PATR15N05-2356).



**Photo 4.55**  
BiFj-123 – Vue générale  
de la sous-opération 3A,  
vue vers le nord-est  
(PATR15N03-3775).



Elle était constituée de sept planches (22,5 m sur 2,3 cm à 29 cm sur 5 cm) posées à plat, côte à côte, dans une orientation E-O, sur une série de 2 ou 3 madriers orientés N-S et distancés de 0,81 m (3A1 ; plan 4.5 ; photo 4.56). Ces planches étaient sciées et parfois emboutetées. Il y a été observé des clous découpés. Elles étaient recouvertes d'une tôle en très mauvais état de conservation. Les extrémités est et ouest de cette structure sont caractérisées par une tige métallique à section arrondie comportant une grosse tête et une plaque de métal servant probablement à soutenir la structure. Il pourrait s'agir d'un toit ou d'une partie d'un toit qui se serait effondré. Toutefois, l'absence de plancher sous 3A1 tend à démontrer qu'il pourrait s'agir d'une partie du plancher. Sa surface, très irrégulière, a été atteinte à une altitude moyenne de 1,42 m.

Ce vestige repose partiellement sur un plancher composé de deux ensembles : l'un à l'est (1,70 m sur 2,65 m) et l'un à l'ouest (3,85 m sur 1,70 m) (3A2 ; plan 4.5 ; photos 4.57 et 4.58). La partie orientale est composée de 6 à 8 planches (20 à 23 cm sur 4 cm) discernables orientées E-O posées sur des briques réfractaires jaunes de marque Carr (1889-1908). Dans la partie occidentale, le plancher est constitué d'un grand nombre de planches indiscernables les unes des autres en raison de leur très mauvais état de conservation. Celles qui ont pu être distinguées mesurent 8 à 14 cm de largeur sur 3 cm d'épaisseur. Elles ont été posées à plat dans une orientation E-O à l'aide de clous découpés sur des madriers orientés N-S et distancés de 1,50 à 2,35 m. À l'extrémité ouest du plancher, une petite pièce de bois (0,92 m sur 0,04 x 0,02 m) a été déposée sur le plancher, perpendiculairement aux planches du plancher. Il se situait à une altitude de 17,09 m.



**Photo 4.56**  
BiFj-123 – Vue en plan  
du vestige 3A1, vue vers  
le sud-est  
(PATR15N03-3789).

**Photo 4.57**

BiFj-123 – Vue en plan de la moitié est du vestige 3A2, vue vers le nord-est (PATR15N03-3785).



**Photo 4.58**

BiFj-123 – Vue en plan de la moitié ouest du vestige 3A2, vue vers le nord-est (PATR15N03-3791).



Le mur 3A100 a été dégagé sur 2,70 m dans une orientation N-S alors que sa largeur était de 0,60 m (plan 4.5 ; photo 4.59). Il a vraisemblablement dérasé et est possiblement désorganisé. Il était constitué d'un amoncellement à tout venant de pierres calcaires brutes (0,10 m sur 0,10 m à 0,40 m sur 0,35 m) liées par un peu de mortier beige jaunâtre. Aucune assise régulière n'a pu être observée. Sa surface a été dérasée à une altitude maximale de 17,09 m et sa base se situe à 16,77 m.

Le mur 3A150 a été dégagé sur 11,60 m de longueur dans une orientation E-O (plan 4.5 ; photo 4.60). D'une largeur de 0,60 m, il était imbriqué à son extrémité ouest au mur 3A100. Il est constitué d'un parement double avec blocage de cailloux calcaires et granitiques bruts. Son parement sud – le seul visible – est dressé et les deux assises plus ou moins régulières ont été observées. Son assise de base comprend majoritairement des blocs de granite bruts (0,20 m sur 0,10 m à 0,60 m sur 0,50 m). Elle est surmontée par une assise de blocs calcaires bruts à ébauchés. (0,25 m sur 0,10 m à 0,35 m sur 0,30 m). Ces pierres sont placées en panneresse, mais parfois debout en boutisse, et liées avec un mortier beige jaunâtre affleurant à couvrant. Il a été dérasé à une altitude moyenne de 17,23 m et sa base a été observée 0,26 m plus bas, à 16,97 m.



**Photo 4.59**  
BiFj-123 – Vue en plan  
du vestige 3A100, vue  
vers le nord-est  
(PATR15N03-3776).

Le vestige 3A250 représente le mur nord de ce bâtiment industriel (plan 4.5 ; photo 4.61). Il s'agit d'une maçonnerie de 2,90 m de longueur résiduelle sur au moins 0,24 m de largeur. Elle est constituée d'un parement double constitué de quatre assises plus ou moins régulières de pierres calcaires équarries (0,20 m sur 0,10 cm à 0,40 m sur 0,30 m) placées en panneresse surmontées d'un rang de six briques rouges (20 m sur 9 m sur 6,5 cm) en boutisse. Un mortier beige jaunâtre a été utilisé pour lier les différents éléments constitutifs du mur. Le parement est dressé. Il est tronqué à l'ouest, son extrémité est n'a pas été dégagée et il a été dérasé à une altitude de 17,20 m alors que sa base a été observée à 17,00 m.



**Photo 4.60** BiFj-123 – Vue en plan du vestige 3A150, vue vers le sud-ouest (PATR15N03-3779).



**Photo 4.61**  
BiFj-123 – Vue en élévation du vestige 3A250, vue vers le nord-ouest (PATR15N03-3795).

#### 4.4.3.2 La culture matérielle

La collection d'artéfacts récoltés sur le site BiFj-123 durant les interventions de l'automne 2015 et de l'hiver 2016 comporte un total de 85 fragments d'artéfacts (tableau 4.3). Les matériaux dominants sont la terre cuite fine blanche vitrifiée (N=31), la terre cuite grossière sans glaçure (N=9) et les os de boucherie (N=8). Les dénominations d'objets et les formes les plus récurrentes comprennent les contenants (N=18) et la vaisselle (N=14), les tasses (N=7) et les bouteilles (N=5). Les artéfacts récoltés proviennent tous de contextes indéterminés. Nous estimons cependant qu'ils sont majoritairement issus d'un épais remblai constitué de matériaux de démolition. Ils sont d'ailleurs attribués à une période s'échelonnant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

### 1. Consommation et domestique

La catégorie « consommation et domestique » est représentée par une soixantaine d'artéfacts. L'habillement comprend un fer de talon, des fragments de chaussures en cuir, ainsi qu'un bouton en verre opaque blanc. L'alimentaire inclut essentiellement des tessons de vaisselle (tasse, plat creux, assiette et autres contenants indéterminés). Ceux-ci sont en terre cuite fine blanche, en terre cuite fine blanche vitrifiée, en terre cuite fine chamois et glaçure brune, en porcelaine fine dure indéterminée et en grès grossier à glaçure saline brune tachetée. On note des motifs de blé, des imprimés géométriques, des bandes annulaires de *flow blue*, ainsi que la présence d'inscriptions telles « IRONSTONE CHINA W. & E. CORN BURSLEM » (1864-1891<sup>1</sup>) et « NADA POTT... ». Un pot en verre teinté bleu vert n'a pu être daté. De plus, huit fragments d'os de mammifères ainsi que deux coquilles de mollusque ont été récoltés.

Les excitants et l'alcool comprennent cinq fragments de bouteilles en verre teinté bleu-vert ou vert foncé, ainsi que des fragments de pipe, au nombre de quatre, qui pourraient avoir été fabriquées par McDougall (1847-1967) ou Coghill (1826-1904) et Davidson (1861-1910) (Bradley, 2001 : 136). Les bouteilles sont de types torpille et à quatre pans (coins chanfreinés).

L'hygiène et les soins du corps sont représentés par un fragment de toilette en porcelaine commune sans glaçure. De plus, un peigne en plastique avec l'inscription « SUPER QUALITY » a été récolté.

### 2. Autres catégories

La catégorie « construction et aménagement » comprend entre autres une plaque d'identification en métal émaillée avec le numéro 2535. Ces plaques bleues à inscriptions blanches étaient obligatoires à partir de 1909 sur l'île de Montréal (Laroche, 2016). Il y a aussi été récolté trois clous de facture indéterminée, un clou tréfilé et un rebord crénelé d'abat-jour en verre incolore.

---

1 [http://www.thepotteries.org/mark/c/corn\\_we.html](http://www.thepotteries.org/mark/c/corn_we.html)

Tableau 4.3 BiFj-123, distribution fonctionnelle des artéfacts

<i>Fonction générale</i>	<i>Groupe fonctionnel</i>	<i>Fonction</i>	<i>Artéfacts (N)</i>
<b>Acquisition</b>	Agriculture/horticulture	Agriculture/horticulture	3
<b>Total Acquisition</b>			<b>3</b>
<b>Consommation et domestique</b>	Alimentation	Alimentation	27
		Conservation	1
		Vaisselle de table	8
	Consommation ind.	Consommation ind.	7
	Entreposage ind.	Entreposage ind.	3
	Excitants et alcool	Boissons, absorption	3
		Tabac	4
	Habillement	Attaches	1
		Chaussures	3
		Coiffure	1
Soins du corps	Hygiène	2	
<b>Total Consommation et domestique</b>			<b>58</b>
<b>Construction et aménagement</b>	Aménagement	Aménagement	1
		Éclairage	1
	Quincaillerie d'architecture	Fixations - clous	4
<b>Total Construction et aménagement</b>			<b>6</b>
<b>Écofacts</b>	Animaux	Animaux	8
	Mollusques	Mollusques	2
<b>Total Écofacts</b>			<b>10</b>
<b>Socio et idéo-technique</b>	Commerce	Commerce	1
	Écrits	Écrits	1
<b>Total Socio et idéo-technique</b>			<b>2</b>
<b>Transports et communication</b>	Moyens de communication	Moyens de communication	1
<b>Total Transports et communication</b>			<b>1</b>
<b>Total général</b>			<b>78</b>

La catégorie « acquisition » est simplement représentée par trois tessons de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure. Se basant sur les contextes de découvertes de cette variété d'objets dans le secteur, ceux-ci pourraient provenir des sols naturels remaniés.

La catégorie « socio et idéo-technique » comprend une bouteille à encre en grès grossier de Bristol (1835-1925 ; Dawson, 2016 : 319), ainsi qu'une pièce de monnaie en cuivre qui ont été découvertes. Cette dernière présente l'effigie de la reine Victoria sur l'avant et la mention « One cent 1887 » sur le revers. Une grande plaque d'ardoise (27,5 cm sur 17,5 cm sur 1,9 cm) possédant l'inscription « B... AK... » et présentant deux perforations provient probablement du même épais remblai que les autres artefacts.

Le terrain où se trouve le secteur 9 a fait l'objet de plusieurs changements de mains durant le XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, après avoir été séparé du reste de la terre agricole d'origine par la construction du canal Lachine en 1825, ce qui devient le numéro de lot 3600, est vendu par les héritiers de David Ross à un fermier, Henry Hadley en 1841 (Griffin, 1841). L'acte de vente confirme d'ailleurs la présence de ce dernier comme locataire depuis quelque temps. Ce dernier se départit rapidement de la ferme puisque, dès l'année suivante, il la revend à James Connor (*Id.*, 1842). Lors du décès de celui-ci en 1859, ses filles Jane et Éliza se partagent une petite partie du lot faisant front sur le chemin de Côte-Saint-Paul. Leur voisin à l'est est alors un agriculteur du nom de James Davidson. En 1866, Éliza vend sa partie du lot à ce voisin (Smith et Guy, 1866) alors que le fils de ce dernier, un jardinier et un fleuriste nommé William B. Davidson, acquiert pour sa part le lot le plus à l'ouest à Jane Connor en 1876 (McIntosh, 1876). Soulignons que cette partie du lot était décrite comme possédant une maison et d'autres bâtiments en 1859 (*Id.*, 1859). Des plans de 1860 et de 1869 démontrent effectivement la présence de trois bâtiments sur la partie défrichée du lot, près du pont du chemin de la Côte-Saint-Paul. La transaction suivante ayant trait au lot no 3600 consiste en la saisi du terrain à la veuve de William B. Davidson, Ann Ryan, en 1900. Selon les plans d'époque, les constructions originales ne sont plus en place depuis les années 1880. Sur un plan de 1890, on observe plutôt deux plus grands bâtiments dans la partie nord. Ces bâtiments sont toujours présents sur le plan de Pinsonneault 1907. Ceux-ci appartiennent probablement à la *Consumers Gaz Co of Montreal limited* puisque la présence de cette compagnie est relatée dans un acte notarié (Thibaudeau, 1900). Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'industrialisation du secteur prend de l'ampleur puisque le lot 3600 est partagé entre la *Dominion Oil Cloth*, la *Montreal Gaz Co.* et la *Canadian Light Heat and Power*. Dans les années 1960, l'aire d'étude sert à la construction de l'Échangeur Turcot (figure 5.1).

Les interventions archéologiques qui ont été réalisées dans le secteur 9 ont résulté en l'agrandissement du site BiFj-104, ainsi qu'à la création d'un nouveau site archéologique : BiFj-123. En excluant l'espace occupé par ces deux sites, les informations recueillies dans le secteur 9 concernent essentiellement la nature des dépôts naturels et anthropiques.

## 5.1 Secteur 9

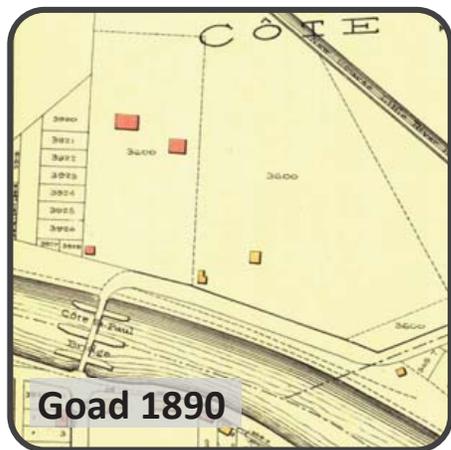
La surveillance des excavations mécaniques dans la partie nord du secteur 9 (MTL15-04-13 et MTL16-04-05) et l'inventaire archéologique réalisé au coin sud-ouest de l'aire d'étude ont permis de documenter une série de couches de nature anthropique (aire de circulation, lit de pose et remblais) reposant sur le sol naturel. Ces couches de nature anthropique ont toutes été attribuées à la construction de l'échangeur Turcot dans les années 1960. Quant au sol naturel, sa surface a probablement été remaniée à l'époque où le secteur avait une vocation agricole. Notons que, bien que l'aménagement du canal de Lachine ait accentué l'urbanisation et l'industrialisation de part et d'autre de son corridor, sur les terres situées au nord de celui-ci, le changement de vocation s'est effectué plus tardivement. La nature des artefacts ne permet pas de fournir de datation précise toutefois l'étude des plans et des documents anciens démontrent que la fonction agricole se serait maintenue jusqu'aux années 1880.

Un drain en bois (1A9) s'écoulant vers le nord, possiblement vers le petit lac Saint-Pierre, a été découvert à la surface du sol naturel. Il pourrait également dater de cette même époque puisqu'un tesson de terre cuite fine blanche y a été récolté. Cet artefact a pu être fabriqué à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle. De plus, la présence de tessons de terre cuite grossière sans glaçure pourrait témoigner d'activités agricoles. Soulignons que les artefacts étaient particulièrement rares dans l'ensemble du secteur 9, ce qui est conséquent avec la vocation agricole du lot numéro 3600 ainsi qu'avec la construction de l'Échangeur Turcot.

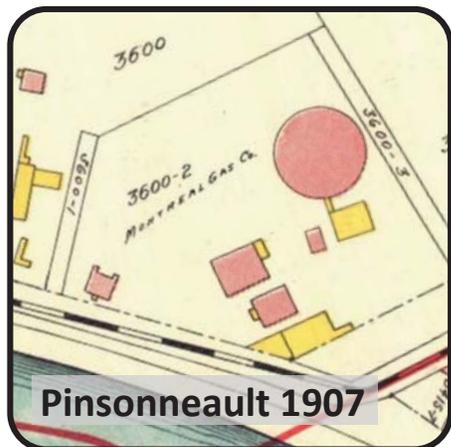
L'horizon de surface du sol naturel surmontait une couche d'origine lacustre ou marine témoignant de l'inondation du secteur à la préhistoire. Dessous, un till témoignait de l'époque glaciaire. Ces derniers se sont révélés stériles au niveau artefactuel.



Sitwell, 1860



Goad 1890

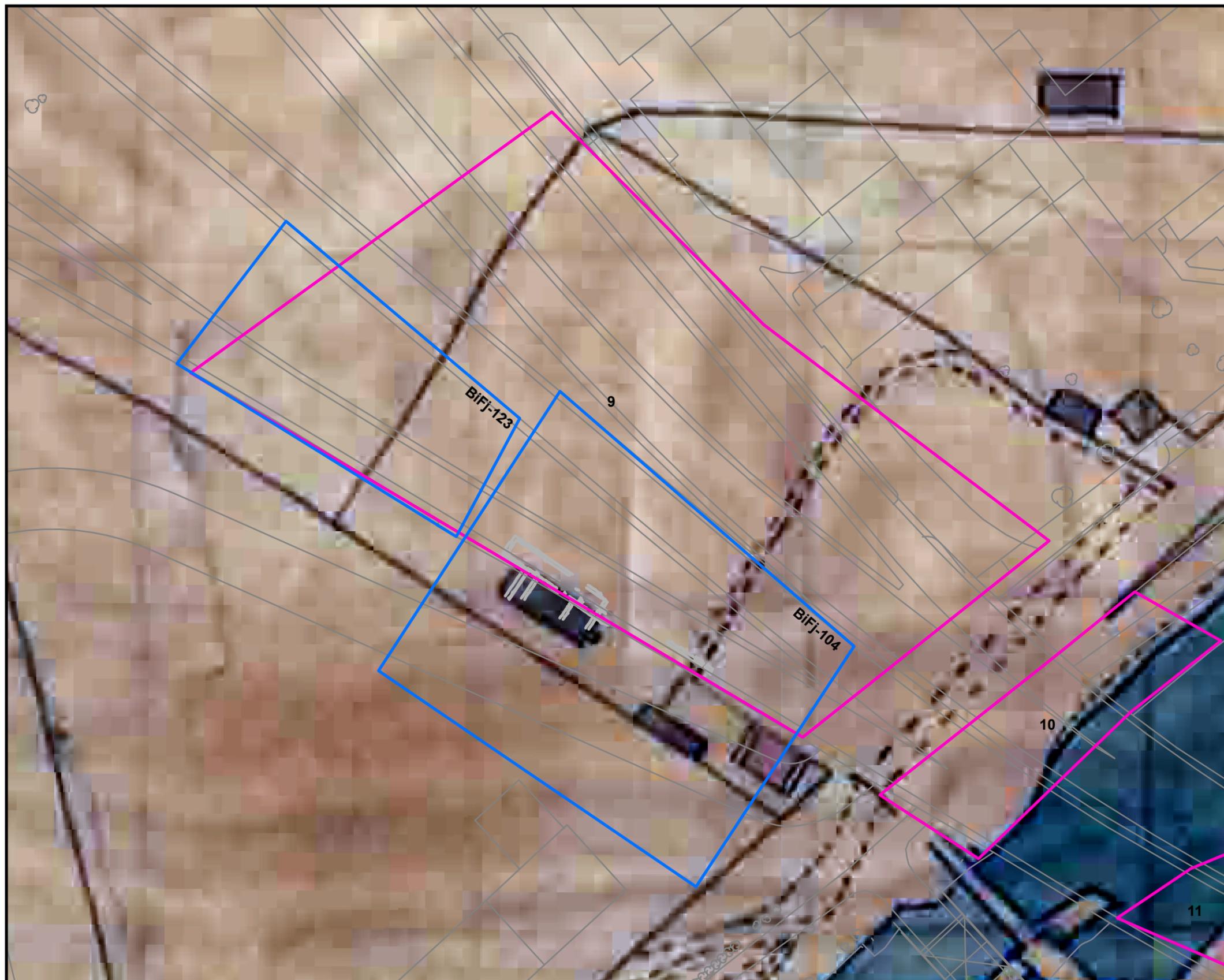


Pinsonneault 1907



Underwriters 1940

Figure 5.1 Évolution des bâtiments du lot 3600 de 1860 à 1840.



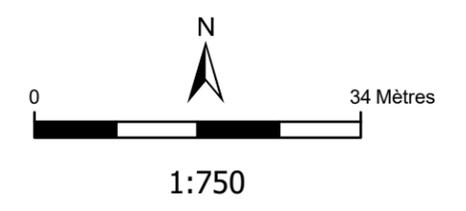
**Projet Turcot**  
**Secteur 9, BiFj-104 et BiFj-123**

**Plan 5.1**

**Superposition du plan  
 de Sitwell (1860)  
 sur la trame urbaine actuelle**

**Légende**

- ▭ Limites des sites archéologiques
- Vestiges de maçonnerie découverts en 2015
- ▭ Limite des secteurs
- Trame actuelle



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2007  
 BAQ, Collections numériques  
 MTQ, 2015



## 5.2 Les fermes Connor et Davidson, 1840-1900 (BiFj-104)

Le site BiFj-104 a tout d'abord été découvert lors d'activités de surveillance et d'inventaire réalisées en 2012 (Ethnoscop, 2013). Il avait alors été localisé dans l'emprise du chemin de Côte-Saint-Paul. Les vestiges architecturaux et l'assemblage de la culture matérielle du site BiFj-104, dont la superficie a pu être augmentée en 2015, peuvent être reliés à l'occupation d'un bâtiment vraisemblablement construit durant le XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la cartographie ancienne, trois constructions aux fonctions vraisemblablement domestiques ou agricoles y sont visibles à partir de 1860 (Sitwell 1860) et toujours en place en 1869 (Sitwell, 1868-69). Dans les limites du site archéologique BiFj-104, plusieurs couches ont pu être attribuées à l'occupation des lieux par les familles Connor et Davidson. De plus, un bâtiment à vocation agricole et/ou horticole, qui apparaît donc sur des plans des années 1860, a été observé.

Les couches fouillées et les artefacts récoltés dans l'emprise du site BiFj-104 démontrent la construction d'un bâtiment de ferme, son occupation et son agrandissement, ainsi que la démolition de ce même bâtiment afin de faire place à une autre vocation (plan 5.1 et tableau 5.1).

### 5.2.1 *BiFj-104, sol naturel*

Étant donné que l'horizon organique du sol naturel était absent, il a été conclu que celui-ci avait été dérasé avant que l'occupation humaine ne débute dans le secteur. Le sol naturel tel qu'il a été observé dans le site BiFj-104 est un till, donc d'origine glaciaire, qui est représenté par les lots 3B16, 3C8 et 5B6 dans la portion sud du site, et par les lots 6B6 et 6C4 dans sa portion nord. Après l'avoir observé dans de multiples sous-opérations et avoir constaté sa stérilité artefactuelle, sa fouille a été interrompue. Il a néanmoins été reconnu à la base de la séquence stratigraphique de presque toutes les sous-opérations de la portion nord du site. Sa surface a été atteinte entre 16,90 m et 18,26 m d'altitude. Les artefacts qui y ont été récoltés sont un tessou de verre coloré vert et deux fragments de verre à vitre teinté bleu-vert. Ces artefacts ne peuvent être datés précisément. Découverts en surface du sol, ils ont été considérés comme intrusifs.

### 5.2.2 *BiFj-104, construction d'un bâtiment de ferme (1840-1859)*

Le premier événement de nature anthropique à avoir laissé des traces sur le site BiFj-104 est la construction d'un bâtiment à vocation agricole. Le bâtiment original devait être constitué des murs 6A300, 6A400 et 6A750. Son mur latéral nord est absent toutefois, la présence de décrochements à l'extrémité nord des murs 6A300 et 6A400 permet de croire qu'un mur fermait le quadrilatère avant d'être tronqué lors de la construction d'un agrandissement (point 5.2.4). Le dallage de briques rouges 6G1 pourrait constituer la surface de circulation à l'intérieur du bâtiment. Positionné dans la partie centrale de la construction, cet aménagement pourrait indiquer l'entrée du bâtiment. Bien que ce dallage donne l'impression que l'entrée est du côté ouest du bâtiment, soit dans le mur 6A300, le plan de 1860, ainsi que celui de Sitwell de 1869 démontrent plutôt la présence d'une allée reliant le chemin de Côte-Saint-Paul et le côté est des bâtiments (Sitwell 1860 et 1868).

**Tableau 5.1 Bifj-104, séquences d'aménagement et événements**

Séquences d'occupation	Événement	Lots de sols associés	Lots de vestiges architecturaux	Description de l'événement	Datation historique	Datation relative (culture matérielle)
I : Sol naturel	-	3B16, 3C8, 5B6, 6B6 et 6C4	-	Sol naturel stérile	-	-
IIa : Construction d'un bâtiment de ferme (1840-1859)	1	6B4 et 6B5, 6D : 4, 6E : 3, 6F : 2, 6H : 3, 6J : 5 et 6, et 6L : 2	6A300, 6A400 et 6A750, 6G1	Construction de fondations, comblement des tranchées de construction et couche de construction	Début XIX <sup>e</sup> siècle-1859	1840-1876
IIb : Première phase d'occupation (1840-1876)	2	3B13, 3B15, 3C5 et 5B5, 6D : 3, 6K : 3 et 6L : 1		Occupation d'un bâtiment de ferme	Début XIX <sup>e</sup> siècle-1876	1840-1876
IIc : Agrandissement et ajout d'annexes (1855 – 1880)	3	3B12, 3C6 et 5C5	3B14, 3C7, 5C6 et 6A5	Mise en place d'une canalisation sanitaire	1850-1900	1855-1880
	4	3B8	3B9 et 3B10	Mise en place de canalisations d'eau potable	1850-1900	1850-1920
	5	3B6, 3B11, 5B4 et 5C4	3A100, 3A150, 6A500, 6A600 et 6J1	Construction de l'annexe sud	1850-1900	1855-1880
	6	6B2, 6B3 et 6C3, 6D : 2, 6E : 2 et 6H : 2	6A100, 6A150 et 6A200	Construction de l'annexe nord	1850-1900	1855-1880
	7		6A350, 6A450, 6A550 et 6A650 6A1	Construction de murets extérieurs	1850-1900	1855-1880
IIId : Deuxième phase d'occupation (1850-1890)	8		6A2	Mise en place d'un drain agricole	1850-1900	1855-1880
	9	6B1 et 6C1, 6D : 1, 6E : 1, 6F : 1, 6H : 1 et 6K : 2		Occupation d'un bâtiment de ferme	1850-1900	1850-1890

Séquences d'occupation	Événement	Lots de sols associés	Lots de vestiges architecturaux	Description de l'événement	Datation historique	Datation relative (culture matérielle)
III : Destruction de bâtiment (1879 - 1965)	10	6C2	6C3	Mis en place d'une canalisation d'eau potable	1850-1900	1850-1890
	11		6A750	Obstruction d'une aire de circulation	1850-1900	1850-1890
	12	3B3	3B7	Mise en place d'une canalisation	1879-1890	1870-1900
	13	3B2, 3B4 et 3B5, 6J : 2, 6J : 3 et 6J : 4		Démolition d'un bâtiment de ferme	1879-1890	1850-1967
	14	3B1, 3C1, 3C2, 3C3, 3C4, 5B1, 5B2, 5B3, 5C1 et 5C2 et 5C3, 6K : 1		Nivellement du terrain	1879-1890	1854-1920

La construction de cette bâtisse a mené à la formation des lots 6B4 et 6B5, ainsi que de nombreuses couches observées en paroi dans les sous-opérations 6C à 6L. En plus d'y noter la présence de débris tels de la pierre calcaire, des fragments de briques rouges communes et des nodules de mortier, les artefacts qui y ont été récoltés démontrent un lien avec des activités de construction (verre à vitre et clou découpé), l'alimentation (terre cuite fine blanche vitrifiée) et l'agriculture (terre cuite grossière sans glaçure). Ces artefacts indiquent que cette couche s'est formée après 1840.

Or, l'examen des archives indique qu'il y a des bâtiments sur le terrain en 1859 et la cartographie ancienne les situe dans le coin sud-ouest du lot. La superposition des découvertes avec des plans anciens indique qu'il pourrait s'agir d'une de ces constructions, vraisemblablement la plus longue, celle la plus au nord (plan 5.1). Ce bâtiment de ferme aurait pu servir d'étable ou de lieu d'entreposage et aurait vraisemblablement été construit avant 1859. Cet intervalle de temps correspond à l'occupation du terrain par la famille Connor, bien que les activités agricoles s'intensifient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 5.2.3 BiFj-104, première phase d'occupation (1840-1876)

La première séquence d'occupation de ce bâtiment de ferme a mené à la formation d'une couche d'environ 0,07 m d'épaisseur et représentée par les lots 3B13, 3B15, 3C5 et 5B5, ainsi que dans diverses sous-opérations dans la partie nord du site. Cette couche d'occupation a presque uniquement été observée à l'extérieur de la construction, soit à l'ouest et au sud. Les lots fouillés dans les opérations 3 et 5 correspondent à un espace situé entre les trois bâtisses visibles sur le plan de Sitwell.

La majeure partie des artefacts qui ont été récoltés dans cette couche est associée à l'alimentation (terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée, grès grossier à glaçure saline, verre à bouteille coloré vert et coquille d'huitres) et dans une moindre mesure aux matériaux de construction (verre à vitre), à l'agriculture (terre cuite grossière sans glaçure) et à la consommation de tabac (pipe en terre cuite fine argileuse blanche de marque Henderson). Ils démontrent que cette couche pourrait s'être formée entre 1840 et 1876. Cet intervalle correspond également avec l'occupation du secteur par la famille Connor. Rappelons que James Connor a acquis le terrain en 1842 (Griffin, 1842) et que sa fille Jane a cédé sa partie du lot à William B. Davidson en 1876 (McIntosh, 1876).

#### 5.2.4 *BiFj-104, construction d'annexes (1855-1880)*

Lors d'une seconde phase d'occupation, le corps principal du bâtiment de ferme a été agrandi par l'ajout d'annexes au nord et au sud. Lors de la construction de l'annexe nord, le mur latéral nord du bâtiment original a été entièrement détruit et le corps principal du bâtiment a été agrandi. En effet, les murs 6A100 et 6A200 sont respectivement appuyés contre les murs 6A300 et 6A400, allongeant considérablement la longueur du corps principal. Le mur 6A150 constituait désormais le mur latéral nord du nouveau bâtiment. Par ailleurs, les vestiges 6A100 et 6A200 pourraient eux-mêmes avoir été construits en deux étapes. On y a observé au nord un coup de sabre, alors que la quantité de pierre des champs augmente en proportion dans les constructions.

L'annexe sud-est représentée par les vestiges 3A100, 3A150, 6A500 et 6A600. Ces deux derniers sont en effet appuyés sur le mur 6A750. Ce dernier a été tronqué en son centre pour faire place à une surface de circulation reliant le corps principal à l'annexe sud. Les côtés de l'ouverture pratiquée dans le mur 6A750, qui est en pierre, ont par ailleurs été régularisés avec des briques communes rouges. Quant à la surface de circulation, elle a pris la forme d'un dallage en briques communes rouges (6J1) qui s'appuie sur le dallage 6G1.

La construction de ces annexes a mené à la formation d'une couche comportant des débris (nodules de mortier blanchâtre, fragments de briques rouges et cailloux subanguleux). Les lots 3B6, 5B4, 5C4, 6B2, 6B3 et 6C3 sont associés à cet événement. De plus, la tranchée de construction des vestiges 3A100 et 3A150 a été comblée avec le lot 3B11. En effet, ce remblai de comblement contenait également du mortier désagrégé et en galettes, quelques nodules de chaux blanchâtre et des éclats de pierre calcaire. Les lots 3B14, 3C7, 5C6 et 6A5 représentent un tuyau en fonte qui pourrait avoir servi de canalisation sanitaire pour un bâtiment situé au sud de celui dont il est question ici. Ce dernier est d'ailleurs représenté sur différents plans de l'époque (voir figure 5.1). Selon la séquence stratigraphique, ce tuyau a été mis en place avant la construction de l'annexe sud. Toutefois étant donné qu'il longe le parement extérieur du mur du bâtiment de ferme, corps principal et annexes, il pourrait avoir été posé dans la même phase de construction. Il pourrait par conséquent dater de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa tranchée d'implantation a été comblée avec les lots 3B12, 3C6 et 5C5. Non seulement ce remblai comble-t-il la tranchée, il nivelle également le sol de part et d'autre de celle-ci sur 1 m de largeur.

Juste au-dessus de cette canalisation se trouvent deux autres canalisations presque parallèles : 3B9 et 3B10. Il pourrait s'agir de deux tuyaux d'aqueduc implanté au même moment que le tuyau 3B14/3C7/5C6/6A5. Ils auraient pu desservir en eau une construction située au coin sud-ouest du terrain. Dans le remblai de comblement de la tranchée des tuyaux (3B8), il y a été découvert de la terre cuite grossière sans glaçure, un fragment de pipe en terre cuite fine blanche, des tessons de pot et d'assiette la terre cuite fine blanche vitrifiée, du verre coloré vert et un fragment de coquille d'huitre. Ces artefacts sont datés entre 1850 et 1920.

D'autre part, les vestiges 6A350, 6A450, 6A550 et 6A650 sont appuyés sur le mur 6A300. Ils lui seraient donc postérieurs. Il a toutefois été impossible d'établir l'antériorité, la contemporanéité ou la postériorité de ces murs avec la construction des annexes. Ces vestiges ont possiblement servi de murets de soutènement afin de confiner à un espace des terrains surélevés situés devant ou derrière le corps principal du bâtiment. Comme il est possible que l'entrée du bâtiment ait été située au centre de celui-ci, les terrains surélevés auraient été compris entre les murs 6A350 et 6A450, et entre les murs 6A550 et 6A650.

De part et d'autre du mur 6A350 se trouvent deux autres structures. Le long de son parement sud, le lot 6A1 est une pièce de bois qui pourrait avoir servi de support au mur 6A350. Elle pourrait avoir été la bordure d'un terrain surélevé antérieurement à la construction du muret 6A350. Quant au drain 6A2, il longe le parement nord du mur 6A350, soit à l'extérieur du terre-plein. Sa fonction aurait été d'évacuer les eaux des fondations du bâtiment vers l'ouest.

Bien que la majorité des artefacts récoltés dans les différents lots attribués à cette phase de construction (terre cuite grossière sans glaçure, terre cuite grossière avec glaçure brunâtre, une coquille d'huitre, du verre à vitre et du verre à bouteille coloré vert) ne peuvent permettre de fournir une datation précise pour la construction de ces annexes, les artefacts qui y ont été mis au jour dans les tranchées d'implantation des tuyaux 3B9, 3B10 et 3B14/3C7/5C6/6A5 (terre cuite fine blanche, verre incolore au plomb, verre teinté bleu-vert, verre coloré vert, coquilles d'huitres et manche en os) offre une date de mise en place durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1855 et 1880. Ils sont donc attribués à la fin de la période d'occupation du terrain par la famille Connor et au début de l'occupation par William B. Davidson. Bien que Mme Connor hérite de sa terre en 1859 et qu'elle l'ait probablement exploité jusqu'à sa vente, nous estimons qu'étant donné que M. Davidson n'est pas fermier comme ses prédécesseurs, mais fleuriste et horticulteur, il est proposé qu'il soit l'instigateur de ces travaux majeurs au bâtiment original afin de l'adapter à ses besoins. Celui-ci a acquis le terrain de Jane Connor en 1876 (McIntosh, 1876). Les artefacts récoltés dénotent des fonctions d'alimentation (écarts, alcool, contenant, conservation du liquide) et de construction.

### *5.2.5 BiFj-104, deuxième phase d'occupation (1850-1901)*

La seconde phase d'occupation du terrain a mené à la formation d'une couche comprenant les lots 6B1 et 6C1. Cette couche a essentiellement été observée à l'intérieur du bâtiment. Les artefacts qui

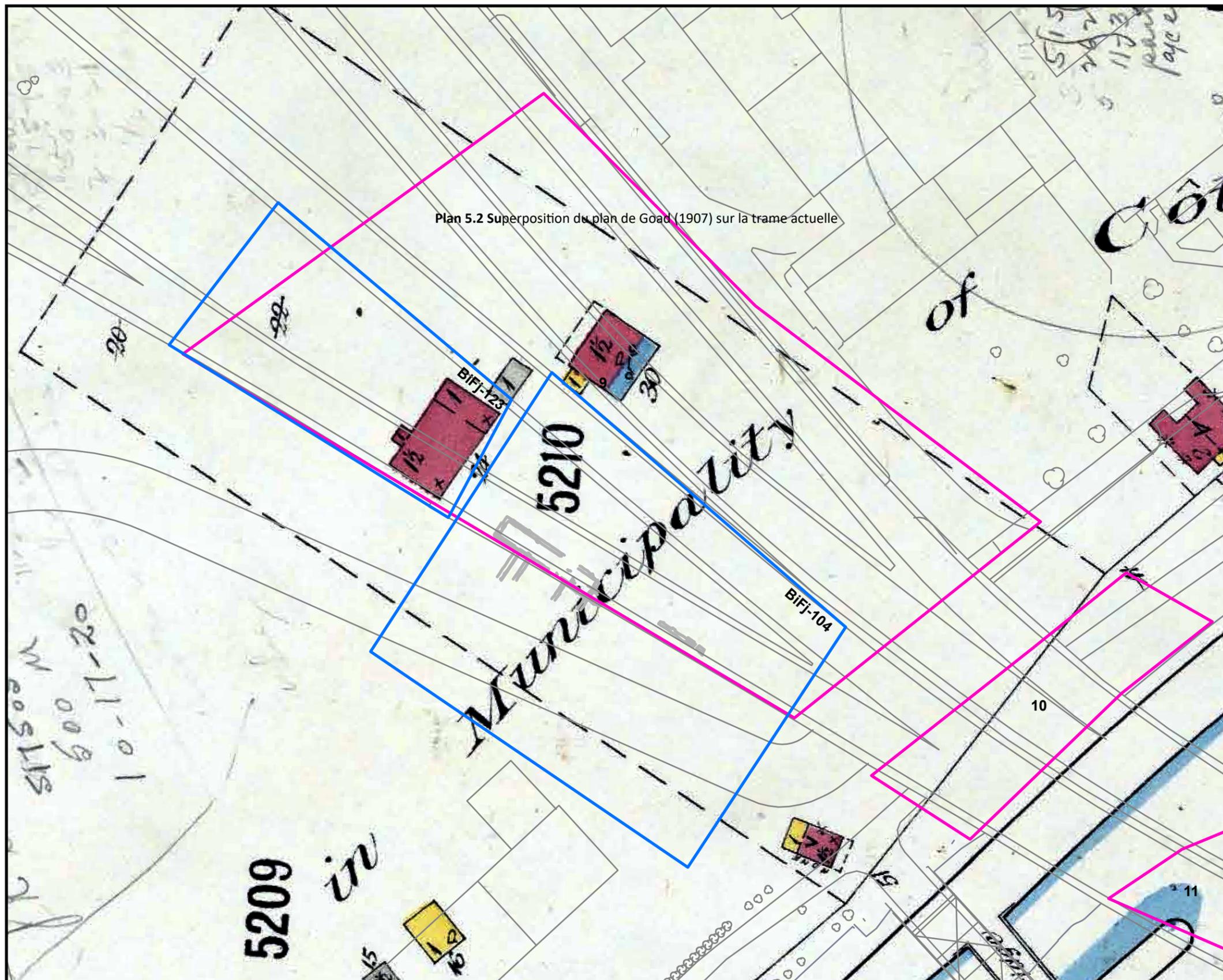
y ont été récupérés sont essentiellement associés à la fonction horticole/agriculture comme le démontre la très grande quantité de fragments de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure. Ensuite, on retrouve dans une moindre mesure des artefacts en lien avec les fonctions « matériaux de construction », « écofacts », « outils », « parures et bijoux » et « indéterminés ». La date de fabrication de ces objets indique un intervalle de formation de la couche entre 1850 et 1890. Cette période est également conséquente avec l'occupation des lieux par la famille de William B. Davidson après 1876.

Lors de cette seconde phase d'occupation, la vocation du bâtiment semble avoir changé, passant d'un bâtiment agricole de type possiblement entrepôt ou étable à un bâtiment horticole qui pourrait avoir servi à faire pousser des plantes. En effet, le sol qui comblait une grande partie du bâtiment est une épaisse couche limoneuse qui semble avoir été un sol cultivable. On peut alors se demander si la structure n'a pas été utilisée afin d'y faire pousser des plantes à la façon d'une serre. Une obligation de paiement datant de 1901 indique qu'il y a « *a two story stone house, a brick house, barns, stables, sheds, hot houses including heating apparatus and several other buildings thereon erected* » (Lighthall, 1901). Il semble évident qu'une serre (*hot house*) était présente sur le terrain à ce moment et que celle-ci devait y être depuis la prise de possession de la terre par le fleuriste W. Davidson. En l'absence de couche de démolition, il est toutefois difficile d'établir la nature des matériaux constituant la structure hors sol. En se basant sur une superposition réalisée à partir d'un plan de 1907 (plan 5.2), la partie supérieure de la serre était possiblement constituée de bois. Les bâtiments semblent toutefois y avoir été mal localisés.

D'autre part, les espaces délimités par les murets 6A350 et 6A450, et les murets 6A550 et 6A650, surélevés et situés au sud-ouest du bâtiment, soit du côté le plus ensoleillé du bâtiment, pourraient avoir servi de zones de culture.

À un moment donné, durant cette phase, les tuyaux 6A3 et 6A4 ont été mis en place. Une tranchée a été excavée dans le sol cultivé et un tuyau de canalisation y a été installé. Le remblai de comblement de la tranchée (6C2) est constitué des déblais de ladite tranchée. Ces canalisations pourraient avoir servi à alimenter le bâtiment en eau potable ou faire partie d'un système de chauffage à l'eau ou au gaz. Un acte notarié de Lighthall précise effectivement que la serre possédait un système de chauffage : « *hot houses including heating apparatus* » (Lighthall, 1901). Soulignons que le gaz arrive dans Saint-Henri en 1877 et sert principalement à l'éclairage des rues. En 1891, les particuliers ont également accès à l'éclairage et au chauffage au gaz puisqu'un contrat est accordé à Robert Bickerdike pour « poser, conserver et exploiter des tuyaux à gaz dans les rues, avenues, ruelles et places publiques » et « fournir le gaz [...] pour quelque usage que ce soit, tant pour le public que pour les particuliers » (Massicotte, 2002 : 312).

À la fin de cette seconde période d'occupation, une structure de briques a été mise en place au centre de l'ouverture qui avait été pratiquée dans le mur 6A750. Il est actuellement difficile d'établir la raison d'être de cette dernière structure. Elle semble avoir été placée à une période indéterminée afin de boucher l'ouverture. Peut-être que l'annexe sud était devenue obsolète. La présence d'un tuyau placé à l'horizontale à la base de cette structure de briques tend à démontrer qu'il y avait toujours un lien entre les deux pièces du bâtiment ou encore que l'eau en trop dans le sol était drainée vers le sud.



Plan 5.2 Superposition du plan de Goad (1907) sur la trame actuelle

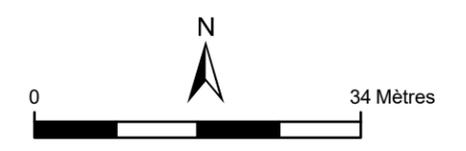
**Projet Turcot**  
**Secteur 9, BiFj-104 et BiFj-123**

**Plan 5.2**

**Superposition du plan de Goad (1907) sur la trame urbaine actuelle**

**Légende**

- ▭ Limites des sites archéologiques
- Vestiges de maçonnerie découverts en 2015
- ▭ Limite des secteurs
- Trame actuelle



1:750



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2007  
 BAQ, Collections numériques  
 MTQ, 2015

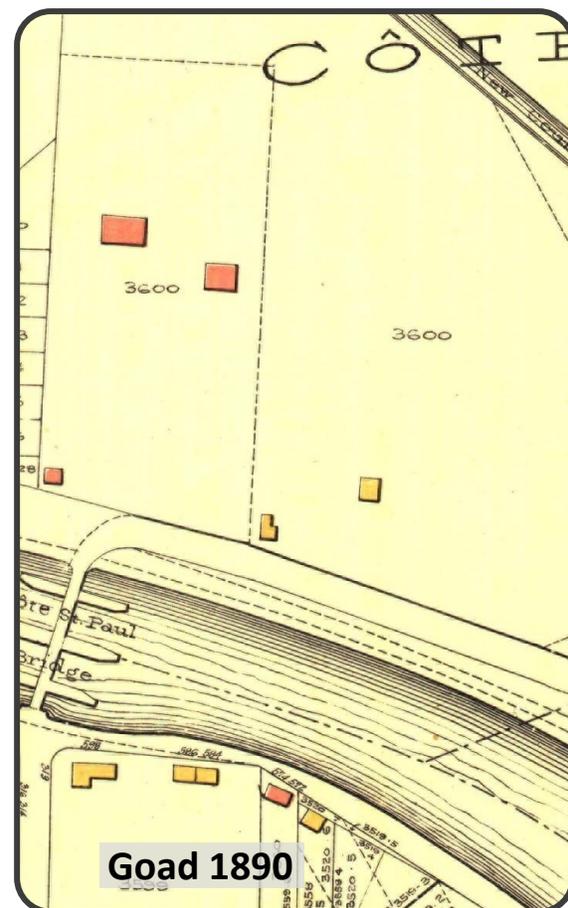


### 5.2.6 BiFj-104, la fin d'un complexe horticole, le début de l'industrialisation (1879-1965)

Avant même le changement de main du terrain, passant de la veuve Davidson à différentes compagnies, la vocation du terrain était déjà passée de terre agricole à complexe industriel. La fin de l'utilisation du grand bâtiment de ferme semble être attestée par la démolition partielle du mur 3A100 pour y faire passer le tuyau en fonte 3B7. Sa mise en place a d'ailleurs mené au bris du tuyau 3B10 qui devait alimenter en eau un autre bâtiment de la même époque que le bâtiment de ferme. Dans le lot 3B3, qui comblait la tranchée d'implantation du tuyau, on retrouve des artefacts de différentes époques. Alors qu'une bouteille de marque P.B. & Co pourrait dater d'après 1870, un tessou de terre cuite fine blanche vitrifiée pourrait dater d'avant 1900. La découverte d'un fragment de bouteille présentant une marque de pontil de type Owens permet d'estimer une date de déposition après 1904. Ce qui est conséquent avec une obligation de paiement datant de 1901 et faisant la liste des bâtiments présents sur le terrain. Il y est stipulé que « *a two story stone house, a brick house, barns, stables, sheds, hot houses including heating apparatus and several other buildings thereon erected* » (Lighthall, 1901). La serre et d'autres bâtiments auraient donc été encore debout au début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'étude des plans anciens démontre toutefois la disparition de la quasi-totalité des bâtiments au coin sud-ouest du terrain entre 1879 et 1890 (figure 5.2). On peut se demander alors dans quel état étaient les bâtiments en 1890 et, par extension, en 1900 lors de la reprise du terrain à la veuve de William B. Davidson, puis en 1901 lors de la rédaction de cette obligation de paiement. D'ailleurs, le plan de 1907 de Goad n'affiche toujours aucun bâtiment alors que le plan de Pinsonneault publié la même année démontre pour sa part la présence de plusieurs constructions dans la partie est du terrain (plan 5.3). Étant donné que ces dernières semblent avoir été mal localisées, on peut supposer que Pinsonneault reprend des données périmées ou inexactes. Quoi qu'il en soit, la démolition du bâtiment de ferme est représentée par les lots 3B2, 3B4 et 3B5. Les artefacts récoltés sont

Figure 5.2 Comparaison des plans de 1879 et 1890 pour le lot 3600.



en grande partie liés avec l'horticulture (pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure) et aux matériaux de construction (verre à vitre). Alors que la présence de terre cuite fine blanche vitrifiée indique une date de mise en place après 1850, la présence d'un fragment de pipe de marque McDougall tend vers une date d'abandon avant 1967. Bien que cet intervalle soit très large, il ne contredit par la date de destruction supposée, soit entre les années 1880 et le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Après la fin des opérations du complexe horticole et à la suite de la démolition du bâtiment, un remblai de nivellement a été mis en place (3B1, 3C1, 3C2, 3C3, 3C4, 5B1, 5B2, 5B3, 5C1 et 5C2 et 5C3) sur l'ensemble du site afin de dissimuler le sommet dérasé des murs du bâtiment de ferme. Les artéfacts qui y ont été observés sont principalement des fragments de pots à fleurs (horticulture et agriculture) et des matériaux de construction (verre à vitre). Autrement, il y a été mis au jour des os de mammifères et d'autres artéfacts en lien avec l'alimentation comme de la vaisselle et des bouteilles. La présence de ces artéfacts dans ce remblai de nivellement est conséquente avec une date de mise en place après 1879 puisque la présence d'un bouton en verre opaque blanc indique une date de déposition après 1854 et un fragment de tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche confirmerait une date de fin avant 1920.

Un trou d'homme de la « Montreal Tramway Conduit » a également été observé au nord-ouest des vestiges du bâtiment de ferme. Le sommet de cette chambre de conduits indique l'altitude du niveau de surface au début du XX<sup>e</sup> siècle, soit à 17,36 m. Le plan de Pinsonneault démontre en effet que le tracé du tramway empruntait le chemin de la Côte-Saint-Paul et puis enjambait le canal de Lachine passant sur le pont de Côte-Saint-Paul et poursuivait sa route sur la rue de l'Église au sud (Pinsonneault, 1907). Le service de tramway électrique est instauré dans le secteur en 1900 (Massicotte 2002 : 200) et est abandonné au cours des années 1950 sur l'île de Montréal (<http://www.stm.info/fr/a-propos/decouvrez-la-STM-et-son-histoire/histoire/histoire-des-tramways>). Un acte de vente datant de 1918 mentionne d'ailleurs la présence de :

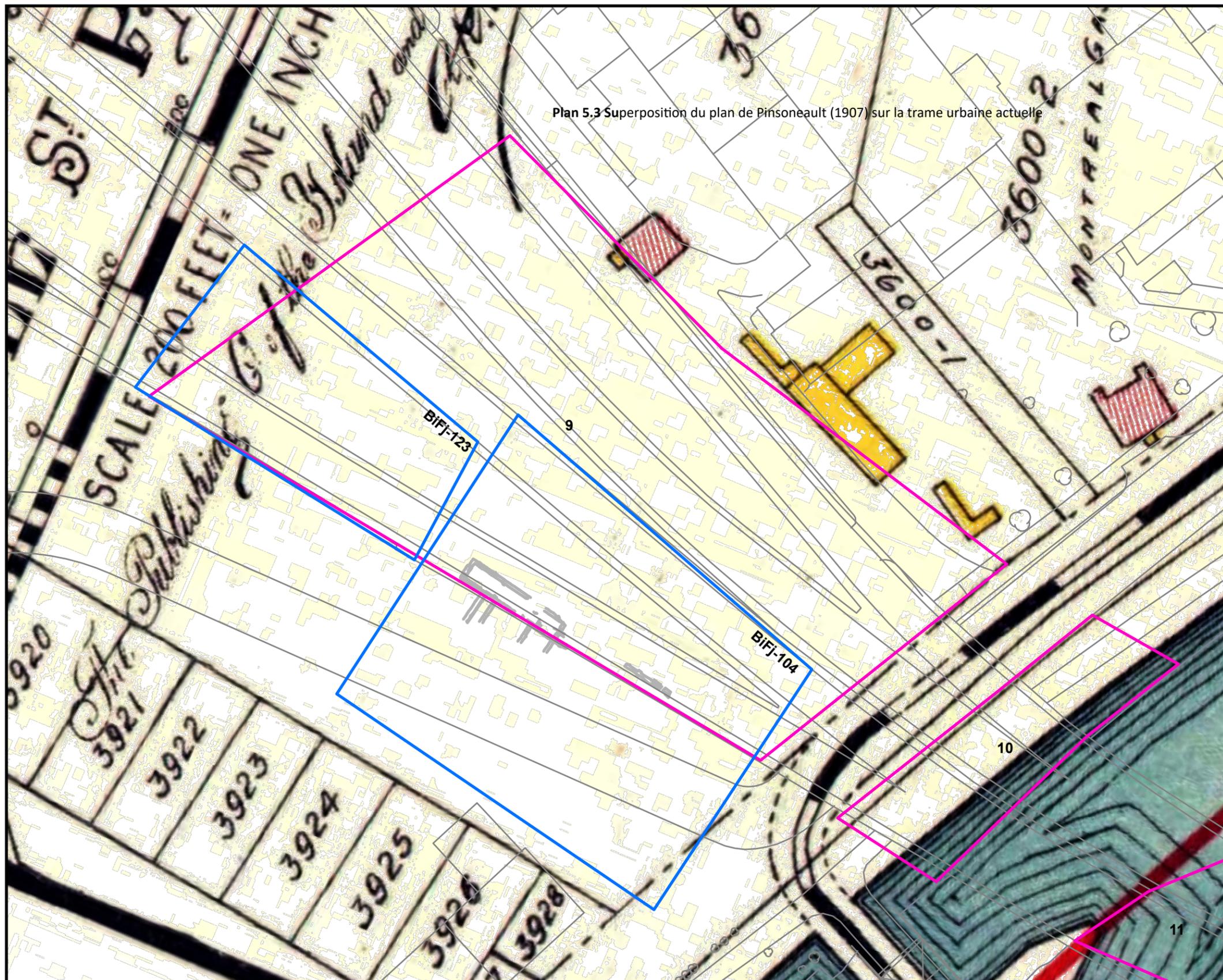
*« [...] building known as the Terminal Station thereon erected and together also with all the other buildings, plant, machinery and other appurtenances located thereon, with the exception for the transmission line, ?, wires and the machinery placed in said station by the Montreal Tramways Company » .*

*(Heathcote Clerk, 1918)*

La localisation de ces installations n'a toutefois pu être déterminée. La découverte de ce puits d'homme pourrait indiquer qu'une partie de celles-ci se trouvaient dans le secteur sud-ouest du secteur 9.

### 5.2.7 BiFj-104, Échangeur Turcot (1966-2015)

La période la plus récente est l'aménagement du terrain lors de la construction de l'Échangeur Turcot. Cette période est représentée par différentes couches. La tranchée de construction des piliers de soutien à l'autoroute a mené à la destruction de la partie nord du mur 3A100. Les remblais de comble-



Plan 5.3 Superposition du plan de Pinsonneault (1907) sur la trame urbaine actuelle

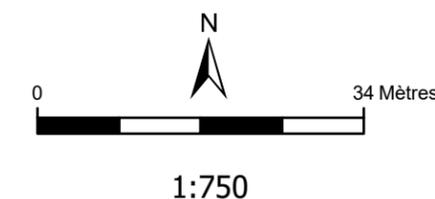
Projet Turcot  
Secteur 9, BiFj-104 et BiFj-123

### Plan 5.3

Superposition du plan  
de Pinsonneault (1907)  
sur la trame urbaine actuelle

#### Légende

- ▭ Limites des sites archéologiques
- ▭ Vestiges de maçonnerie découverts en 2015
- ▭ Limite des secteurs
- ▭ Trame actuelle



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2007  
BAnQ, Collections numériques  
MTQ, 2015



ment sont composés de sable et de graviers. De plus, une surface de circulation en graviers surmontant un remblai de nivellement composé de débris de démolition a été observé dans la partie nord du site. Ces inclusions comprenaient de nombreuses briques de différentes formes et dimensions ainsi que des pierres taillées et bouchardées possiblement liées à un bâtiment à fonction énergétique comme en fait foi la présence d'une abondance d'isolateurs électriques. Ces débris pourraient être liés à la démolition des installations de la *Montreal Tramways Company*. Soulignons également que la *Montreal, Light, Heat & Power Company*, située à l'est du site, est graduellement détruite après le début des années 1920. En 1940, la seule installation encore debout est le gazomètre (Underwriters, 1940). Les débris issus de sa démolition auraient pu être étendus ailleurs dans le parc Gadbois. Dans la partie sud du site, le remblai contient principalement de la scorie.

### 5.3 Consumers Gaz Co of Montreal limited, 1890-1900 (BiFj-123)

Le site BiFj-123 a été découvert lors d'activités de surveillance réalisées à l'automne 2015. L'entièreté du site a été décapée à la pelle mécanique, hormis les vestiges architecturaux, ne laissant que très peu de couches à fouiller. L'absence quasi généralisée d'artéfacts dans ce site empêche de le dater avec la collection matérielle. L'aspect grossier et/ou mal conservé de plusieurs vestiges architecturaux pose également une contrainte dans l'attribution fonctionnelle de ceux-ci. Dans la cartographie ancienne, quelques constructions isolées aux fonctions vraisemblablement industrielle ou proto-industrielle y sont visibles à partir de 1890. C'est donc par les archives qu'il a été tenté de définir l'âge et la fonction des vestiges découverts dans le site BiFj-123. Son histoire a été divisée en quatre périodes (tableau 5.2).

**Tableau 5.2** *BiFj-123, séquences d'aménagement et événements*

Séquences d'occupation	Événement	Lots de sols associés	Lots de vestiges architecturaux	Description de l'événement	Datation historique	Datation relative (culture matérielle)
I : Sol naturel	-		-	Sol naturel stérile	-	-
II : Agriculture	1			Labours des sols pour fins de culture	-1890	-
IIIa : Construction d'un bâtiment (1879-1966)	2		1A100 et 1A150	Construction de fondations	1879-1890	-
	3		1A3 et 1A4	Mise en place de canalisations	1879-1890	-
	4		1A2		1879-1890	-
IIIb : Construction d'un bâtiment (1855 – 1880)	5		1A200, 1A250, 1A350, 3A100, 3A150, 3A250, 1A5, 1A6, 1A7, 3A1, 3A2	Construction de fondations	1879-1890	1889-1890
	6		1A9	Mise en place d'un poteau électrique	1891-	-
IV : Échangeur Turcot (1966-2015)	9		1A8	Construction de l'Échangeur Turcot : remblai, lit de pose et surface de circulation	1966-1967	-

### 5.3.1 *BiFj-123, sol naturel et fonction agricole (...-1890)*

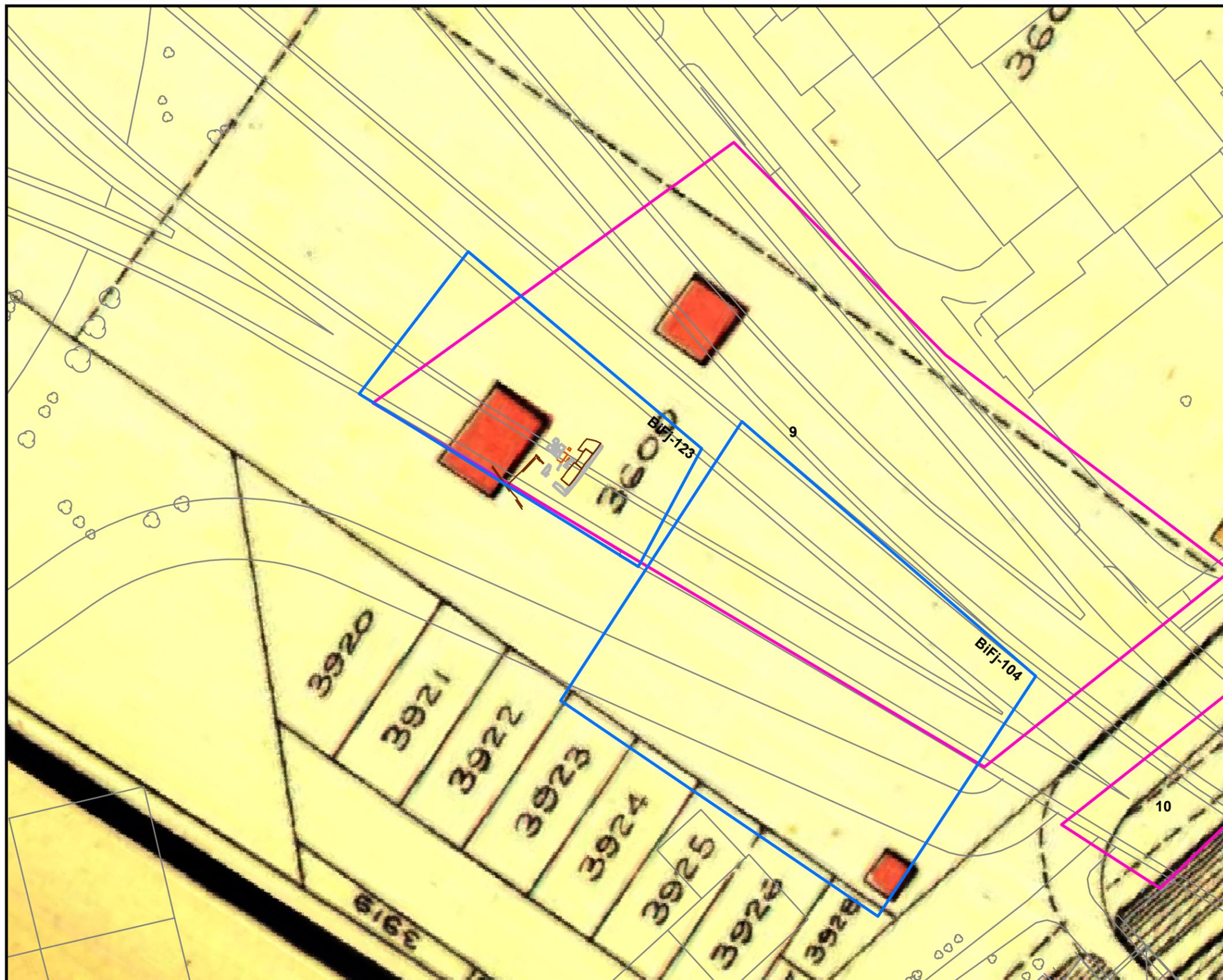
Le sol naturel a été observé en divers endroits du site BiFj-123. Il s'agit d'un till qui semble former la couche de fond dans tout le secteur. Il est surmonté par l'horizon de surface du sol naturel. Les fragments de pots à fleurs en terre cuite grossière sans glaçure qui ont été découverts dans cette couche démontrent qu'elle est fortement liée avec la vocation agricole que le lot no 3600 a conservée jusqu'à la fin du XIXe siècle. On sait effectivement par les données archivistiques que le terrain situé au nord-ouest du canal de Lachine a eu une vocation principalement agricole jusqu'aux années 1880. En effet, sur le plan de 1879, alors que la terre appartient à James Davidson, un jardinier et un fleuriste, aucun bâtiment n'apparaît dans le secteur du site BiFj-123. Cependant, sur le plan de 1890, l'espace occupé par le site BiFj-123 comprend un bâtiment non identifié. Sur un acte notarié datant du 15 juin 1900, il est confirmé que trois arpents sont occupés par la *Consumers Gas Co of Montreal limited* près de la petite rivière Saint-Pierre (Thibaudeau, 1900). On peut par conséquent croire que la fonction agricole de cette portion du lot a perdu sa fonction agricole durant les années 1880.

### 5.3.2 *BiFj-123, période industrielle (1879-1966)*

Les vestiges 1A100 et 1A150 sont associés à un bâtiment qui n'a laissé que peu de traces puisqu'il a été remplacé par un second bâtiment construit sensiblement au même endroit. Ces fondations sont d'ailleurs désarticulées et désaxées par rapport au bâtiment suivant formé par les murs 1A250, 3A100, 3A150 et 3A250. Les informations qui ont pu être récoltées à propos de la première construction architecturale du site BiFj-123 sont particulièrement parcellaires et il est possible de n'en déduire que peu. La sous-opération réalisée au coin intérieur des murs 1A100 et 1A150 (2C) a démontré la présence de sol naturel.

Comme il a déjà été mentionné, le premier bâtiment à être construit dans le secteur, en se fiant aux plans anciens et aux actes notariés, apparaît pour la première fois sur un plan de 1890 et pourrait être attribuable à la *Consumers Gaz Co of Montreal limited*. La superposition des vestiges découverts sur ce plan démontre d'ailleurs un rapprochement certain entre ceux-ci (voir plans 5.2 à 5.4). Aucune donnée ne permet toutefois de préciser l'année de destruction de cette bâtisse et son remplacement par une autre construction.

À la même époque, diverses canalisations en bois qui devaient avoir pour fonction de drainer les eaux usées ont été construites. Tout d'abord, le système de canalisation formé par les drains 1A3 et 1A4 a été aménagé pour desservir un bâtiment qui pourrait être celui comprenant les vestiges architecturaux 1A100 et 1A150 toutefois, ce lien est incertain. En effet, il semblait avoir été coupé par la construction de ce bâtiment. D'autre part, le drain ne semble pas se poursuivre au sud du bâtiment pour aller en rejoindre un autre. Comme la canalisation 1A3 ne se poursuit pas au-delà du drain 1A2, on peut supposer qu'elle se jetait à l'origine dans un autre drain situé au même endroit auparavant. Déposée dans l'horizon supérieur du sol naturel, cette canalisation a possiblement été mise en place après la fin de l'utilisation de la terre pour des fins agricoles.



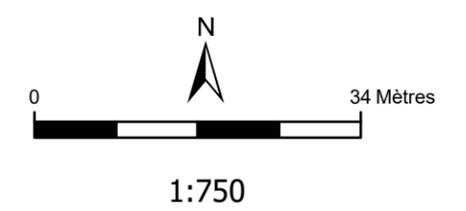
Projet Turcot  
Secteur 9, BiFj-104 et BiFj-123

## Plan 5.4

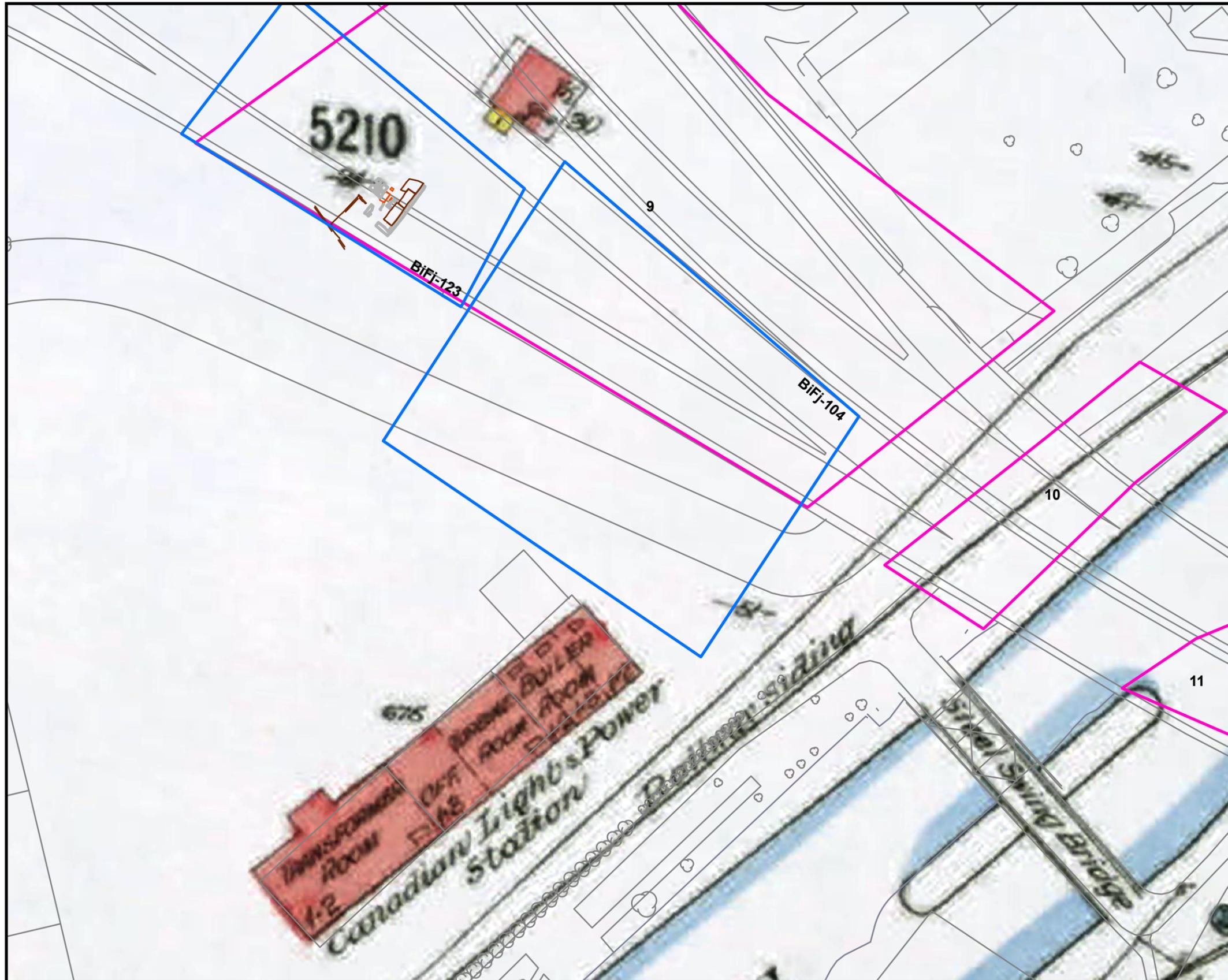
Superposition du plan  
de Goad (1890)  
sur la trame urbaine actuelle

### Légende

- ▭ Limites des sites archéologiques
- Vestiges archéologiques en pierre
- ▭ Vestiges archéologiques en briques
- ▭ Vestiges archéologiques en bois
- ▭ Limite des secteurs
- Trame actuelle



Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2007  
BANQ, Collections numériques  
MTQ, 2015



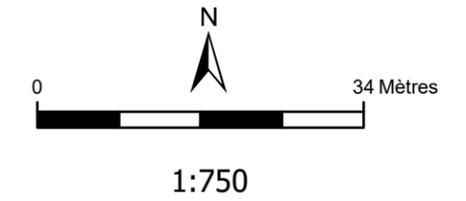
Projet Turcot  
Secteur 9, BiFj-104 et BiFj-123

### Plan 5.5

Superposition du plan  
de Goad (1912)  
sur la trame urbaine actuelle

#### Légende

- ▭ Limites des sites archéologiques
- Vestiges archéologiques en pierre
- Vestiges archéologiques en briques
- Vestiges archéologiques en bois
- ▭ Limite des secteurs
- Trame actuelle



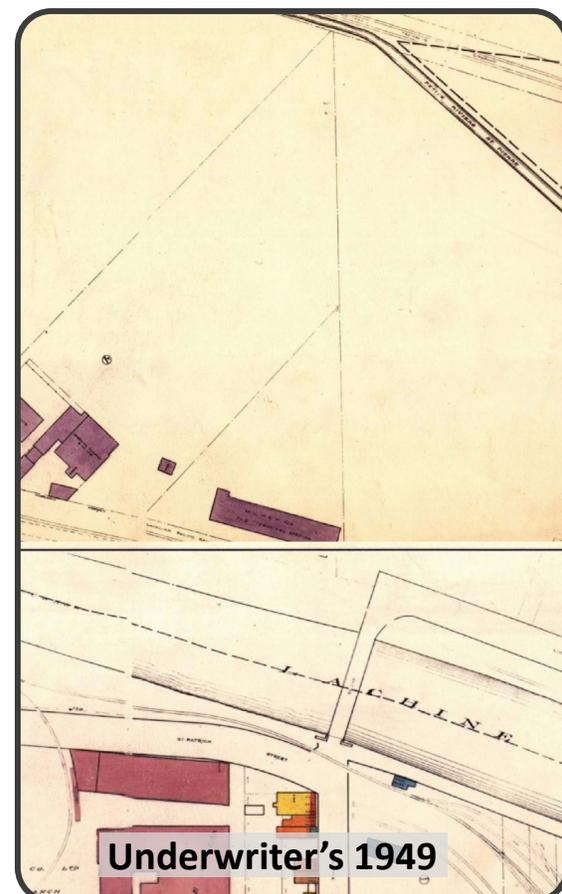
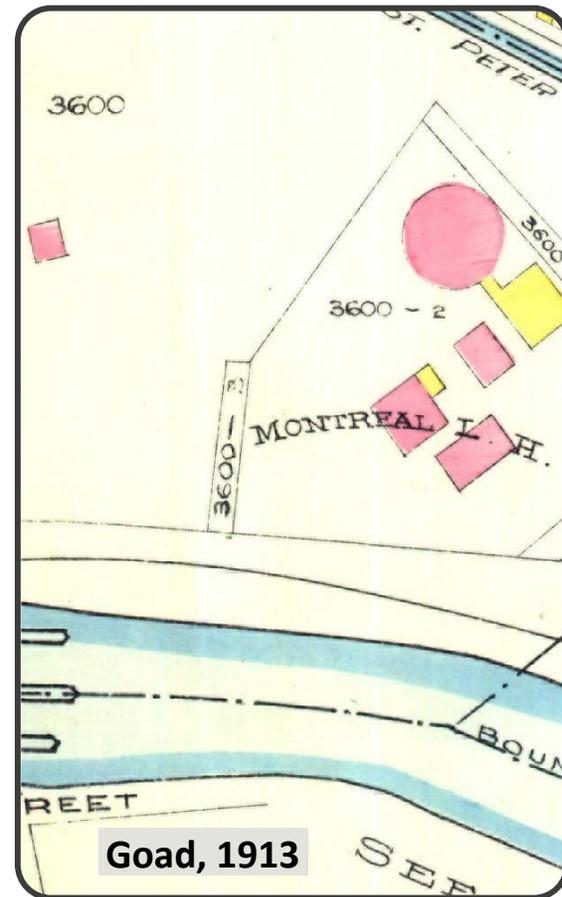
Sources: Ville de Montréal, Données ouvertes, 2007  
BAnQ, Collections numériques  
MTQ, 2015

Par la suite, la canalisation 1A2 a été aménagée afin de desservir un ou des bâtiments situés plus au sud, probablement des habitations ou des bâtiments commerciaux/industriels situés en bordure du Canal de Lachine. De plus, ayant coupé la canalisation 1A3, elle a été considérée plus récente que le bâtiment formé par les vestiges 1A100 et 1A150.

Le bâtiment qui a remplacé ce dernier comprend les vestiges 1A250, 1A350, 3A100, 3A150 et 3A250. Le plancher de cette bâtisse est représenté par le lot 3A2. La présence de clous découpés dans ce plancher confirme sa construction au XIX<sup>e</sup> siècle puisque ceux-ci ont été fortement utilisés entre 1800 et 1890. L'utilisation de briques réfractaires jaunes de marque Carr sous ce plancher soutient également cet intervalle étant donné que celles-ci ont été produites entre 1889 et 1908 (California bricks : <https://calbricks.netfirms.com/brick.carr.html>). À moins qu'il y ait eu réparation, ce bâtiment à vocation industrielle aurait été construit en 1889 ou en 1890. Le lot 3A1, une structure de planches et de tôle, a pour sa part été interprété comme une partie du toit qui se serait effondré ou encore une partie du plancher construite différemment. En effet, lors de son retrait aucun plancher n'a été observé sous la structure. Les sous-opérations réalisées à proximité des vestiges de ce bâtiment (2A et 2B) ont démontré la présence de remblai de nivellement et de lit de pose.

Plusieurs autres structures ont également été attribuées à cette bâtisse. Les vestiges de briques 1A200 et 1A350, ainsi que le pavé 1A6/1A7 pourraient être associés à une entrée ou du moins à une ouverture dans le bâtiment puisqu'ils sont localisés face à un pavé de pierre (1A5). L'usure extrême des briques est conséquente avec une entrée ou une aire de circulation. La raison d'être de l'espace observé entre les lots 1A6 et 1A7 n'a toujours pas été déterminée. Quant au lot 1A5, il s'agit d'un pavé constitué de pierres récupérées d'une autre construction, possiblement monumentale considérant l'aspect des pierres. En effet, celles-ci reprennent la forme de la base des colonnes de pierre. Soulignons que dans certaines couches de démolition ou de remblai de nivellement /rehaussement, d'autres pierres de base ou des pierres de chapiteau ont été observées.

**Figure 5.3** Comparaison des plans de 1913 et 1949 pour le lot 3600.



La pièce de bois 1A9 a été mise au jour près du coin nord-ouest du bâtiment. L'absence d'autres pièces du genre à proximité confirme qu'elle ne faisait pas partie d'un ensemble comme une clôture ou une structure de soutien pour une toiture par exemple. De plus, son diamètre de 0,25 m est excessif pour un poteau de clôture. Elle pourrait par contre correspondre à la base d'un poteau électrique. Étant donné que le bâtiment auquel est attribuée cette pièce de bois avait une vocation industrielle, une alimentation en électricité était nécessaire. Il est plus que probable que la construction ait été reliée au service dès sa disponibilité. Soulignons que l'électricité a été mise en place de façon généralisée à Saint-Henri en 1891 (Massicotte, 2002 : 311).

Ce second bâtiment est toujours présent sur un plan de 1913, mais absent d'un plan de 1949 indiquant que celui-ci a été détruit entre ces deux dates (figure 5.3). Sa date de destruction exacte est toutefois inconnue. La superposition des vestiges découverts sur un plan de 1912 (plan 5.5) s'approche d'une inscription (-34-) qui indique probablement qu'un bâtiment d'environ 10,36 m de longueur est présent dans ce secteur. Or, les vestiges découverts dans le site BiFj-123 mesurent 11,60 m de longueur. L'absence d'autres bâtiments dans le secteur à cette époque porte à croire qu'ils sont une même construction, indiquant que le bâtiment était possiblement toujours en place en 1912. De plus, le plan de 1907 de Goad indique que le bâtiment était composé de briques dans sa partie supérieure et qu'il était constitué d'un étage et demi.

### 5.3.3 BiFj-123, Échangeur Turcot (1966-2015)

L'épaisse couche de remblais comprenant essentiellement des débris de démolition et en particulier de très nombreuses briques réfractaires dont l'examen des marques de manufacturiers a permis de déterminer qu'elles auraient servi à la construction d'un ou des bâtiments entre 1860 et 1960. Certaines ont plus précisément été produites entre 1935 et 1942. Les artefacts découverts en lien avec ces briques sont parfois datés d'après la Seconde Guerre mondiale.



Quant à la dalle de béton 1A8, il s'agit probablement d'un gros débris dans cette épaisse couche de remblai. Il se situe en effet au milieu du remblai et ne semble être rattaché à aucune autre structure.

La construction de l'échangeur Turcot a débuté autour de 1966 et prendra les derniers vestiges d'une cour de rangement de conteneur métallique tel que démontré sur la photographie aérienne datant de 1964 (photo 5.1).

**Photo 5.1** Photographie aérienne de 1964, juste avant la construction de l'échangeur Turcot. (AVM, VM97-3, 05, 073)é

Les vestiges et les collections archéologiques qui ont été documentés dans le cadre des expertises archéologiques réalisées dans le secteur d'inventaire 9, ainsi que sur les sites BiFj-104 et BiFj-123 témoignent de la fin de la vocation agricole d'un territoire durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle passant vers des activités industrielles à la fin du même siècle. On a vu que le terrain portant anciennement le numéro de lot 3600 a conservé sa vocation tardivement comparativement aux terrains aux alentours et tout particulièrement aux lots situés au sud du Canal de Lachine.

À proximité de ce qui a déjà été le petit lac Saint-Pierre, la stratigraphie générale des sols naturels indique des horizons intacts en lien avec la dernière période glaciaire, ainsi que divers épisodes marins ou lacustres. Régulièrement, l'horizon supérieur du sol naturel a toutefois été remanié durant le XIX<sup>e</sup> siècle alors que le secteur avait une vocation agricole. De plus, en bien des endroits, il a été décapé. Cet événement a pu survenir au XX<sup>e</sup> siècle lors de l'industrialisation de la région ou encore au moment de la construction de l'Échangeur Turcot.

Jumelés à des activités de surveillance, les inventaires archéologiques réalisés dans le secteur 9 ont permis de découvrir les fondations d'un bâtiment de ferme, menant par la même occasion à un agrandissement substantiel du site BiFj-104. Ce dernier avait déjà été localisé sous le chemin de Côte-Saint-Paul (Ethnoscop, 2013). Son occupation a été attribuée à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les vestiges découverts sont associés à un bâtiment qui a été construit avant 1860 et qui a pu avoir la fonction de lieu d'entreposage (grange ou étable par exemple) durant une période de vocation agricole. Le terrain est passé par de nombreuses mains et a été subdivisé à maintes reprises avant d'être finalement acquis par William B. Davidson, un fleuriste et un horticulteur, en 1876. Il semble qu'à cette occasion, sa fonction a pu être modifiée d'une part par l'agrandissement du bâtiment sur trois côtés. D'autre part, face à l'importante quantité de sols cultivables dans la structure et à l'importante quantité d'artéfacts qui y a été observée, il a été proposé que les agrandissements aient pu servir à transformer le bâtiment en serre. La découverte d'une telle structure est rare, sinon unique, au Québec. Il s'agit en effet d'une serre commerciale, voire industrielle, et non d'une construction résidentielle.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, probablement vers 1889, un bâtiment à vocation industrielle a été construit. Il semble avoir été conçu en deux temps. Tout d'abord un premier bâtiment qui n'a laissé que peu de traces puisqu'un bâtiment a par la suite été construit au même endroit. Le premier bâtiment n'est

représenté que par deux fondations en très mauvais état de conservation. Le second bâtiment à avoir été construit est représenté par plusieurs vestiges dont certains ont assurément été repris lors de la démolition d'un autre bâtiment. L'occupation industrielle de l'aire à l'étude n'est par conséquent visible qu'à travers ces vestiges attribués à la *Consumer Gas Co. of Montreal*. Celle-ci disparaît avant 1907.

La découverte d'un puits d'homme identifié au réseau de tramway de la *Montreal Street Railway Co.* confirme la modernité qui a accompagné le passage au XX<sup>e</sup> siècle. Le trajet du tramway remontait effectivement de la rue de l'Église, traversait le pont de Côte-Saint-Paul, puis poursuivait sa course sur le chemin de la Côte-Saint-Paul. On ne peut toutefois déterminer l'importance du secteur 9 dans le réseau de transport en commun. Celle-ci devait être plutôt limitée étant donné que seul ce conduit a été mis au jour.

Préalablement à la construction de l'Échangeur Turcot dans les années 1960 un épais remblai de nivellement et de rehaussement a été mis en place. Celui-ci est constitué de scories dans la partie sud et de débris de démolition dans le reste du secteur 9. Considérant la grande quantité d'isolateurs électriques et de briques réfractaires de diverses marques découverts parmi les débris, il est fort probable que cette couche soit associée à la démolition d'un bâtiment ou d'un complexe énergétique. Ces débris pourraient provenir de la démolition graduelle de la *Montreal, Light, Heat and Power Company* qui est survenue entre les années 1920 et 1950 selon les plans d'assurances et les photos aériennes. La démolition de ce complexe correspond à un changement de vocation pour le secteur qui devient de plus en plus résidentiel à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

L'impact de la construction de l'Échangeur Turcot, s'est principalement fait sentir dans les bouleversements occasionnés par la mise en place des piliers soutenant l'autoroute. En effet, l'excavation des sols dans le but d'atteindre un sol stable a détruit le tissu archéologique en de nombreux endroits.

D'autre part, la construction du nouvel Échangeur Turcot a nécessité un profond dérasement du terrain situé dans les limites du secteur 9. L'excavation a atteint le till dans l'ensemble du secteur à l'étude sauf sur le pourtour où il pourrait toujours rester des vestiges anciens. Il ne demeure par conséquent presque aucun potentiel de découverte archéologique dans l'enceinte du secteur 9.

## 6.1 Recommandations

À la vue des résultats des recherches menées dans le secteur 9, aucune recommandation supplémentaire n'est proposée. En effet, les rares vestiges archéologiques qui y ont été mis au jour ne représentent qu'un intérêt historique minime. De plus, l'ensemble du secteur a été décapé lors de la surveillance archéologique.

La découverte de plusieurs vestiges attribuables à un complexe agricole/horticole (BiFj-104) datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle constitue d'autre part un ajout intéressant à l'étude de l'évolution de

la vocation des terres aux abords du canal de Lachine. Bien que la portion du site mise au jour en 2015 ait entièrement été détruite, nous estimons qu'il pourrait demeurer des espaces comportant toujours un tissu archéologique au sud sous la chaussée du chemin Côte-Saint-Paul. Les vestiges découverts jusqu'à présent démontrent la présence d'un bâtiment de ferme et des activités qui y ont été réalisées, mais le bâtiment à fonction domestique n'a toujours pas été découvert. Nous recommandons par conséquent :

*- que des inventaires soient réalisés avant tout travail d'excavations dans l'emprise du chemin Côte-Saint-Paul à proximité du site BiFj-104 puisqu'il pourrait demeurer les vestiges entre ceux découverts par Ethnoscop (2013) et ceux mis au jour par Patrimoine Experts en 2015 ;*

*- dans un second temps, il pourrait être intéressant de faire analyser les sols cultivés ou d'occupation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments afin d'identifier les variétés cultivées sur place;*

*- une étude synthèse des vestiges découverts pourrait apporter des informations sur l'utilisation de l'espace sur les fermes de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.*

La découverte de vestiges de nature industrielle dans le site BiFj-123 démontre bien l'évolution du territoire passant d'activités plutôt traditionnelles vers la modernité. Étant donné que les plans anciens ne présentent qu'un seul bâtiment dans ce secteur, qu'il semble déjà avoir été découvert et que la portion du secteur 9 qui comprend le site BiFj-123 a entièrement été décapée, il ne demeure que peu de chance que d'autres constructions industrielles puissent être mises au jour à proximité du site BiFj-123. En ce sens, aucune recommandation n'est faite quant à ce site.



**Avant aujourd'hui (AA)** : ou avant le présent, terme utilisé en archéologie, en géologie et en climatologie pour désigner les âges exprimés en nombre d'années comptées vers le passé à partir de l'année 1950 du calendrier grégorien. **Source** : Foucault et Raoult, dict. de géologie, 2010.

**Inlandis laurentidien** : immense calotte glaciaire qui recouvrait une bonne partie du continent nord-américain, notamment la région des Grands Lacs lors de la dernière glaciation dite de Wisconsin. **Source** : Encyclopédie Canadienne.ca

**Plaine de Montréal** : lieu, géographie, représente la section la plus uniforme et la plus dilatée des basses terres du Saint-Laurent. Le long du Saint-Laurent, à l'amont du lac Saint-Pierre on trouve les étendues les plus basses et les plus planes de la Province, qui s'épanouissent le long du fleuve, du bas Ottawa et du Richelieu jusqu'aux frontières américaines et ontariennes. **Source** : Études Canadiennes, Raoul Bouchard, 1939, pp. 247.



## Images et Photographies

### Inconnu

- 1964 Photographie aérienne de 1964, juste avant la construction de l'échangeur Turcot. Archives de la Ville de Montréal, VM97-3, 05, 073

## Plans et cartes

### ADAMS, John,

- 1820 *Plan of the proposed canal from La Chine to the foot of St. Mary's Current*, John Adams (GA – PL9629)

### ANONYME

- ca 1905 *Upper Lachine Road, Taverne « First and Last Chance »* (Société historique de Saint-Henri, 38-ph-3)

### GIBBS

- ca.1823 Plan tiré de la carte d'Alex Gibbs, ca 1823 (adapté par Desjardins, 2006, p. 65) (ANC NMC0010973)

### GOAD, Charles E.

- 1890 *Atlas of the city of Montreal from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / [document cartographique]*. Planche 61: Part of St-Henri. Côte St-Pierre et Côte St-Paul., BanQ numérique (0000174398)
- 1907 Montreal Island and Vinicity. Planche 541: Côte St-Pierre (Turcot village) Que. Surveyed March 1894 and revised to may 1907, BanQ numérique. doi:P600, S4, SS1, D68
- 1913 *Part of Notre-Dame de Grâce, Emard and St-Henry Wards*. Planche 251 de Montreal Atlas, Vol. II. BanQ numérique, Cote: 174399.

### HOPKINS, Henry Whitmer

- 1879 *Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposit in the office of the Department of Crown Lands / by and under the supervision of H.W. Hopkins*, Québec (Province), Provincial Surveying and Pub. Co. Henry W. Hopkins, manager (BAnQ, G1144 M65G475 H6 1879 CAR).

**HENDERSON, A.R.**

ca.1865 *On the Lower Lachine Road, LaSalle, A. Henderson, photographe* (McCord, MP-0000.1452.68)

**MONTREAL WATER WORKS**

1860 Montreal Water Works: Index Plan to Military Plans, Feuillet 2 (3/21). Archives de la Ville de Montréal 1860-3 (473-2). 21 Archives, Plans parcellaires

**NOTMAN, William**

ca.1869-1870 *William Workman* (McCord, coll. Wm Notman, I-43260)

**PINSONEAULT, A.R.**

1907 *Les rues de Montréal : Répertoire historique*. Montréal, Méridien et Ville de Montréal, p. 217 *Atlas of the Island and city of Montreal and Ile Bizard. Planche 35: City of Montreal. Part of St Henry Ward. Part of Town of Notre-Dame de Grace & part of Ville St Paul.*, BanQ collections. Pages consultées en ligne le 9 mai 2018, sur [http://www.banq.qc.ca/collections/cartes\\_plans/ressources\\_BAnQ/doc\\_cartographiques/](http://www.banq.qc.ca/collections/cartes_plans/ressources_BAnQ/doc_cartographiques/)

**RIELLE, Joseph**

1885 Plan de Côte St-Paul, Joseph Rielle (Fonds d'archives canadiennes, no 0021755)

**SITWELL, H.S. (Lieut.)**

1869 *Contoured plan of Montreal and it's environs, Québec. Triangulated in 1865 and surveyed in 1868-69*. BAC G3454.M7 1869.G7, NMC 44803)

**UNDERWRITER'S Survey Bureau, Limited**

1938 *Planche 707 de Montréal Vol III, déc 1912, révisé en juillet 1938*. BanQ. 179188\_0707

1940 *Insurance plan of the city of Montreal, volume VII (including volume XV) including towns of Mount Royal and Hampstead / [document cartographique] : made in Canada by the Underwriters' Survey Bureau Limited*. Toronto, the Bureau (BAnQ : 0000179188)

1949 Plan de l'utilisation des sols pour le secteur de Ville Émard , Côte Saint-Paul et Saint-Henry. Planche 44-72b. BanQ numérique, Cote : 3343054.

**VANIER, J.-É.,**

1909 *Plan général du système d'égouts de Ville Saint-Paul*, Joseph-Émile Vanier, ingénieur.

**Documents cartographiques du lot 3600**

1859 *Plan referred to in the annexed deed of division identified by the signature of the parties thereto and me notaries this 31st October 1859*, signé Ant. O. Brousseau, notaire public

1894 « *Plan showing subdivision of Part of Lot Number 3600* », Parish of Montreal, 1894, 16 3600 2

1903 « *Sketch of part of lot 3600 situate at Cote St. Paul, Parish of Montreal, Montreal, 24th April, 1903* », G.R. Lighthall 23/04/1903

1966 « *Terrains requis pour la construction de la route trans-canadienne* », plan, AL 65 1 889 840, 1966

1970 Extrait de VM004-01-007 vol.4 feuillet 28A, c. 1970

## Sources secondaires

### **ABBOUD, Christiane (dir.)**

1995 *Les rues de Montréal : Répertoire historique*. Montréal, Méridien et Ville de Montréal, p. 217

### **ARCHÉO-QUEBEC**

2012 *Archéologie préventive, Guide pratique à l'intention des municipalités du Québec*. 55 p.

### **ARCHÉOTEC**

2012 *Inventaire et supervision archéologiques, Maison Hurtubise, 561 et 563, chemin de la Côte-Saint-Antoine, Westmount, BiFj-36*. Montréal : Héritage canadien du Québec, Ville de Montréal, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2008 *La Chapelle des Tanneries des Rolland, Église Sainte-Élisabeth du Portugal et Parc des Tanneries-des-Rolland, Montréal, intervention archéologique, 2008*. Montréal : Marton, Ville de Montréal.

### **ARKÉOS**

1996 *Inventaire archéologique de cinq terrains municipaux et fouille du terrain Ropery/Saint-Patrick, Montréal, 1995*. Montréal : Ville de Montréal, Service du génie et Service de l'urbanisme. annexes.

### **ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE**

1999 *Pôle Atwater; canal de Lachine, étude de potentiel et inventaire archéologiques (1998), BiFj-11; BiFj-54; MTL98-08-01; MTL98-08-02; MTL98-08-03*. Montréal : Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts, Service de l'urbanisme.

### **BÉLISLE, Jean**

1992 « Du lac à la Loutre aux écluses de Saint-Gabriel », dans *Regards sur un paysage industriel : le canal de Lachine*, Montréal, Centre canadien d'architecture

### **BELLAVANCE, Denis**

2012 *Synthèse des événements quaternaires dans les Basses-Terres du Saint-Laurent*. Développement durable, Environnement et Parcs, Gouvernement du Québec.

### **BENMOUYAL, JOSÉ**

1987 *Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*, Dossiers 63, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec.

### **BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON**

1991 *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal*. Montréal, Montréal, Guérin. 393p.

### **BILODEAU, Robert**

1992 *Inventaire et surveillance archéologiques : construction du pont du boulevard des Trinitaires (Ville de LaSalle) au-dessus du canal de Lachine, 1991. Rapport de fouille*. Montréal : Ville de LaSalle, Services techniques, dans le cadre de l'entente intervenue avec le ministère des Transports du Québec.

### **BLOUIN, Yanik**

2011 *Analyse documentaire et cartographique de l'îlot Saint-Pierre Apôtre, étude de potentiel archéologique 1212, rue Panet et 1201 à 1215, rue de la visitation.* Montréal: Centre St-Pierre.

**BOUCHETTE, Joseph**

1815 *A topographical description of the province of Lower Canada.* Londres : Canada East Reprints.

1815 *Description topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique,* Londres, W. Faden, (réédition : Montréal, Éditions Élysée, 1978), 664 p. + Appendix.

**BOUDREAU, Claude et Michel GAUMONT**

2007 *Le Québec sous L'œil de l'arpenteur-géomètre, depuis Champlain.* Québec : Les publications du Québec.

**BURKE, ADRIAN L.**

2017 *Le dynamisme et la diversité de l'Archaïque au Québec,* dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction) *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne,* Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec : 1-14.

**BURKE, ADRIAN L. et CLAUDE CHAPDELAINE (sous la direction)**

2017 *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne,* Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec.

**BUSH, Jane Celia**

1983 *The Throwaway Ethic in America.* Thèse de doctorat, University of Pennsylvania ,American Studies, Philadelphia, United States of America.

**BRADLEY, Charles S.**

2001 *La pipe à fumer pour l'archéologue.* Dans K. Karklins (dir.), *Études en culture matérielle* (pp. 120-154). Canada : Parcs Canada.

**BRASSARD, Michel**

2016 *Yellow Ware.* Dans L. Métreau (dir.) *Identifier la céramique au Québec* (pp. 177-179). Québec : Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 41. \*

**BROCHU, Gilles**

1988 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de conduits souterrains de la C.S.E de Montréal en 1987.* Montréal : Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.

**CHAPDELAINE, Claude**

2017 *L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs,* dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction) *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne,* Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec : 77-114.

2014 *Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre,* *Archéologiques 27* : 28-47.

2007 *Perspectives et prospectives.* dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne,* édité par C. Chapdelaine, pp. 373-382. Paléo-Québec No.32. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

- 2004 Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic. Découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec* 24 (1) : 3-20.
- 1994 La place culturelle est paléoindiens de Rimouski dans le Nord-Est américain, dans C. Chapdelaine et J.Dumont (éd.) *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Montréal, publié en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, Collection Paléo-Québec : 22, Recherches amérindiennes au Québec : 267-277.
- 1989 La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique (note de recherche), *Anthropologie et Sociétés*, 13 (2), 127-142.

**CHAPDELAINE, C. et P. LASALLE**

- 1995 Physical environments and cultural systems in the Saint Lawrence valley, 8,000 to 3,000 B.P. : A multidisciplinary framework, dans E.A. Bettis (dir.) *Archaeological geology of the Archaic period in North America*, Special paper 297, Geological Society of America, Boulder, 115-129. \*

**CLERMONT, Norman**

- 1995 Le Sylvicole du Québec méridional, *Revista de Aqueología Americana*, 9, 67-81.
- 1992 L'Archaique dans le Nord-Est américain, *Revista de Aqueología Americana*, 5, 7-25.
- 1990 Le Sylvicole inférieur au Québec, *Recherches amérindiennes au Québec*, 20 (1), 5-17.

**CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINE**

- 1982 *Pointe-du-Buisson 4 : Quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

**CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINE et Jacques CINQ-MARS (dir.)**

- 2003 Île aux Allumettes. L'Archaique supérieur dans l'Outaouais. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, collection Paléo-Québec 30.

**CLERMONT, Norman, CHAPDELAINE, et Jacques GUIMONT**

- 1992 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale*. Les publications du Québec, ministère des Affaires culturelles, direction des communications, Cérame inc.

**DAWSON, David**

- 2016 « Grès à glaçure dite *Bristol* ». dans Laetitia Métreau (sous la direction de), *Identifier la céramique au Québec*, pp. 317-319.

**DECHÊNE, Louise**

- 1974 *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Paris, Plon, 588 p.
- 1988 *Habitant et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, essai. Montréal : Boréal compact.

**DESACHY, Bruno**

- 2012 Système d'information archéologique de terrain et fondamentaux de l'enregistrement archéologique : quelques remarques à propos de l'application Stratibase. *Archeologia e Calcolatori*, p.61,73.

**DESJARDINS, Pauline**

- 2016 Au canal de Lachine, dans A. Balac (dir.) et F.C. Bélanger (dir.), *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal* (pp. 256-274.), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Québec, Montréal.

**DESLOGES, Yvon et Allain GELLY**

2002 *Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain, 1860-1950*, Sillery, Septentrion, 2002, 215 p.

**DUMAIS, Pierre, Céline LAROUCHE et Jean POIRIER**

1996 Les sites paléindiens récents de La Martre et de Mitis : réflexions sur le peuplement Plano de l'est du Québec, *ArchéoLogiques* no 10.

**DUMONT, Jessica**

2010 *Le Sylvicole moyen ancien de l'Estrie et du Nord-Est américain : une étude descriptive et comparative de la poterie du site Vieux-Pont (BiEx-1), Lennoxville, Québec* Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Québec, Montréal.

**ELLIS, Christopher J.**

2002 Les assemblages archéologiques du Paléoindien dans le sud de l'Ontario, *Recherches amérindiennes au Québec*, 31 (3) : 7-26.

**ETHNOSCOPE Inc.**

2013 *Projet Turcot, surveillance et inventaire archéologiques. BiFj-104, MTL 11-04-4. MTL 12-04-1 et MTL 12-23-2. Projet MTQ n° 154030636*. Montréal : Direction de l'Île-de-Montréal, Direction générale des territoires.

2013 *Projet Turcot. Inventaire archéologique. Intervention MTL13-23-01*. Montréal : Ministère des Transports du Québec.

2011 *Complexe Turcot. Surveillance archéologique. BiFj-128, 614G. MTL09-23-1 et MTL09-24-1*. Montréal : Direction territoriale de l'Île-de-Montréal, Direction générale de Montréal et de l'Ouest.

2009 *Complexe Turcot. Étude en archéologie-phase 1. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols. MTL07-23-2*. Montréal : DESSAU, Transports Québec.

2009 *Complexe Turcot. Intervention en archéologie - Phase 1 - Revue de littérature*. Montréal : Dessau, Ministère des Transport du Québec.

2009 *Terrain Cegecom, Chemin de la Cote-Saint-Paul et rue Sainte-Marie, Montréal, Inventaire archéologique et analyse paléo-environnementale (MTL07-23-1)*. Montréal : Ville de Montréal

2008a *Complexe Turcot, étude de potentiel archéologique- phase 2, vol. 1*. Montréal : DESSAU, Transports Québec. \*

2008b *Complexe Turcot, étude de potentiel archéologique- phase 2, vol. 2. Addenda*, Montréal : DESSAU, Transports Québec.\*

2006 *Centre universitaire de santé McGill, cour Glen, Montréal, interventions archéologiques (MTL05-05-1, BiFj-82, BiFj-83 et BiFj-84)*. Montréal : Centre universitaire de santé McGill, Corporation d'hébergement Québec, L.A. Hébert Ltée.

2004 *Interventions archéologiques, construction du pont Monk, canal de Lachine, MTL00-08-4, MTL01-08-3, 604G, 2000-2001*. Montréal : Ville de Montréal, 121 p. et annexes

2002a *Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Supervision archéologique, pôle Cartier, rue Brock (MTL01-08-6) et rue Saint-*

- Patrick (Bifj-26 et MTL01-08-7)*. Montréal : Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts, 4 p. et annexes.
- 2000 *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49*. Société de développement de Montréal, Ville de Montréal et MCCQ, rapport inédit.
- 1998 *Extension du square Sir-Georges-Étienne-Cartier. Inventaire archéologique. MTL97-08-3*. Montréal : Les paysagistes Belvédère inc., Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts et Service de l'urbanisme, 40 p.
- 1995 *Projet de rénovation de la maison Hurtubise, rapport des interventions archéologiques*. Montréal : Héritage canadien du Québec, Gersovitz Becker Moss Architectes.

#### **ÉTONGUÉ MAYER, Raoul**

- 2003 *Géomorphologie: principes, méthodes et pratique*. Canada: Guérin universitaire.

#### **EVANS, John et Terry O'Connor**

- 1999 *Environmental Archaeology, principles and methods*. Grande-Bretagne: Sutton Publishing.

#### **FLANDROIS, Serge**

- 1997 Applications des carbones, dans P. Bernier (dir.) et S. Lefrant (dir.), *carbone dans tous ses états* (pp. 517-531). Amsterdam : Gordon and Breach Science Publishers

#### **GAUVIN, Robert**

- 1995 *Guide des céramiques: Selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada*. Publication interne. Québec : Parcs Canada, Région du Québec.

#### **GELLY, Alain**

- 2010 *Vapeur, thermoélectricité et hydroélectricité comme force motrice le long du corridor industriel du canal de Lachine, des années 1850 à la Seconde Guerre mondiale*, Thèse de Doctorat, Département d'Histoire, Québec, Université Laval, 344 p.

#### **GOBAT, Jean-Michel, Aragno et Willy Matthey**

- 2003 *Le sol vivant, base de pédologie, biologie des sols*, t. XIV de *Collection gérer l'environnement*. France : Presses polytechniques et universitaires romandes.

#### **GOGO, George N.**

- 1961 *Thompson Island: Its Significance Relative to Early Man, in Eastern Ontario*. Hull, Musée canadien des civilisations.

#### **GRAILLON, Éric**

- 2012 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke : Intervention sur le site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2011*. Musée de la Nature et des Sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

#### **GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC**

- 2001 **Écluse no 4 du canal de Lachine, interventions archéologiques lors de la restauration et de l'aménagement du site des écluses no 4 à la Côte-Saint-Paul 1998-2000**. Montréal : Parcs Canada, 104 p.
- 1998b *Surveillance archéologique lors de la caractérisation des sols, approche nord du tunnel Saint-Rémi, MTL98-08-5, Canal de Lachine*. Montréal : Ville de Montréal, Service de l'urbanisme, 7 p. et annexes.
- 1998c *Surveillance archéologique lors de la caractérisation des sols et des vestiges architectu-*

*raux, écluse no 4, canal de Lachine*. Montréal: Parcs Canada, 6 p.

**HAXBY, J. A. et R. C. Willey.**

2016 *Monnaies du Canada 2017*. (35e ed.). Toronto: The Unitrade Press.

**HILDYARD, Robin**

2016 Terre cuite à glaçure brune britannique, Dans L. Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec* (, pp. 121-124). Québec : Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 41.

**JANOWITZ, Meta F.**

2016 « Grès avec engobe dit *Albany* et glaçure saline ». dans Laetitia Métreau (sous la direction de), *Identifier la céramique au Québec*, pp. 341-344.

**JONES, Olive, SULLIVAN et George L. MILLER**

1985 *Glossaire du verre de Parcs Canada: Décrivant les contenants, la verrerie de table, les dispositifs de fermeture et le verre plat*. Ottawa : Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada.

**KAPLAN, Samuel R.**

1982 *Beverage World: 100 Year History 1882-198 and Future Probe*. New York : Keller Publishing, Great Neck

**LABONNE, Paul (Commissaire)**

2006 *Ville-Émard, Côte-Saint-Paul : du canal de Lachine au Ville Émard Blues Band*, Montréal. Maison de la Culture Marie-Uguay, 44 p.

**LABONTÉ-LECLERC, Mélissa**

2016 Terre blanche vitrifiée et glaçurée. Dans L. Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec* (pp. 249-253). Québec : Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 41.

**LABONTÉ-LECLERC, Mélissa et Delphine LÉOUFFRE**

2016 White Ware. Dans L. Métreau (dir.), *Identifier la céramique au Québec*, (pp. 237-244). Québec : Cahiers d'archéologie du CÉLAT, no 41.

**LABRECQUE, Annie-Claude et Dany FOUGÈRES**

2012 *L'économie montréalaise au XIXe siècle*, t. 1 de *Histoire de Montréal et de sa région*, sous la direction de Dany Fougères, Québec : Presses de l'Université Laval.

**LAFLEUR, Guylaine**

1989 *Rapport sur le potentiel archéologique des tanneries de Saint-Henri*. Montréal : Société historique de Saint-Henri.

**LALIBERTÉ, Marcel**

1993 Site paléo-indien CeEt-482, à Saint-Romuald : fouilles archéologiques, *Recherches amérindiennes au Québec*, 66-67.

**LAMARCHE, Lise**

2011 Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. INRS, Thèse de doctorat.

2005 *Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du Lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans*. Université du Québec à Montréal, Montréal, Mémoire de maîtrise.

**LAMONDE, Yvan**

2012 La sociabilité montréalaise XIXesiècle : la présence des cultures francophone et anglophone », dans Histoire de Montréal et de sa région. Tome I. Des origines à 1930, sous la direction de Dany Fougères, Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 747-774.

**LANGEVIN, Érik et Noémie PLOURDE**

2017 La question des identités culturelles au cours de l'Archaïque supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay : du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent, dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction) *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec : 1-14.

**LAROCHE, André**

2016 « La lente disparition de la plaque d'adresse Montréalaise », *La presse*, édition du 30 juillet 2016.

**LAROCQUE, Robert**

1989 *Les sépultures amérindiennes de Westmount. Une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282*. Montréal : Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, rapport inédit.

**LEWIS, Robert.**

2000 *Manufacturing Montreal : The Making of an Industrial Landscape, 1850 to 1930*, Baltimore & London, The John Hopkins University Press, 337 p.

**LIGHTHALL, W.D.**

1898 *Notes sur le site BiFj-31, Westmount*. Ville de Westmount, ms, n.p.

**MASSICOTTE, Daniel**

2002 *L'urbanisation et la municipalisation dans la vallée industrielle du canal de Lachine, 1820-1940*, Rapport synthèse, 3 tomes, Montréal, Parcs Canada, 632 p.

**MASSICOTTE, Édouard-Zotique**

1936 Quelques rues et faubourgs du vieux Montréal, *Cahier des dix*, No 1, p.145.

**METREAU, Laetitia**

2016 *Identifier la céramique au Québec*. Québec: Les cahiers d'archéologie du CELAT, s. d.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DU CANADA**

2002 *Le système canadien de classification des sols*. 3e édition. Ottawa: CNRC-NRC.

**MILLER, George L., SAMFORD, SHLASKO et Andrew MADSEN**

2000 Telling Time for Archaeologists. *Northeast Historical Archaeology*, vol. 29, art. 2, pp. 1-22.

**MYERS, Adrian**

2016 The Significance of Hotel-Ware Ceramics in the Twentieth Century. *Historical Archaeology*, 50 (2), pp. 110-126

**OUELLET, Jean-Christophe**

2017 Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172, dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction) *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amér-

rindiennes au Québec : 15-56.

#### **OUELLET, Jean-Christophe et Pierre J.H. RICHARD**

- 2017 Un Archaique ancien (8500 – 8000 ans AA) en MoyenneCôte-Nord. L'apport des sites EbCx-65 et EbCx-66 en Minganie, dans A.L. BURKE et C. Chapdelaine (sous la direction) *L'Archaique au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, Collection Paléo-Québec no 36, Recherches amérindiennes au Québec : 15-56.

#### **PARCS CANADA**

- 2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : Fouille et prospections. Ressources électroniques [En ligne] <http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/fp-es/tdm-toc.aspx>

#### **PATRIMOINE EXPERTS**

- 2018 *Fouille archéologique, à l'emplacement du Queen's Hotel (BgEw-4), sur le terrain du Musée Beaulne, Coaticook (août 2017)*. L'Assomption : Ville de Coaticook. (à paraître)
- 2017 *Supervision archéologique : Travaux de réaménagement de l'autoroute 15, station de pompage de l'aqueduc de Montréal, édifice des roues, turbines et pompes, BiFj-128*. Rapport présenté à : Services publics et Approvisionnement Canada, Infrastructure Canada. Mars 2017. No de dossier : TPSGC16CHAMPL1, No de contrat: 700357108.
- 2016 *Fouille archéologique, à l'emplacement du Queen's Hotel (BgEw-4), sur le terrain du Musée Beaulne, Coaticook (juillet 2016)*. L'Assomption : Ville de Coaticook.
- 2016 *Surveillance archéologique, travaux de décontamination de l'ancienne cour de triage Turcot, secteur de la rotonde*. Montréal : Ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec.
- 2015 *Fouille archéologique avec le public, à l'emplacement présumé du Queen's Hotel (BgEw-4), sur le terrain du Musée Beaulne, Coaticook (juillet 2014)*. L'Assomption : Ville de Coaticook.
- 2012 *Projet Turcot. Surveillance archéologique. Travaux de caractérisation des sols (de septembre 2009 à mars 2011)*. L'Assomption : Ministère des Transports du Québec.
- 2003 *Site du complexe hydraulique des écluses de la côte Saint-Paul, îlot hydraulique Frothingam et Workman, Canal de Lachine, Montréal (site BiFj-66)*. Montréal : Ville de Montréal, Culture et Communication Québec.

#### **PATRIMOINE EXPERTS et ARCHÉOPHONE**

- 2013 *Inventaire archéologique sur le terrain du Musée Beaulne, à l'emplacement présumé du Queen's Hotel (BgEw-4), Coaticook, 2012*. L'Assomption : Ville de Coaticook.

#### **PERREAULT, Claude**

- 1969 *Montréal en 1781*, Montréal : Payette Radio. 495 p.
- 1977 *Montréal en 1825*, Montréal : Groupe d'études Gen-Histo Inc., 535p.

#### **PETROSKI, Henry**

- 1993 *The Evolution of Useful Things*. New York: Alfred A. Knopf.

#### **PINTAL, Jean-Yves**

- 2007a *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre bordure sud de l'autoroute 40, Saint-Augustin-de-Desmaures*. Rapport inédit remis au ministère des Trans-

- ports du Québec, Québec.
- 2007b *Domaine Longwood. Interventions archéologiques sur les sites CeEt-471 et CeEt-481. Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est. Quartier Saint-Romuald, Ville de Lévis.* Rapport inédit remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Québec.
- 2003 *Interventions archéologiques.* Direction de Chaudière-Appalaches (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit.
- PLOURDE, Michel**
- 2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Québec, Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.*
- POITRAS, Claude et Harold BÉRUBÉ**
- 2004 Étude historique du développement urbain : l'axe du canal de Lachine – Partie Sud-Ouest, coll. « Culture et société », Montréal, INRS-Urbanisation.
- PRÉVOST, Alain**
- 1996 *Inventaire archéologique de trois terrains localisés dans le secteur du canal de Lachine (groupe 2 du projet-pilote).* Montréal : Ville de Montréal, Service du génie, Service de l'urbanisme
- RHODES, Alexandra M.**
- 1982 *Hat Pins and Tie Pins, Antique collectors pocket guides.* Guildford, Surrey : Lutterworth Press.
- RICHARD, Pierre J.H.**
- 2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances ». dans C. Chapdelaine (sous la direction de), *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec 32 : 21-45.
- RICHARD, Pierre J.H. et Jean POIRIER**
- 2016 Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal. Tableau, Ethnoscop Inc., Montréal.
- RITCHIE, William A., et Robert E. Funk**
- 1973 *Aboriginal settlement patterns in the Northeast.* University of the State of New York, State Education department, Albany.
- RITTER, Dale. F, Craig Kochel et Jerry R. Miller**
- 2011 *Process geomorphology (Fifth Edition).* Illinois: Waveland Press Inc. \*
- ROBITAILLE, André, et Michel Allard.**
- 1996 *Guide pratique d'identification des dépôts de surface.* Québec: Les publications du Québec.
- ROBITAILLE, André, et Jean-Pierre Saucier.**
- 1998 *Paysages régionaux du Québec méridional.* Québec: Les publications du Québec.
- ROY, Christian**
- 2016 L'hôtel Rasco : un rendez-vous de la bourgeoisie, dans A. Balac (dir.) et F.C. Bélanger (dir.),

*Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal* (pp. 232-236.), Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

2006 *Inventaire archéologique du site Henderson-Dixon, BfFj-135*. Québec : Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

**SÉVIGNY, André**

1986 *L'urbanisation dans le corridor du canal de Lachine dans la deuxième moitié du 19e siècle Rapport final*. Québec : Parcs Canada, 748 p.

**SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC**

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

2006a *Interventions archéologiques et caractérisations environnementales, canal de Lachine (37G, 601G, 602G, 605G et 613G)*. Montréal : Parcs Canada.

2003 *Travaux archéologiques, pont de la côte Saint-Paul (614G), canal de Lachine*. Montréal : Parcs Canada.

2002 *Surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'arasement de l'îlot central du pont du CN à Saint-Henri, au canal de Lachine*. Montréal : Parcs Canada.

2001 *Surveillance archéologique dans le cadre de la caractérisation des sols dans les secteurs du bassin no 4 du parc Sir-Georges-Étienne-Cartier et du parc Atwater, au canal de Lachine*. Montréal : Parcs Canada.

2001 **Écluse no 4 du canal de Lachine, interventions archéologiques lors de la restauration et de l'aménagement du site des écluses no 4 à la Côte-Saint-Paul 1998-2000**. Montréal : Parcs Canada.

**SPIESS, Arthur E.**

1992 *Archaic Period Subsistence in New England and the Atlantique Provinces*, dans B.S. Robinson, J.B Petersen et A.K. Robinson (dir.), *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Occasional Publications in Maine Archaeology 9, Maine Historic Preservation Commission and Maine Archaeological Society, Augusta : 163-185.

**SUSSMAN, Lynne**

1995 *Le motif du blé. Une étude illustrée*. Ottawa : Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada.

**TOWNROW, Karen.**

1990 *Lovely Linoleum*. *The Australian Society for Historical Archaeology Inc, Research Bulletin*, 203 (14).

**VALADAS, Bernard**

2004 *Géomorphologie dynamique*. Paris: Armand Colin.

**WETHERBEE, Jean.**

1996 *White Ironstone; A Collector's Guide*. Dubuque, Iowa: Antique Trader Books.

**WILLIS, John.**

1987 *The Process of Hydraulic Industrialization on the Lachine Canal, 1840-1880 : Origins, Rise and Fall*, Québec, Service canadien des Parcs.

**WRIGHT, James V.**

1982 La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire, *Recherches amérindiennes au Québec*, 12 (3) : 193-205.

*Webographie*

AQUATERRA. À propos de nous. *Aquaterra*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://www.aquaterracorp.ca/page.aspx?name=History>

ARAYMOND. Cinq générations d'entrepreneurs tournées vers l'avenir. ARaymond. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://www.araymond.fr/a-propos-de-nous/historique>

ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS DE CÉRAMIQUES DU QUÉBEC. Cruches anciennes et marchands de Montréal : collectionneurs, à vos marques!. *Association des collectionneurs de céramiques du Québec*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://www.ceramiquedunquebec.com/modules/news/article.php?storyid=13>

AYLMER. Aylmer Cannery. *Ontario, Canada, Aylmer Proud Heritage. Bright Future*. Récupéré le 22 mai 2018 de : <http://www.aylmer.ca/index.php/Home/Index>

BELLIS, Mary. *A Brief History of the Invention of Plastics*. ThoughtCo. Récupéré le 22 mai 2018 de : <https://www.thoughtco.com/history-of-plastics-1992322>

BIRKS, Steve. S W Dean. *Thepotteries.org*. Récupéré le 22 mai 2018 de : <http://www.thepotteries.org/allpotters/347a.htm>

BIRKS, Steve. North Staffordshire Pottery Marks, Wood & Son (s) (Ltd). *Thepotteries.org*. Récupéré le 22 mai 2018 de : [http://www.thepotteries.org/mark/w/wood\\_sons.html](http://www.thepotteries.org/mark/w/wood_sons.html)

BIRKS, Steve. North Staffordshire Pottery Marks, George Jones. *Thepotteries.org*. Récupéré le 22 mai 2018 de : <http://www.thepotteries.org/mark/j/jonesgeo.html>

BIRKS, Steve. North Staffordshire Pottery Marks, Furnivals (Ltd), Furnivals (1913) (Ltd). *Thepotteries.org*. Récupéré le 22 mai 2018 de : <http://www.thepotteries.org/mark/f/furnivals.html>

BIRKS, Steve. Ridgways. *Thepotteries.org*. Récupéré le 24 mai 2018 de <http://www.thepotteries.org/allpotters/854.htm>

BIRKS, Steve. General Guide to Pottery Trade Marks. *Thepotteries.org*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://www.thepotteries.org/mark/general.htm>

BIRKS, Steve. The Grindley Hotel Ware Co Ltd. *Thepotteries.org*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://www.thepotteries.org/allpotters/471.htm>

BIRKS, Steve. Thomas Furnival & Son. *Thepotteries.org*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://www.thepotteries.org/allpotters/419.htm>

BIZAPEDIA. Claremont soda works company. *Bizapedia*. Récupéré le 28 mai 2018 de : <https://www.bizapedia.com/nh/claremont-soda-works-company.html>

BOUTEILLES ANTIQUES DU QUÉBEC. Bouteille de type "BIMAL". *Bouteilles antiques du Québec*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://bottledigger.wixsite.com/montreal-bottle/nature>

BOUTEILLES DU QUÉBEC. Henri Jonas & CO. *Bouteilles du Québec*. Récupéré le 24 mai 2018: [http://bouteillesduquebec.ca/Produits\\_Domestiques/jonas\\_henri\\_GEN\\_prod\\_table.htm](http://bouteillesduquebec.ca/Produits_Domestiques/jonas_henri_GEN_prod_table.htm)

CALIFORNIA BRICKS. s.d. « Imported and out-of-state bricks: Carr ». <https://calbricks.netfirms.com/brick.carr.html>

- CORNING. Glass Heroes. *Corning*. Récupéré le 28 mai 2018 de : <https://www.corning.com/worldwide/en/innovation/the-glass-age/inspiration/glass-heroes.html>
- CORNING. Materials Matter: Railroad Lanterns. *Corning*. Récupéré le 28 mai 2018 de : <https://www.corning.com/worldwide/en/innovation/materials-science/32-shades-of-green.html>
- CORNING MUSEUM OF GLASS. Lighting the way : Fresnel Lens. *Corning Museum of Glass*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <https://www.cmog.org/article/lighting-way-fresnel-lens>
- DESACHY, Bruno. Formaliser le raisonnement chronologique et son incertitude en archéologie de terrain. *Cybergeo : European Journal of Geography*. Récupéré le 20 mai 2016 de <https://cybergeo.revues.org/25233>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Fiole pharmaceutique. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=197999&type=bien#.Ww24KkgvxaR>
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Flacon à eau dentifrice. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=197862&type=bien#.Ww3AKkgvxaR>
- HAZARD, Sharon. 2012. The Ketchup King of Shrewsbury. *The Two Rivers Time*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://tworivertimes.com/the-ketchup-king-of-shrewsbury/>
- HOYT, Linda et Cliff. "If Made By Hood It's Good". *The advertising collections of Cliff & Linda Hoyt*. Récupéré le 22 mai 2018 de : <http://www.cliffhoyt.com/cihood.htm>
- JOHN. Rosenthal Porcelain Marks in Date Sequence. *CollectRosenthal.com*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://collectrosenthal.com/markingsdate.html>
- JONES, May. 1966. *The Bottle Trail, Volume 6*. Nara Visa : New Mexico. [http://www.thepotteries.org/mark/c/corn\\_we.html](http://www.thepotteries.org/mark/c/corn_we.html)
- MARSH. James H. Histoire du chemin de fer. *Historica Canada*. Récupéré le 28 mai 2018 de : <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/histoire-du-chemin-de-fer/>
- MEYER V, Ferdinand. Mrs. Winslow's Soothing Syrup – oooh so soothing. *Peachridge Glass*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <https://www.peachridgeglass.com/2013/01/mrs-winslows-soothing-syrup-oooh-so-soothing/>
- MIKKELSON, David. Heinz 57 Varieties. *Snopes*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <https://www.snopes.com/fact-check/57-varieties/>
- NUMISTA. City Zone Fare - Bay State Boston, Massachusetts. *Numista*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <https://en.numista.com/catalogue/pieces40807.html>
- LINDSEY, Bill. Bottle Finishes & Closures, Part III: Types of Bottle Closures. *Society for Historical Archaeology Inc.*. Récupéré le 28 mai 2018 de: <https://sha.org/bottle/closures.htm#Crown%20cap>
- LINDSEY, Bill. Bottle Dating, Machine-made bottles portion of the Dating Key. *Society for Historical Archaeology Inc.*. Récupéré le 28 mai 2018 de : <https://sha.org/bottle/machinemadedating.htm#Question%2010>
- LOCKHART, Bill, SCHRIEVER, LINDSEY et Carl SERR. The Diamond Glass Companies of Montreal, Canada. *Society for Historical Archaeology Inc*. Récupéré le 20 mai 2018 de <https://sha.org/bottle/pdffiles/Diamond-Canada.pdf>
- LOCKHART, Beau, SCHRIEVER, Beau, SERR, Carol et Bill LINDSEY. s.d. « Beck, Phillips – the Bakewells –

and the Brunswick Pharmacal Co. ». <https://sha.org/bottle/pdffiles/Beck&Bakewell.pdf>

LOCKHART, Beau, SCHRIEVER, Beau, LINDSEY, Bill, et Carol SERR. s.d. « Nuttall & Co. ». <https://sha.org/bottle/pdffiles/Nuttall.pdf>

QUEBECGENWEB. Charles Gurd. *Quebecgenweb*. Récupéré le 28 mai 2018 de : <http://www.quebecgenweb.com/~qcmtl-w/GurdCharles.html>

ROBERT, Mario. Chronique Montréalité no 16 – Le quartier Saint-Henri. Archives Montréal. Récupéré le 24 mai 2018 de : <http://archivesdemontreal.com/2014/10/20/chronique-montrealite-no-16-le-quartier-saint-henri/>

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL. s.d. « Histoire des tramways ». <http://www.stm.info/fr/a-propos/decouvrez-la-STM-et-son-histoire/histoire/histoire-des-tramways>

SOCIETY FOR HISTORICAL ARCHAEOLOGY INC. Cannington, Shaw & Co.. *SHA*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <https://sha.org/bottle/pdffiles/CS%26Co.pdf>

SMITHSONIAN NATIONAL MUSEUM OF AMERICAN HISTORY. Bay State Transit Token. The National Museum of AMERICAN HISTORY. Récupéré le 24 mai 2018 de : [http://americanhistory.si.edu/collections/search/object/nmah\\_1382313](http://americanhistory.si.edu/collections/search/object/nmah_1382313)

STADJA, Sharon. Stop In And Check Out Old And Solds Feature Pottery Marks/Hallmarks. *HubPages*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <https://hubpages.com/games-hobbies/IDpotterymarks>

THE LOCAL HISTORY OF STOKE-ON-TRENT, ENGLAND. s.d. « North Staffordshire Pottery Marks, W & E Corn ». [http://www.thepotteries.org/mark/c/corn\\_we.html](http://www.thepotteries.org/mark/c/corn_we.html)

VILLE DE MONTRÉAL. L'aventure du chemin de fer. Centre d'histoire de Montréal, Ville de Montréal. Récupéré le 28 mai 2018 de : <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/laventure-du-chemin-de-fer>

WEIDE, Christopher. *Soft Drink Bottlers of the United States, Volume 1 (2<sup>nd</sup> ed.)*. Platform 3 Research. Récupéré le 28 mai 2018 de : <http://platform3research.com/HTML/Soda/VTNH2BW.html>

WHITTEN, David. Bromo-Seltzer-Cobalt Blue Bottles-Brief History. *Glass Bottle Marks*. Récupéré le 24 mai 2018 de : <https://www.glassbottlemarks.com/bromo-seltzer-cobalt-blue-bottles/>

[https://www.dropbox.com/referrer\\_cleansing\\_redirect?hmac=Z6Y5QGvj06Yq5%2FOON0bfeWqjYjnKdbjgzAUdIHCVSs%3D&url=https%3A%2F%2Fstatic1.squarespace.com%2Fstatic%2F53a3b0e7e4b0356e962ad8f4%2Ft%2F591b8dc66b8f5b93b537f1af%2F1494979373942%2Ffile%2B1.%2BBadges%2BButtons%2BHats%2BUniforms%2B%2526%2BRelated%2BEquipment.pdf](https://www.dropbox.com/referrer_cleansing_redirect?hmac=Z6Y5QGvj06Yq5%2FOON0bfeWqjYjnKdbjgzAUdIHCVSs%3D&url=https%3A%2F%2Fstatic1.squarespace.com%2Fstatic%2F53a3b0e7e4b0356e962ad8f4%2Ft%2F591b8dc66b8f5b93b537f1af%2F1494979373942%2Ffile%2B1.%2BBadges%2BButtons%2BHats%2BUniforms%2B%2526%2BRelated%2BEquipment.pdf)

[https://www.dropbox.com/referrer\\_cleansing\\_redirect?hmac=qMCALt6h13NdUD2VfwQOGLwd5C6nwsGSE%2F4FaJI0u9I%3D&url=http%3A%2F%2Fwww.tokencatalog.com%2Ftoken\\_record\\_forms.php%3Faction%3DDi](https://www.dropbox.com/referrer_cleansing_redirect?hmac=qMCALt6h13NdUD2VfwQOGLwd5C6nwsGSE%2F4FaJI0u9I%3D&url=http%3A%2F%2Fwww.tokencatalog.com%2Ftoken_record_forms.php%3Faction%3DDi)

## Sources primaires

### Lois (province de Québec), Règlements (Ville de Montréal) et autres

#### PROVINCE DE QUÉBEC

1909 « Loi ratifiant le titre de la compagnie *The Montreal Trust & Deposit* à une certaine partie du lot 3600 du cadastre de la paroisse de Montréal », sanctionnée le 7 mai 1909 (9 Ed. VII, chap. 162, p. 478).

## **VILLE DE MONTRÉAL**

- 2018 *Profil sociodémographique. Recensement 2016. Arrondissement du Sud-Ouest, Édition mai 2018.* Service du développement économique, Ville de Montréal.
- 1963 Règlement à l'effet d'autoriser l'aliénation par la Cité d'une partie du lot 3600 du cadastre de la paroisse de Montréal. À une séance du Comité exécutif de la Cité de Montréal tenue le 1<sup>er</sup> avril 1963, et à la séance du Conseil de la Cité de Montréal tenue le 25 avril 1963.

## **BOOK OF REFERENCE – LIVRE DE RENVOI**

- 1894 William Brombly Davidson vs The Montreal Gas Company

## **REGISTRATEUR – DIVISION D'ENREGISTREMENT, MONTRÉAL**

- 1966 Dépôt d'Expropriation de Bernard Pinard, ministre de la Voirie, pour réfection ou construction de la route Transcanadienne, selon art. 1066v du Code de Procédure civile, 8 février 1966, signé Pierre Dubois, notaire, No. du Bureau d'enregistrement : 1889840 (AL 65 1 889 840, 1966)
- 1985 Enregistrement de privilèges, à Entreprise de construction A.C.F. Inc, Pietro Tiramani, président, en sous-traitance à Les Céramiques Champlain Ltée, Francesco Santomasimo, président, Michel Amaranti, secrétaire, 1<sup>er</sup> octobre 1985, no. d'inscription : 3640736

## **Sources manuscrites et actes notariés**

### **BRODY, Hugh**

- 1858 Memorial of Deed of Sale by William B. Davidson between William Brombly at Dame Margaret Tylor his wife, Dame Hannah Brombly, wife of John Davidson & Robert Bronbly and Dame Marie Tiviarge his wife and James Davidson, 10 mars 1858, greffe de James Smith, enregistré devant Hugh Brody, 4 novembre 1890, enregistrement no 49094, cadastre du Québec.

### **CLERCK, Ronzo Heathcote**

- 1918 Vente par la Canadian Light & Power, représenté par Howard Wilson, président, et Jared K. Goodfellow, secrétaire trésorier à la Montreal Public Service Corporation, représentée par Edmund Arthur Robert, président, et Jared K. Goodfellow, secrétaire trésorier

### **DAVELUY, Paul-Edouard**

- 1819 Vente par Jean-Baptiste Rivard dit Lanouette à David Ross, 3 mars 1819, greffe de Paul-Edouard Daveluy, minute no 54.

### **DUBUC, Marcel**

- 1948 Expropriation/Acte de transport de la Montreal Light, Heat & Power Consolidated à la Commission hydroélectrique du Québec, L.E. Potvin, président, et Bernard Lacasse, c.r., 1<sup>er</sup> mars 1948, greffe de Marcel Dubuc

### **GRIFFIN, Henry**

- 1841 Deed of Sale between Jane D. Ross, widow of the late David Ross and Henry Hadley, 13 mars 1841, greffe de Henry Griffin, BAnQ.
- 1842 Deed of Sale between Henry Hadley, of the River St. Pierre, farmer, and James Connor, of the Cote St. Paul, laborer, 21 janvier 1842, greffe de Henry Griffin, BAnQ.

### **JOBIN, André**

1815 Vente par les héritiers de feu Jean-Raphaël Lelièvre et Marguerite Crevier , 12 janvier 1815, greffe de André Jobin, minute no 96.

**KRUGER, Earl**

1987 Deed of Sale, Robco Co. (suite à fusion Joseph Robb & Company et The Anchor Packing Company), J. Barry MacDonald, président, à 159126 CANADA Inc., Peter Cohen, président, greffe de Earl Kruger, minute no 12,073

**LAVOIE, Paul René**

1970 Acte de vente, de Joseph Robb & Company Limited Corporation, William D. Robb, président à Sa Majesté Élisabeth II (Gouvernement du Québec, Maurice Ostiguy, Ministre de la Voirie et Marcel Parent, sous ministre adjoint), 23 avril 1970, greffe de Paul René Lavoie. No. d'inscription : 2204064.

**LIGHTHALL, George R.**

1901 Obligation de Marshall Brodie Atkinson à Colin McArthur et William M. Kerr, exécuteurs testamentaires de feu Dame Ann Brodie Atkinson, 7 mars 1901, greffe de George R. Lighthall, minute no. 4366

1901 Vente par Marshall Brodie Atkinson à William M. Kerr, Colin McArthur et William F. Lighthall, 7 mars 1901, greffe de George R. Lighthall, minute no. 4367

1903 Deed of sale de William Brodie Atkinson, William M. Kerr, Colin McArthur et William F. Lighthall, à The Montreal Trust & Deposit Company, 23 avril 1903, greffe de George R. Lighthall, minute no. 5215.

1903 Quittance par Marshall Brodie Atkinson à William M. Kerr, Colin McArthur et William F. Lighthall, 22 avril 1903, greffe de George R. Lighthall, minute no. 5214.

**MARLER, William**

1909 Vente de The Montreal Trust à Joseph Ovide Gravel (Dominion Oil Cloth Company), 21 septembre 1909, greffe de William de M. Marler

1910 Vente de Dominion Cloth Company, Joseph Ovide Gravel, président, et John McGill, trésorier, à la Canadian Light & Power Company, Edmund A. Robert, vice président, et David K. Goodfellow, assistant secrétaire, 24 juin 1910, greffe de Herbert Meredith Marler, minute 9087.

**McINTOSH, E.**

1859 Deed of Division between Eliza Connor et Jane Connor, 31 octobre 1859, greffe de E. McIntosh, BAnQ

1876 Deed of Sale between Dame Jane Connor and William B. Davidson of Cote St. Paul, florist, 14 septembre 1876, greffe de E. McIntosh.

**SMITH, James. & Patrice Michel GUY**

1866 Deed of Sale between Eliza Davidson, wife of James Charlton of South Plantagenet, farmer, et James Favidson. William B. Davidson, gardener and florist requested the registrar of deed of sale, 2 avril 1866, greffe de James Smith et Patrice Michel Guy

1881 Vente de droits immobiliers entre William B., John et Hannah Davidson, d'une part, et James Davidson d'autre part. Said Deed required to be registered by & at the instance of said William B. Davidson, 23 mars 1881, greffe de James Smith et Patrice Michel Guy

**THIBODEAU, Joseph Rosaire**

1900      Vente (suite à une saisie) de Dame Ann Ryan (veuve Wm Davidson) à Marshall Brody Atkinson, 15 juin 1900, bureau du sherif Joseph Rosaire Thibeau

**BiFj-123 - Inventaire sommaire des artefacts**







**BiFj-104 - Inventaire sommaire des artefacts**







































**Chaine de titres pour le secteur 9**































**Catalogues-photos et planches-contacts  
pour le secteur 9**

---



